La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1950

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
LE PRIX D'ENCOURAGEMENT

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
JOHN DAVIS ET L'ESSIEU D'APOLLON

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
A LA CONQUÊTE DE L'UNIVERSITÉ

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
35e ANNIVERSAIRE

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
L'équipe de France en Algérie

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
La critique est aisée...

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
IL RESTE ENCORE A FAIRE !

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
Trois dates importantes à retenir : 13, 14 et 15 Octobre 1950

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
De belles réalisations

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
La culture physique et les sports

L'HALTÉROPHILE MODERNE
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES
BILAN D'UNE ANNÉE

Sommaire H.M. 1950

Haltérophile Moderne n° 42 (01-1950)

- Article (Julien Duchesne) « Le Prix d'Encouragement 1949-1950 »
- Classement général du Prix d'Encouragement 1949-1950
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Résultats de la Finale du Prix d'Encouragement 1949-1950

Haltérophile Moderne n° 43 (02-1950)

- Article (Jean Dame) « John Davis et l'essieu d'Apollon »
- Classement général du Critérium National 1950
- Article (Robert Marty) « Traumatismes de l'épaule chez l'Haltérophile »

Haltérophile Moderne n° 44 (03-1950)

- Article (Julien Duchesne) « A la conquête de l'Université »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Article (René Duverger) « Les Barèmes »
- Finale du Critérium 1950, Nantes, Salle Bel-Air, le 19 Février 1950 (Compte-rendu et résultats)
- Liste des Records de France au 15 mars 1950

Haltérophile Moderne n° 45 (04-1950)

- Article (Jean Dame) « 35e anniversaire »
- Résultats du championnat de France juniors et Seniors 1950 disputé le 11 Avril 1950 au Gymnase de Montrouge
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Les Jeux de l'Amérique Centrale et des Caraïbes
- Poème (René Clément) « Le rythme de l'effort »
- La progression des records français (Étude statistique)

Haltérophile Moderne n° 46 (05-1950)

- Article (Julien Duchesne) « L'équipe de France en Algérie »
- Article (Julien Duchesne) « Les Championnats de France 1950 » (Compte-rendu)

Haltérophile Moderne n° 47 (06-1950)

- Article (Jean Dame) « La critique est aisée… »
- Article (Julien Duchesne) « La finale du Critérium national scolaire et universitaire 1950 »
- Article (Eugène Gouleau) « Le Comité Olympique Italien contre les Poids et Haltères »
- Article (Robert Marty) « Traitement et prévention des accidents de l'épaule »
- La progression des records français (Étude statistique... suite)
- Article (Julien Duchesne) « L'équipe de France en Algérie » (suite)

Haltérophile Moderne n° 48 (07-1950)

- Article (Julien Duchesne) « Il reste encore a faire ! »
- Article (René Duverger) « Les Barèmes » (suite)
- La progression des records français (Étude statistique... suite)

Haltérophile Moderne n° 49 (08-09-1950)

- Article (Jean Dame) « Trois dates importantes à retenir : 13, 14 et 15 Octobre 1950 »
- Article (René Duverger) « Les Barèmes » (suite)
- Article (Robert Marty) « Commentaires sur le rapport médico-sportif italien »

Haltérophile Moderne n° 50 (10-1950)

- Article (Jean Dame) « De belles réalisations »
- Article (Robert Cayeux) « Championnat du Monde 1950 » (Compte rendu)
- Article (Julien Duchesne) « Culture Physique, Force et Beauté »
- Résultats du Championnat du monde d'haltérophilie 1950
- Résultats du Concours du Plus Bel Athlète du monde 1950

Haltérophile Moderne n° 51 (11-1950)

- Article (?) « La culture physique et les sports »
- Article (Eugène Gouleau) « Une mise au point de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères, l'entraînement au développé »
- Article (Camille Harasse) « Mauvaise foi »
- Résultats du championnat d'Europe d'haltérophilie 13, 14 et 15 octobre 1950, au palais de Chaillot, Paris.

Haltérophile Moderne n° 52 (12-1950)

- Article (Camille Harasse) « Bilan d'une année »
- Classement national du 1er Pas Haltérophile 1950-51
- Article (Julien Duchesne) « Les Français au Championnat du Monde »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères, Tactique et championnat »

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *4e ANNÉE* **JANVIER 1950 – N° 42**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

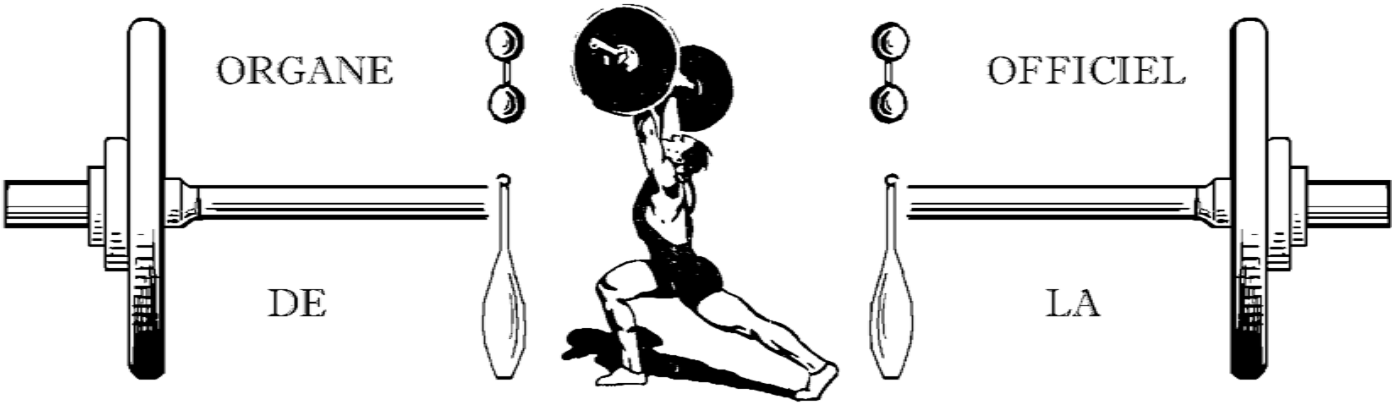

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

LE PRIX D'ENCOURAGEMENT

La Fédération a pu organiser cette année une finale Nationale du Prix d'Encouragement pour laquelle étaient qualifiés les trois meilleurs athlètes des éliminatoires qui avaient été disputées dans toute la France et avaient réuni un nombre record de participants.

Cette finale a été disputée au Gymnase du Stade Municipal de Montrouge, qui tend à devenir un nouveau temple de la Force, devant un public assez nombreux de connaisseurs, et a réuni un joli lot d'athlètes de valeur dont on peut espérer beaucoup.

Chez les Coqs, deux concurrents seulement, et victoire de Hanry, de Decazeville, avec 230 kgs, devant Coquelaère du C.A. Rosendaël, avec 225 k. Hanry est un magnifique petit athlète, véritablement herculéen, et qui a un bel avenir devant lui puisqu'il n'est âgé que de 22 ans, et ne tire que depuis 1 an 1/2. Il échoua de bien peu au développé à 75 kgs, et s'il ne fit que 65 à l'arraché, mouvement dans lequel il tire très mal, il jeta facilement 92 k 500. Avec de très bons conseils, ce jeune peut progresser rapidement et approcher 250 dès l'année prochaine.

Chez les Plumes, trois concurrents se disputèrent le titre avec acharnement et finalement Sourdin, de Vannes, s'adjugea la première place avec 247 k 500 et devant Tripier, de Roanne : 242 k 500, et Conteducia, de Montluçon, 235 k. Ce dernier fut distancé dés le développé dans lequel il ne put mieux faire que 62 k 500 et malgré ses efforts ne put combler le handicap de 10 kgs qu'il avait pris à ce moment. Je crois d'ailleurs qu'il commença trop haut pour essayer de rattraper ses concurrents et perdit ainsi quelques kilos. Sourdin se montra très sûr, très régulier, et termina par un beau jeté de 102 k 500, améliorant de 7 kgs 1/2 le total qu'il avait réalisé l'an dernier dans ce même Prix d'Encouragement. Tripier bénéficia de l'indulgence du jury au développé, mais fut ensuite battu sur sa valeur. Il serait bon de rappeler qu'un athlète sur le plateau doit accompagner sa barre et ne pas la laisser retomber lourdement.

Chez les Légers, la lutte fut circonscrite dès le début entre Piétri, de Marseille, et Cœur, de Montpellier. Finalement, ce dernier remporta la victoire avec 280 kgs contre 277 k 500 à Piétri. Cœur est un bel athlète et possède un beau style qui fait honneur à l'école de Montpellier. Piétri tire davantage en force et ne rata que de très près 85 au développé, ce qui lui aurait donné la victoire. Roche, de la S.A.M., se classa troisième avec 265 k, dans un assez mauvais style.

Chez les Moyens, Polverelli, de l'A.S. Police de Nice, prit la tête dès le début et triompha avec 302 k 500 devant Burucoa, du C.A. Béglais : 287 k 500, et Mannucci, de Montferrand, 280 k.

J. DUCHESNE.

(Suite pages 7 et 8.)

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 14 Décembre 1949

Présents : MM. Morin, Rosset, Gouleau, Buisson, Cayeux, Clutier, Duverger, Rolet, Dame.

Présidence de M. C. Harasse, président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Hue, Duchesne.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Homologations d'affiliations. - Le Comité de Direction homologue les demandes d'affiliation suivantes :

- ✓ N° 3.119. - Union Sportive de Clécy.
- ✓ N° 3.120. - Club Haltérophile Saint-Michel.
- ✓ N° 3.121. - Club Gymnastique Français
- ✓ N° 3.122. - La Vaillante de Bou-Ficha.
- ✓ N° 3.123. - Société Sportive Sautter Harlé.
- ✓ N° 3.124. - Ur on Sportive Vendômoise.
- ✓ N° 3.125. - Salle Vincent Ferrari.
- ✓ N° 3126. - Etoile Sportive et Club Naval de La Ciotat (Section Ha1térophile).

Cette dernière société sous réserve que son dossier sera complété par un exemplaire des Statuts.

Homologation des records. - Le Comité homologue comme record de France la performance suivante :

Poids mi-lourd. - Développé en haltères séparées : 98 kgs 500 par Roger Marchai, le 10 novembre 1949, à Montpellier. Arbitre : M. Paul Rocca.

Critérium National. - Le Secrétaire général met le Comité de Direction au courant des pourparlers actuellement en cours pour l'organisation en province de la finale du Critérium National.

Une décision définitive sera prise lorsque les précisions demandées auront été fournies à la F.F.H.C.

Nomination d'arbitres. - Le Comité de Direction homologue la nomination comme arbitres fédéraux : M. Vibert, du Comité de l'Île-de-France, M. Leblond.

Communications diverses et Correspondance. - Le Secrétaire général donne un résumé des différentes réponses reçues des Fédérations Étrangères concernant la proposition faite par la France d'adjoindre la Culture Physique aux activités de la Fédération Internationale Haltérophile.

– Le Secrétaire général et le Trésorier de la F.F.H.C., sont mandatés par le Comité de Direction pour la fixation du chiffre des subventions allouées aux Comités Régionaux.

– Différentes suggestions sont faites par les membres du Comité de Direction concernant le bulletin fédéral, en vue d'améliorer si possible sa présentation et d'augmenter son intérêt.

Des propositions chiffrées seront présentées à la prochaine réunion.

– M. René Duverger soumet à ses collègues l'important travail de statistiques qu'il a élaboré, concernant les mouvements haltérophiles et leur progression. La publication en sera assurée dans les prochains numéros du Bulletin Fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

■

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE (JUNIORS et SENIORS)

adopté par le Comité de direction au cours de sa réunion du 6 Octobre 1949

Le 29e Championnat de France Seniors, sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le dimanche 2 avril 1950 après-midi, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Le 12e Championnat de France Juniors sera disputé le samedi 1er avril, en soirée, dans une salle parisienne qui sera désignée ultérieurement par la F.F.H.C.

Ils sont réservés tous deux aux athlètes amateurs de nationalité française.

Qualification. 1° *Championnat de France Seniors.* - Seront qualifiés pour participer au Championnat de France Seniors les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trots mouvements olympiques :

Poids	*Coqs*	245	kgs
-	*Plumes*.....	270	»
-	*Légers*	295	»
-	*Moyens*.....	315	»
-	*Mi-Lourds*	335	»
-	*Lourds*.....	350	»

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera quand même qualifié pour le Championnat de France. Il n'y aura alors qu'un seul finaliste dans la ou les catégories intéressées.

Dans ce cas, le nombre de finalistes des autres catégories pourra être augmenté, sans que le total général des qualifiés puisse être supérieur à 18. Les finalistes supplémentaires devront, évidemment, avoir réalisé les minima exigés et seront choisis, sans distinction de catégorie, d'après la différence entre le total réalisé et le total exigé. Ainsi, un poids moyen ayant réalisé 325 kgs, soit 10 kgs de plus que le total exigé, sera choisi de préférence à un poids coq avant réalisé 250 kgs, soit seulement 5 kgs de plus que le total exigé.

En cas de différence égale, priorité sera donnée à la catégorie la plus légère.

2° *Championnat de France Juniors.* - Seuls seront admis à prendre part au Championnat de France Juniors les jeunes gens nés en 1930, 1931 et 1932. Ils devront produire une autorisation écrite des parents ou tuteurs et une pièce justificative de nationalité et de naissance.

Seront qualifiés pour participer au Championnat de France Juniors, les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids	*Coqs*	220	kgs
-	*Plumes*.....	240	»
-	*Légers*.....	260	»
-	*Moyens*.....	275	»
-	*Mi-Lourds*	290	»
-	*Lourds*.....	300	»

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France junior mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Un Junior ne pourra participer au Championnat de France Seniors que s'il y est spécialement autorisé par le Bureau de la F.F.H.C. Il devra demander cette autorisation en envoyant son engagement pour la finale.

Engagements. - Pour les Juniors comme pour les Seniors, les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France le dimanche 12 mars 1950. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 16 mars, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout encagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Chaque engagement, pour être valable, devra être adressé au siège social de la Fédération, 4, rue d'Argenson, à Paris.

Les moins de vingt ans devront être titulaires du Certificat Médical d'Aptitude aux Sports.

Frais de déplacement. - La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3e classe

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégories des concurrents. - Poids Coqs, jusqu'à 56 kgs ; Plumes, de 56 à 60 kgs ; Légers, de 60 à 67 kgs 500 ; Moyens, de 67 kgs 500 à 75 kgs ; Mi-Lourds, de 75 kgs à 82 kgs 500 ; Lourds, au-dessus de 82 kgs 500.

Aucune tolérance ne sera accordée ; les athlètes devront, obligatoirement, participer dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés. - 1° Arraché à deux bras. 2° Développé à deux bras. 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 kgs 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kgs 500, marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « *Bon* » ou « *Essai* ».

Pesage. - La formalité du pesage aura lieu le jour même des Championnats, à 18 heures, pour les concurrents du Championnat de France Seniors.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel. - Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue. - Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé, tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion. - Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réuni le plus grand nombre de points.

En cas *d'ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités. - Sera disqualifié de la F.F.H.C., et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable ne se présenterait pas aux Championnats ;

– Tout concurrent abandonnant les Championnats pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations. - Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités. - La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des Championnats.

***

Au cours du Championnat de France Seniors seront mis en compétition le Challenge Berr et le Challenge Émile et Robert Cayeux.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

POIDS COQS

1. Nadal (1) (54,9) Afrique du Nord, Ralliement : 230 kgs ; 2. **Coquelaère** (55,2) Flandres, C.A. Rosendaël : 225 ; 3. **Hanry** (55,3) Pyrénées, Decazeville : 225 ; **4. Brun** (54) Auvergne, A.S. Montferrandaise : 222,5 ; 5. Bourrie (55) Champagne, A.S.C.C. : 222,5 ; 6. Couprie (55,5) Anjou-Bretagne, Vaillante Vertou : 220 ; 7. Jacob (56) Guyenne, G.A.S.P. : 215 ; 8. Arroyo (?) Oranie, Oran : 212,5 ; 9. Pontoni (55,4) Flandres, U.R.S.A. : 210 ; 10. Guillemot (55,9) Champagne, Entente Troyenne : 210.

11. Corbin (53,5) Île-de-France, V H.C. : 207,5 ; 12. Caselli (54) Provence, Hyères : 207,5 ; 13. Quesnel (53,5) Île-de-France, S.A.E. 205 ; 14. Gatti (56,6) Champagne, A.S.C.C. : 205 ; 15. Degimelle (?) Normandie : 202,5 ; 16. Hygounet (54,8) Languedoc, H.C. Montpellier : 197,5 ; 17. Aubri (55,8) Alsace, S.A. Sélestat : 197,5 ; 18. Schmit (56) Alsace, S.A. Sélestat : 197,5 ; 19. Puchard (53,5) Anjou-Bretagne, S.C.I. Cholet : 195 ; 20. Millet (55) Lyonnais, A.L. Écully : 195.

21. Bachelard (54) Île-de-France, U.S.M.T. : 192,5 ; 22. Boulon (54,5) Limousin : 190 ; 23. Soury (55,9) Limousin : 190 ; 24. Caucigh (56) Auvergne, Ets, des S.M. : 190 ; 24. Livero (56) Oranie, Oran : 190 ; 26. Penent (53,6) Pyrénées, Toulouse : 187,5 ; 27. Carré (54.6) Anjou-Bretagne, R.A.C. Nantes : 185 ; 28. Belando (?) Oranie, Oran : 185 ; 29. Vandeputte (55,4) Flandres, A.S.L. : 182,5 ; 30. Denler (54) Alsace, S.A. Kœnigshoffen : 180.

31. Arexis (54,4) Pyrénées, St-Gaudens : 180 ; 32. Lopez (55,4) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 180 ; 33. Barbe (53,5) Flandres. H.C. Boulogne : 177,5 ; 34. Charpaud (53,5) Flandres, A.S.P. : 175 ; 35. Merlin (54,6) Normandie. A.S. Gournay : 175 ; 36. Wagemann (55) Alsace, Wittenheim : 175 ; 37. Laffayx (56) Auvergne. U.S. Bellerive : 175 ; 38.Chirchilian (56) Dauphiné. Avenir Romans : 170 ; 39. Lefèvre (53,3) Flandres, C.H.G. : 165 ; 40. Anceaux (56) Flandres, L.A.S.G. Dunkerke : 162,5.

41. Gratteau (55) Limousin : 160 ; 42. Ouariche (?) Oranie, Oran : 157,5 ; 43. Lefèvre (56) Bourgogne, Stade Auxerrois : 152,5 ; 44. Decroix (55) Anjou-Bretagne, A.S. Servan : 150 ; 45. Moretti (53,5) Alsace, S.A. Strasbg. : 140 ; 46. Minard (55,9) Flandres, H.C. Boulogne : 122,5 ;; 47. Pelassus (53,3) Flandres, Arras : 118 ; 48. Pibarot (50) Languedoc, H.C. Montpellier : 110.

POIDS PLUMES

1. Rodriguez (1) (59,5) Afrique du Nord, Ralliement : 250 kgs ; 2. **Tripier** (60) Lyonnais, A.L. Roanne : 250 kgs ; 3. Sourdin (65) Anj.-Br., C.A. Vannetais : 245 kgs ; 4. Conteducia (59,5) Auvergne, E.S. Montluc. : 242,5 kgs ; 5. Levanic (59) Anj.-Br., P.L. Lorient : 240 ; 6. Paquini (60) Languedoc, A.C. Montpellier : 240 ; 7. Guillaudat (59) Bourgogne, Stade Aux. : 235 ; 7. Belot (59) Languedoc, H.C.B. : 235 ; 9. Arthaud (58,7) Lyonnais. Française de Lyon : 230 ; 10. Martin (59,9) Languedoc, A.C. Montpellier : 230.

11. Gilet (59,5) Anjou-Bretagne, A.C.B.L. Nantes : 227,5 ; 12. Bourras (?) Oranie, H.C.H. : 225 ; 12. Elisabeth (59,5) Flandres, U. Tourcoing : 225 ; 14. Bruyère (56,4) Flandres, A.S. L. : 222,5 ; 15. Plé (59,3) Flandres, U.S. Haubourdinoise : 217,5 ; 16. Sénac (58,5) Pyrénées, St-Gaudens : 217,5 ; 17. Morion (59,7) Île-de-France, S.A.M. : 215 ; 18. Pecqueur (57,4) Flandres, Arras : 212,5 ; 19. Angéliaume (58,6) Orléanais, U.S. Tours : 212,5 ; 20. Vandaële (60) Flandres, U. Tourcoing : 212,5 ; 20. Antilleux (60) Flandres, A.S.L. : 212,5 ; 20. Bayle (60) Provence, H.C.M. : 212,5.

23. Brun (59,5) Dauph.-Sav., U.G.A.P. : 210 ; 24. Bourvoy (60) Anj-Br., St-Nazaire : 210 ; 25. Georges (59,9) Champagne, C.H.T. : 207,5 ; 26. Goulot (60) Normandie, A.S.A.N. Havre : 207,5 ; 27. Prijean (?) Oranie, C.O. : 205 ; 28. Martinez (60) Lyonnais, Cheminots Vénissieux : 205 ; 28. Le Bellour (60) Anjou-Bretagne, P.L. Lorient : 205.

30. Cau (59,6) Provence, A.S.I. : 202,5 ; 30. Thibault (58,6) Poitou, U.S.M. Châtellerault : 202,5 ; 32 Réville (60) Languedoc, B.O.E.C. : 202,5 ; 33. Mahé (57) Anjou-Bretagne, S.G. Angers : 200 ; 34, Paumel (59) Flandres, S.M.P. Synthe : 200 ; 35. Ménard (59,8) Normandie, G.C. Bihore1 : 210 ; 33. Pécoste (58,4) Pyrénées, Tarbes : 107,5 ; 37. Janin (59,5) Flandres, A.S.G. Dunkerke : 197,5 ; 38. Flours (60) Flandres, H.G. Boulogne : 197,5 ; 39. Viviès (57,6) Anjou-Bretagne, R.A.C.C. Nantes : 195.

40. Huger (59,6) Orléanais, U.S. Vendôme : 195 ; 41. Schmitt (59,7) Bourgogne, S.C. Dijon : 195 ; 42. Voisin (59) Bourgogne, S.C Dijon : 192,5 ; 43. Cholet (59,5) Flandres, G.A. Rosendaël : 190 ; 44. Tournier (60) Dauphiné-Savoie, C.S. Voiron : 187,5 ; 45. .Gonsolin (57,6) Dauphiné-Savoie, C.S. Navis : 185 ; 46. Dezitter (58,7) Normandie, A.S. Gournay : 185 ; 47. Chevillard (59) Poitou, Cult. Rochelais : 185 ; 48. Caffet (59,5) Flandres, U. Haubourdinoise : 185 ; 49. Chavonnet (60) Anjou-Bretagne, Brestoise : 185 ; 49. Derrenbach (60) Alsace, S.A. Sélestat : 185.

51. Jallamion (59) Dauphiné-Savoie, C.S. Voiron : 182,5 ; 52. Spie (59,2) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 182,5 ; 53. Gouarinos (?) Oranie, Oran : 182,5 ; 54. Raulin (59,9) Normandie, C.N.A. Rouen : 182,5 ; 55. Rolland (60) Languedoc, H.C.B. : 180 ; 56. Dubas (59,8) Lorraine, Lorr. Lunéville : 177,5 ; 57. Lahore (57,9) Pyrénées, Tarbes : 175 ; 58. Folgoas (59) Orléanais, U.S. Vendôme : 175 ; 59. Gomer (59,9) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 175.

60. Garcia (58) Languedoc, H.C.B. : 172,5 ; 61. Cazorla (59,5) Dauphiné-Savoie, C.S. Navis : 172,5 ; 62. Chler (?) Oranie, C.O. : 170 ; 63. Mignot (58,4) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 167,5 ; 64. Ginet (59,5) Bourgogne, S.C. Dijon : 127,5.

POIDS LEGERS

1. **Piétri** (65,9) Provence, H.C.M. : 285 kgs ; 2. **Cœur** (67,5) Languedoc, H.C. Montpellier : 282,5 ; 3. **Roche** (67) Île-de-France, S.A.M : 277,5 ; 4. Benoist (67) Île-de-France, S.A.E. : 275 ; 5. Py (67,5) Languedoc, M.C.B. : 272,5 ; 6. Colomb (67,5) Languedoc, H.C. Montpellier : 267,5 ; 7. Paunin (67) Île-de-France, A.B.S. : 265 ; 8. Moreau (65,3) Poitou, Montguyon : 260 ; 9. Perret (67) Lyonnais, Cheminots Vénissieux : 260 ; 10. Gaïotti (67,5) Pyrénées, Toulouse : 260.

(1) Les athlètes d'Afrique du Nord, pour des raisons financières, n'ont pu venir concourir à la finale ; ce sont donc les athlètes dont le nom est en caractères gras qui ont été désignés.

11. Pinocheau (65,6) Poitou, Cult, Rochelais : 257,5 ; 12. Herwetin (65,3) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 252,5 ; 13. Cerniglia (65,8) Lyonnais, Française de Lyon : 252,5 ; 14. Guillot (66,5) Lyonnais, A.S.S.C. Lyon : 252,5 ; 15. Bouvier (67,1) Anjou- Bretagne, Brestoise : 252,5 ; 16. Garcia (?) Oranie, Oran : 250 ; 17. Leroux (67) Normandie, A.S.A.N. Havre : 250 ; 18. Imbach (64,5) Alsace, Esp. de Guebwiller : 247,5 ; 19. Rietsch (65) Alsace, S.A. Mulhouse : 247,5 ; 20. Colombier (65,4) Languedoc, B.O.E.C. : 247,5.

21. Leboulanger (65,5) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 247,5 ; 22. Bootz (67,5) Alsace, Wittenheim : 247,5 ; 22. Lamouret (67,5) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 247,5 ; 22. Girard (67,5) Auvergne, A.S. Montferrand : 247,5 ; 25. Laulanet (64,2) Poitou, Cultur. Rochelais : 245 ; 26. Pillonel (65,7) Lyonnais, Elan : 235 ; 27. Balcon (67) Anjou-Bretagne, Brestoise : 245 ; 27. Croisé (67) Afrique du Nord, Gymn. Club : 245 ; 29. Bories (67,5) Languedoc, H.C.B. : 245 ; 30. Mario (63) Anjou-Bretagne, St-Nazaire O.S. : 242,5.

31. Prabonneau (65,5) Guyenne, Patriotes Agen : 240 ; 32. Mirowsky (66,5) Auvergne, A.S. Montferrand : 240 ; 33. Cazes (66,9) Guyenne, G.A.B. : 240 ; 34. Gauthier (61) Provence, H.C. Nice : 237,5 ; 35. Séguin (64) Alsace, C.A. Rosendaël : 237,5 ; 36. Charlez (64,4) Languedoc, C.A.S. Carcassonne : 237,5 ; 37. Racca (64,9) Provence, H.C. Nice : 237,5 ; 38. Muller (67) Dauphiné-Savoie, U.G.A.P. : 237,5 ; 39. Moreau (67,1) Limousin : 237,5 ; 40. Joly (67,2) Anjou-Bretagne, C. A. Nantais : 237,5.

41. Gauvry (65,5) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 235 ; 42. Piquemal (65,5) Pyrénées, Toulouse : 235 ; 43. Pasquier (66,5) Île-de-France, U.S.M.T. : 235 ; 44. Dehaudt (66,8) Flandres, Cambrai : 235 ; 45. Massultaud (67) Anjou-Bretagne, S.G. Angers : 235 ; 46. Duran (67,4) Pyrénées, St-Gaudens : 235 ; 47. Le Mauff (67,5) Anjou-Bretagne, St-Nazaire O.S. : 235 ; 47. Lorgeoux (67,5) Anjou-Bretagne. P.L. Lorient : 235 ; 47. Baumeyer (67,5) Alsace, S.A. Sélestat : 235 ; 50. Ramet (63,4) Auvergne, U.S. Bellerive : 232,5.

51. Spolny (64,1) Champagne, C.H.T. : 232,5 ; 52. Pierre (64,2) Poitou, U.S. Manuf. Châtellerault : 232,5 ; 53. Quéval (66,3) Normandie, H.C. Houlme : 232,5 ; 54. Choyau (66,68) Anjou-Bretagne, A.C.B.L. Nantes : 232,5 ; 55. Aubin (67) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 232,5 ; 56. Eekhoud ( ) Flandres, C.A. Rosendaël : 230 ; 57. Varendal (61,3) Champagne, Energie Troyenne 230 ; 58. Jacquin (63) Afrique du Nord, Gymn. Club : 230 ; 59. Rousseau (64,22) Anjou-Bretagne, A.S.S.P. Nantes : 230.

60. Bironneau (65,4) Poitou, Cult. Rochelais : 230 ; 61. Coex (65) Limousin : 230 ; 62. Clène (62,9) Flandres, A.S.L. : 227,5 ; 63. Veyrune (64,4) Languedoc, E.S.M. Cg Co. : 227,5 ; 64. Lenfant (65,3) Normandie, A. S. Gournay : 227,5 ; 65. Sanner (66,5) Provence, A.S.P. : 227,5 ; 66. Dhien (66,9) Dauphiné-Savoie, C.S. Voiron : 227,5 ; 67. Studer (60,05) Alsace, S.A. Mulhouse : 225 ; 68. Sluzaref (63) Provence, H.C. Manosque : 225 ; 69. Maurillas (64) Dauphiné-Savoie, U.G.A.P. : 225.

70. Ridez (65,3) Orléanais, U.S. Saint-Symphorien : 225 ; 71. Vallet (61,8) Poitou, Cult. Rochelais : 222,5 ; 72. Delorme (62) Languedoc, F.A.C. : 222,5 ; 73. Charpaud (67,1) Flandres, A.S. Péronne : 222,5 ; 74. Darnaud (61) Dauphiné-Savoie, Valence : 220 ; 75. Bogaert (64,2) Flandres, A.S.L. : 220 ; 76. Foogh (65,7) Île-de-France, U.S.M.T. : 220 ; 77. Sévellec (66,55) Anjou-Bretagne, P.L. Lorient : 220 : 78. Altermatt (67,2) Anjou-Bretagne, S.G. Angers : 220 ; 79. Jourdin (63,1) Flandres, U.R.S.A. : 217,5.

80. Ver Maerde (63,7) Flandres, S.R.L.D. : 217,5 ; 81. Maridet (64) Auvergne, U.S. Bellerive : 217,5 ; 82. Domenger (65,8) Orléanais, S.C. Langeais : 215 ; 83. Meca (67) Languedoc, A.C. Montpellier : 215 ; 83. Augé (67) Bourgogne, Stade Auxerrois : 215 ; 85. Gisclon (67,4) Poitou, U.A. Cognac : 215 ; 86. Matthys (67,5) Flandres, C.A. Rosendaël : 215 ; 87. Pieux (64,6) Bourgogne, S.C. Dijon : 212,5 ; 88 Ducamp (66,3) Flandres, A.S.L. : 212,5 ; 89. Martin (84,25) Île-de-France, Dreux : 210.

90. Bervas (66) Guyenne, St-Médard : 210 ; 90. Dormieux (68) Flandres, A.S.L. : 210 ; 92. Médaille (66,4) Languedoc, B.O.E.C. : 210 ; 93. Lothéal (67,5) Dauphiné-Savoie, H.C.G. : 210 ; 94. Dageins (62) Guyenne, St-Médard : 207,5 ; 95. Cavestry (63) Flandres, U. Haubourdinoise : 207,5 ; 96. Esvelin (64,2) Orléanais, U.S. Tours : 207,5 ; 97. Flécher (65,3) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 207,5 ; 98. Bobineau (66,3) Poitou, U.A. Cognac : 207,5 ; 99. Cadiou (66,45) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 207,5.

100. Chartier (67,5) Poitou, U.S.M. Châtellerault : 207,5 ; 100. Dupuy (67,5) Flandres. G.A. Rosendaël : 207,5 ; 102. Le Manif (?) Oranie, C.O. : 207 ; 103. Hervault (61) Anjou-Bretagne, S. Croisicais : 205 ; 104. Jaunet (62,44) Anjou-Bretagne, A.C.B.L. Nantes : 205 ; 105. Company (63) Dauphiné-Savoie, U.G.A.P. : 205 ; 106. Lavadan (66) Pyrénées, Saint-Gaudens : 205 ; 107. Ratto (66,9) Dauphiné-Savoie, C.S. Voiron : 205 ; 108. Weibel (67,5) Alsace, S.A. Sélestat : 205 ; 109. Beyaert (67,9) Flandres, A.S.L. : 205.

110. Rouffort (62) Orléanais, Vendôme : 200 ; 111. Hémerlé (62,6) Alsace. S.A. Strasbourg : 200 ; 112. Formeaux (63) Flandres, Péronne : 200 ; 113. Bathier (63,8) Auvergne, Et. St Montluçon : 200 ; 114. Garcia (65,2) Bourgogne, Stade Auxerrois : 200 ; 115. Petitguyot (66,1) Champagne, A.S.C.C. : 200 ; 116. Dumel (67,4) Flandres, Cambrai : 200 ; 117. Fourreau (61,4) Flandres, U. Tourcoing : 197,5 ; 118. Zuchelli (64,6) Bourgogne, S. Club Dijon : 197,5 ; 119. Blet (66) Poitou, U.S.M. Châtellerault : 197,5.

120. Lascorz (67) Guyenne, St-Médard : 197,5 ; 121. Legrand (61,2) Poitou, U.A. Cognac : 195 ; 122. Blacher (66) Dauphiné-Savoie, Crest : 192,5 ; 193. Beltramelli (62,9) Alsace, A.S.P.T.T. : 190 ; 124. Bouclet (63) Limousin : 190 ; 195. Peltret (64,7) Champagne. A.S C. : 190 ; 126. Pit (65,5) Flandres, L.A.S.G. Dunkerke : 187,5 ; 126. Cordet (63,5) Dauphiné-Savoie, Crest : 187,5 ; 128. Jacob (64) Alsace. Espoir Guebwiller : 185 ; 129. Malléjac (66,3) Anjou-Bretagne, Brestoise : 185 ; 130. Tomzac (63,5) Alsace, S.A., Mulhouse : 182,5.

131. Barnicaut (65,4) Limousin : 180 ; 132. Gimenez (?) Oranie, Oran : 180 ; 133. Clautour (66,1) Guyenne, St-Médard : 180 ; 134. Suzon (63,05) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 177,5 ; 135. Parant (65,3) Flandres, U. Haubourdinoise : 177,5 ; 136. Salmeron (?) Oranie, Oran : 177,5 ; 136. Gabay (?) Oranie, C.O. : 177,5 ; 138. Oudot (63,5) Bourgogne, Stade Auxerrois : 175 ; 139. Tomyn (?) Flandres, L.A.S.C. Dunkerke : 175.

140. Bruder (63,3) Alsace, A.S.P.T.T. Strasbourg : 172,5 ; 141. Dufour (60,4) Flandres, C.G. Haubourdinois : 170 ; 142. Thiery (61,2) Flandres, S.M.P. Synthe : 170 ; 143. Collot (62) Bourgogne, S.C. Dijon : 170 ; 144. Lelong (62,5) Orléanais, U.S. Vendôme : 170 ; 145. Couvreur (65,6) Flandres, C.G. Haubourdinois : 155 ; 146. Znawa (61,2) Champagne, C.H.T. : 152,5 ; 147. Cullière (63) Bourgogne, Stade Auxerrois : 150 ; 148. Dejean (65) Languedoc, B.O.E.C. : 132,5 ; 149. Magniez (64,5) Flandres, H.C. Boulogne : 130.

150. Azzara (64,4) Languedoc, A.C. Montpellier : 125 ; 151. Faury (65,5) Anjou-Bretagne, St-Nazaire O.S. : 125.

POIDS MOYENS

1. **Polverelli** (73,4) Provence, A.S.P. : 300 kgs ; 2. **Mannucci** (74,1) Auvergne, A.S. Montferrand : 292,5 ; 3. **Burucoa Jean** (74,38) Guyenne, G.A.B. : 290 ; 4. Boains (73,25) Île-de-France, S.A.M. : 287,5 ; 5. Vincent (67,8) Île-de-France, U.S.M.T. : 280 ; 6. Jousse (72) Flandres, S.R.L.D, : 280 ; 7. Sapetti (72,1) Provence, A.S.P. : 280 ; 8. Lemaire (74,2) Flandres, S.R.L.D. : 280 ; 9. Garrabet (74,3) Pyrénées, Toulouse : 280.

10. Vincent (69,5) Provence, A.S.P. : 277,5 ; 11. Hache (73,5) Dauphiné-Savoie, H.C.G. : 277,5 ; 12. Jarreck (74) Auvergne, U.S. Bellerive : 277,5 ; 13. Walter (74,5) Alsace, S.A. Mulhouse : 277,5 ; 14. Vassilian (74,7) Île-de-France, S.A.E. : 277,5 ; 15. Sengelin (70) Alsace, S.A. Sélestat : 275 ; 16. Bras (68,4) Languedoc, C.A.S. Carcassonne : 272,5 ; 17. Biaggi (72,5) Languedoc, E.S.M.G. Colombes : 272,5 ; 18. Uzan (73) Afrique du Nord, Gym. Club : 270 ; 19. Notebaert (74) Flandres, C.R. Rosendaël : 270.

20. Stresser M. (77) Alsace, Energie de Haguenau : 270 ; 21. Mord (77,4) Limousin : 270 ; 22. Soler (68,5) Languedoc, E.S.M.G. Colombes : 267,5 ; 23. Lemaître (72) Anjou-Bretagne, A. S. Servannaise : 267,5 ; 24. Mouradian (74,5) Lyonnais, Gauloise de Vaise : 267,5 ; 25. Hamon (74,75) Île-de-France, U.S.M.T. : 267,5; 26. Michard (75) Île-de-France, Dreux : 267,5 ; 27. Marcet (71) Dauphiné-Savoie, Av. de Romans : 265 ; 28. Heissat (71,5) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 265 ; 29. Yahia (72,5) Île-de-France, S.A.M. : 265.

30. Danon (72,7) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 265 ; 31. Opsommer (74) Flandres, U. Halluin : 265 ; 32. Clausse (70,5) Île-de-France, Dreux : 262,5 ; 33. Mohr (74) Alsace, S.A. Strasbourg : 262,5 ; 34. Bordmann (75) Alsace, S.A. Sélestat : 262,5 ; 35. Espagne (69,4) Pyrénées, St-Gaudens : 260 ; 36. Gorguet (69,5) Flandres, S.R.L.D. : 260 ; 37. Vergnon (71,9) Lyonnais, Française de Lyon : 260 ; 38. Renault (72,1) Lyonnais, Gauloise de Vaise : 260 ; 39. Debone (73,4) Flandres, Péronne : 260 ; 39. Robert (73,4) Anjou-Bretagne, S.G. Angers : 260.

41. Ségaux (68) Alsace, Energie de Haguenau : 257,5 ; 42. Lescaudron (70) Anjou-Bretagne, S. Croisicais : 257,5 ; 43. Camemen (74,6) Poitou, Cult. Rochelais : 257,5 ; 44. Mille (73) Flandres, H.C.L. : 255 ; 45. Hublot (74,4) Guyenne, Patriotes Agen : 255 ; 46. Benassis (69,4) Provence, H.C.M. : 252,5 ; 47. Dutreu (71,4) Lyonnais, M.C. Villefranche : 252,5 ; 49. Baillot (72,4) Languedoc B.O.E.C. : 252,5 ; 49. Wiatte (74,2) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 252,5.

50. Schambourg (74,7) Anjou-Bretagne, C.A. Vannetais : 252,5 ; 50. Renier (74,7) Normandie, G.C. Bihorel : 252,5 ; 52. Salvatori (75) Provence, Hyères 252,5 ; 52. Gallay (75) Normandie, G.C. Bihorel : 252,5 ; 54. Garnier (71) Normandie, A.S. Gournay : 250 ; 55. Copin (72) Lyonnais. F.L. de Neuville : 250 ; 56. Jarnoux (72,24) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 250 ; 57. Pérol (72,2) Limousin : 250 ; 58. Allard (75) Flandres, U. Halluin : 250 : 59. Douillard (69,7) Anjou-Bretagne, S.C. Cholet : 247,5.

60. Lebret (72) Anjou-Bretagne, A.S. Servannaise : 247,5 ; 61. Stresser R. (69,8) Alsace, Energie Haguenau : 245 ; 62. Le Pavec (71) Anjou-Bretagne, C.A. Vannetais : 245 ; 63, Perron (71,3) Orléanais, U.S. Tours : 245 ; 64. Mayer R. (73) Alsace, S.A. Strasbourg : 245 ; 65. Tondu (75) Provence, A.S.P. : 245 ; 66. Bons (70,8) Normandie, G.C. Bihorel : 242,5 ; 67. Létang (71) Afrique du Nord, Gymn. Club : 242,5 ; 68. Beller W. (74,9) Alsace, S.A. Strasbourg : 242,5 ; 69. Cauvin (71,2) Provence, H.C.M. : 240.

70. Chevalier (73) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 240 ; 71. Drugeon (73,2) Provence, H.C.M. : 240 ; 72. Leferme (73,8) Flandres, C.A. Rosendaël : 240 ; 73. Lorne (74,2) Champagne, Energie Troyenne : 240 ; 74. Monmeaux (74,3) Normandie, H.C. Houlmois : 240 ; 75. Vautier (70) Bourgogne, S.C. Dijon : 237,5 ; 76. Barbutti (71) Anjou-Bretagne, A.C.B.L. Nantes : 237,5 ; 77. Humbert (72,25) Île-de-France, U. S. M. T. : 237,5 ; 78. Nicolas (68,6) Flandres, U. Tourcoing : 235 ; 79. Marino (70) Flandres, U.R.S.A. : 235.

80. Bergeret (72,3) Poitou, U.A. Cognac : 235 ; 81. Joly René (72,33) Anjou-Bretagne, A.C.B.L. Nantes : 235 ; 82. Guillaudat (74,5) Bourgogne,

Stade Auxerrois : 235 ; 82. Fagot (74,5) Normandie, A.S. Gournay : 235 ; 84. Ducker (75) Alsace, Espoir de Guebwiller : 235 ; 85. Stresser Ed. (70,7) Alsace, Energie de Haguenau : 232,5 ; 86. Gilbert (72,3) Champagne, C.H.T. : 232,5 ; 87. Scherle (73,5) Alsace, U.S. Wittenheim : 232,5 ; 87. Truchet (73,5) Dauphiné-Savoie, Avenir de Romans : 232,5 ; 89 Schoepf (74) Alsace, S.A. Sélestat : 232,5.

90. Laffargue (71) Pyrénées, Tarbes : 230 ; 91. Courtois (71,4) Flandres, Cambrai : 230 ; 91. Mahé (71,4) Anjou-Bretagne, C.A. Vannetais : 230 ; 93. Copé (74) Île-de-France, Dreux : 227,5 ; 93. Wermelinger (74) Alsace, U.S. Wittenheim : 227,5 ; 95. Cousin M. (75) Flandres, A.S.T.L. : 227,5 ; 96. Perrot (68,5) Anjou-Bretagne, Brestoise : 225 ; 97. Figuet (69,4) Languedoc, A.C. Montpellier : 225 ; 98. Grillat (72,2) Dauphiné-Savoie, C.R.E.S.P. Voiron : 225 ; 99. Vénhaèze-Branck (73) Flandres, C.R. Rosendaël : 225.

100. Gisbert (74,9) Pyrénées, Tarbes : 225 ; 101. Lené (69,45) Anjou-Bretagne, C.A. Vannetais : 222,5 ; 102. Pluquet (71) Flandres, A.S.T.L. : 222,5 ; 103. Lesselin (71,5) Normandie, A.S.A.N. Havre : 222,5 ; 104. Molini (73,3) Dauphiné-Savoie, C.S. Voiron : 222.5 ; 105. Grison (75) Flandres, U. Halluinoise : 222,5 ; 106. Debroise (70) Orléans, U.S. Tours : 220 ; 107. Testanier (71,2) Dauphiné-Savoie, U.G.A.P. : 220 ; 108. Fragne (71,7) Auvergne, A.S. Montferrand : 220 ; 109. Lefebvre (72;5) Normandie, A.S. Gournay : 220.

110. Sartoris (73,2) Provence, La Ciotat : 220 ; 111. Villard (74,5) Dauphiné-Savoie, U.G.A.P. : 220 ; 112. Schmitt E. (75) Alsace, A.S.P.T.T. Strasbourg : 220 ; 113. Formagnack (70,5) Alsace, U.S. Wittenheim : 217,5 ; 114. Koenig (74) Alsace, S.A. Sélestat : 217,5 ; 115. Le Gallo (74) Anjou-Bretagne, C.A. Vannetais : 215 ; 116, Caous (70) Anjou-Bretagne, A.S. Servannaise : 212,5 ; 116. Saez (?) Oranie, H.C.T. : 212,5 ; 118. Merveille (74) Flandres, U. Haubourdinoise : 212,5 ; 119. Debouère (75) Flandres, U. Tourcoing : 212,5.

120. Stamper (69,6) Champagne, C.H.T. : 210 ; 121. Thébault (70,9) Orléanais, U.S. Tours : 210 ; 122. Tropoux (68,1) Orléanais, U.S. Vendôme : 207,5 ; 123. Piguet (72,5) Languedoc, B.O.E.C. : 207,5 ; 124. Relier M. (71) Flandres, S.M.P. Synthe : 205 ; 125. Detander (71,2) Flandres, A.S.T.L. : 205 ; 126. Lepage (74,5) Orléanais, U.S. St-Symphorien : 205 ; 127. Garnier A. (69,3) Normandie, A.S. Gournay : 202,5 ; 128. Roye M. (68) Flandres, G.A. Rosendaël : 200 ; 128. Janin E. (68) Flandres, S.A.L. Dunkerke : 200.

130. Tissier (69,2) Champagne, A.S.C.C : 200 ; 131. Cousin J. (69,8) Flandres, A.S.T. L. : 200 ; 132. Ratot V. (76) Dauphiné-Savoie, C.S. Voiron : 200 ; 133. Boyet (?) Oranie, Oran : 200 ; 134. Chanteloup (71,2) Poitou, P.S.M. Châtellerault : 195 ; 135. Druet (72,5) Anjou-Bretagne, A.S. Servannaise : 195 ; 136. Arnould (68,3) Orléanais, U.S. Vendôme : 192,5 ; 137. Magnier (68,9) Lorraine, Lorraine de Lunéville : 187,5 ; 138. Brun (73) Auvergne, E.S. Montluçon : 187,5 ; 139. Pit M. (72,5) Flandres. L.A.S.C. Dunkerke : 177,5.

140. Beilvert (68,36) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 130 ; 141. Touzé (68,5) Normandie, A.S. Gournay : 112,5.

POIDS MI-LOURDS

1. Parot (1) (82) Afrique du Nord, Ralliement : 307 kgs 5 ; 2. Koelsch (2) (81) Alsace, S.A. Sélestat : 305 ; 3. **Galland** (78,8) Orléanais, U.S. Tours : 297,5 ; 4. **Boussion** (79,5) Anjou-Bretagne, S.G. Angers : 297,5 ; 5. **Arnaud** (82,5) Provence, Hyères : 292,5 ; 6. Denichou (81,1) Limousin : 287,5 ; 7. Pareau (79) Anjou-Bretagne, Brestoise : 282,5 ; 8. Laborie (80,7) Orléanais, U.S. Saint-Symphorien : 282,5 ; 9. Vasse (81) Normandie, A.S.A.N. Havre : 282,5.

10. Combes (77,5) Auvergne, A. S. Montferrand : 280 ; 11. Insermini (82,5) Île-de-France, S.A.M. : 280 ; 12. Juge (80) Provence, H.C.M. : 275 ; 12. Danet (80) Anjou-Bretagne, Brestoise : 275 ; 14. Mehlinger (81) Alsace, Wittenheim. : 275 ; 15. Munilla (89,8) Anjou-Bretagne, Vaillante Vertou : 272,5 ; 16. Alain (77) Anjou-Bretagne, C.A. Vannetais : 270 ; 17. Morvan (78,5) Anjou-Bretagne, A.S. Servannaise : 270 ; 18. Lidolf (78,5) Alsace, Wittenheim : 267,5 ; 19. Reynaud (79,5) Dauphiné-Savoie, U.G.A.P. : 267,5.

20. Guermonprez, (80) Flandres, A.S.L. : 267,5 ; 21. Gransagnes (82) Île-de-France, A.S.B. : 207,5 ; 22. Mahé (78) Anjou-Bretagne, St-Nazaire O.S. : 265 ; 22. Houchot (78) Bourgogne, Stade Auxerrois : 265 ; 24. Maignan (78,5) Guyenne, G.A.S.A. : 265 ; 25. Taboni (75,5) Afrique du Nord, Gymn. Club : 262,5 ; 25. Habib (?) Oranie, H.C.T. : 262,5 ; 27. Richard (75,5) Bourgogne, Stade Auxerrois : 260 ; 28. Leprince (77) Île-de-France, A.S.B. : 260 ; 29. Kapp (78,5) Alsace, S.A. Kœnigshoffen : 260.

30. Chabanel (77) Dauphiné-Savoie, U.G.A.P. : 257,5 ; 31 Boudy Oswald (78,1) Guyenne, Patriotes Agen : 257,5 ; 32. Ayllon (78,5) Pyrénées, Tarbes : 257,5 ; 33. Houssais (77,6) Anjou-Bretagne, A. Sap. Pomp. Nantes : 255 ; 34. Levrat (81) Lyonnais, Ch. Vénissieux : 255 ; 34. Smockzynski (81) Alsace, S.A. Sélestat : 255 ; 36. Guy (81,3) Lyonnais, A.S.S.P. Lyon : 252,5 ; 37. Fauliera (79) Languedoc, Sétoise : 250 ; 38. Dorcy (79,7) Bourgogne, A.C. Chalons : 250 ; 29. Nourrigat (81,5) Pyrénées, Decazeville : 250 ; 40. Baugé (82,2) Poitou, U.S. Man. Châtellerault : 250 ; 41. Garreau (76,8) Anjou-Bretagne, C.A. Nantais : 247,5 ; 42. Cavaille (83,5) Languedoc, H.C. Montpellier : 247,5.

POIDS LOURDS

1. **Deglaire** (90,25) Île-de-France, S.A.M. : 315 kgs ; 2. **Cabot** (84,3) Champagne, C.H.T. : 295 ; 8. **Jehanno Jean** (90,5) Anjou Bretagne, St-Nazaire O.S. : 292,5 ; 4. Taillefer (84) Languedoc, La Sétoise : 285 ; 5. Pilard (90) Anjou-Bretagne, S.G. Angers : 280 ; 6. Pivert (88,5) Champagne, A.S.S. : 275 ; 7. Cuglaï (?) Oranie : 270 ; 8. Cautini (85,9) Provence, H.C.N. : 260 ; 9. Peyronnet (95) Dauphiné-Savoie, C.S. Voiron : 255.

10. Bellaiche (86,3) Languedoc, H.C. Montpellier : 252,5 ; 11. Corroyer (82,5) Guyenne, Patriotes Agen : 250 ; 12. Sautereau (95) Orléanais, U.S. Vendôme : 250 ; 13. Raymond (83) Alsace, U.S. Wittenheim : 247,5 ; 14. Arfi (83,5) Afrique du Nord, Patriote : 247,5 ; 15. Hanusse (83,5) Flandres, H.C.B. : 235 ; 16. Lecerf (95) Bourgogne, Stade Auxerrois : 230 ; 17. Dalkupian (84) Dauphiné-Savoie, Valence : 222,5 ; 18. Djéranian (88) Dauphiné-Savoie, Valence : 207,5 ; 19. Chekaoui (90,2) Bourgogne, Stade Auxerrois : 207,5.

---

(2) Candidat n'ayant pas pu venir à la finale.

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro la suite des articles du Docteur Marty et la rubrique « Dans nos Comités Régionaux ».

Nous excusons auprès de nos lecteurs et de nos amis.

■

La finale du Critérium National aura lieu à Nantes, salle Bel-Air, rue de Bel-Air, le dimanche 19 février 1950, à 14 h 30. Pesée : de 10 à 11 heures.

NOS INFORMATIONS

CONCOURS

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste ouvre un concours :

1. Pour l'affiche du Championnat du Monde et du concours du plus bel athlète, qui se dérouleront le 15 octobre 1950 au Palais de Chaillot ;
2. De maquettes de Brevets de Culture Physique ;
3. Pour les diplômes de Moniteur d'Haltérophilie.

Dans le premier concours (Affiche). - Le dessin qui sera agréé et qui sera retenu comme premier prix recevra la somme de 10.000 francs ; le deuxième 5.000 fr. ; le troisième 3.000 francs.

En ce qui concerne les Brevets de Culture Physique et Diplômes de Moniteur, les premiers de chaque catégorie recevront un objet d'art d'une valeur de 5.000 francs ; les 2e, de 3.000 francs ; les 3e, de 1.500 francs.

La clôture de ces épreuves aura lieu le 1er août 1950 ; tous ces concours sont ouverts à tous.

MM. Harasse, Jean Dame, et tous les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C., remercient vivement tous leurs amis des Comités de France, et même de l'Étranger, qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du Nouvel An.

Ils sont trop nombreux pour que nous puissions leur répondre individuellement. Aussi venons-nous leur exprimer notre gratitude et leur retourner nos meilleurs vœux pour une heureuse année.

SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES PARISIENS

Le Championnat d'Académie sera disputé le jeudi 4 mai, à la Société Athlétique Montmartroise, 3, rue Neuve-de-la-Chardonnière, Paris (18e).

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat Régional de l'O.S.S.U., 15, rue Soufflot, Paris (5e), jusqu'au jeudi 27 avril.

Mais auparavant, trois séances seront organisées au Centre d'Entrainement du Lycée Carnot, 145, boulevard Malesherbes à Paris : le jeudi 16 février, le jeudi 2 mars, le jeudi 16 mars, pour l'obtention de la Médaille de l'Haltérophilie Scolaire. Les inscriptions pour cette Médaille seront reçues également par le Secrétariat Régional de l'O.S.S.U., jusqu'au vendredi 10 février.

Inscrivez-vous nombreux, montrez que vous existez, amenez vos camarades, agrandissez notre grande famille.

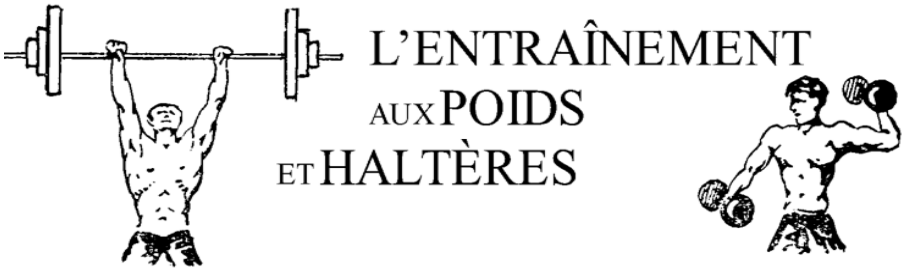

LE JETÉ À DEUX BRAS

(Suite)

L'épaulé est certainement l'exercice haltérophile qui demande le plus de qualités, car c'est bien dans cet exercice que les charges les plus considérables sont élevées. Aussi, après la réussite d'un épaulé, est-il dommage de voir nombre d'athlètes manquer leur jeté.

En effet, à mon sens, le jeté ne demande pas de qualités particulières et indépendantes de celles exigées par l'épaulé. Je le considère même comme l'exercice demandant le minimum de valeur physique. Je connais certains athlètes qui ont compris comment il fallait jeter une barre ; ce ne sont pas des champions car il leur manque les autres qualités de courage, de virilité, de persévérance, pour pouvoir porter ce titre envié ; mais ils jettent facilement 15 à 20 kgs de plus qu'ils ne peuvent épauler. Il y a quelques mois, notre champion Montpelliérain Bouladou, a jeté 180 kgs que deux camarades lui avaient épaulés, alors que son maximum à l'épaulé jeté était, à cette époque, de 150 kgs. Des exemples, je pourrais en citer un très grand nombre.

Essayons donc d'étudier la technique du jeté – comment jettent ceux qui réussissent et pourquoi les autres ne réussissent pas :

1° Observons et détaillons la figure I :

a. A l'épaulé, l'engagement des bras sous la barre que nous appellerons le « verrouillage » est également lié avec une projection des moignons de l'épaule, ce qui permet *trois points d'appui* à la barre : les deux deltoïdes et le sternum. Les bras sont donc momentanément soulagés de la charge, première condition d'efficacité et de facilité ;

b. Tous ceux qui n'engagent pas leurs bras sous l'engin et les maintiennent sur le côté du thorax supportent la lourde charge sur ceux-ci et indépendamment de la mauvaise technique qui suivra sont voués à l'échec ;

c. Recherche des points d'appui :

Nous venons de traiter des appuis à l'épaule. Il y a évidemment l'appui au sol ; pour celui- ci, je préconise un faible écartement des pieds : 20 cm tout au plus. Ceci est très important, car j'ai constaté que beaucoup écartent bien leurs jambes, croyant se mettre d'aplomb ; mais ils ne pensent pas que dans cette position, ils suppriment leur appel et leur force de répulsion – un saut en hauteur et en longueur sans élan se dit bien : « *saut à pieds joints* ». Il y a un troisième point d'appui sur lequel je n'insisterai jamais trop, et que nous retrouvons dans tous les exercices à tous les instants. Ceux qui sauront le trouver réaliseront toujours des performances.

Figure I, point B. – Placer le centre de gravité du corps dans le plan de la charge. Pour obtenir cette position idéale, il s'agit de penser à amener « *son ventre en avant* », sans exagération, le corps prenant ainsi une position légèrement cambrée ; ceux qui tiennent la partie supérieure du tronc absolument droite n'auront pas leur centre de gravité dans le plan d'évolution de la barre ; à l'appel, le défaut sera accentué par une flexion du tronc en avant (ligne AB, fig. 2), et la projection de la barre sera donc oblique (BC fig. I) et il n'est pas difficile de comprendre qu'elle redescendra plus vite qu'elle n'est montée sans que l'athlète puisse s'opposer à sa chute.

2° Observons et détaillons la fig. 2 :

a. La flexion des jambes ne devra pas être trop prononcée ;

b. Il est entendu que le tronc restera droit. Ainsi, la propulsion du poids s'effectuera verticalement. En dehors des erreurs déjà citées, je crois que la plus grave faute se situe à cette phase du geste : en effet, l'art d'un jeté consiste à exécuter et synchroniser parfaitement « *l'appel* » ;

c. Faute grave fléchir, puis de la position fig. 2 passer à celle de la fig. 4, en supprimant la répulsion (fig. 3) qui est la phase la plus efficace du geste.

J'ai observé tous les mauvais jeteurs ; j'affirme qu'ils pèchent juste à ce moment. Ils fléchissent, veulent jeter la barre avec leurs bras, et espèrent escamoter le mouvement par la fente des jambes, transformant ainsi le jeté que je considère comme son nom le laisse supposer – pour un « *temps actif* » en un « *temps passif* » si je puis m'exprimer de la sorte.

Les fig. 2 et 3 représentent le temps exact de l'appel et de la répulsion ; la fente ne doit être amorcée qu'après ce temps elle est sèche, rapide, et très courte, elle n'a qu'un petit caractère d'économie ; elle est équilibratrice et permet de se placer pour résister sous la charge. Beaucoup lui donnent un caractère trop important au jeté ; tous ceux qui exécutent une fente longue et sont très fléchis sous la charge auront une position semblable au final d'un arraché, avec la différence qu'il y a une quarantaine de kgs de plus et ils ne pourront se relever.

Rythme de l'appel. – Flexion (fig. 2) Sans précipitation, sans à-coups

Extension (de fig. 2 à fig. 3) super dynamique – ne pas marquer de temps d'arrêt (fig. 2) qui serait fatal. Considérer la flexion comme un temps de compression, suivi immédiatement de l'explosion – c'est-à-dire la répulsion – vers le haut avec une course de jambes maximum provoquant une extension des pieds (fig. 3) avant le « *saut* » (fig. 4) du passage en fente.

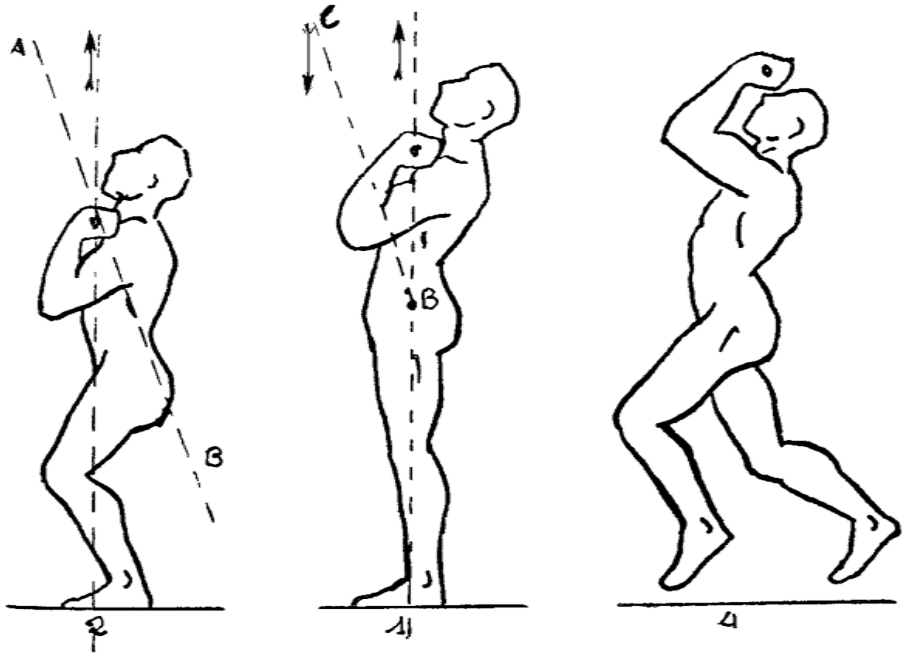

La fente du jeté sera beaucoup plus courte que celle de l'épaulé et de l'arraché. Dans un autre article, nous parlerons spécialement de l'exécution des fentes.

Conclusion. – Je terminerai en vous donnant un procédé pédagogique imagé ; quand vous avez une barre aux épaules, avant d' « *amorcer* » l'appel du jeté, pensez que vous allez la propulser pour qu'elle touche le plafond, comme si vous lanciez un lourd « *médecine-ball* » vers le ciel ; réduisez au début le temps d'économie de la fente à son minimum, de manière à vous trouver presque debout, la barre au bout des bras tendus au-dessus de la tête.

Maintenant, certains me demandent faut-il ou non regarder sa barre ? Je répondrai que cela m'est absolument indifférent si l'athlète a une bonne laxité des épaules. Toutefois, un athlète noué doit pouvoir jeter aussi bien qu'un autre si son entraîneur a la notion des « *angles* » et des rapports d'équilibre entre les divers segments du corps ; pour ces derniers, certains ont la tête légèrement relevée, et regardent leur engin.

Je serai heureux que ceux qui auraient des précisions à demander le fassent, et je me ferai un plaisir de leur répondre par une lettre ouverte dans le bulletin.

R. CHAPUT.

❍❍❍

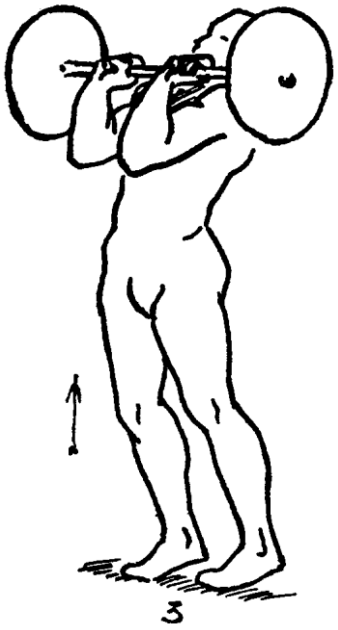

Jean **Debuf jette 150 kgs**
au Championnat de France 1949
Sans commentaires…

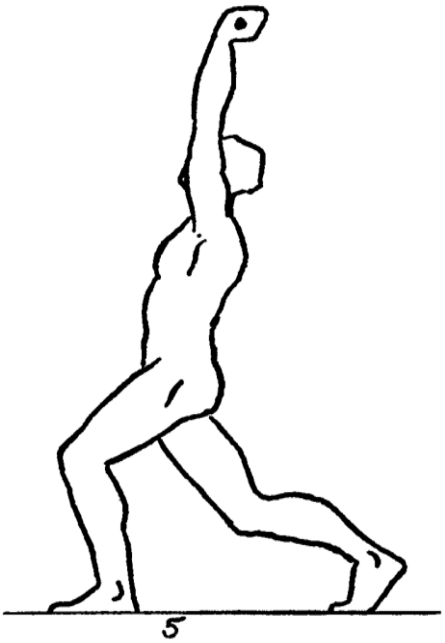

Le Prix d'Encouragement

(Suite de la 1re page)

Polverelli est un magnifique athlète qui possède le gabarit haltérophile et qui, par les jambes, rappelle Bouladou. Il réussit 125 au jeté, ce qui est tout de même assez rare dans un Prix d'Encouragement, et doit certainement être considéré comme un sérieux espoir.

Chez les Mi-Lourds, la lutte fut circonscrite entre Boussion, d'Angers, et Arnaud, d'Hyères. Finalement, le premier l'emporta avec 297,5 contre 292,5 à son rival, et Galland, de Tours, se classa troisième avec 285. Ce fut la victoire du plus bel athlète et du meilleur styliste sur deux hommes un peu enveloppés qui pourraient peut-être, avec un peu de courage, descendre dans la catégorie des Moyens.

Chez les Lourds, si Deglaire, de la S.A.M., fit impression par sa puissance, réalisant successivement 100, 100 et 125, Jehanno, de Saint-Nazaire, fut très remarqué pour sa plastique élégante.

L'athlète de la Montmartroise triompha sans mal devant Cabot, de Troyes, 300 kgs, et le breton qui ne totalisa que 287,5.

Deglaire, plutôt enveloppé, étonne par sa force, et si l'on considère son jeune âge, il est certain que l'on peut fonder sur lui les plus sérieux espoirs. Cabot, qui tirait avant-guerre comme poids moyen dans l'équipe du C.A. Gobelins, réussit, bien qu'alourdi passablement, 85, 95 et 120 dans un très joli style. Quant à Jehanno il sembla impressionné par le public et doit certainement pouvoir faire mieux.

Ajoutons que la Coupe Verlac fut enlevée par le Comité de Provence qui présenta trois finalistes devant le Comité Anjou-Bretagne avec également trois finalistes.

Si nous considérons maintenant les résultats d'ensemble, force nous est de constater que le Comité de l'Île-de-France, autrefois maître incontesté, n'aligna que deux finalistes contre seize à la province, et comme le Comité de l'Île-de-France n'est pas en déclin, ainsi que le prouvent les résultats enregistrés dans les Championnats de Paris 3e et 2e séries, il est évident que la province a accompli de grands progrès. C'est là la plus grande satisfaction que nous aura rapporté ce Prix d'Encouragement.

Nos Comités Régionaux, animés par des, dirigeants compétents et dévoués, ont fait depuis quelques années un magnifique effort de prospection. De partout, nous recevons des chiffres qui prouvent à la fois les progrès en quantité et en qualité de nos jeunes haltérophiles. C'est de la masse que sort toujours le Champion. Plus nous aurons de participants, plus nous aurons de chance de combler rapidement le fossé qui s'est peu à peu creusé entre nous et certains pays qui dominent aujourd'hui le monde de la Force.

Déjà les récents Championnats d'Europe ont montré que nous remontions la pente et que nous revenions très fort sur le groupe de tête : U.S.A., U.R.S.S., Egypte. Là encore nos représentants étaient tous de province et cela explique peut-être les résultats de ce Prix d'Encouragement. De même que le Champion sort du nombre, le nombre vient de l'existence d'un Champion. Là où une vedette surgit se forme une véritable émulation bienfaisante et, bientôt, le nombre de licences monte en flèche. Il suffit de rappeler les exemples de Montpellier avec Ferrari, et du Nord avec Debuf et Herbaux. Ces deux Comités sont aujourd'hui prospères et les grands rivaux de l'Île-de-France. Mais les autres Comités ne veulent pas être en reste et dans toute la France, dans laquelle nous comprenons naturellement l'Afrique du Nord, de jeunes générations d'haltérophiles brûlent du désir de prendre la place de leurs aînés et de rendre à la France la place qu'elle occupait au temps de ses nombreuses victoires olympiques.

Ces jeunes méritent d'être encouragés et la Fédération fera tous ses efforts pour les récompenser de son mieux. La finale du Prix d'Encouragement est une étape. Grâce à elle, des athlètes méritants sont venus chercher à Paris un début de consécration. Mais il faut nous efforcer de multiplier ces épreuves ; il faut faire sortir le jeune athlète de son coin habituel, le faire se mesurer aux espoirs des autres comités, l'obliger à essayer de faire toujours mieux. Ces contacts ne pourront que l'enrichir au point de vue technique. Il glanera ici et là quelques « trucs » d'entraînement qu'il pourra ensuite mettre à profit et répandre autour de lui. Les progrès seront sensibles et, peu à peu, le petit champion de club arrivera à la classe nationale, et peut-être à la classe internationale. Autour de lui se groupent de nouveaux adeptes et ainsi se formeront dans toute la France des centres de plus en plus nombreux, pour le plus grand bien du Sport Haltérophile Français.

J. DUCHESNE.

FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

1949-1950

NOMS	Poids corporel	COMITES	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs :							
1. Hanry	55,3	Pyrénées	Decazeville	72,500	65, -	92,500	230, -
2. Nadal.....	55, -	Afrique du Nord	Ralliement	70, -	67,500	90, -	227,500
3. Coquelaère	55,4	Flandres	G.A. Rosendaël	65, -	70, -	90, -	225, -
Poids Plumes :							
1. Sourdin.....	59,65	Anjou-Bretagne	C.A. Vannes	70, -	75, -	102,500	247,500
2. Tripier	59,2	Lyonnais	A.L. Roanne	72,500	75, -	95, -	242,500
3. Conteducia	59, -	Auvergne	E.S. Montluçon	62,500	75, -	97,500	235, -
- Rodriguez.....	?	Afrique du Nord	Ralliement	–	–	–	N. Classé
Poids Légers :							
1. Cœur	66, -	Languedoc	A.C. Montpellier	80, -	87,500	112,500	280, -
2. Piétri	66, -	Provence	H.C. Marseille	80, -	85, -	112,500	277,500
3. Roche	67,5	Paris	S.A.M.	72,500	82,500	110, -	265, -
Poids Moyens :							
1. Polverelli.....	73,7	Provence	A.S.P. Nice	87,500	90, -	125, -	302,500
2. Burucoa.....	73,2	Guyenne	G.A.B.	85, -	87,500	115, -	287,500
3. Mannucci	72,5	Auvergne	A.S. Montferrand	85, -	80, -	115, -	280, -
Poids Mi-Lourds :							
1. Parot.....	81, -	Afrique du Nord	Ralliement	92,500	92,500	120, -	305, -
2. Boussion	79,8	Anjou-Bretagne	S.G. Angers	82,500	95, -	120, -	297,500
3. Arnaud	81,8	Provence	Provence	85, -	90, -	117,500	292,500
4. Galland.....	78,4	Orléans	Orléans	80, -	90, -	115, -	285, -
Poids Lourds :							
1. Deglaire	92,3	Paris	S.A.M.	100, -	100, -	125, -	325, -
2. Cabot.....	84,1	Champagne	C.H.T.	85, -	95, -	120, -	300, -
3. Jehanno	88,2	Anjou-Bretagne	St-Nazaire O.S.	82,500	90, -	115, -	287,500

Le gérant : Jean DAME. Dépôt légal 1er trim. 1950. Imp. J. Guyot et Cie, 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 31.137.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *4e ANNÉE* **FÉVRIER 1950 – N° 43**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

JOHN DAVIS ET L'ESSIEU D'APOLLON

Au lendemain de la soirée organisée en septembre dernier l'Élysée Montmartre, avec la participation des haltérophiles américains, retour du Championnat du Monde de La Haye, « La Culture Physique », revue « spécialisée », publiait un compte rendu de cette manifestation, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il manquait d'impartialité et révélait de la part de son auteur – anonyme d'ailleurs – une ignorance complète des règles fondamentales de l'Haltérophilie Moderne.

Notre première réaction, à la lecture de cet article, avait été d'y répondre puis cette polémique nous avait semblé inutile à la réflexion, la grande presse ayant rendu à John Davis et à ses camarades un hommage mérité, tandis qu'un magazine « Apollon-Vénus » leur consacrait une remarquable étude.

Une lettre reçue récemment de Philadelphie nous prouve que nos amis des U.S.A. non seulement se sont tenus informés de tout ce qui a été publié en France au sujet de leur Champion, mais qu'ils ont été vivement émus de la note discordante que constitue l'article auquel nous faisons allusion plus haut. Voici les passages essentiels de la lettre de notre Correspondant américain :

« La critique qui a paru dans un numéro récent de « La Culture Physique » au sujet du soulevé de la barre d'Apollon par John Davis, est de mauvais goût, et certainement injustifiée. Je suis surpris et désappointé que cette revue soit capable d'une telle malveillance et absence d'esprit sportif.

« Je suppose que vous ressentez également la, même impression au sujet de la publication de cet article de critique dans lequel on cherche à diminuer et à calomnier John Davis que ses succès de Champion de Poids et Haltères irritent. Je ne puis trouver de justification à leur attitude ».

Nous partageons entièrement cet avis, et c'est pourquoi nous avons résolu aujourd'hui – mieux vaut tard que jamais – de faire une mise au point et cela malgré l'affirmation du rédacteur de « La Culture Physique », que « la vérité a été rétablie grâce à lui » et au regret qu'il exprime « que des confrères n'ayant pas les connaissances voulues annoncent au grand public une performance extraordinaire lorsque celle-ci n'a pas été réalisée ».

Et tout d'abord, rappelons que le règlement de l'épaulé et jeté ne peut être invoqué lorsqu'il s'agit d'essais sur l'essieu d'Apollon, car cet engin possède des caractéristiques trop différentes des barres habituellement utilisées dans les manifestations nationales ou internationales.

Les performances accomplies tant par Rigoulot que par Davis constituent des exploits remarquables mais qui ne peuvent figurer sur la table des records de France ou du Monde.

Quant à Apollon (de son vrai nom Louis Uni), il n'a jamais – ce sont les anciens de la Fédération qui l'affirment – soulevé l'essieu à son poids actuel de 166 kgs *: lors de ses tentatives, l'Essieu pesait* 48 kgs *de moins, c'est-à-dire* 118 kgs.

Comment, d'autre part, le témoignage d'une personnalité culturiste qui n'assistait pas à la Soirée de l'Élysée Montmartre, peut-il être évoqué pour prétendre que John Davis n'a pas réussi à épauler et jeter correctement le fameux essieu ?

Le mot « correctement » n'a ici aucun sens, puisqu'il n'existe pas de règlement officiel pour ce genre de tentative. On ne peut nier que le Champion américain ait amené l'engin au-dessus de sa tête. C'est la technique employée pour y parvenir qui lui est reprochée, alors que, selon nous, elle rend son exploit plus prodigieux encore.

Nos Haltérophiles peuvent, s'ils le désirent, en faire l'expérience qu'ils exécutent un épaulé et jeté avec une barre ordinaire qu'ils prendront d'une main en pronation et de l'antre en supination. La réalisation du mouvement, dans ces conditions, est si difficile que nous leur conseillons de charger leur barre à 20 kgs de moins que son poids habituel et d'agir avec la plus grande prudence par crainte d'un accident.

Jean DAME,
Secrétaire Général de la F.F.H.C.

(Suite page 8.)

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

CONVOCATION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 2 Avril 1950, à 14 h 30,
au Siège de la Fédération,
4, rue d'Argenson, Paris

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale extraordinaire :

Ratification de la nouvelle modification apportée au titre de la Fédération à la demande de la Direction Générale des Sports et du Comité National des Sports.

Assemblée générale ordinaire :

I. Allocution présidentielle.
II. Rapport moral du Secrétaire général.
III. Rapport financier du Trésorier.
IV. Rapport des Contrôleurs aux Comptes.
V. Élections : de 24 membres du Comité de Direction ;
des Contrôleurs aux Comptes ;
des Délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français.
VI. Vœux présentés par les sociétés.

***

Conformément aux Statuts adoptés au cours de l'assemblée générale de septembre 1949, le Conseil d'administration – qui prendra le titre de Comité de Direction – sera porté de 21 à 24 membres.

Le quart de ces membres, soit 6 devront être choisis parmi des membres culturistes appartenant à des clubs de la F.F.H.C.

Chaque Société affiliée disposera d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant :

– Plus de 10 licenciés, et moins de 21 : l voix ;
– Plus de 20 licenciés et moins de 51 : 2 voix ;
– Plus, pour la tranche allant de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par 50 licenciés ou fraction de 50.

Les membres sortants du Conseil d'administration sont rééligibles.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 10 mars, dernier délai. Bien préciser s'il s'agit d'un poste au titre Culturiste ou au titre Haltérophile. Tout candidat doit être Français et âgé au moins de 21 ans au 1er janvier de l'année du vote.

Les vœux des Sociétés seront également reçus jusqu'au 10 mars.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITE DE DIRECTION
du 9 Février 1950

Étaient présents : MM, Cayeux, Morin, J. Duchesne, R. Duverger, Clutier, Rolet, Jean Dame.

Assistait à la réunion : M. P. Buisson (Commission des arbitres).

Présidence de M. C. Harasse, président de la F.F.H.C.

Excusés : M. Simon Heilés et M. Hue.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Homologations d'affiliations. - La Comité de Direction homologue l'affiliation, des sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.127 : Club Olympique des Sablons ;
- ✓ N° 3.128 : Racing-Club de Vichy ;
- ✓ N° 3.129 : La Port-Lyauteenne ;
- ✓ N° 3.130 : Cercle Haltérophile Châlonnais ;
- ✓ N° 3.131 : La Musulmane ;
- ✓ N° 3.132 : Joyeuse Union de Tunis ;
- ✓ N° 3.133 : Association Sportive Jeanne-d'Arc Sainte-Fontaine ;
- ✓ N° 3.134 : Association Sportive de la Cité Universitaire de Paris ;
- ✓ N° 3.135 : Société Haltérophile Rochelaise ;
- ✓ N° 3.136 : Club Sportif d'Hammam-Lif ;
- ✓ N° 3.137 : La Saïdya.

Ces deux dernières sociétés sous réserve que leur dossier sera complété par l'envoi d'un exemplaire de leurs Statuts.

Finale du Critérium National. - Le Secrétaire général fait un exposé des différents pourparlers engagés avec les Comités régionaux et qui ont abouti à l'attribution au Comité Anjou-Bretagne de la Finale du Critérium National 1950.

Il donne la liste des athlètes qualifiés pour cette finale qui aura lieu à Nantes le 19 Février prochain.

Il rappelle que, conformément à la décision de la dernière assemblée générale, deux des sélectionnés qui appartiennent au Comité d'Algérie disputeront l'épreuve finale devant des arbitres fédéraux du dit Comité, les frais élevés de déplacement ne leur permettant pas de se joindre à leurs camarades de la Métropole.

Une réclamation a été déposée au sujet de l'athlète Soleilhac du Comité de l'Île-de-France, qui aurait été classé troisième au, Championnat de France 1949. Le Secrétaire général précise que cet haltérophile a participé à l'épreuve nationale au titre « *d'invité* » de la F.F.H.C., sa qualification n'ayant pas été acquise au cours des éliminatoires nationales. D'autre part, il ne pouvait être classé troisième à la Finale du Championnat de France, n'ayant pas réalisé les minima exigés pour sa catégorie.

Au sujet du règlement du Critérium, il sera précisé l'an prochain qu'un concurrent ne peut disputer la dite finale que dans la catégorie pour laquelle il a été qualifié au cours des éliminatoires régionales. Cette clause étant, bien entendu, appliquée cette année comme les années précédentes.

Sont désignés comme arbitres pour la Finale du Critérium 1950 : MM. Piou, Bernier, Rolet, Morin.

Il est rappelé eux Comités Régionaux qu'ils doivent nous faire parvenir pour le 10 Mars, dernier délai, la liste de leurs clubs avec l'indication pour chacun d'eux du nombre de licences délivrées pour la saison 1949-50.

Championnats de France 1950. - Le règlement de ces Championnats prévoit que seront qualifiés les trois meilleurs athlètes dans chaque catégorie. Le secrétaire général précise que si plusieurs athlètes se classent 3e ayant réalisé les mêmes performances et pesant le même poids, ils seront les uns et les autres également sélectionnés pour la Finale.

Des pourparlers seront entrepris avec les clubs parisiens pour obtenir la disposition d'une salle en vue d'y faire disputer la finale du Championnat de France Juniors.

Assemblée générale 1950. - L'Assemblée générale ordinaire de la F.F.H.C., qui aura lieu le 1er avril, veille du Championnat de France, sera précédée d'une courte assemblée extraordinaire qui aura pour objet de ratifier la nouvelle modification apportée au titre de la Fédération, à la demande de la Direction Générale des Sports, et du Comité National des Sports.

Les élections se feront suivant le mode de votation adopté par l'assemblée générale extraordinaire de septembre dernier. Le Conseil d'administration, composé actuellement de 21 membres, sera porté à 24, le quart de l'effectif devant être constitué par des personnalités culturistes. Il sera écrit aux Comités Régionaux pour leur demander de faire parvenir .à la F.F.H.C. la liste de leurs Clubs avec, en regard, le nombré de licences délivrées qui déterminera le nombre de voix de chacun d'eux à l'assemblée générale.

Conseil d'administration. - Deux postes sont actuellement vacants au Conseil d'administration, par suite de la démission de MM. Verdier et Senilh. Il est proposé de pourvoir au remplacement de ces deux membres en la personne de MM. Goharel et Lagache (culturistes) sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale.

Coupe de France 1950. - Un échange dé vues, a lieu entre les membres du Comité de Direction concernant le mécanisme de la Coupe de France par équipes 1950.

M. Cayeux, trésorier, attire l'attention de ses collègues sur les frais élevés qu'entraînera l'organisation des matches éliminatoires et de la Finale de cette épreuve.

Plusieurs solutions sont envisagées.

Il est finalement décidé que les rencontres éliminatoires auront lieu entre les équipes des Comités régionaux les plus voisins pour réduire les dépenses au minimum, que la F.F.H.C. garantira pour une somme qui sera fixée par elle, le déficit éventuel d'organisation, et que la France sera divisée en trois zones, l'équipe gagnante de chaque zone étant qualifiée pour disputer la Finale.

Communications diverses et correspondance. - Lettre du Comité du Lyonnais demandant la nomination de deux nouveaux arbitres fédéraux : MM. Gourhand et Faure. Il sera conseillé à ces deux candidats de passer les épreuves de l'examen d'arbitre le jour de la finale du Championnat de France à Paris.

Le Secrétariat général se mettra en rapport avec la maison Roux, de Lyon, qui offre de fournir à la F.F.H.C. des barres à disques pour le Championnat de France.

Il est donné lecture de la correspondance de l'Office de Sport Scolaire cl Universitaire, ainsi que du procès-verbal de la réunion constitutive de la Commission mixte nationale scolaire et universitaire.

Différentes décisions ont été prises pour favoriser le développement du Sport Haltérophile dans les milieux scolaires et universitaires, qui seront portées à la connaissance des intéressés et des Comités régionaux de la F.F.H.C. par la voie du Bulletin Fédéral et l'envoi de circulaires.

La Commission de Culture Physique se réunira prochainement pour mettre au point le programme des différentes épreuves culturistes inscrites au calendrier fédéral.

Certaines manifestations de Culture physique ont eu lieu en province, organisées par un groupement étranger à la F.F.H.C., dont la presse régionale a souligné le manque d'intérêt, et le petit nombre de compétiteurs. Des dispositions seront prises pour qu'aucune confusion ne puisse être faite entre les dites manifestations et celles dont la F.F.H.C. prendra l'initiative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire général :
JEAN DAME.

Classement général du Critérium National 1950

POIDS COQS :

1.	**Picard (55,9) C.A. Gobelins**	**232,500**
2.	**Saillot (54) U.S. Métro T.**	**230, -**
3.	**Hanry (54,9) Decazeville**	**227,500**
4.	**Édouard (55,3) C.H. Troyen**	**227,500**
5.	Coquelaere (55,5) C.A. Rosendaël	225, -
6.	Nadal (55) Ralliement	222,500
7.	Couprie (55,9) V. Vertou	222,500
8.	Bouvier (55,3) S.A. Montmartroise	215, -
9.	Depoix (53,9) G.C. Bihorel	212,500
10.	Jacob (55,1) Girondins	210, -.
11.	Potondi (55,5) U. Roubaisienne S.A.	210, -
12.	Caselli (53,3) Hyères	207,500
13.	Gatti (54,3) A.S. Chaumont	207,500
14.	Doumergue (56) A.C. Montpellier	207,500
15.	Corbin (54) Voltaire H.H.	205, -
16.	Minard (56) H.C. Boulogne	205, -
17.	Belando (52,5) Oranaise	202,500
18.	Vaneste (54) U. Haubourdin	202,500
19.	Bachelard (55) U.S. Métro T.	200, -
20.	Puchard (34,25) C.S.I. Cholet	197.500
21.	Schmitt (56) S.A. Sélestat	197,500
22.	Boulon (54,2) Limousin	192,500
23.	David (56) Vaillante Autun	187,500
24.	Penent (53,3) Toulouse H.C.	185, -
25.	Chassagne (55,7) Lorr. Lunéville	185, -
25.	Merlin (55,7) A.S. Gournay	185, -
27.	Carbonero (54,3) Voiron	180, -
29.	Cromer (55) Lorr. Lunéville	170, -
30.	Thuillier (55) Navis	170, -
31.	Gratteau (55) Limousin	167,500
32.	Mignot (55,4) Lorr. Lunéville	165, -
33.	Ponsot (55,1) S.C. Dijon	160, -
34.	Levasseur (48) U.S.O. Dijon	155, -
35.	Demange (55) C.H. Reyland	152,500
36.	Menu (52) A.C. Chalonnais	147,500

POIDS PLUMES

1.	**Maret (59,3) C.A. Béglais**	**262,500**
2.	**Gouerry (59,1) C. Vénissieux**	**257,500**
3.	**Chapira (58) Ralliement**	**250, -**
4.	**Sourdin (59) C.A. Vannetais**	**245, -**
5.	Conteducia (59,5) E.D.S. Montluçon	242,500
5.	Jalby (59,5) Béziers O.E.C.	242,500
7.	Guillaudat (59) C.H. Reyland	240, -
8.	Elisabeth (59,8) U. Tourcoing	240, -
9.	Ghiliermo (58.7) A.S.P. Nice	237,500
10.	Varendal (59,7) E. Troyenne	237,500
11.	Mario (59,8) Saint-Nazaire O.S.	237,500
12.	Gauthier (00) H.C. Marseille	237,500
13.	Duval (57,8) C.A. Pont-Audemer	235, -
14.	Dezeuze (59,5) H.C. Montpellier	235, -
15.	Gilet (59,55) A. Bretons de la Loire	235, -
18.	Plé (59,1) U. Haubourdin	232,500
17.	Bruyère (58) A.S. Lille	230, -
18.	Levanic (59,9) P.L. Lorient	230, -
19.	Ouariche (60) Concorde	230, -
20.	Rio (58) U.S.M.T.	227,500
21.	Sohier (58,2) C.H. Reyland	227,500
22.	Belot (58,5) H.C. Béziers	227,500
23.	Sénac (59,7) Saint-Gaudens	222,500
24.	Brun (59,8) U.G.A. Péageoise	220, -
25.	Guillemot (56,8) E. Troyenne	217,500
26.	Enaud (58,9) U.S. Métro T.	217,500
27.	Vayrou (60) S.C. Dijon	217,500
28.	Thibault (59,8) U.S.M. Châtellerault	215. -
29.	Gorge (60) C.H. Troyes	215, -
30.	Pecqueur (58) C. Arras	212,500
31.	Breuille (59) E.P.P. Gervaisienne	212,500
32.	Mesnard (59,8) G.C. Bihorel	212,500
33.	Rogier (60) A.S. Bedarrides	212,500
34.	Prijean (58) Concorde	210, -
35.	Bouvron (58,7) Saint-Nazaire O.S.	210, -
36.	Darnaud (59,8) Valence	205, -
37.	Goubot (60) A.S.A.N. Havre	205, -
38.	Livrero (58) Oranaise	202,500
39.	Schmitt (59,4) S.C. Dijon	202,500
40.	Huger (58,6) U.S. Vendôme	200, -
41.	Djittu (59,6) A.S. Gournay	200, -
42.	Chevillard (57,8) C. Rochelais	195, -
43.	Raguin (57,9) E. Troyenne	195, -
44.	Rouffort (58,9) U.S. Vendôme	195, -
45.	Pécoste (57) U.A. Tarbaise	192,500
46.	Raulin (60) C.N.A. Rouen	190, -
47.	Wesly (59) C.H. Reyland	185, -
48.	Vanchot (59,5) Lorraine de Lunéville	177,500
49.	Desgranges (58) A.C. Chalonnais	175, -
50.	Cazorla (59,6) Navis	172,500
51.	Battagli (60) Navis	162,500

POIDS LEGERS :

1.	**Ybanez (67,) Oran**	**287,500**
2.	**Cœur (63,9) A.C. Montpellier**	**285, -**
3.	**Holzinger (66) U.L. Rombas**	**285, -**
4.	**Sentenac (66) Toulouse H.C.**	**280, -**
5.	Piétri (66,1) H.C. Marseille	280, -
6.	Noguès (66,9) S.M.C. Le Roi	275, -
7.	Roche (67) S.A. Montmartroise	275, -
8.	Garcia (64) Ralliement	272,500
9.	Hochart (65) U.S.M.T.	272,500
10.	Digonnard (65,9) C.A. Gobelins	272,500
11.	Nicolas (66,8) S.M.C. Le Roi	272,500
12.	Mistou (65,1) Toulouse H.C.	270, -
13.	Rousset (67,3) U.S. Saint-Chély	265, -
14.	Bouvier (67,4) Brestoise	262,500
15.	Gorguet (67,5) A.S. Péronne	262,500
16.	Pinocheau (65,15) Culturistes Rochelais	260, -
17.	Cerniglia (65.3) Française de Lyon	260, -
18.	Lautredou (66,85) A.S.S.P. Nantes	260, -
19.	Perret (67) Vénissieux	260, -
20.	Lescaudron (67,35) Brestoise	257,500
21.	Ros (67,5) Toulouse H.C.	257,500
22.	Balcon (67,5) Brestoise	255, -
22.	Chaix (67,5) A.S. Bédarrides	255, -
24.	Lorgeoux (67) P.L. Lorient	250, -
25.	Vallet (61,9) C. Rochelais	250, -
26.	Le Boulanger (65,65) C.A. Nantais	250, -
27.	Letto (66,2) U.S. Métro Tr.	250, -
28.	Py (67,1) H.C. Béziers	250, -
29.	Hervetin (67,1) C.A. Nantais	247,500
30.	Le Manif (65,3) Saint-Nazaire O.S.	247,500
31.	Colombier (66,2) B.O.E.C.	247,500
32.	Catala (65) A.S.C.D.	245, -
32.	Vandekerkhoue (85) U. Tourcoing	245, -
34.	Prabonneau (65,0) Patriotes Agen	245, -
35.	Echkoudt (66) C.A. Rosendaël	242,500
36.	Dhien (66,2) Voiron	242,500
37.	Perret (66) La Ciotat	240, -
38.	Bironneau (66,5) C. Rochelais	240, -
39.	Girard (67,5) A.S. Montluçon	240, -
40.	Sauvaget (67,1) U. Vendôme	237,500
41.	Bories (67,4) H.C. Béziers	237,500
41.	Moreau (67,4) Limousin	237,500
43.	Znawa (61,6) C.H. Troyen	235,
44.	Choyan (66.2) A.C.B. Loire	235, -
45.	Muller (86.9) U.G.A. Péage	235, -
46.	Spolny (64,4) C.H. Troyen	232,500
47.	Mirowsky (66) A.S. Montluçon	232,500
48.	Nath (67) C.H. Reyland	232,500
48.	Perrot (87,5) Brestoise	232,500
50.	Monnet (62,9) C. Rochelais	230, -
51.	Morillas(635) U.G.A. Péage	230, -
51.	Pleux (63,5) C.S. Dijon	230, -
53.	Cazes (65.3) C.A. Béglais	230, -
54.	Coex (64.5) Limousin	230,
55.	Ripert (67) S. C. P. Olympique	230, -
56.	Cornieux (67,4) Ilets	230, -
57.	Dejeau (61,5) B.O.E.C.	222,500
58.	Veyrune (61,8) E.S.M.G. Colombes	222,500
59.	Gisclon (66,5) U.A. Cognac	222,500

60. Robineau (67) U.A. Cognac 222,500
60. Ladrosse (67) S.C. Dijon 222,500
62. Giraud (64,4) Ilets ..... 220, -
63. Lothéal (65,8) H.C. Grenoble ..... 220, -
63. Médaille (65,8) B.O.E.C. ..... 220, -
65. Perron (66) U.G. Chalons ..... 220, -
66. Bouveret (65,1) U.G. Chalons ..... 215, -
67. Esvelin (67,5) U.S. Tours ..... 215, -
68. Mandat (63) R.C. Vichy 212,500
69. Pais (66,3) A.S. Montluçon 212,500
70. Bouclet (62,5) Limousin ..... 210, -
71. Blacher (65,5) Crest ..... 210, -
72. Vaillon (67,3) S.C. Dijon 207,500
73. Dagois (65,1) Ilets ..... 205, -
74. Chartier (67,2) U.S. Châtellerault ..... 205, -
75. Gandillot (66,5) Limousin ..... 200, -
76. Peltret (64) A.C.C. Chaumont 195,
77. Cordet (64) Crest 190,
78. Zuchelli (64), S.C. Dijon ..... 185, -
79. Soler (66,6) E.S.M.G. Colombes ..... 185, -
80. Durand (63,5) Vaillante Autun 182,500
81. Gury (65) C.H. Reyland ..... 175, -
82. Laulanet (65,2) C. Rochelais ..... 165, -
83. Platini (66,5) Navis ..... 165, -
83. Zang (66,5) C H. Reyland ..... 165, -
85. Pierre (67,5) Châtellerault ..... 135, -

POIDS MOYENS

1. Dochy (74,5) U. Halluin ..... 330, -
2. Soleilhac (74,8) S.M. Montmartroise ..... 330, -
3. Polverelli (73,5) A.S.P. Nice 307,500
4. Giacinthi (71,1) A.S.P. Nice ..... 305, -
5. Carnot (73,6) E. Troyenne 302,500
6. Delfosse (74,5) H.C. Douai ..... 300, -
7. Bastrios (71,9) A.C. Montpellier 297,500
8. Burucoa (75) C.A. Béglais 297,500
9. Willers (74,5) U.L. Rombas ..... 295, -
10. Caillet (73,4) Gondolo 292,500
11. Boinault (74,35) Angers B.S. ..... 290, -
12. Mannucci (73,4) A.C. Montluçon ..... 287,500.
13. Hadrys (75) U.L. Rombas 287,500
14. Lemaire (73,5) H.C. Cambrai ..... 285, -
15. Biaggi (72,5) E.S.M.G. Colombes ..... 280, -
16. Sengelin (70) S.A. Sélestat 277,500
17. Uzan (73) Gymn. Club Algérie 275,
18. Travailloux (75) Française de Lyon ..... 275, -
19. Astolfi (74,1) C.H. Troyen ..... 275, -
20. Garrabet (75) Toulouse H.C. ..... 275, -
21. Mignon (72,2) C.A. Nantais 272,500
22. Allain (75) C.A. Vannetais 272,500
23. Pirard (70,9) Toulouse H.C. ..... 270, -
24. Hache (74,5) H.C. Grenoble ..... 270, -
25. Morel (75) Limousin ..... 270, -
26. Djeloul (71) Oranaise 267,500
27. Jarreck (72,5) R.C. Vichy 267,500
28. Colomb (70,9) H.C. Montpellier ..... 265, -
29. Heissat (72,5) C.A. Nantais ..... 265, -
30. Jousse (73) S.R.L. Délivrance ..... 265, -
31. Moroux (73,9) S.C.P.O. 262,500
32. Jarnoux (71,85) C.A. Nantais ..... 260, -
33. Camemen (73,7) C. Rochelais ..... 260, -
34. Salvadori. (74) Hyères ..... 260, -
35. Marcet (71,6) A. de Romans 257,500
36. Schambourg (75) C.A. Vannetais 257,500
37. Douillard (72.2) S.C.I. Cholet ..... 250. -
38. Pérol (73,5) Limousin ..... 250, -
39. Dulas (70,3) C.A. Béglais 247,500
40. Moine (73) U.S.O. Dijon ..... 245, -
41. Guillaudat (72,4) S. Auxerrois 242,500
42. Vauthier (69,7) S.C. Dijon ..... 240; -
43. Puy. (73) Oranaise ..... 240, -
44. Chevalier (72,5) Lorraine de Lunéville 237,500
45. Mahé (73,6) C.A. Vannetais 237,500
46. Truchet (74,5) U.G.A. Péage ..... 235, -
47. Gilbert (72,6) C.H. Troyen 232,500
48. Molini (70,5) Voiron ..... 230, -
49. Righi (72,7) A.S. Montluçon 227,500
50. Debroise (71,55) U.S. Tours 222,500
51. Bastide (73,9) S.C.P.O. 222,500
52. Antonini (75) U.G. Chalons 222,500
53. Clément (70) Vaillante Autun ..... 220, -
54. Fragne (70) A.S. Montluçon 212,500
55. Pintaut (70,3) U.S. Tours 212,500
56. Villard (74,6) U.G.A Péage__ 212,500
57. Aurouze (73,2) Ilets 207,500
58. Thébault (70,3) U.S. Tours 202,500
59. Stamper (68,4) C.H. Troyen ..... 200, -
60. Arnoult (69,7) U.S. Vendôme ..... 200. -
61. Chanteloup (72,5) Châtellerault ..... 200, -
62. Ratto (69,5) Voiron 197,500
63. Robert (71) C. Rochelais ..... 185, -
64. Dosser (71,8) Lorraine de Lunéville ..... 175, -
65. Vion (70) C.H. Reyland ..... 165, -
66. Goin (69,3) U.S. Dijon 137,500

POIDS MI-LOURDS

1. Marchal (77,7) A.C. Montpellier 352,600
2. Insermini (81,9) S.A. Montmartroise 317,500
3. Duverger (79,6) A.S.S.P. Lyon ..... 315, -
4. Cœlsch (82) S.A. Sélestat ..... 305, -
5. Arnaud (82,5) Hyères ..... 305, -
6. Boussion (80.45) S.G. Angers 302,500
7. Algenir (82,5) Gondolo 297,500
8. Parot (80) Ralliement 92.500
9. Cabot (82,2) C.H. Troyen ..... 290. -
10. Gallant (79) U.S. Tours 287,500
11. Baebelaut (79) C.A. Rosendaël ..... 285, -
12. Pareau (78,4) Brestoise 282,500
13. Richard (80,7) H.C. Montpellier ..... 280, -
14. Danet (79) Brestoise 277,500
15. Laborie (79,5) U.S. Saint-Symphorien 277.500
16. Gras (80,5) H.C. Marseille 277,500
17. Verge (75,2) Ilets ..... 270, -
18. Combes (76,5) A.S. Montferrandaise 270,
19. Picavet (79,5) R.C. Vichy ..... 270, -
19. Delval (79,5) U.S. Métro Tr. ..... 270, -
21. Azoulay (80,3) Toulouse H.C. ..... 270, -
22. Cornet (77,4) Saint-Nazaire O.S. ..... 265, -
23. Deboevère (79) U. Tourcoing ..... 265, -
24. Mahé (77,6) Saint-Nazaire O.S. 262,500
25. Ayllon (78) U.A. Tarbaise 262,500
26. Reynaud (81) U.G.A. Péage 262,500
27. Dunand (76,88) H C Grenoble 260
28. Salaun (82,5) S.C.P.O. 257,00
29. Berthollet (75,4) U.S.O. Dijon ..... 255, -
30. Dorey (78,9) A.C. Chalons ..... 255, -
31. Baugé (82,1) U.S.M. Châtellerault ..... 255, -
32. Decarpignies (82,5) S.C.P.O. ..... 255, -
33. Malagoli (80) Lorraine de Lunéville 252,500
34. Morel (81) Arras 252,500
35. Desessard (76,3) Ilets ..... 250, -
36. Boudier (78,8) Patriotes Agen ..... 250, -
37. Dhorme (82,5) A.S.T. Lille ..... 245, -
38. Mokrzycki (76,5) E.D.S. Montluçon 240,
39. Ménevaux (77,4) S.C. Dijon ..... 235, -
40. Dard (79,6) U.S.O. Dijon ..... 230, -
41. Pinet (75,6) Crest 212,500
42. Cazorla (79,5) Navis ..... 210, -

POIDS LOURDS

1. Etienne (93,6) A.S.P.P. 342,500
2. Echkoudt (1) (84) C.A. Rosendaël ..... 330, -
3. Deglaire (91,2) S.A. Montmartroise ..... 320, -
4. Berger (90) U.L. Rombas ..... 315, -
5. Vandaële (83,5) A.S. Bourse 307,500
6. Chorques (91) S.A. Montmartroise 302,500
7. Figuereo (85,5) Oranaise ..... 300, -
8. Attik (89,5) Oranaise ..... 300, -
9: Jehanno (90,15) Saint-Nazaire O.S. ..... 300, -
10. Bienfait (87,5) A.C.B. de la Loire 287,500
11. Gras L. (87) H.C. Marseille ..... 285, -
12. Volkart (90) L.C. Grenoble ..... 285, -
13. Pivert (87;5) A.S.S. Chaumont 277,500
14. Volney (89,1) A.C. Chalons ..... 270, -
15. Sautereau (93,5) U. Vendôme ..... 270, -
16. Nicolin (83) A.S. Lille 267,500
16. Baucheron (83) R.C. Vichy 267,500
18. Bellaiche (86,5) A.C. Montpellier 262,500
19. Cavalier (85,6) H.C. Montpellier 247,500
20. Draye (88,5) A.S. Lille ..... 235, -
21. Freyermuth (83,5) Lorraine de Lunéville 232,500

(1) Par suite d'un accident survenu au cours de son entraînement, cet athlète à dû être remplacé par Vandaële, classé 5e poids lourd.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE NATIONALE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DE POIDS ET ALTÈRES du 13 Janvier 1950

Étaient présents : MM. Duverger, Chaput, Duchesne, Davène, Boulat, Bouvier, Foley, Corneloup, Flouret

1°. - Dans le but de favoriser la pratique des poids et haltères, dans les milieux Scolaires et estudiantins, la Commission mixte, tout en admettant qu'il est prématuré d'envisager dans ce secteur de l'activité sportive, des initiatives d'une ampleur analogue à celles qui intéressent les autres spécialités, décide d'inviter les secrétaires régionaux de l'O.S.S.U., au chef-lieu de chaque Académie, de tenter l'organisation des manifestations suivantes :

1° *La Médaille de l'Haltérophile.* – La Médaille sera attribuée au cours de sessions dont la date et le lieu seront déterminés par la Commis-

sion Mixte Régionale, à tous les élèves et étudiants titulaires d'une licence délivrée par l'O.S.S.U., ayant réalisé les minima suivants dans l'ensemble des trois mouvements olympiques imposés à deux bras, soit : développé, arraché et épaulé-jeté.

Poids Coq (jusqu'à 56 kgs), Cadets et Juniors : 150 ; Seniors : 160.
Poids Plume (56 à 60 kgs), Cadets et Juniors : 170 ; Seniors : 180.
Poids Léger (60 à 67 kgs 500), Cadets et Juniors : 190 ; Seniors : 200.
Poids Moyen (67 kgs 500 à 75 kgs), Cadets et Juniors : 205 ; Seniors : 215.
Poids Mi-lourd (75 à 82 kgs 500), Cadets et Juniors : 220 ; Seniors : 230.
Poids Lourd (au-dessus de 82 kgs 500), Cadets et Juniors : 230 ; Seniors : 240.

L'Office délivrera les breloques destinées à récompenser les lauréats.

2° *Championnats d'Académie.* – Il semble qu'un Championnat régional soit susceptible d'être organisé avec succès dans les Académies de Lille, Lyon, Montpellier, Paris, Strasbourg.

Cette épreuve sera ouverte sans distinction de catégorie d'âge, à tout concurrent répondant aux conditions de qualification ci-dessus déterminées, à la condition qu'il soit âgé de plus de 16 ans au 1er Janvier 1950 (né en 1933 ou au cours des années précédentes).

Dans chacun des mouvements inscrits au programme, chaque concurrent aura droit à trois essais.

La progression entre le premier et le deuxième essai sera au minimum de 5 kgs. Elle sera au minimum de 2 kgs 500 entre le deuxième et le troisième essai. Le troisième essai sera annulé si le concurrent demande une progression de 2 kgs 500 entre le premier et le second.

Les Championnats d'Académie devront avoir lieu à la date fixée par la Commission Mixte Régionale, avant le 4 mai. Les résultats devront parvenir à l'Organisme central, le 7 mai, dernier délai.

3° *Critérium National.* – Le Critérium National réunira les meilleurs des haltérophiles scolaires et universitaires révélés par les Championnats régionaux.

La Commission envisage de convoquer 12 à 18 tireurs dont les 5 ou 6 meilleurs provinciaux qualifiés dans l'ensemble des catégories de poids, sur performance.

Ces derniers bénéficieront du remboursement de leurs frais de voyage aller-retour, 3e classe, aux conditions habituelles (avec réduction de 20 % accordée par la S.N.C.F.) et la Fédération mettra un crédit de 20.000 francs maximum à la disposition de l'O.S.S.U., pour lui permettre de faire face à cette dépense.

Le Critérium National sera organisé à Paris, le dimanche 28 mai (Pentecôte) dans la salle de la Montmartroise, 2, rue Neuve-de-Chardonnière (métro Simplon), sauf si M. Folley obtient la disposition gratuite de la salle de spectacle de la Cité Universitaire, avec l'administration de laquelle il doit prendre contact dans ce but.

4° La prochaine réunion aura lieu sur convocation, au siège de l'O.S.S.U. le 9 mai 1950.

Liste des Stages d'Haltérophilie 1950

Du 17 au 22 avril	*Montpellier,*	Réservé aux athlètes, moniteurs et dirigeants.
Du 24 au 29 avril	*Toulouse,*	Réservé aux athlètes et moniteurs.
Du 1er au 6 mai.....	*Bordeaux,*	Réservé aux athlètes et moniteurs.
Du 8 au 13 mai.....	*Poitiers,*	Réservé aux athlètes et moniteurs.
Du 15 au 20 mai.....	*Dinard,*	Réservé aux moniteurs.
Du 29 mai au 3 juin.....	*Nancy,*	Réservé aux athlètes et moniteurs.
Du 5 au 10 juin	*Strasbourg,*	Réservé aux athlètes.
Du 12 au 17 juin	*Roubaix,*	Réservé aux athlètes, moniteurs et dirigeants.
Du 19 au 24 juin	*Reims,*	Réservé aux athlètes et moniteurs.
Du 3 au 8 juillet	*Dijon,*	Réservé aux athlètes et moniteurs.
Du 10 au 15 juillet	*Voiron,*	Réservé aux athlètes, moniteurs et dirigeants.
Du 17 au 22 juillet	*Aix-en-Provence,*	Réservé aux athlètes et moniteurs.
Du 24 au 29 juillet	*Châtelguyon,*	Réservé aux athlètes.
Du 16 au 21 octobre.....	*I.N.S. Paris.*	Réservé aux dirigeants.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant. Les intéressés devront choisir le lieu de stage le plus proche de leur résidence, en tenant compte de la qualité des stagiaires indiquée en face de chaque stage.

Il est rappelé que les stagiaires sont couverts de la totalité de leurs frais de chemins de fer et de séjour au Centre Régional. 70 % des dépenses sont prises en charge par la Direction Générale des Sports, la F.F.H.C. assurant les 30 % complémentaires.

Traumatismes de l'épaule chez l'Haltérophile

Nous avons défini, dans le dernier article, l'articulation de l'épaule telle qu'elle s'entend au point de vue physiologique ; ajoutons que deux autres articulations concourent encore à accroître sa mobilité : l'articulation acromio-claviculaire en dehors, l'articulation sterno-claviculaire en dedans ; grâce à elles, l'appui de l'épaule sur le thorax est à la fois plus solide et plus délié.

Passons maintenant aux accidents ou traumatismes de l'épaule qui peuvent survenir chez l'haltérophile ; ils seront passés en revue d'une façon extrêmement schématique.

1° Certains sont de nature évidente. - Ils sont rares ou exceptionnels.

a. Les luxations :

– *Luxation de l'épaule* (scapulo-humérale) : Il en existe plusieurs variétés, d'inégale fréquence ; la plus « logique » ici serait la variété dite inférieure ou sous-glénoïdienne ; le mouvement électif est l'arraché : en fin de mouvement, au moment où les bras tendent à basculer en arrière, c'est la partie inférieure de la capsule articulaire qui supporte tout le poids et subit une forte traction ; sa rupture à ce niveau laisserait échapper la tête humérale vers le bas, le long des côtes ; au maximum, le bras resterait vertical, collé à l'oreille *(luxatio erecta).* En fait, cet accident reste exceptionnel, mais je le redoute toujours chez ceux qui arrachent très « souple », en portant leur barre très en arrière (Chams par exemple). De tels arracheurs laissent échapper parfois leur barre en arrière, certes sans luxation, mais rarement sans dommage.

– *Luxation acromio-claviculaire* (ou luxation de la portion externe de clavicule) ; par rupture le ses moyens de contention, la clavicule, attirée vers le haut par le trapèze, vient faire saillie sous la peau, en « touche de piano ».

b. Les fractures :

Nous les citerons pour mémoire, leur éventuelle production au cours de l'effort haltérophile devrait entraîner la recherche d'un état de fragilisation du tissu osseux.

– *Fractures de l'extrémité supérieure de l'humérus* (du col chirurgical, du col anatomique) ;
– *Fracture du 1/3 externe de la clavicule ;*
– *Fracture du col chirurgical de l'omoplate.*

Les fractures parcellaires de l'humérus, plus fréquentes, seront considérées plus loin.

c. Ruptures et désinsertions tendineuses :

Elles étaient plus fréquentes autrefois, car elles se produisent électivement lors, des bras tendus et des exercices de force acrobatique ; se rompent avec prédilection : *le deltoïde* à son insertion inférieure (ligne âpre), *le biceps* (tendon du long biceps, inséré à la partie supérieure de la glène de l'omoplate), *le grand pectoral* à son insertion humérale (que nous rattachons un peu artificiellement à l'épaule).

Rigoulot, si mes souvenirs sont exacts, paya à une ou deux reprises son tribut à ces accidents (deltoïde ou biceps, lors d'un arraché d'un bras).

2° *Dans la règle, les accidents sont discrets.* - Mais le diagnostic exact de leur nature est souvent très délicat.

a) Muscles :

– *Contracture douloureuse du trapèze et du deltoïde.*

Ce n'est pas, à proprement parler, un accident, mais un incident elle est le fait d'un sur-

menage local : entraînement trop prolongé ou trop intense, après une interruption ; c'est la courbature locale « au degré supérieur ». Le lendemain d'un effort (souvent 20, 22 heures après), on note l'installation, plus ou moins rapide dune douleur bilatérale dans la masse musculaire du trapèze, du deltoïde (ou dans ces deux muscles à la fois).

Certaines positions, la marche, accroissent la douleur qui évoque un clou enfoncé ; la palpation est douloureuse, surtout le pincement du bord tranchant du trapèze entre deux doigts ; les mouvements sont pénibles ou impossibles ; s'il s'agit du deltoïde, le jeté est particulièrement douloureux, – mal soignée, cette contracture s'atténue mais persiste – au repos, le muscle reste dur, douloureux ; des gestes simples fatiguent très rapidement le muscle (faire mousser le savon à barbe). Parfois, cette fatigue locale est en rapport avec le surentraînement ; cet état va souvent de pair avec une fatigue générale du système musculaire.

– *Accidents propres au deltoïde :*

– *L'élongation* est extrêmement banale ; elle est le propre des athlètes qui ne s'échauffent pas ou débutent leur entraînement par des poids trop lourds ; surpris brusquement par un effort violent, le muscle semble réagir à « contre-temps » le mouvement est alors interrompu par une douleur plus ou moins vive, bien localisée, qui n'a pas tendance à augmenter dans les heures qui suivent ni les jours suivants. Au palper, le deltoïde est légèrement douloureux, en bloc ; parfois on perçoit quelques fibres spammées, plus douloureuses, roulant sous le doigt comme un crayon. Le mécanisme de cet accident est mal connu (torsion des tuniques du musclé ? Étirement des filets nerveux ?)

– *La rupture partielle :*

– C'est la déchirure bien connue : elle se produit dans des conditions à peu près identiques aux précédentes, mais il est fréquent que l'on confonde les deux affections, dont le traitement est totalement différent. Ici, la douleur est bien plus nette et vive, souvent en coup de fouet ; le mouvement est la plupart du temps interrompu brusquement (barre lâchée) ; fait capital, la douleur va s'accroître dans les heures qui suivent, souvent après une atténuation passagère ; il est assez rare de constater une ecchymose, mais fréquent de pouvoir localiser de façon précise une zone très douloureuse correspondant an foyer rompu ; la douleur irradie d'ailleurs au delà des limites de ce foyer ; le muscle, au voisinage, est contracté et sensible, parfois augmenté de volume.

– *Les hernies musculaires* sont rares à ce niveau : on les reconnaît à l'apparition d'une tuméfaction de volume variable saillant sous la peau et disparaissant lors de la contraction du muscle ; elles traduisent la déchirure du surtout aponévrotique du muscle.

b) Tendons :

L'irritation du tendon à l'un de ses points d'insertion ou *tendinite* est très fréquente et entre dans le cadre de la « maladie des insertions » le muscle tiraille douloureusement ses insertions ; lorsque le tendon est engaîné ou accompagné dans son trajet par une expansion synoviale (cas du tendon du long biceps), l'inflammation associée de cet élément donne naissance à une *tendo-synovite* (on téno-synovite). Citons : la *tendinite du deltoïde* à son insertion acromiale ou à son insertion humérale (c'est là maladie des joueurs de golf, qui surmènent eux aussi leur épaule) ; elle débute brusquement ou insidieusement pour aboutir à un état douloureux tenace, exacerbé par l'exercice ; il est plus facile pour l'athlète de situer sa douleur que pour le médecin de la localiser par la découverte d'un point douloureux.

– *La tendinite du sus-épineux* se traduit par une douleur à la pointe externe de l'épaule.

– *La tendinite du long biceps* se manifeste par une douleur « en fusée » difficile à bien localiser, cheminant entre le deltoïde et le grand pectoral ou dans la masse deltoïdienne' (je rappelle que le tendon du long biceps traverse l'articulation scapulo-humérale).

c) Appareil articulaire :

– *L'entorse de l'épaule* existe, mais c'est un diagnostic à ne porter qu'avec prudence ; l'arraché paraît le mouvement le plus favorable à sa production : elle se manifeste par un claquement brutal sous la masse deltoïdienne, bien délicat à distinguer d'une lésion musculaire sus-jacente ; il semble qu'elle corresponde à une lésion capsulaire limitée.

– *L'entorse acromio-claviculaire* peut se voir, parfois accompagnée d'une disjonction (c'est alors une luxation mineure) ; la douleur est réveillée ou exagérée par pression sur l'extrémité externe de la clavicule, un peu en dedans de la pointe de l'acromion.

d) Les fractures parcellaires :

– *Les fractures parcellaires* seront soupçonnées devant l'intensité des douleurs, la perception d'un craquement, l'apparition de l'impotence et d'une ecchymose. Il ne faut pas attendre la sanction du temps pour y penser. Il peut s'agir :

– *De la fracture d'une tubérosité humérale*, arrachée par le muscle qui s'insère sur elle : grosse tubérosité ou trochiter en dehors (insertion de l'éventail des rotateurs) ; petite tubérosité ou trochinen dedans (sous-scapulaire), seule la radiographie peut affirmer de telles lésions.

3° Les séquelles et les accidents chroniques d'emblée :

– Certaines affections ne sont que l'aboutissant- des lésions déjà signalées ;

– *Tendinites* qui, nous l'avons vu, peuvent s'installer insidieusement ;

– *Douleurs musculaires chroniques* du deltoïde surtout, s'accompagnant à la longue d'atrophie musculaire, extrêmement fréquentes chez le vieil haltérophile ;

– *Arthrite chronique* (arthrite sèche post-traumatique) où les mouvements deviennent limités et douloureux, s'accompagnant de la production de craquements ; au maximum, *ankylose*.

– *Une affection* : *la périarthrite scapulo-humérale* (maladie de Duplay) mérite d'être individualisée : les lésions qui la caractérisent siègent dans la deuxième articulation de l'épaule ou sous-acromiale, en particulier les bourses séreuses de glissement et le tendon du sus-épineux ; elle résulte le plus souvent de l'addition plus ou moins lointaine de petits incidents locaux passés inaperçus (tiraillements, hémorragies minuscules, chocs).

Le tableau en est très net : épaule amaigrie, mouvements limités (surtout l'abduction et la rotation externe) l'épaule n'est pas ankylosée, mais *enraidie* : les éléments de glissement qui l'entourent ne jouent plus leur rôle et freinent ou bloquent douloureusement le mouvement. La radio montre parfois des lésions caractéristiques (calcifications).

Notons que toutes ces séquelles dépendent :

1° Souvent de la constitution de l'athlète : le terrain « rhumatismal », si difficile à préciser, en favorise au plus haut point l'installation et la durée ;

2° Dé la négligence apportée au traitement initial.

Le diagnostic de ces accidents de l'épaule est, on le voit, de difficulté très variable ; la radiographie doit être pratiquée au moindre doute. Tout en restant strictement dans le cadre -des accidents sportifs, signalons qu'il existe une affection pouvant donner un tableau très voisin de celui décrit dans de nombreux cas précités c'est la névralgie *cervico-brachiale* ; ici, la douleur prédomine souvent dans la région deltoïdienne, mais elle prend naissance au cou et descend jusqu'au coude ou même jusqu'aux doigts ; son origine est très particulière ; nous la retrouverons en étudiant les accidents du rachis.

Dans le prochain article, *traitement et prévention* des accidents de l'épaule.

R. MARTY.

LES CARTES DE DIRIGEANTS RÉGIONAUX

Le Comité National des Sports nous informe que, dans un but de simplification, il ne sera plus nécessaire aux Présidents, Secrétaires et Trésoriers des Comités Régionaux de retourner leur carte de Dirigeant Régional pour qu'y soit apposé le millésime 1950. Prière aux intéressés de bien vouloir simplement rappeler à la F.F.H.C. le numéro de la carte délivrée et la qualité du bénéficiaire. Le papillon de l'année en cours leur sera adressé en retour.

COMITE DU LYONNAIS

Calendrier officiel 1949-50

(Suite)

Mars 1950 :

5 Mars

- Éliminatoire Championnat de France.
- Championnat du Lyonnais 1re Série (Individuel).

12 Mars

Championnat 1re Série

- Vénissieux c. Écully c. St-Symphorien, à St-Symphorien.
- E. Avenir c. Givors c. Vaulx, à Givors.
- Mâcon c. Police c. Pompiers II, à Lyon-Pompiers.
- Dardilly II c. Française II c. Firminy, à la Française.
- Villeurbanne c. St-Etienne II, à Villeurbanne.
- Exempt : Villefranche.

19 Mars

Championnat Honneur.

- Française I c. A.S. Pompiers I, à Lyon-Pompiers.
- U.S. Dardilly c. Gauloise de Vaise, à Lyon-Pompiers.
- O.S.C. St-Etienne I c. A.L. Roanne, à St-Etienne.

26 Mars

- Match Lyon-Genève, à Lyon.

Avril 1950 :

2 Avril

Championnat de France

Championnat du Lyonnais 1re Série.

- E. Avenir c. Écully c. Villefranche, à Lyon-Avenir.
- Villeurbanne c. St-Symphorien, à St-Symphorien.
- Givors c. St-Etienne II, à St-Etienne.
- Dardilly II c. Vaulx, à Vaulx.
- Vénissieux, c. Pompiers II, à Vaulx.
- Mâcon c. Française II, à Mâcon.
- Police c. Firminy, à Firminy.

23 Avril

Championnat 1re Série

- Villeurbanne c. Vaulx, à Villeurbanne.
- Mâcon c. St-Etienne II, à la Française.
- Vénissieux c. Française II, à la Française.
- Dardilly I c. St-Symphorien, à Saint-Symphorien.
- Villefranche c. Firminy, à Villefranche.

Mai 1950 :

14 Mai

Championnat 1re Série

- Villeurbanne c. Pompiers II, à Lyon-Police.
- Police c. St-Symphorien, à Lyon-Police.
- Mâcon c. Villefranche, à Mâcon.

21 Mai

Championnat 1re Série

- Dardilly II c. St-Etienne II, à Saint-Etienne.
- Givors c. St-Symphorien, à St-Etienne.

16 Avril au 7 Mai 1950 :

Éliminatoire Coupe de France.

- Finale : 21 Mai.

MM. les Arbitres devront faire parvenir les résultats, le lendemain de la réunion, à M. Roger Gourhand, secrétaire général, 101, Grande-Rue de la Croix-Rousse, à Lyon.

Adresses des Arbitres

M. Ghizzo, 9, rue des Nouvelles-Maisons, Lyon. - R. Gourhand, 101, Grande-Rue de la Croix-Rousse, Lyon. - L. Levet, 99, rue de la Villette, Lyon. - R. Poussard, 16, rue du Mont-d'or, Lyon. - Dutrième, Neuville-sur-Saône. - L. Faure, 23, rue François-Molé, Villeurbanne. - F. Gianella, 30, rue de la Tête d'Or, Lyon. - Lt Legras, 19, rue Rabelais, Lyon. - H. Gourhand, 27, rue de Saint-Cyr, Lyon. - Fourneaux, 48, quai de Serin, Lyon. - L. Bernard, Docks Lyonnais, rue Gorge-de-Loup, Lyon. - Vachaud, 46, rue du Lac, Lyon. - Martin, Saint-Etienne. - Moissonnier, Roanne.

Adresses des Responsables de chaque Société

Française de Lyon (Honneur) : Peyre, 112, rue de la Tête d'Or, Lyon ; (1re Série) : Tronchon, 130 rue Garibaldi, Lyon.

Gauloise de Vaise : Goyard, 6, rue de Bourgogne, Lyon.

A.S.S. Pompiers (Honneur) : Duverger, 17, rue Rabelais, Lyon; (1re Série) Guillot, 19, rue Rabelais, Lyon.

A.S. Police Lyonnaise : Medici, 75, rue André-Bollier, Lyon.

Enfants de l'Avenir : Poyet, 34, rue du Mail, Lyon.

J.F. Villeurbanne : Noir, 7, rue Geoffroy, Villeurbanne.

A.S.C. Vénissieux : Gouerry, chez M. Perrier, 51, av. Jean-Jaurès, Vénissieux.

U.S. Dardilly : Perrot, Secrétaire de Mairie, Dardilly.

F.C. Vaulx-en-Velin : Micollet, rue Marcellin-Berthelot, Vaulx-en-Velin.

Union Mâconnaise : Janinet, 7 bis, rue de Flacé, Mâcon (S.-et-Lo.).

A.L. Roanne : Banizette, 21, este Benoit-Malon, Roanne (Loire).

O.S.C. St-Etienne : Colizza, rue Gauthier-Dumont, Bâtiment 6, Cité Monplaisir, St-Etienne (Loire).

U.M.S. Saint-Symphorien-sur-Coise : Fulchiron, rue de la Douce, Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône).

O.G.G. Firminy : Peurière, 20, rue de la Tour-de-Varan, Firminy (Loire).

M.C. Villefranche : Linder, 155, rue Nationale, Villefranche.

A.L. Écully : Bussières, 5, avenue E. Payen,. Écully (Rhône).

S.O.C. Givors : Martin A., 39, rue Joseph-Faure, Givors (Rhône).

***

COMITE DE BOURGOGNE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle du dimanche 23 Octobre 1949

Le Comité de Bourgogne de la F.F.H.C. s'est réuni en Assemblée générale annuelle, le dimanche 23 Octobre 1949, Maison du Café, à Chalon-sur-Saône.

Étaient présents : MM. Langlais, Président ; Carzon, Vice-président ; Patte, Secrétaire général ; Petitot, Trésorier ; Ladrosse, pour le S.C. Dijonnais ; Bruyère, pour F.A.C. Chalonnais ; Bertheaux, pour l'U.G. Chalonnaise ; Simonot C., membre.

Excusés : MM. Dumilieu, Vice-président ; Gaudry (Stade Auxerrois) ; Marchand, membre ; Voiney et Boivin, membres.

Absents : MM. Janinet (Union Mâconnaise) ; Moine (Union Sportive Ouvrière Dijonnaise).

La séance est ouverte à 10 heures par M. Langlais, Président, qui, après avoir souhaité la bienvenue à tous, passe la parole à M. Patte, secrétaire général, pour la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale reconstitutive du Comité, du 12 Septembre 1948.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Puis, le Secrétaire général donne lecture du rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

M. Petitot, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 1948-49 qui fait ressortir - un solde créditeur de 2.408 francs.

Le rapport financier est également adopté à l'unanimité.

Après étude du calendrier des compétitions de la saison 1949-1950, il est décidé que la finale du Premier Pas Haltérophile aura lieu à Dijon, salle du S.C.D., le dimanche 6 Novembre 1949. Toutefois, considérant le nombre infinie des participants, le Comité émet le vœu que, pour les années à venir, cette première compétition de l'année soit repoussée d'un mois environ afin de permettre aux jeunes débutants de pouvoir y prendre part avec chances de succès ; en effet, l'entraînement dans les divers clubs de Bourgogne ne reprend que début Octobre et les nouveaux venus à l'haltérophilie ne, sont pas suffisamment préparés après un mois seulement d'entraînement.

Le Secrétaire général confirme son appel inclus dans le rapport moral pour que tous les clubs renouvellent sans délai leur affiliation et demandent les timbres licences 1949-50. Il est décidé qu'une lettre de rappel sera envoyée à tous les clubs retardataires.

Puis, on procède aux élections du Comité : MM. Dumilieu et Patte, sortants, sont réélus à l'unanimité.

Sont élus membres représentants des clubs :

MM. Dognion, pour la Vaillante d'Autun ; Gaudry, pour le Stade Auxerrois ; Moine, pour l'Union Sportive Ouvrière Dijonnaise ; Rey, pour l'Union Gymnique Chalonnaise.

Tous les membres du Bureau sont réélus à l'unanimité.

Le Bureau est chargé d'étudier un calendrier pour, l'organisation des Championnats de Saône-et-Loire, de Côte-d'Or et rencontres interclubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 30.

Rapport moral

Monsieur le Président,

Messieurs et Chers Amis,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de notre Comité Régional pour la saison 1948-49 ; il est rédigé le plus succinctement possible pour que votre patience ne soit pas trop éprouvée.

Notre Comité de Bourgogne de Poids et Haltères, reconstitué depuis le 12 Septembre 1948, grâce à la sportive compréhension de nos vétérans haltérophiles, MM. Langlais et Carzon, et des Dirigeants de nos clubs régionaux, n'a pas à regretter ses efforts pour vulgariser à nouveau l'haltérophilie dans notre région ; dès le début de son activité, plusieurs Sociétés demandaient leur affiliation et de nombreux jeunes « manieurs de fonte » sollicitaient leurs licences.

Pour cette première année de sa résurrection, le Comité Régional a pu ainsi contrôler six sociétés groupant ensemble 80 licenciés.

Ces sociétés sont : Le Sporting Club Dijonnais, L'Elan de St-Jean-des-Vignes, L'Union Gymnique Chalonnaise, La Vaillante d'Autun, Le Stade Auxerrois, L'Athlétic-Club Chalonnais.

Une septième Société : l'Union Sportive Ouvrière Dijonnaise a été affiliée en Avril 1948 avec huit demandes de licences qui, venant en fin de saison 1948-49, seront délivrées pour la saison 1949-50.

Nous avons pu organiser toutes les compétitions imposées par le calendrier fédéral :

- Premier Pas Haltérophile, éliminatoires en salle et finales à Chalon-sur-Saône, le 7 Novembre 1948 ;
- Prix d'Encouragement, le 12 Décembre 1948, dans les salles des Clubs ;
- Championnat de la Côte-d'Or, le 19 Décembre 1948, à Dijon ;
- Championnat de Bourgogne, le 23 Janvier 1949, à Dijon, cette épreuve comptant pour les éliminatoires du Critérium National des Jeunes.

Nous avons dû renoncer à organiser les éliminatoires de la Coupe de France 1949, le Stade Auxerrois, sollicité pour recevoir les participants, n'ayant pu répondre en temps utile et le S.C.D., qui comptait le plus de sélectionnés, s'étant retiré de la compétition. Il faut dire que l'équipe de Bourgogne, trop jeune, n'avait aucune chance de se classer en bonne place aux finales de la Coupe de France, malgré tous les efforts des moniteurs et de leurs élèves ; sachons-leur gré, pour leurs débuts, des performances satisfaisantes atteintes dans les diverses épreuves départementales et régionales.

Nous voulons espérer en la persévérance de tous pour continuer les résultats déjà obtenus et en augmenter encore l'importance au cours de cette prochaine saison.

C'est à cette fin que je fais appel à toutes les Sociétés inscrites à notre Comité pour qu'elles renouvellent sans tarder leur affiliation et nous envoient leur demande de timbres et licences 1949-50.

La cotisation fédérale a été portée, cette année, à 650 francs, compris le service du *Bulletin Fédéral* ; je sais que cette cotisation peut paraître un peu lourde ; mais il faut pourtant admettre que notre Fédération n'est pas riche, que ses frais généraux vont toujours croissants, que le Bulletin coûte cher mais qu'il nous est indispensable, et qu'enfin, il ne faut pas qu'une question le gros sous vienne, une fois encore, décourager toute une pléiade de jeunes qui nous ont fait confiance et qui sont bien décidés, eux, à poursuivre leurs efforts dans la pratique de leur sport favori et à faire briller les couleurs bourguignonnes dans les prochaines compétitions.

Un peu de bonne volonté manifestée par tous doit permettre de continuer notre œuvre trop récemment entreprise pour que nous en soyons déjà lassés.

Le Comité de Bourgogne de Poids et Haltères, ressuscité depuis seulement un an, ne doit pas aller déjà vers un nouveau trépas.

Le Secrétaire général : A. PATTE.

NOS INFORMATIONS

Secrétariat d'État
à l'Enseignement Technique,
à la Jeunesse et aux Sports

Direction Générale
de la Jeunesse et des Sports

Paris, le 16 janvier 1950.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de la réorganisation de l'instruction prémilitaire par le Ministère de la Défense Nationale, les jeunes volontaires sont invités à poursuivre leur entraînement physique dans les Associations Sportives en vue des examens de la préparation militaire.

Les Services Académiques et Départementaux de la Jeunesse et des Sports assurèrent, auprès d'elles, la diffusion des programmes d'entraînement physique général et le programme des examens. Ils apporteront, dans la mesure de leurs moyens, toute l'aide utile aux Sociétés habilitées à réaliser cette préparation.

L'organisation nouvelle est caractérisée par l'importance réservée aux activités physiques qui seront obligatoirement vérifiées par mes Services pour tous les candidats au Brevet Prémilitaire. Je ne doute pas qu'elle ait une influence heureuse et provoque une recrudescence des activités physiques et sportives chez les jeunes avant leur incorporation et donc un plus grand nombre de licenciés au sein de votre Fédération.

Dans ces conditions, je suis persuadé que les Associations Sportives accueilleront tous les jeunes volontaires à la préparation militaire et assureront, en collaboration avec mes Services l'entraînement physique et sportif, le contrôle médical et la vérification de leurs aptitudes physiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire d'État :
ANDRÉ MORICE.

Nos joies, nos peines...

■

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance d'Albert, troisième fils de M. Galland, le 21 novembre 1949.

***

Le jeune Patrice Bosquet a été licencié de la Fédération quelques instants après sa naissance !

■

NOUVELLES DE NOS CAMARADES

Nous avons été très peinés d'apprendre que, lors de l'accident de chemin de fer de Saint-Dié, deux de nos camarades de Lorraine, les athlètes Danon et Deremarque ont été blessés.

***

Notre président du Comité du Lyonnais, M. Ghizzo, a été victime d'un accident ; M. Poussard, vice-président, et deux athlètes du même Comité, MM. Gomboez et Tronchon, sont assez sérieusement malades.

Nous présentons à tous nos vœux de meilleure santé.

JOHN DAVIS
ET L'ESSIEU D'APOLLON

(Suite de la 1re page)

Qu'ils réussissent ou non dans leur entreprise, ils devront imaginer l'effort de volonté que représente l'exploit de John Davis, travaillant sans entraînement avec un essieu de 48 mm de diamètre alors que comme tous les Haltérophiles, il est habitué à manier des barres de 28 ou 30 mm et qu'il est, au surplus, desservi par la petitesse de ses mains.

*Reconnaitre ces faits ne diminue en rien la valeur des prouesses passées de notre grand Rigoulot, mais ce serait faire preuve d'un chauvinisme exagéré et d'un manque total d'esprit sportif de ne pas rendre hommage à un grand Champion parce qu'il est étranger.*Jean DAME.

Nos abonnés doivent accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 25 francs pour frais de cliché.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

4e ANNÉE. – N° 43

organe officiel mensuel
paraissant le 1er de
– CHAQUE MOIS –

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France	**200 Fr.**
Étranger	**225 Fr.**
Clubs affiliés	**150 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le Gérant : Jean Dame. Dépôt légal 1er trim. 1950. Imp. J. Guyot et Cie, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 31.1137.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *4e ANNÉE* **MARS 1950 – N° 44**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

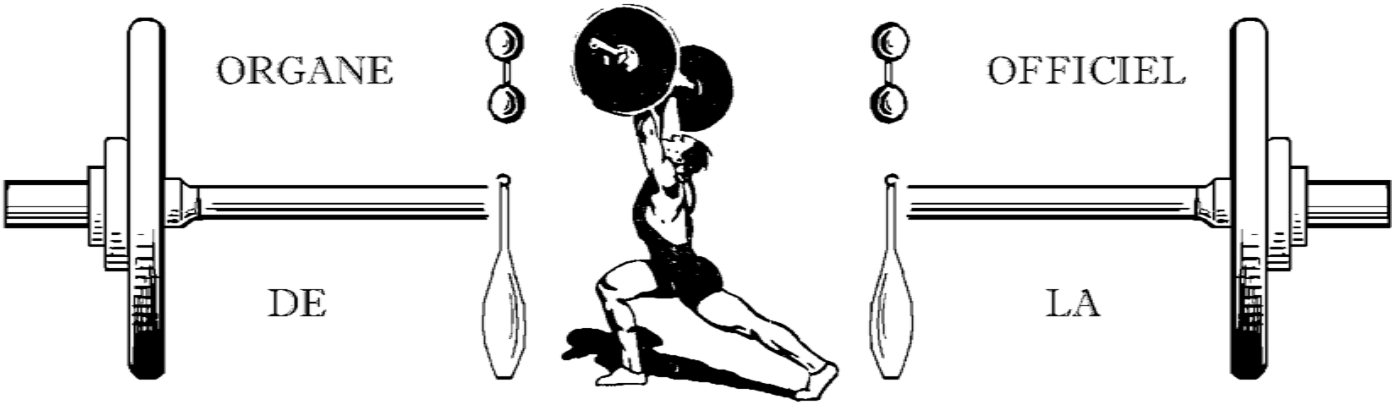

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

A LA CONQUÊTE DE L'UNIVERSITÉ

La propagande entreprise chez les scolaires va se continuer et s'intensifier cette année pour aboutir à la Pentecôte à l'organisation d'une épreuve nationale à laquelle nous n'avons pas encore voulu donner le titre de Championnat de France Scolaire et Universitaire et que nous appellerons simplement Critérium National Scolaire. Pour ce Critérium seront qualifiés les Scolaires et Universitaires ayant accompli les meilleures performances au cours des Championnats d'Académie qui auront précédé.

L'an dernier, seules les Académies de Paris et de Lille firent disputer des Championnats qui obtinrent d'ailleurs un certain succès. Les autres, pensant que le sport haltérophile n'était pas un sport scolaire ou pensant plus simplement que les pratiquants n'étaient pas assez nombreux, s'abstinrent de toute organisation.

Cette année, nous ne saurions nous contenter de si peu et il nous faut un triomphe. Il faut que toutes les Académies, ou tout au moins celles dans lesquelles notre Fédération a de grands clubs, organisent un Championnat. Comment s'expliquer en effet qu'il n'y ait pas de Championnat Scolaire à Montpellier, à Grenoble, à Strasbourg, à Nancy, à Alger ? Et là, nous sommes obligés de reconnaître que s'il y a carence des services de l'O.S.S.U., il y a aussi une part de responsabilité qui revient aux dirigeants des Comités Régionaux de la Fédération, et c'est à eux que je voudrais faire appel aujourd'hui.

Que dans tous les chefs-lieux d'Académie les responsables des Comités ou des Clubs entrent en rapport avec les services académiques de l'O.S.S.U., qu'ils essaient de gagner notre cause, de leur faire comprendre les beautés de notre Sport, ses avantages, sa valeur éducative et la place qu'il peut tenir dans le Sport Scolaire. Qu'ils recensent tous les Scolaires et Universitaires qui fréquentent leurs clubs afin de pouvoir dire avec certitude aux dirigeants académiques qu'il y a possibilité d'organiser un Championnat, qu'il y aura des concurrents, et même, peut-être, qu'il y aura de belles performances. Qu'ils se mettent à la disposition des Universitaires pour l'organisation de centres d'entraînement le jeudi, pour l'organisation des Championnats, pour offrir une salle, des arbitres, pour forcer la main en quelque sorte aux hésitants et même aux réfractaires.

C'est lorsque chacun aura fait tout ce qui lui est possible de faire, lorsque nous aurons touché tous les responsables, et seulement alors, que nous aurons la certitude de voir notre Sport gagner une place de plus en plus grande au sein de l'Université.

Évidemment, notre Sport n'a pas encore un nombre très, important de pratiquants, surtout dans les milieux scolaires, et il y a peut-être des Académies dans lesquelles l'organisation d'un Championnat sera impossible faute d'un nombre suffisant de concurrents. C'est pourquoi nous avons créé la Médaille de l'Haltérophilie Scolaire.

Cette médaille est décernée à tous les concurrents ayant réalisé dans les trois mouvements olympiques les totaux suivants :

Catégorie	Cadets Juniors	Seniors
Poids :		
Coq	150 kgs	160 kgs
Plume	170 —	180 —
Léger	190 —	200 —
Moyen	205 —	215 —
Mi-Lourds	220 —	230 —
Lourd	230 —	240 —

Une épreuve peut être organisée pour quelques concurrents seulement, pour une seule catégorie, et même, à la rigueur, pour un seul concurrent. Les médaillés feront ensuite, autour d'eux, de la propagande, ils feront des adeptes, les amèneront à la salle et peut-être dans l'an prochain, ou plus tard, un championnat d'Académie sera- t-il possible ?

Le milieu Scolaire et Universitaire constitue pour nous un réservoir inépuisable, constamment renouvelé, un réservoir dans lequel nous devons trouver de nombreux Champions. Mais encore faut-il que le sport haltérophile pénètre d'abord dans ce milieu, et c'est surtout de nous que dépend cette pénétration. Il ne faut guère compter sur les Professeurs et Maîtres d'éducation physique dont beaucoup ignorent presque totalement notre sport, faute de l'avoir pratiqué dans leurs écoles de formation professionnelle.

J. DUCHESNE.

(Suite page 8.)

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 1er Avril 1950, à 14 h. 30
Salle des séances du C.N.S., 1er étage
4, rue d'Argenson

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale extraordinaire

Ratification de la modification apportée au titre de la Fédération.

Assemblée générale ordinaire

I. Allocution présidentielle.
II. Rapport moral du Secrétaire général.
III. Rapport financier.
IV. Rapport des Contrôleurs aux Comptes.
V. Élection de 24 membres du Comité de Direction 18 (Haltérophilie), 6 (Culture Physique). – Élection des Contrôleurs aux Comptes. – Élection des Délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français.
VI. Vœux présentés par les Sociétés.

Sont candidats au Comité de Direction :

Haltérophilie (18 Membres à élire)

MM. P. Buisson (A.S. Préfecture de Police), membre sortant ; R. Cayeux (Sté Athl. Montmartroise), membre sortant ; L. Chaix (Halt. Club de Marseille), membre sortant ; H. Clutier (A.S. Bourse), membre sortant ; Jean Dame (C.A. Gobelins), membre sortant ; J. Duchesne (A.S. Bourse), membre sortant ; M. Dumoulin (Union Roubaisienne), membre sortant ; R. Duverger (Société Athlétique Montmartroise), membre sortant ; M. Ghizzo (U.S. Dardilly), membre sortant ; E. Gouleau (C.A. Gobelins), membre sortant ; B. Gourhand (Gauloise de Vaise), candidat nouveau ; C. Harasse (Club Olymp. des Sablons), membre sortant) ; E. Hervochon (C.A. Nantais), membre sortant ; P. Hue (C.A. Rosendaël), membre sortant ; J. Jung (A.S. Joeuf), candidat nouveau ; H. Moreau (Stade Mun. de Montrouge), candidat nouveau ; L. Morin (Courbevoie-Sports), membre sortant ; F. Piou (C.A. Nantais), membre sortant ; Ch. Recordon (S.A. Enghien), membre sortant ; A. Rolet (Courbevoie-Sports), membre sortant ; L. Vandeputte (A.S. Tramw. de Lille), candidat nouveau.

Culture Physique (6 Membres à élire)

MM. Audrain (U.S. des Bretons de Paris), candidat nouveau ; Goharel (Club Olymp. des Sablons), membre sortant ; Gourgues (Inst. Cult, et Club Halt. Palois), candidat nouveau ; L. Lagache (C.A. Gobelins), membre sortant) ; Dr Marty (Sté Athl. Montmartroise), candidat nouveau ; Dr Tavéra (Club Haltér. Rochelais), candidat nouveau.

RÈGLEMENT
DE LA COUPE DE FRANCE
D'HALTÉROPHILIE PAR ÉQUIPES
1950

La Coupe se dispute en poules entre les équipes constituées par les Comités régionaux de la F.F.H.C., à raison d'un athlète par catégorie.

Éliminatoires. - Tous les matches éliminatoires se disputeront le 30 avril 1950. Les poules ont été constituées connue suit :

Match n° 1 : Champagne - Lorraine - Alsace, à Nancy. Arbitre : M. André Rolet.

Match n° 2 : Orléanais - Poitou - Normandie, à Tours. Arbitre : M. Paul Buisson.

Match n° 3 : Auvergne - Guyenne - Pyrénées, à Saint-Gaudens. Arbitre : M. Léon Morin.

Match n° 4 : Provence - Dauphiné - Lyonnais, à Grenoble. Arbitre : M. Paul Rocca.

Match n° 5 : Flandres - Anjou - Bretagne - Île-de-France, à Lille. Arbitre : M. Jean Dame.

Les éliminatoires de l'Algérie et du Maroc auront lieu en Afrique du Nord, en raison des frais élevés de voyage et celle de l'Équipe du Languedoc, à Montpellier, en présence d'un arbitre désigné par la F.F.H.C.

Finale. - Un classement général des équipes sera établi par la F.F.H.C. à l'issue des éliminatoires régionales. Seront retenues pour la Finale, qui sera disputée le dimanche 14 mai, dans une ville désignée ultérieurement par la F.F.H.C., les trois équipes qui auront totalisé le plus grand nombre de points.

Les équipes finalistes devront être composées, pour la finale, des mêmes athlètes ayant pris part aux éliminatoires. Un seul remplaçant sera autorisé.

L'équipe proclamée champion sera celle ayant totalisé le plus grand nombre de points. En cas d'*ex æquo*, le total des poids de corps départagera les équipes.

Composition des Équipes. - Chaque Comité engagé devra constituer une équipe comprenant un athlète de chacune des catégories suivantes :

Poids Coqs : jusqu'à 56 kas.
Poids Plumes : de 56 kgs à 60 kgs.
Poids Légers : de 60 kgs à 67,500.
Poids Moyens : de 67 kgs 500 à 75 kgs.
Poids Mi-Lourds : de 75 kgs à 82 kgs 500.
Poids Lourds : au-dessus de 82 kgs 500.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée. Toutefois, un athlète peut, après en avoir prévenu d'avance, concourir dans une catégorie supérieure à la sienne.

Les Comités pourront admettre des étrangers licenciés dans leur équipe, à raison de un par équipe.

En cas d'*ex æquo* dans les résultats, c'est l'équipe la plus légère qui remportera le match.

Mouvements imposes. - La Coupe de France sera disputée sur les trois mouvements olympiques développé à deux bras, arraché à deux bras, épaulé et jeté à deux bras.

Pesage. - Le pesage devra avoir lieu une heure avant les épreuves de la Coupe de France, en présence de l'arbitre désigné par la F.F.H.C.

Arbitrage. - L'arbitrage sera assuré par un arbitre unique, désigné par la F.F.H.C.

Frais d'organisation concernant les Éliminatoires. - Afin d'encourager les Comités régionaux, la Fédération Française Haltérophile et Culturiste prendra à son compte les dépenses provoquées par l'organisation des matches de la Coupe de France.

Le Comité régional dont le territoire aura été désigné pour une rencontre, établira un projet de budget en recettes et dépenses qui devra être approuvé par la F.F.H.C.

Il règlera toutes les dépenses sur pièces justificatives.

Il remboursera les frais de voyage en troisième classe des équipes adverses (qui devront demander à la Direction Départementale des Sports, un bon de transport donnant droit à une réduction de 20 %) et règlera les frais de séjour des dites équipes pendant deux jours au maximum, suivant la longueur du déplacement.

La recette sera versée intégralement à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, après vérification par l'arbitre désigné par la F.F.H.C. En cas d'excédent des recettes sur les dépenses, la Fédération ristournera au Comité organisateur un pourcentage de 50 %.

Nombre d'essais. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée). La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kgs, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 kgs 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kgs 500 marque le dernier essai.

Matériel. - Le Comité organisateur -assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours des matches.

Tenue. - Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Titre de Champion. - Le Comité vainqueur de la finale de la Coupe de France aura la garde du Challenge Maspoli pour un an. Des breloques seront, en outre, offertes aux athlètes des trois équipes finalistes.

Réclamations. - Lorsqu'un Comité se supposera en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera, avec les membres du Bureau, cette réclamation.

Responsabilités. - La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des rencontres de la Coupe de France.

Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le Bureau de la F.F.H.C.

Abonnez-vous à « L'HALTÉROPHILE MODERNE ». Abonnez-y vos amis. – Prix : 200 francs par an.

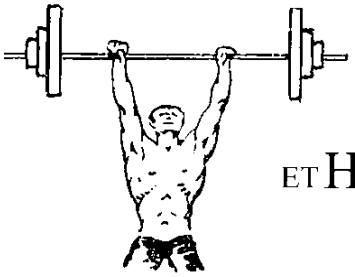

L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES

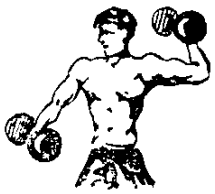

LES FENTES

Reprenons et développons certains principes de base déjà cités dans un précédent article, à savoir :

1° *Vitesse de passage en fente ;*
2° *Opposition du corps à la masse ;*
3° *Vitesse de relèvement.*

Le caractère d'efficacité d'une fente ne dépend pas du tout d'un effet visuel séduisant, ni d'une belle réception sur les jambes dite « en souplesse ». En dehors des principes mécaniques élémentaires qui exigent une répartition équilibrée des divers segments du corps sous l'engin, il y a le respect des trois principes de base nommés plus haut. Sans une compréhension exacte de leur signification, impossible de réaliser de lourdes barres.

1° *Vitesse de passage en fente.* - Qu'il s'agisse d'une fente d'arraché, d'épaulé ou de jeté, nous retrouvons toujours un « *rythme* » de plus en plus « *accéléré* » au cours du mouvement pour obtenir une rapidité maximum au moment de l'ouverture des jambes.

2° *Opposition du corps à la masse.* - L'ouverture des jambes se fait en suspension des deux pieds ayant quitté terre. La réception simultanée du sol est capitale elle doit se faire sèchement et « *stopper* » toute flexion des jambes ayant un caractère d'amorti dit « *en souplesse* ». En effet, la barre étant aux épaules ou au-dessus de la tête, les bras tendus, la pesanteur jouant toujours son rôle à tous les instants, une flexion sur les jambes après la réception des pieds au sol provoquerait un abaissement de la barre amenant non seulement une augmentation de poids, mais un surcroît d'effort de la part de l'athlète pour arrêter l'engin.

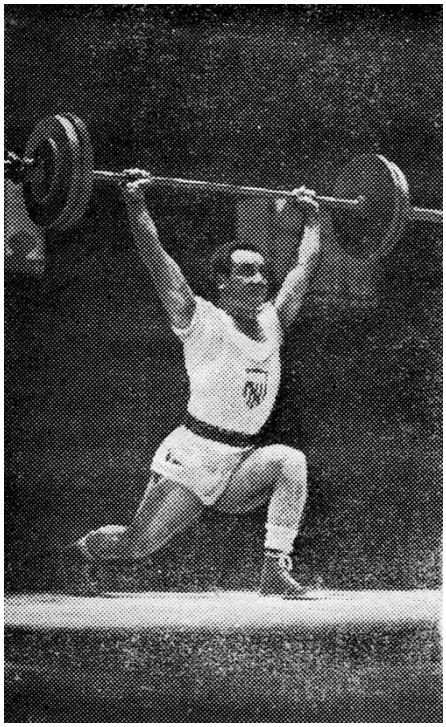

3° *Vitesse de relèvement.* - Il faut éviter de rester en fente. D'ailleurs, le fait de rester plusieurs secondes dans cette position est très pénible. C'est la preuve d'une mauvaise technique, soit que l'athlète se « *refuse* » à la barre et tire à lui, soit que la fente est trop « *ouverte* » d'où écrasement, soit que le buste du tireur est penché en avant, son bassin étant engagé insuffisamment dans l'un ou l'autre cas. Ce manque de technique ne peut être compensé que par un effort démesuré des muscles des cuisses ou des muscles lombaires.

Cette rapidité de relèvement, en dehors de la question technique, est fonction de la vitesse le passage en fente et de l'opposition du corps à la masse. Ces trois principes de base sont inséparables, on peut exécuter l'un correctement sans que les deux antres suivent ou précèdent. Les entraîneurs n'insisteront jamais trop auprès de leurs jeunes élèves sur la synchronisation des fentes, c'est-à- dire des trois principes de base que nous venons de développer et sans le respect desquels la performance sera toujours limitée.

Rapport entre la fente de l'épaulé et celle de l'arraché : les deux fentes ont une ouverture identique. La distance séparant le talon du pied avant à la pointe du pied arrière est la même.

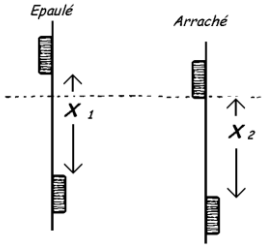

Dans la fente de l'épaulé, la jambe avance plus que dans la fente de l'arraché, mais, en compensation, dans la fente de l'arraché, la jambe avance plus que dans la fente de l'arraché, la jambe arrière se place d'autant plus loin. Si nous comparons en prenant les traces au sol, nous constatons : $X^1 = X^2$. Les pieds se sont déplacés différemment, mais la longueur de la fente reste identique.

Les deux fentes se différencient surtout par la flexion sur les jambes à l'arraché. Cette flexion atteint le maximum lorsque les athlètes tirent très lourd. Dans un précédent article traitant de cet exercice, nous signalions que beaucoup d'athlètes décollent le talon avant et sont en appui sur la plante du pied, ce qui est un signe de flexion optimum. Davis, Stanczyk, Ferrari, Bouladou, Debuf, Héral, Baril, Halliday et beaucoup d'autres arrachent de cette façon. Quand ils tirent sur un maximum, tous ces hommes que je viens de citer sont des arracheurs de grande classe.

***

Conclusion

Dans l'épaulé, le genou avant tombe à peu près à l'aplomb de la pointe du pied ; *à l'arraché,* l'aplomb du genou dépasse sensiblement la pointe du pied.

La flexion de cette jambe avant, amène à l'arraché et par rapport à l'épaulé : 1° un abaissement du centre de gravité du corps ; 2° le déplacement de ce centre de gravité vers l'avant.

Preuve. - Se placer en fente d'épaulé, les bras fléchis aux épaules, fléchir sur la jambe avant en élevant les bras verticalement (sans barre, bien entendu).

Les variations dans l'exécution des fentes sont également fonction de la charge de l'engin. Les hauteurs de « *tirage* » varient également suivant l'exercice.

Dans le film du Championnat de France 1949 où voit plusieurs essais dans le même exercice par le même athlète, on peut constater par exemple : l'arraché de Bouladou à 105 où il est absolument debout et celui à 117 kgs 500 où il ne peut se trouver plus fléchi.

R. CHAPUT,
Moniteur National.

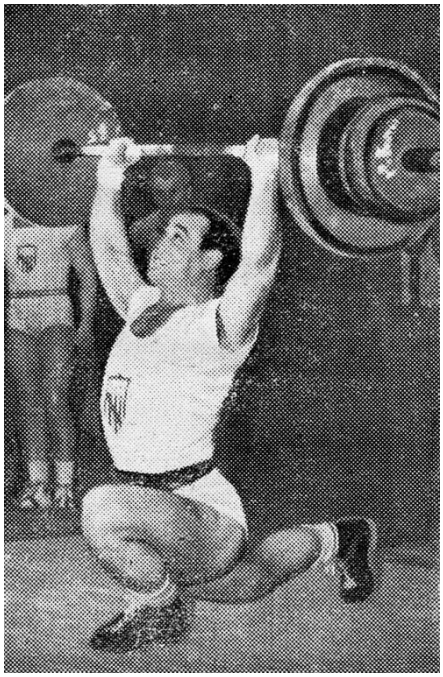

LES BARÈMES

Il y a un an, le conseil de la Fédération décidait de faire des barèmes et des séries pour toute la France. Travail qui peut paraître simple, mais qui a une grande importance.

Il existe un état de choses dans notre Fédération, que beaucoup d'athlètes et dirigeants ont pu constater. Un athlète étant classé deuxième série dans son Comité peut très bien être classé en première ou troisième série suivant d'autres Comités.

Il me semble qu'un total de kilos réalisé aux trois mouvements olympiques, doit avoir la même valeur à Paris, Bordeaux, Strasbourg ou Roubaix.

Le conseil de la Fédération avant décidé que les séries seraient les mêmes pour toute la France, je me suis trouvé chargé d'établir ces barèmes et séries.

Fréquentant beaucoup de salles ou stades, j'ai rencontré pendant toute ma carrière beaucoup de professeurs ou éducateurs qui, eux aussi, avaient songé à l'utilisation de barèmes, aucun d'ailleurs ne s'étant basé sur une loi mathématique, mais au contraire sur l'empirisme, ce qui équivalait à des erreurs grossières.

Prenez un exemple :

Suivant les barèmes des écoles de Saint-Cyr et Navale, les élèves classés d'après les deux barèmes changent de place d'une façon inadmissible ; il existe pour certains une différence de 17 places Pourquoi ? Simplement parce que ces barèmes ont été institués sans tenir compte des règles mathématiques qui régissent les statistiques.

Ayant eu la chance de rencontrer, au Lycée Saint-Louis, M. Pierre Ory, principal spécialiste des barèmes, je me suis mis au travail avec lui, et nous avons établi des barèmes et séries qui, je l'espère, seront mis en pratique au cours de l'année 1950-51.

D'ailleurs, la réalisation de ces barèmes fait ressortir des choses surprenantes dont nous aurons l'occasion de reparler par la suite.

R. DUVERGER.

I. - Nécessité du barème

A la suite d'une compétition, on se trouve en possession de performances exprimées en kilos. Sous cette forme, les résultats sont peu maniables, et leur signification n'est pas très claire, car ils proviennent d'épreuves différentes.

Évidemment, les meilleures performances et les dernières se distinguent, tout naturellement, mais pour les niveaux intermédiaires qui constituent les cas les plus nombreux, on est embarrassé pour distinguer équitablement les candidats.

De plus, en dehors des compétitions, à l'entraînement, le moniteur a besoin, pour juger ses poulains, de renseignements plus précis que le simple énoncé des poids enlevés ; il lui faut des repères sûrs, des points de comparaison par rapport à ce qui est normal dans la catégorie.

Jusqu'à maintenant, pour classer les athlètes dans les Compétitions, on additionne les poids énoncés ; celle technique, rudimentaire, a un avantage indéniable, sa simplicité. On ne pense pas assez à ses inconvénients.

1° En totalisant les résultats du développé, de l'arraché et du jeté, ce sont bien des unités de même nature qu'on additionne, mais elles sont d'origines disparates. En moyenne, on tire moins au développé qu'en arraché, et moins en arraché qu'au jeté, de sorte que dans la détermination du total, le développé et l'arraché apportent moins de kilos que le jeté, et voient leur importance relative diminuée par rapport à celle de cette dernière épreuve. Par exemple, un candidat exceptionnel au *développé seul* et quelconque en arraché et jeté, ne parviendra presque jamais à égaler un candidat exceptionnel dans le jeté, même si celui-ci est relativement inférieur au déve-

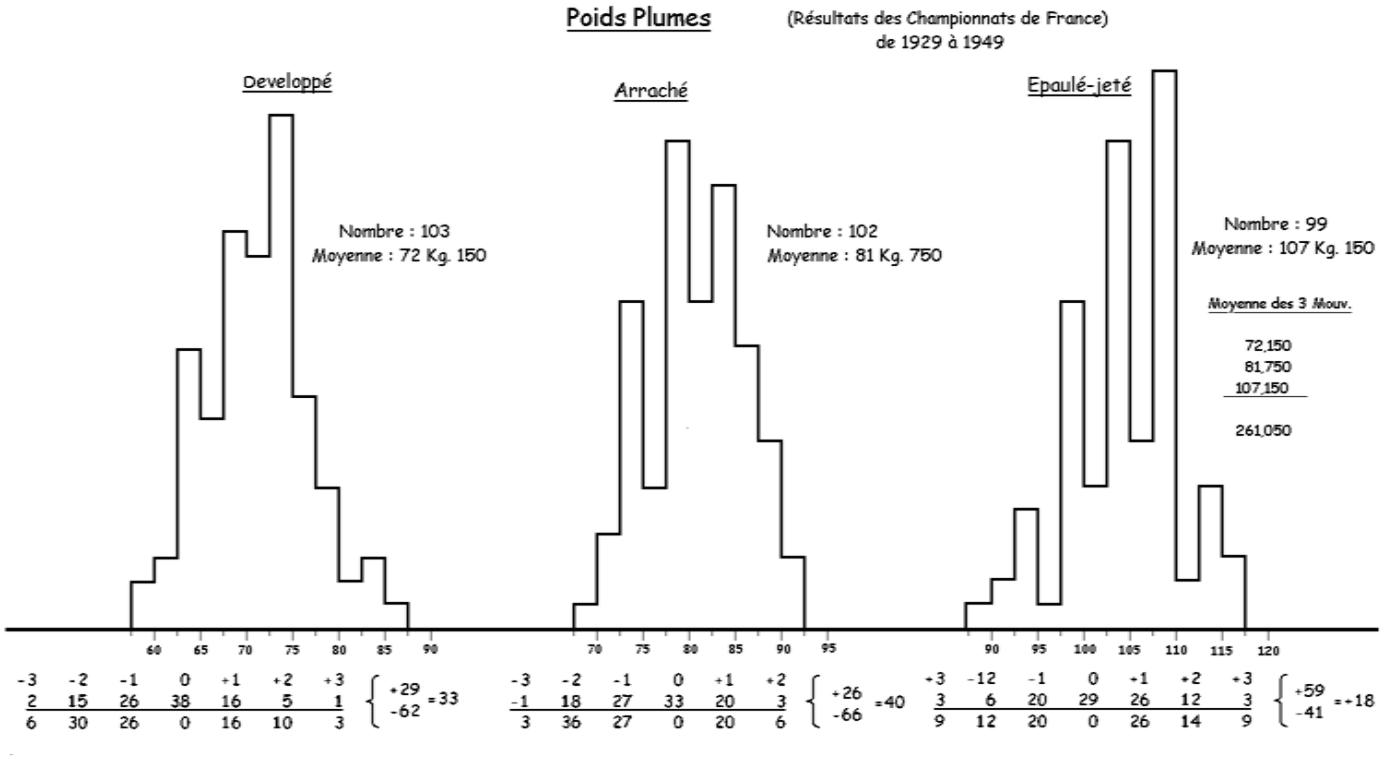

loppé et arraché car, dans le total, l'apport du jeté sera toujours décisif.

Cette particularité revient à donner, sinon en intention, du moins en fait, une prépondérance inadmissible à l'épreuve de l'épaulé et jeté.

2° Un autre motif nous incite à sortir des performances brutes et à passer au barème avec usage de notes c'est la nécessité d'avoir, à l'instar des tables finlandaises, des tables de correspondance.

Actuellement en présence de différents mouvements exécutés par des athlètes de la même catégorie, ou de catégories différentes, nous sommes bien embarrassés pour porter un jugement.

Pour un poids léger, quelle est la meilleure performance ? Un développé de 85 kgs, un arraché de 92 kgs, un jeté de 120 kgs ?

Un poids plume qui jette 110 kgs est-il supérieur à un poids lourd qui jette 135 kgs ?

Certes, il existe bien des juges compétents, anciens pratiquants, vieux habitués des compétitions, riches d'expérience et de réflexion. Cependant, ils ne sont pas infaillibles et, le seraient-ils, leur science n'est pas transmissible et, eux disparus, leur savoir s'en va avec eux.

Eh bien, le barème que nous allons proposer est comme un observateur qui aurait tout vu, tout retenu, qui aurait classé chaque fait exactement à sa place. Il est tiré de la méthode statistique qui enregistre tous les faits, les met en ordre à leur vraie place (sans que cette opération de classement soit faussée par les jugements, les préférences, voire les préjugés), et grâce à des procédés sûrs en tire fidèlement tout ce qui est nécessaire.

Considérons la catégorie des « plumes » en arraché. - Pour constituer le barème, nous avons relevé les résultats des Championnats de France de 1929 à 1949 (année 1941 exceptée). Il y a 102 athlètes.

Sur une ligne horizontale (abscisse) nous plaçons une échelle en kilogrammes de 2,500 kgs en 2,500 kgs, de 70 kgs à 95 kgs. Par chacune de ces divisions, élevons une droite verticale (ordonnée). En relevant les résultats des palmarès, nous plaçons sur ces ordonnées les fréquences, c'est-à-dire le nombre de fois que chaque performance – en abscisse – a été réalisée. On obtient la figure II. Cette figure n'est pas quelconque ; de 70 kgs, on voit les fréquences augmenter jusqu'à un maximum (21 fois) qui correspond à 81,500 kgs, puis les fréquences diminuent régulièrement jusqu'à 92,500 kgs.

L'ordonnée maxima correspond à la moyenne (addition des performances divisées par 102). Il y a autant d'athlètes au-dessus de la moyenne et en dessous, la courbe étant symétrique. De plus, et c'est le plus important, une loi les lie autour de la moyenne à leur fréquence de réalisation. C'est une loi mathématique, car la courbe que nous venons de construire est bien connue, c'est une courbe de probabilité ; c'est l'existence d'une loi régissant un phénomène stable, qui va nous permettre de construire un barème scientifique, ne devant rien à l'interprétation personnelle, à l'encontre de la plupart des barèmes empiriques, en usage en athlétisme.

Nous avons dressé des tables analogues pour le développé et le jeté.

Chaque courbe a sa forme propre, plus ou moins haute, plus ou moins étalée, mais présentant toujours les mêmes caractères de symétrie, de régularité, ce qui montre que la dispersion des performances suit une loi naturelle. Certaines d'entre elles, où le nombre de cas n'est pas assez grand, manquent de régularité (la courbe mathématique parfaite suppose un nombre infini de cas).

Une autre cause d'irrégularité vient de la fâcheuse habitude dans les compétitions d'adopter un intervalle de 5 kgs (par exemple chez les « *Plumes* », notamment au jeté), le vide qui correspond à 97,500, 102,500, 107,500 et 112,500 montre qu'un certain nombre d'athlètes ont été arrêtés par l'intervalle de 5 kgs qui aurait dû s'inscrire à l'étage immédiatement supérieur *(nous parlons de la progression du 2e au 3e essai).*

Quoiqu'il en soit, il y a un indice qui permet de caractériser chaque courbe, et c'est lui qui est utilisé comme unité standard capable de fournir un barème unifié, valable pour toutes les épreuves dans toutes les catégories.

Dans chaque cas, l'unité de mesure change de valeur, non de nature. Elle a toujours la même signification, qui est *d'indiquer le niveau d'une performance en fonction de sa distance par rapport au niveau de base* qui est la moyenne cotée 0.

Chaque niveau est caractérisé par une fréquence de réalisation. Dans telle catégorie d'athlètes, telle performance est réalisée tant de fois. Naturellement, le niveau est d'autant plus haut que la réalisation est plus rare, car c'est la rareté qui fait la valeur. Mais c'est plus qu'une connaissance banale car les pourcentages de réalisation sont calculés en fonction d'une loi mathématique (*voir schéma*).

Grâce au barème unifié, on oublie la performance en kg, on ne retient plus que son niveau, lié à un pourcentage de réalisation.

Dès lors, les difficultés que nous avons indiquées au début s'évanouissent. On n'a plus à considérer que des côtes qui ont toutes une signification claire. Dès lors, des comparaisons qui s'avéraient difficiles tant que l'on ne considérait que les performances brutes deviennent immédiates.

Par exemple, je dis que pour un « *plume* » 72,500 kgs au développé = 107,500 kgs au jeté.

Pour un « *lourd* » 135 kgs au jeté = 97,500 à l'arraché

Pour un « *moyen* ».

Le barème unifié est un instrument de mesure correct pour deux raisons essentielles :

1° *Il est juste,* c'est-à-dire qu'il est exactement adapté au niveau des athlètes d'une catégorie donnée, ni trop sévère, ni trop indulgent, puisqu'il est tiré de performances réellement accomplies ;

2° *Il est sensible* c'est-à-dire qu'il permet de distinguer avec une finesse suffisante les candidats à départager, parce qu'il a été constitué d'après une loi mathématique, qui régit la dispersion des performances.

R. DUVERGER

RECTIFICATIONS

au classement général du Prix d'Encouragement et du Critérium National 1950

PRIX D'ENCOURAGEMENT

L'athlète Couprie classé 6e (catégorie Poids Coqs) ayant déjà participé à la finale d'un Critérium, ne peut être admis à concourir au Prix d'Encouragement. Son résultat doit donc être annulé.

CRITÉRIUM

Poids Légers. - L'athlète Digonnat (classé 11e) porté par erreur au C.A. Gobelins, est licencié au Racing-Club de Vichy.

Le Critérium National 1950

Enfin, la Fédération a pu réaliser son projet de décentralisation et, cette année, grâce au Comité Anjou-Bretagne, la finale du Critérium s'est disputée à Nantes où elle a remporté un magnifique succès. Disons tout de suite que les dévoués dirigeants de ce Comité nous ont présenté une épreuve parfaitement organisée, dans un décor plaisant où le public, connaisseur et enthousiaste, pouvait suivre parfaitement le déroulement de la compétition grâce à un immense tableau fixé au fond de la scène, grâce aussi à un système lumineux mis à la disposition des arbitres et enfin grâce au micro parfaitement mis au point. Tout a été fait pour recevoir dignement les athlètes finalistes et les quelques dirigeants qui les accompagnaient, et je pense que chacun gardera de ce déplacement un très beau souvenir.

L'expérience a été une réussite, il faut la continuer. Nantes a vu et applaudi cette année nos espoirs. Quelle ville voudra bien les recevoir l'an prochain ? Je ne le sais pas encore, mais je souhaite que les candidatures soient nombreuses et je ne doute pas que les finalistes de 1951 ne fassent, eux aussi, un beau voyage.

Maintenant, voyons les résultats de cette finale qui a su faire vibrer les spectateurs et nous a montré des athlètes jeunes, pleins d'avenir, toujours en progrès et dont certains sont prêts déjà à profiter de la première défaillance de leurs aînés.

Dans la catégorie poids coqs, Édouard, de Troyes, est distancé dès le développé dans lequel il ne réussit que 57 kgs 500. Saillot, de l'U.S.M.T., peu en forme également, ne réussit que 65 k, alors que les deux favoris de l'épreuve, Picard, du C.A. Gobelins et Hanry, de Decazeville, commencent à 67 k 500 pour réussir ensuite 72 k 500. A 75 k, Hanry part malheureusement sur les reins et doit laisser la première place à Picard, en belle forme, qui réussit magnifiquement cette performance digne d'un Championnat de France.

A l'arraché, Édouard refait un peu de terrain perdu en réussissant 72,500 comme Picard, tandis que Saillot reste à 65 et que Hanry, sans forcer, se contente de 67,500 sans faire un seul essai. Le résultat est alors acquis : Picard s'assure la première place avec un beau jeté de 97 kgs 500 devant Hanry, 92,500, Édouard 90 et Saillot 85.

Picard, du C.A. Gobelins, n'est pas un inconnu il a déjà participé à la finale alors qu'il était à la S.A.M. et avait impressionné par sa force naturelle, mal utilisée dans les exercices de détente. Il a réalisé de magnifiques progrès à l'arraché et au jeté et son joli total de 245 kgs est plein de promesses. S'il suit les conseils de ses entraineurs, il ne tardera pas à venir très près des deux vedettes de la catégorie : Thévenet et Watier.

Hanry, de Decazeville, a confirmé la belle impression qu'il avait laissée lors de la finale du Prix d'Encouragement, en réussissant 232 k 500, soit 2 kgs 500 de mieux. C'est un jeune plein d'avenir qui ne connaît pas encore toutes ses possibilités et devrait tirer plus lourd. C'est un nom qu'il faut retenir, car je suis sûr que nous le retrouverons très bientôt dans les grandes compétitions.

Édouard se classe 3e avec 220 kgs et Saillot 4e avec 215. Tous deux étaient fatigués et valent mieux que ces modestes performances.

Chez les plumes, trois candidats seulement puisque le 4e, Chapirat, devait tirer en Afrique du Nord, la Fédération n'étant malheureusement pas assez riche pour payer les frais de voyage qui lui auraient permis d'affronter directement ses concurrents de la métropole.

Sourdin, de Vannes, ne développe que 65 kgs, ratant deux fois 70, alors que Gouerry, de Lyon, réussit successivement 65, 70 et 75 à la perfection. Maret, du C.A. Béglais, commence à 75, mais sans doute un peu trop haut, car il échoue deux fois sur 80 k.

A l'arraché, aucun des concurrents ne rate un essai et Sourdin réussit 75, Gouerry 80 et Maret 77 k 500. Sourdin, hors de course par son faible développé, Gouerry est alors en tête, précédant Muret de 2 kgs 500 et le public se passionne pour ce match qu'il suit parfaitement sur le tableau d'affichage où figurent les performances des concurrents.

Au jeté, Sourdin et Gouerry réussissent 95, puis Muret 100 kgs, imité par ses deux concurrents. Sourdin échoue à 102 kgs 500 pour son troisième essai.

FINALE DU CRITÉRIUM 1950,

disputée à Nantes, Salle Bel-Air, le 19 Février 1950

NOMS	Poids de corps	COMITES	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs :						
1. Picard	55,2	C.A. Gobelins	75, -	72,500	97,500	245, -
2. Hanry	55,5	A.S. Decazeville	72,500	67,500	92,500	232,500
3. Édouard	55,9	C.H. Troyen	57,500	72,500	90, -	220, -
4. Saillot	53,8	U.S. Métro-Transport	65, -	65, -	85, -	215, -
Poids Plumes :						
1. Maret	58,3	C.A. Béglais	75, -	77,500	105, -	257,500
2. Gouerry	59,1	A.S. Chem. Vénissieux	75, -	80, -	100, -	255, -
3. Sourdin	59,9	C.A. Vannetais	65, -	75, -	100, -	240, -
Poids Légers :						
1. Ybanez (1)	66, -	L'Oranaise	72,500	95, -	115, -	282,500
2. Cœur	67,3	A.C. Montpellier	85, -	87,500	110, -	282,500
3. Sentenac	66,1	Toulouse H.C.	75, -	85, -	110, -	270, -
Poids Moyens :						
1. Dochy	74, -	Union Halluinoise	97,500	102,500	135, -	335, -
2. Soleihac	75, -	Stade M. Montrouge	102,500	97,500	125, -	325, -
3. Giacinthi	71,6	A.S. Police Nice	92,500	97,500	125, -	315, -
4. Polverelli	75, -	A.S. Police Nice	87,500	90, -	125, -	302,500
Poids Mi-Lourds :						
1. Duverger	80, -	A.S. S.-Pomp. Lyon	85, -	100, -	135, -	320, -
2. Coelsch	81,2	S.A. Sélestat	85, -	90, -	120, -	295, -
Poids Lourds :						
1. Etienne	92,6	A.S. Préf. Police	107,500	107,500	135, -	350, -
2. Deglaire	91,9	S.A. Montmartroise	90, -	95, -	125, -	310, -

(1) Ybanez, athlète algérien, a disputé la finale à Oran.

Maret prend alors 105 et, malgré un bel effort, ne peut réussir. La partie semble gagnée pour Gouerry qui, à son tour s'attaque aux 105 kgs pour son troisième essai. Hélas lui aussi, après avoir essayé vainement de retenir la barre à l'épaule, doit la laisser retomber. Il reste encore un essai à Maret et, dans un silence religieux, sous les regards particulièrement intéressés de Gouerry, il tente une nouvelle fois de réussir 105 kgs. Concentration…, un bel effort, et la barre est à l'épaule. Le jeté n'est plus qu'un jeu. Maret s'assure la première place avec 257 kgs 500 devant Gouerry 255, et Sourdin 240. Le dernier essai, seul, décida de la victoire, mais c'est bien le meilleur qui a gagné.

Maret est un bel athlète qui doit faire mieux et qui vaut déjà sans doute 265 kgs.

Gouerry avait gagné dans les coqs, l'année dernière, avec 235 kgs. C'est maintenant un beau poids plume qui tire avec souplesse et qui doit, lui aussi, progresser.

Chez les légers, deux concurrents seulement par suite du forfait du lorrain Holzinger, le 4e, Ybanez, étant, lui aussi, un nord africain.

Au développé, Sentenac, de Toulouse, réussit 75, mais rate deux fois 80 de bien peu, tandis que Cœur, de Montpellier, fait successivement 80 et 85 pour échouer à 87 k 500. 10 kgs d'avance, la cause est entendue. Sentenac fait bien un ultime effort pour rejoindre son adversaire en essayant 92 k 500 à son essai à l'arraché, après avoir réussi seulement 80 et 85, mais c'est en vain. Tous deux réussissent ensuite 110 au jeté et Cœur remporte la première place avec 282 kgs 500, devant Sentenac, 270.

C'est une belle victoire, récompensant un bel athlète qui a déjà remporté, il y a deux mois, la finale du Prix d'Encouragement dans cette catégorie où nous sommes actuellement si pauvres en champions.

Après un court entr'acte, c'est enfin le match tant attendu chez les poids moyens Dochy, d'Halluin et Soleihac, de Montrouge.

Au développé, Dochy réussit 97 k 500 et Soleihac 102 k 500. A l'arraché, c'est l'inverse : Soleihac 97,500 et Dochy 102,500. 200 kgs pour les deux concurrents. Le match entre dans sa phase finale et tient bien tout ce qu'il promettait. Les deux adversaires commencent à 125, puis passent à 132 k 500. Seulement, si Dochy réussit magnifiquement cette performance, follement applaudi, il semble que Soleihac aurait dû se contenter de 130 car, soudain découragé, sans ressort, il ne tire même pas la barre, non plus d'ailleurs à son troisième essai, abandonnant la victoire à son jeune concurrent qui se permet encore le luxe de réussir 135 kgs avec une pureté de style remarquable, totalisant 335 contre 325 à Soleilhac.

Derrière eux, les deux Niçois, Polverelli et Giacinthi ne sont pas ridicules, le dernier surtout qui, sans faire un seul essai, réussit successivement 92 k 500, 97 k 500, et 125, soit 315 kgs, améliorant ainsi de 17 kgs 500 le total qu'il avait réussi l'an dernier dans ce même Critérium. Polverelli se classa 4e avec 302 kgs 500, mais il faut noter notre satisfaction de voir successivement quatre poids moyens jeter 125 kgs. Décidément, c'est vraiment la catégorie où nous sommes les plus riches.

Chez les mi-lourds, le forfait de Marchal et d'Insermini est une terrible désillusion et Duverger, de Lyon, bat facilement Coelsch, de Sélestat, avec 320 kgs contre 295.

Duverger est tout simplement étonnant. L'an dernier, il réussit 312 kgs 500, cette année 320 en arrachant 100 kgs et en jetant 135. On a toujours l'impression qu'il a atteint la limite dé ses moyens et il réussit toujours mieux. Bel exemple de ce que peut faire l'entraînement bien conçu.

Chez les lourds, deux concurrents également, par suite du forfait du Nordiste Eckhoudt et du Lorrain Berger. Deglaire, de la S.A.M., ne peut rien contre Etienne de l'A.S.P.P. ; de plus, en bien mauvais forme, il conduit assez mal son match, commençant trop haut ou ne modérant pas suffisamment les progressions entre ses essais.

Etienne confirme la belle impression faite l'an dernier. Après une très longue inaction due à un accident musculaire, il a repris progressivement l'entraînement et a déjà confirmé ses meilleures performances, laissant présager de sérieux progrès, maintenant qu'il a assez sensiblement amélioré son style, surtout pour le jeté. Il réalise successivement 100, 105 et 107 k 500 au développé dans un style impeccable, le corps parfaitement vertical sans le moindre départ, 100, 105 et 107 k 500 à l'arraché avec facilité, 130, 135 au jeté, mais il échoue à 137 k 500. Total 350 kgs. Il n'y a pas beaucoup de poids lourds français qui peuvent se vanter d'avoir atteint ce total et je suis sûr qu'Etienne ne s'arrêtera pas là. S'il a la chance de se qualifier pour la finale du Championnat de France, il ne sera sans doute pas très loin du premier.

Si on compare maintenant ce Critérium à celui de l'an dernier, nous constatons que les résultats sont nettement meilleurs dans les Coqs, dans les Plumes, dans les Moyens, dans les Lourds, égaux chez les Mi-Lourds et inférieurs seulement chez les Légers. Progrès donc sur toute la ligne, sur le nombre des engagés d'abord, sur la qualité des concurrents ensuite. Des espoirs se confirment, d'autres apparaissent. Décidément, nous sommes sur la bonne voie.

Julien DUCHESNE.

NOS INFORMATIONS

LE 35e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA FÉDÉRATION

La F.F.H.C., fête cette année, le 35e anniversaire de sa création.

Un banquet sera organisé à cette occasion, le dimanche soir, 2 avril.

Tous les amis de la F.F.H.C. peuvent s'y inscrire.

Souscription 800 francs à adresser au Compte de Chèques Postaux de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, n° 1304.82.

Les dames peuvent y assister.

CIRCULAIRE DU SERVICE CENTRAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Monsieur le Président.

L'attention du Service Central des Sports des Forces Armées avait été attirée, la saison passée, par les inconvénients que présentait, pour certaines catégories de sportifs, la succession à intervalles trop rapprochés des compétitions civiles et militaires. Par ailleurs, ce Service souhaitait vivement pouvoir donner satisfaction à la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports et à certaines Fédérations ayant manifesté le désir de voir entourer d'une sollicitude particulière les sujets de tout premier plan accomplissant leur service militaire.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que le Ministre de la Défense Nationale a bien voulu accepter le principe de l'affectation et non plus le détachement pour des stages de durée forcément limitée au Centre Sportif de Vincennes des vedettes de classe nationale, à l'issue de leurs trois premiers mois d'instruction militaire.

Cette mesure de faveur présente le double avantage de placer le sportif de premier plan dans les meilleures conditions pour être l'objet d'un entraînement rationnel et de lui éviter tout surmenage en le soustrayant aux compétitions régimentaires dans lesquelles il ne peut que difficilement s'améliorer.

Bien entendu, les bénéficiaires de cette mesure exceptionnelle resteront astreints à une instruction militaire suivie, cette instruction devant, en principe, s'effectuer tous les matins, l'après-midi étant, par ailleurs, réservé au perfectionnement et à l'entraînement des sportifs.

Le crédit ouvert au Service Central des Sports des Forces armées étant extrêmement limité pour chaque contingent, il vous appartiendra de réduire au strict indispensable les demandes d'affectation au Centre Sportif des Forces Armées des ressortissants de votre Fédération.

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1950

le samedi 1er Avril 1950, à 20 h. 30
au Gymnase du Stade Municipal de Montrouge
103, rue M.-Arnoux, à Montrouge.
Prix des places : 100 francs.

■

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1950

le dimanche 2 Avril 1950, à 14 h. 30
au Gymnase Municipal Voltaire
2, rue Japy, Paris.

Prix des places : 100 et 200 fr.

Par ailleurs, pour que les affectations ou mutations nécessaires puissent être prononcées sans difficulté, il est indispensable que les demandes correspondantes parviennent au Ser- vice Central des Sports des Forces Armées au minimum un mois avant la date d'incorporation des intéressés.

Je vous serais extrêmement obligé de bien vouloir faire noter par les Ligues ou Clubs intéressés cette particularité qui conditionne le bon fonctionnement des mesures envisagées.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Le Chef d'Escadron DEBRUS, de 1'État-major Général des Forces Armées, Chef du Service Central des Sports.

☆≈☆≈☆≈☆≈☆≈☆≈☆≈☆≈☆≈☆

A la conquête de l'Université

(Suite de l'article de 1re page)

C'est à vous, dirigeants, à vous, champions confirmés, de faire autour de vous la propagande nécessaire. Il faut agir si nous voulons que notre Sport grandisse, et nous avons devant nous un champ d'action incomparable. A l'œuvre donc, et que le prochain Critérium National Scolaire soit un succès qui prouve à tous que le Sport Haltérophile a sa place au sein de l'Université.

J. DUCHESNE.

DIRIGEANTS
MONITEURS
ATHLÈTES

Inscrivez-vous sans tarder à l'un des Stages d'Haltérophilie dont nous donnons ci-dessous la liste :

Du 17 au 22 Avril	Montpellier.
Du 24 au 29 Avril.	Toulouse.
Du 1er au 6 Mai	Bordeaux.
Du 8 au 13 Mai	Poitiers.
Du 15 au 20 Mai	Dinard.
Du 29 Mai au 3 Juin	Nancy
Du 5 au 10 Juin.....	Strasbourg.
Du 12 au 17 Juin.....	Roubaix.
Du 19 au 24 Juin.....	Reims.
Du 3 au 8 Juillet.....	Dijon.
Du 10 au 15 Juillet.....	Voiron.
Du 17 au 22 juillet	Aix-en-Provence.
Du 24 au 29 juillet	Châtelguyon.
Du 16 au 21 Octobre.....	I.N.S. Paris.

Vous devez choisir le lieu de stage le plus proche de votre domicile, une exception ne pouvant être faite que dans des cas très particuliers.

Les stagiaires sont remboursés de leurs frais de chemin de fer et de séjour au Centre régional. – 70 % de ces dépenses sont prises en charge par la Direction Générale des Sports, les 30 % complémentaires par la F.F.H.C.

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Épreuves non encore disputées du Calendrier 1949-50

26 Mars 1950 :
- Championnat Drôme - Ardèche, à Crest.

1er Avril 1950 :
- Finales du Championnat Juniors.

2Avril 1950 :
- Finales du Championnat Seniors.

16Avril 1950 :
- Coupe de France, Éliminatoires.

23 Avril 1950 :
- Championnats des Alpes, 1re et 2e Séries, à Grenoble.
- Coupe « Charles Lomet ».

21 Mai 1950 :
- Finale de la Coupe de France.

10 Juin 1950 :
Challenge Ulysse Vinay, à Crcst.

10 au 15 Juillet 1950 :
- à Voiron, stage pour athlètes et moniteurs.

13 au 18 Novembre 1950 :
- à Voiron, stage pour dirigeants.

COMITE RÉGIONAL DE TUNISIE

Composition du nouveau Bureau

Président : Kirsch Yvon ; Vice-présidents : Bouchakour et Casanova Marcel ; Secrétaire : Privat André ; Trésorier : Zeitoun Albert ; Assesseurs : Thomasset, Meyer et Chadly Chaar.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Assemblée Générale du 9 Novembre 1949

C'est dans la salle de la Société Athlétique Montmartroise, que s'est déroulée, le 9 Novembre 1949, l'Assemblée générale du Comité de l'Île-de-France, sous la présidence de M. Robert Cayeux.

1. Allocution humoristique du Président
2. Rapport moral du Secrétaire général.

Cher Président, Chers Camarades,

C'est avec joie que je me retrouve parmi vous, pour vous rappeler les péripéties de la saison écoulée.

Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter à nouveau, au nom du Comité de 1'Île-de-France, notre président, M. Robert Cayeux, pour la haute distinction qui lui a été décernée.

Tous, nous connaissons son entier dévouement à notre Sport, tous, nous l'aimons et souhaitons qu'il reste encore très longtemps parmi nous, car il nous serait impossible de concevoir nos réunions sans sa présence. La simplicité et la grande compréhension avec lesquelles il dirige le Comité de l'Île-de-France, sont la source de la bonne entente qui règne parmi nos Sociétés. Et je forme le vœu que, dans l'avenir, l'union et la sympathie continuent à présider nos rencontres ; notre tâche sera rendue plus facile et surtout plus agréable.

Je tiens à remercier maintenant, personnellement, tous ceux du Comité, de l'Île-de-France, qui, par leur présence et leur dévouement, aident à la prospérité de notre Comité et je donnerai une mention particulière à notre Camarade Leveller, du Club Sportif Gondolo, pour avoir doté notre calendrier d'un magnifique challenge dont le succès fut complet.

Je manquerais à mon devoir, si, à cette Assemblée générale, je ne vous demandais d'adresser de sincères félicitations à nos trois champions de France qui sont : Watier, poids coq, de l'U.S.M.T. ; Ferrari, poids moyen, de la S.M.M., et le jeune Hamelin, de l'A.S. Bourse.

Félicitations également à nos jeunes espoirs Noguès, Soleihac, Ciolina, Etienne, pour leur brillante victoire au Critérium National.

Comme vous le prouvent les résultats, notre représentation dans les compétitions fédérales fut assez bonne, sauf toutefois pour la Coupe de France où notre Comité ne se classa que second, et ceci, pour la seule raison que certains athlètes négligèrent de se présenter lors de la sélection pour cette Coupe. De tels faits sont inadmissibles et c'est aux dirigeants de Clubs qu'il importe d'y remédier, ceci, dans l'intérêt de notre Comité.

J'espère que la saison prochaine, nos athlètes auront à cœur de bien nous représenter dans cette grande épreuve qu'est la Coupe de France.

Pour mémoire, je vous rappelle les organisations de notre Comité pour la saison écoulée

- Championnat de Paris, 1re série.
- Championnat de Paris, 2e série.
- Championnat de Paris, 3e série.
- Championnat de Paris par équipes.

Pour tous ces championnats, les résultats ont été satisfaisants, il n'en a pas été de même pour les challenges C. Rigoulot et Martine, qui furent bien médiocres, aucune équipe n'étant complète.

L'HALTÉROPHILE MODERNE
4e ANNÉE. – N° 44

organe officiel mensuel paraissant le 1er de – CHAQUE MOIS –

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France	**200 Fr.**
Étranger	**225 Fr.**
Clubs affiliés	**150 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal 1er trim. 1950. Imp. J. Guyot et C°, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 31.1137.

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS le **1er Avril 1950 à 20 h. 30, au Gymnase Municipal de Montrouge**
et CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS, le dimanche **2 Avril 1950, à 14 h. 30, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy.**

MOUVEMENTS A EXÉCUTER

NOM DES QUALIFIÉS	Développé à 2 bras				Arraché à 2 bras				Épaulé et jeté à 2 bras			TOTAUX
	1	2	3	TOTAL	1	2	3	TOTAL	1	2	3	
JUNIORS												
Poids Plumes (de 56 à 60 k) :												
Duval (C.A. Pont-Audemer).....												
Poids Légers (de 60 k à 67 k 500) :												
Soler (Etoile Sp. Minière Grand-Combe.....												
Ségaux (Energie Haguenau).....												
Espagne (U.S. St-Gaudens).....												
Roussel (U.S. St. Chély d'Apcher).....												
Gorguet (A.S. Péronne)												
Glain (Enfants de l'Avenir de Lyon).....												
Snauvaert (S.A. Montmartroise).....												
Verghes (C.A. La Varenne)												
Vivier (U.S. Tréfileries).....												
Farnagian (Club Sportif Gondolo)												
Poids Moyens (de 67 k 500 à 75 k) :												
Bastrios (A.C. Montpellier)												
Pirard (Toulouse H.C.)												
Denis (U.S. Clécy)												
Heissat (C.A. Nantais).....												
Poids Lourds (au dessus de 82 k 500) :												
Deglaire (S.A. Montmartroise).....												
SENIORS												
Poids Coqs :												
Thévenet (A.S. Préf. Limoges).....												
Watier (U.S. Métro)												
Marcombes (U.S. Tours).....												
Poids Plumes :												
Héral (A.C. Montpellier).....												
Poids Légers :												
Aleman (Ralliement de Mustapha).....												
Le Guillerm (U.S. Métro-Transp.).....												
Poids Moyens :												
Firmin (A.C. Montpellier)												
Dochy (Union Halluinoise)												
Constantinof (U.S. Sautter-Harlé)												
Soleihac (St. Mun. de Montrouge)												
Poids Mi-Lourds :												
Perquier (C.A. Pont-Audemer).....												
Marchal (A.C. Montpellier)												
Poids Lourds (350 k) :												
Chaput (St. Mun. de Montrouge).....												
Etienne (A.S. Préf. de Police).....												
HORS CHAMPIONNAT												
Poids Lourd :												
Herbaux (A.S. Tramways de Lille).....												
Debuf (Union Halluinoise).....												

Ces deux athlètes blessés n'ayant pu prendre part aux éliminatoires régionales

LISTE DES RECORDS DE FRANCE au 15 MARS 1950.

Arraché à droite :

Coqs	Obin	65 k
Plumes	Baril	76 k
Légers	Fritsch	77 k 500
Moyens	Alleene	91 k 500
Mi-Lourds	Alleene	91 k
Lourds	Rigoulot	101 k

Arraché à gauche :

Coqs	Obin	61 k
Plumes	Baril	72 k
Légers	Arnoult	76 k
Moyens	Ferrari	82 k 500
Mi-Lourds	Ferrari	87 k
Lourds	Dumoulin	87 k 500

Arraché à deux bras :

Coqs	Chapirat	83 k 500
Plumes	Baril	96 k
Légers	Arnoult	103 k
Moyens	Ferrari	123 k
Mi-Lourds	Ferrari	126 k
Lourds	Rigoulot	126 k 500

Épaulé et jeté à droite :

Coqs	Clément	60 k
Plumes	Ruolt	78 k
Légers	Decottignies	92 k 500
Moyens	Eger	93 k
Mi-Lourds	Rolet	103 k
Lourds	Vasseur	104 k

Épaulé et jeté à gauche :

Coqs	A établir	
Plumes	Beaudrand	72 k 500
Légers	Decottignies	81 k 500
Moyens	Attik Youssef	87 k
Mi-Lourds	Dussol	95 k
Lourds	Vasseur	98 k

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs	Marcombes	110 k
Plumes	Héral	123 k
Légers	Bugnicourt	131 k 500
Moyens	Ferrari	158 k
Mi-Lourds	Ferrari	169 k
Lourds	Rigoulot	161 k 500

Épaulé et jeté à deux bras en haltères séparés :

Coqs	Clément	78 k 500
Plumes	Suvigny	90 k
Légers	Duverger	103 k 500
Moyens	Ferrari	110 k 500
Mi-Lourds	Rolet	126 k 500
Lourds	Maspoli	130 k 500

Épaulé et jeté à droite en haltère court :

Légers	Buisson	86 k

Développé du bras droit :

Coqs	Thévenet	37 k
Plumes	Chariot	41 k 500
Légers	Duverger	48 k
Moyens	Firmin	50 k 500
Mi-Lourds	R. François	53 k
Lourds	Vasseur	55 k 500

Développé du bras gauche :

Coqs	Thévenet	35 k
Plumes	Beaudrand	40 k
Légers	Lallemand	45 k
Moyens	Messe	44 k 500
Mi-Lourds	R. François	47 k 500
Lourds	Chaix	50 k

Développé à deux bras :

Coqs	Thévenet	85 k
Plumes	Thévenet	90 k 500
Légers	Duverger	98 k
Moyens	Ferrari	105 k 500
Mi-Lourds	Debuf	113 k 500
Lourds	Herbaux	114 k 500

Développé à deux bras en haltères séparés :

Coqs	Thévenet	68 k
Plumes	Suvigny	77 k
Légers	Duverger	88 k
Moyens	Marchal	91 k
Mi-Lourds	Marchal	98 k 500
Lourds	Vasseur	105 k

Volée du bras droit :

Coqs	Obin	61 k
Plumes	Ducher	66 k
Légers	Catalan	75 k
Moyens	Hoebanx	75 k
Mi-Lourds	Dussol	81 k
Lourds	Rigoulot	91 k 500

Volée du bras gauche :

Coqs	Obin	56 k
Plumes	Debenest	65 k 500
Légers	Poirot	71 k
Moyens	Ferrari	73 k
Mi-Lourds	Salvador	80 k
Lourds	Dannoux	80 k 500

Soulevé de terre du bras droit :

Une seule catégorie : Hoebanx ..... 186 k 500

Soulevé de terre du bras gauche :

Une seule catégorie : Chaix ..... 181 k

Soulevé de terre à deux bras :

Une seule catégorie : Florent ..... 264 k 500

Bras tendu par l'anneau à droite :

Légers	Valtre	20 k 500

Bras tendu par l'anneau à gauche :

Coqs	A établir	
Plumes	A établir	
Légers	Valtre	20 k
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	Tannio	24 k
Lourds	A établir	

Croix de fer par l'anneau :

Coqs	A établir	
Plumes	Valtre	38 k
Légers	Valtre	40 k 500
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	Tanio	49 k
Lourds	A établir	

Bras tendu poids sur la main droite :

Coqs	A établir	
Plumes	Berten	23 k
Légers	Nony	30 k
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	A établir	
Lourds	A établir	

Bras tendu poids sur la main gauche :

Coqs	A établir	
Plumes	Berten	21 k
Légers	Dejonghe	22 k 500
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	A établir	
Lourds	Fossaert	30 k 500

Croix de fer poids sur la main :

Coqs	Thévenet	44 k
Plumes	Populier	44 k
Légers	Dandois	46 k
Moyens	Févin	56 k
Mi-Lourds	A établir	
Lourds	Gareau	52 k

Bras tendu en haltères à droite :

Légers	Aleman	24 k

A établir dans les autres catégories

Bras tendu en haltères à gauche :

Légers	Roudez	17 k

A établir dans les autres catégories

Bras tendu croix de fer en haltères :

Légers	Catala	35 k
Lourds	Gareau	41 k

A établir dans les autres catégories

Dévissé du bras droit :

Coqs	A établir	
Plumes	Prouveur	57 k 500
Légers	Bentejac	66 k
Moyens	A établir	
Mi-Lourds	A établir	
Lourds	Bugnand	89 k

Dévissé du bras gauche :

Coqs	A établir	
Plumes	A établir	
Légers	Cotrel	62 k 500
Moyens	Guille	63 k
Mi-Lourds	A établir	
Lourds	A établir	

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **AVRIL 1950 – N° 45**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

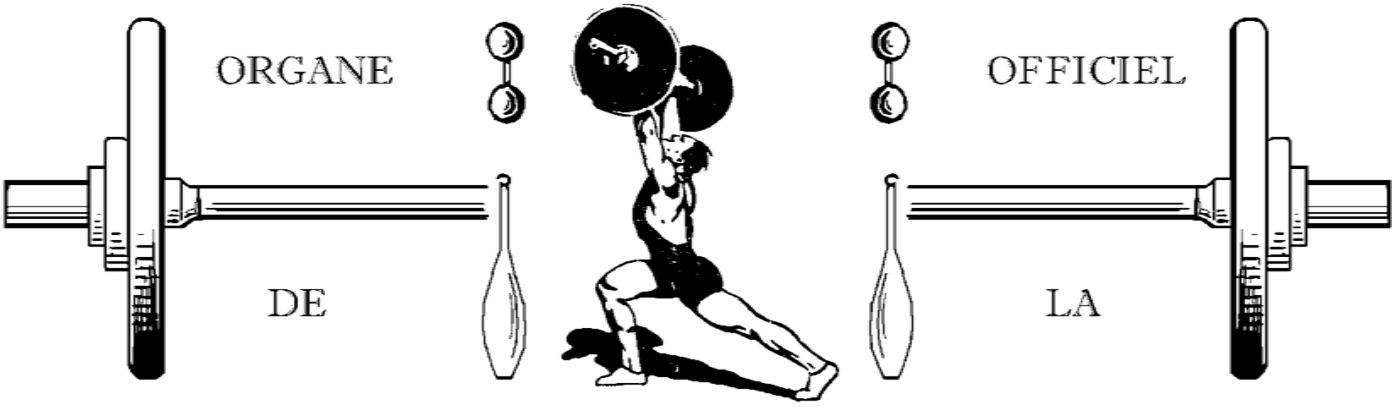

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

35e ANNIVERSAIRE

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste a fêté le 35e anniversaire de sa fondation par deux manifestations bien différentes : une cérémonie intime qui eut lieu le soir du Championnat de France Seniors et une tournée de propagande de l'équipe de France en Algérie.

Le dîner du 2 avril réunissait une quarantaine de membres et amis de la F.F.H.C. M. Aubert, représentant la Direction Générale des Sports et M. Marcel Oger, rédacteur en chef du journal L'Équipe, avaient bien voulu accepter de se joindre à eux.

Une souscription avait été ouverte parmi les clubs de la Fédération en vue d'offrir un objet d'art à M Jules Rosset, président-fondateur de la Fédération Française et président actuel de la Fédération Internationale Haltérophile et à notre président Harasse, depuis 25 ans à la tête da la F.F.H.C. Nous remercions bien vivement nos amis d'avoir si généreusement répondu à notre appel. Grâce à eux nous avons pu fêter, en même temps que nos deux présidents, des membres fondateurs dévoués entre tous MM. Simon Heilés et Paul Buisson et, au moment où il décide d'abandonner les compétitions, un athlète dont la carrière sportive est un exemple : Marcel Baril.

Je suis persuadé que tous cinq conserveront avec émotion ce témoignage de la gratitude que nous leur devons pour avoir chacun dans leur domaine, bien servi notre « Fédé ». Ce déplacement, en Algérie, de notre Équipe de France, nous le désirions depuis fort longtemps, persuadés que nous étions, qu'il servirait grandement la propagande de notre Sport dans un territoire français malheureusement trop éloigné de nous et avec lequel nous souhaiterions avoir des contacts plus fréquents et plus étroits que ceux que nous procure la participation d'un ou deux athlètes nord-africains à nos championnats de France. Nous n'avions pu jusqu'ici, réaliser notre projet, faute de crédits suffisants. C'est pourquoi nous sommes reconnaissants à la Direction Générale des Sports qui a bien voulu, à l'occasion de la commémoration de ce 35e anniversaire, nous donner les moyens financiers de déplacer en Algérie nos meilleurs athlètes de la métropole. Dans le prochain numéro de notre Bulletin fédéral, nous vous parlerons en détail de ce voyage, mais d'ores et déjà, qu'il nous soit permis de croire que nous avons fait là-bas œuvre utile.

Un mot encore, chers Lecteurs, pour vous signaler que « L'Haltérophile Moderne » entre, avec le présent numéro, dans sa cinquième année d'existence. Vous avez très certainement remarqué, le mois dernier, une amélioration dans sa présentation. Nous nous efforcerons de poursuivre cet effort mais il est nécessaire que nos amis nous y aident en s'abonnant nombreux à notre Bulletin fédéral.

JEAN DAME.

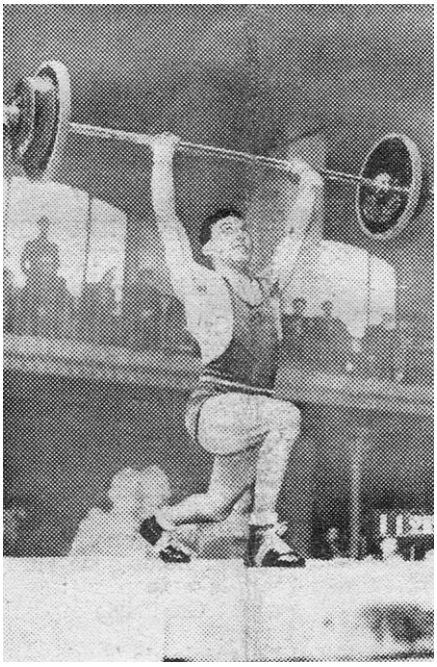

(Photo Arax.)

MARCOMBES,

recordman de France
Poids Coqs de l'Épaulé et Jeté à 2 bras,
gagnant pour 1950,
du Challenge Berr.

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

CULTURE PHYSIQUE

La Section de Culture Physique de la F.F.H.C., constituée officiellement au cours de l'assemblée générale du 1er Avril dernier, s'est mise sans tarder au travail. Au cours d'une première réunion tenue le 7 Avril, elle a étudie le Calendrier élaboré par le Secrétariat et choisi, parmi les projets proposés à son examen, ceux dont l'exécution pouvait encore être réalisée au cours de la saison 1849-50.

Ses Membres ont insisté sur le fait qu'il leur apparaissait essentiel qu'un Culturiste soit avant tout un athlète capable de courir, de sauter, d'accomplir des exercices de force et non pas uniquement un sujet aux formes harmonieuses mettant en valeur, grâce à des poses ou des gestes étudiés, des muscles plus ou moins résistants et vigoureux.

Suivant les directives de la Commission de la F.F.H.C et ses Comités régionaux devront donc principalement s'attacher à la diffusion des Brevets de Culturistes, dont nous donnons ci-dessous le programme et qui seront exigés dès la prochaine saison des candidats aux différents concours culturistes. Il est recommandé d'organiser, sans plus attendre, des sessions pour les candidats désireux de s'y présenter. En ce qui concerne les Concours eux mêmes, seuls sont maintenus, pour 1950, le Concours du Plus Bel Athlète de France dont nous publions le règlement et le Concours du Plus Bel Athlète du Monde qui sera disputé le 15 Octobre prochain, à l'issue du Championnat du Monde d'Haltérophilie.

***

BREVETS DE L'HALTÉROPHILE CULTURISTE

La F.F.H.C., soucieuse de n'admettre à ses concours de Beauté plastique que des athlètes ayant prouvé leur valeur musculaire, crée le Brevet de l'Haltérophile Culturiste qui comprend trois degrés :

1° Le Brevet de l'Haltérophile Culturiste 1er degré qui sera décerné à tout licencié de la F.F.H.C. ayant réalisé les performances suivantes :

- Course de 60 m : 9" 4.
- Saut en long, sans élan : 2 m. 20.
- Développé à 2 bras : P x 0,7.
- Épaulé et jeté à deux bras : P x 1,1.

(P = poids de l'athlète).

2° Le Brevet de l'Haltérophile Culturiste 2e degré qui sera décerné à tout licencié de la F.F.H.C. ayant réalisé les performances suivantes :

- Course de 80 m : 11" 2.
- Saut en long, sans élan : 2 m. 30.
- Développé à 2 bras : P x 0,8.
- Épaulé et jeté à deux bras : P x 1,2.

3° Le Brevet de l'Haltérophile Culturiste 3e degré ou Brevet Supérieur de l'Haltérophile Culturiste qui sera décerné à tout licencié de la F.F.H.C. ayant réalisé les performances suivantes :

- Course de 100 m : 13" 4.
- Saut en long, sans élan : 2 m. 40.
- Développé à 2 bras : P x 0,9.
- Épaulé et jeté à deux bras : P x 1,3.

Les candidats devront en outre parcourir une distance de 50 m. nage libre sans limite de temps.

Ces brevets seront décernés au cours des sessions organisées soit par les Clubs, soit par les Comités régionaux, soit par la Fédération.

***

CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE

La F.F.H.C. organisera tous les ans un Concours du plus bel athlète de France dont la finale aura lieu à l'issue des Championnats de France d'Haltérophilie.

Pour 1950, il se disputera dans la première quinzaine de septembre, à une date qui sera ultérieurement précisée.

Seront qualifies pour cette finale, les vainqueurs des différents concours régionaux. La F.F.H.C. pourra qualifier également les seconds et les troisièmes, selon le nombre des athlètes ayant participé aux éliminatoires. Les cinq meilleurs finalistes représenteront la France au Concours du plus bel athlète du monde 1950.

Les éliminatoires régionales sont ouvertes à tous les licenciés de la F.F.H.C. Le brevet de l'haltérophile culturiste deuxième degré n'est pas obligatoire, cette année, pour la participation à ces épreuves.

La date des éliminatoires régionales est laissée au choix des Comités régionaux, mais les résultats devront parvenir à la F.F.H.C. *avant le* 31 *juillet, dernier délai*. L'athlète déclaré vainqueur de chaque Concours régional prendra le titre de plus bel athlète de sa région.

Les épreuves du concours régional et de la finale nationale seront les suivantes :

1. Présentation générale face, dos et profil, première élimination, 12 finalistes ;
2. Présentation individuelle des 12 finalistes, pose plastique au choix. Cotation de 0 à 10 ;
3. Présentation d'ensemble des 12 finalistes. Cotation de 0 à 5.

Le Jury devra être Composé de 4 ou 5 personnalités comprenant

- 1 professeur de Culture Physique ;
- 1 médecin ;
- 1 sculpteur ou peintre ;
- 1 personnalité au courant des questions sportives.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 14 MARS 1950

Présents : MM. Cayeux, Rolet, Gouleau, Clutier, Morin, Rosset, Jean Dame.

Présidence de M. C. Harasse, président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. P. Buisson (commission des arbitres).

Excusés : MM. P. Hue, Simon Heilès et Duchesne.

Homologation d'affiliations. - Comité de Direction homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.138. Institut Culturiste et Club Haltérophile Palois.
- ✓ N° 3.139. L'Orientale de Tunis.
- ✓ N° 3.140. Union Sportive des Bretons de Paris.

Assemblée générale. - Lecture est donnée, d'une part, des vœux présentés par les sociétés en vue de leur inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 1er avril et, d'autre part, des candidatures aux élections du Comité de Direction.

Il est estimé que le vœu de l'Athlétic Club Montpelliérain demandant que l'organisation de la finale de la Coupe de France soit confiée au Comité du Languedoc ne peut être discuté en assemblée générale. Il s'agit là d'une question du ressort du Comité de Direction qui donne mandat au Secrétariat pour se mettre en relation, à ce sujet, avec le Comité du Languedoc.

En ce qui concerne les candidatures, il est donné connaissance des lettres de MM. Simon Heilés et Cantalice qui, en raison des modifications apportées aux statuts de la F.F.H.C. à la demande de la Direction Générale des Sports, ne remplissent plus les conditions requises pour leur réélection au Comité de Direction fédéral.

Il est en conséquence décidé de nommer M. Simon Heilès vice-président d'honneur, et M. Cantalice, membre d'honneur en reconnaissance des services rendus par eux à la Fédération. Ainsi, ils continueront d'appartenir à la F.F.H.C. sans être astreints de prendre une part active à ses travaux.

Vingt et une candidatures se sont manifestées pour les 18 postes à pouvoir au Comité de Direction au titre de l'Haltérophilie, tandis que six candidatures pour six postes à pourvoir ont été enregistrées au titre de la Culture Physique.

Il est décidé que les clubs ne possédant pas un nombre suffisant de licenciés pour participer aux élections seront cependant invités à assister à l'assemblée générale du 1er avril à titre auditif.

Championnats de France 1950. - La clôture des engagements pour les Championnats de France ayant été fixée au 16 mars, le Comité de Direction décide de se réunir de nouveau le 17 mars pour arrêter la liste des sélectionnés Juniors et Seniors.

Coupe de France. - Le secrétaire général soumet au Comité de Direction le règlement de la Coupe de France par équipes 1950, qui est adopté.

Les matches éliminatoires se disputeront le 30 avril entre les équipes suivantes :

Match n° 1 : Champagne - Lorraine - Alsace, à Nancy. Arbitre : M. André Rolet.

Match n° 2 : Orléanais - Poitou - Normandie, à Tours. Arbitre : M. Paul Buisson.

Match n° 3 : Auvergne - Guyenne - Pyrénées, à Saint-Gaudens. Arbitre : M. Léon Morin.

Match n° 4 : Provence - Dauphiné - Lyonnais, à Grenoble. Arbitre : M. Paul Rocca.

Match n° 5 : Flandres - Anjou-Bretagne - Île-de-France, à Lille. Arbitre : M. Jean Dame.

Les éliminatoires du Maroc et de l'Algérie auront lieu en Afrique du Nord, en raison des frais élevés de voyage et celles de l'équipe du Languedoc à Montpellier, en présence d'un arbitre désigné par la F.F.H.C.

Les résultats de ces éliminatoires feront l'objet d'un classement qui déterminera les trois équipes finalistes de la Coupe de France 1950.

Tournée de propagande en Algérie. - Le secrétaire général met le Comité de Direction au courant des dispositions arrêtées avec le Comité d'Algérie en vue du déplacement projeté à l'occasion du 35e anniversaire de la création de la F.F.H.C.

L'équipe sera composée, en principe, des six champions de France 1950 et accompagnée de quatre membres du Comité de Direction.

Communications diverses et correspondance. - Lettre du Club « *Hercules* » demandant la participation d'athlètes français à une fête organisée par ce club à La Haye, le 14 mai prochain.

Le secrétariat est chargé de la réponse.

Communication de la correspondance échangée entre le Comité du Lyonnais et le Comité de Patronage Maspoli au sujet de l'inauguration du monument élevé à la mémoire du regretté dirigeant de la F.F.H.C.

Le secrétariat fera le nécessaire à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le secrétaire général :
Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 17 MARS 1950

Présents : MM. Cayeux, Rolet, Gouleau, Clutier, Morin, Jean Dame.

Assistait à la réunion : M. P. Buisson (Commission des arbitres).

Championnats de France Juniors et Seniors. - Le secrétaire général donne lecture de la liste des qualifiés du Championnat de France juniors et du Championnat de France Seniors conformément au règlement des Championnats de France 1950.

En ce qui concerne le Championnat de France Juniors, le Comité de Direction décide de sélectionner, pour la finale, tous les athlètes ayant réalisé, au cours des éliminatoires régionales, les minima exigés.

La catégorie Poids Mi-lourds ne comportant aucun qualifié, c'est l'athlète qui aura obtenu, au cours des éliminatoires, le meilleur total qui sera proclamé champion, sans avoir à participer à la finale nationale.

Voici la liste des qualifiés Juniors :

Poids Coqs : Nadal (Ralliement de Mustapha). – *Poids Plumes :* Duval (C.A. Pont-Audemer). – *Poids Légers :* Soler (Etoile Sportive Grande-Combe), Ségaux (Energie d'Haguenau), Espagne (U.S. St-Gaudens), Roussel (H.C. St-Chély), Gorguet (A.S. Péronne), Glain (Enfants de l'Avenir de Lyon), Snauvaert (S.A. Montmartroise), Verghes (C.A. La Varenne), Vivier (U.S. Tréfileries), Farnagian (Club Sportif Gondolo). – *Poids Moyens :* Bas- trios (Athlétic Club Montpelliérain), Pirard (Toulouse H.C.), Denis (U.S. Clécy), Heïssat (C.A. Nantais). – *Poids Lourds :* Deglaire (Sté Athlétique Montmartroise).

Tous les athlètes ayant réalisé les minima fixés pour leur catégorie sont également qualifiés pour le Championnat de France Seniors. En voici la liste :

Poids Coqs : Thévenet (Red Star de Limoges), Watier (U.S. Métro-Transports), Marcombes (U.S. Tours). – *Poids Plumes :* Héral (A.C. Montpellier). – *Poids Légers :* Aleman (Ralliement de Mustapha), Le Guillerm (U.S. Métro-Transports). – *Poids Moyens :* Firmin (A.C. Montpellier), Dochy (Union Halluinoise), Constantinof (U.S. Sautter-Harlé), Soleihac (Stade Municipal de Montrouge), Giacinthi (A.S. Police de Nice). – *Poids Mi-Lourds :* Perquier (C.A. Pont-Audemer), Marchal (A.C. Montpellier). – *Poids Lourds :* Chaput (Stade Municipal de Montrouge), Etienne (A.S. Préfecture de Police).

Il est en outre décidé que l'athlète Herbaux qui, en raison d'une intervention chirurgicale récente, n'a pu participer aux éliminatoires régionales, sera autorisé, à sa demande, à prendre part au Championnat de France hors compétition. Debuf, Poids Mi-lourd, dans l'impossibilité de participer aux éliminatoires par suite d'une blessure au poignet sera invité à prendre part au Championnat de France dans les mêmes conditions.

La séance est levée à 19 heures.

Le secrétaire général :
Jean DAME.

Nos joies, nos peines…

NÉCROLOGIE

M. Vignier, trésorier du Comité de l'Île-de-France et contrôleur aux Comptes de la F.F.H.C., a eu la douleur de perdre son père.

Nous le prions de trouver ici, ainsi que, sa famille, L'expression de nos condoléances bien sincères.

Le Comité Anjou-Bretagne nous apprend le décès de Jean Choyau, âgé de 42 ans.

Gymnaste, athlète, culturiste, modèle de beauté plastique, Jean Choyau avait débuté en 1934 au C.A. Nantais et s'était imposé comme un des bons poids légers du Comité. Il y a un mois, il avait participé aux éliminatoires du Critérium National et décidé de prendre sa retraité et de passer l'examen d'arbitre régional que, par sa compétence en haltérophilie, il ne pouvait manquer de réussir.

Depuis deux saisons, il était entré comme moniteur à l'A.C.B.L. de Nantes.

A sa veuve et à ses quatre enfants, nous présentons nos plus sincères condoléances.

***

NAISSANCE

Notre international Georges Firmin nous fait part de la naissance de sa fille, Viviane.

Nous nous associons à sa joie et lui adressons nos bien vifs compliments avec nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

NOS INFORMATIONS

COMPLÉMENT DE LA CIRCULAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SPORTS

concernant l'affectation des athlètes de valeur dans des unités sportives

Par mes lettres N° 529 EPS/1 du 31 Décembre 1948 et N° 3.426 EPS/1 du 10 Novembre 1949, je vous ai précisé les conditions dans lesquelles pourraient être effectuées les affectations des athlètes de valeur dans des unités proposées par les Fédérations Sportives.

J'ai l'honneur de vous rappeler que ces demandes doivent être présentées par les Fédérations à la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports qui procède au classement des candidats et à leur présentation au Ministère de la Défense Nationale (Service Central des Sports).

Elles devront, en conséquence, être accompagnées de l'avis de la Fédération qui classera ses candidats en précisant leur valeur sportive. Les demandes présentées directement par les Associations sportives ne seront pas recevables.

J'appelle votre particulière attention sur les délais de présentation de ces demandes ; celles-ci devront, pour le contingent incorporable au cours du 4e trimestre 1950 (jeunes gens nés entre le 30 Avril 1930 et le 31 Décembre 1930), me parvenir avant le 1er Juillet 1950. Elles ne seront pas recevables après cette date.

Je vous invite, en outre, à faire figurer dans vos nouvelles propositions, les jeunes sportifs déjà signalés par vos soins qui n'ont pas été incorporés en Avril 1950.

Le Directeur général.
Signé : G. HOUX.

DIRIGEANTS
MONITEURS
ATHLÈTES

Inscrivez-vous sans tarder à l'un des Stages d'Haltérophilie dont nous donnons ci-dessous la liste :

Du 24 au 29 Avril.	Toulouse.
Du 29 Mai au 3 Juin.....	Nancy
Du 5 au 10 Juin.....	Strasbourg.
Du 12 au 17 Juin.....	Roubaix.
Du 19 au 24 Juin.....	Reims.
Du 3 au 8 Juillet.....	Dijon.
Du 10 au 15 Juillet.....	Voiron.
Du 17 au 22 juillet	Aix-en-Provence.
Du 24 au 29 juillet	Châtelguyon.
Du 16 au 21 Octobre.....	I.N.S. Paris.

Vous devez choisir le lieu de stage le plus proche de votre domicile, une exception ne pouvant être faite que dans des cas très particuliers.

Les stagiaires sont remboursés de leurs frais de chemin de fer et de séjour au Centre régional. – 70 % de ces dépenses sont prises en charge par la Direction Générale des Sports, les 30 % complémentaires par la F.F.H.C.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1950

disputée le samedi 11 Avril 1950, au Gymnase Municipal de Montrouge

Noms Des Concurrents	Poids De Corps	Sociétés	Développé À 2 Bras	Arraché À 2 Bras	Et Jeté À 2 Bras	TOTAL
Poids Coqs :						
N. cl. Nadal	55,1	Ralliement de Mustapha	67,500	62,500	0, -	0, -
Poids Plumes :						
1. Duval	58,7	C.A. Pont-Audemer	67,500	70, -	105, -	242,500
Poids Légers :						
1. Glain	65,9	Enf. Avenir Lyon	82,500	82,500	105, -	270, -
2. Soler	66,2	E.S. Grande-Combe	75, -	85, -	102,500	262,500
3. Espagne	66,7	U.S. St-Gaudens	70, -	85, -	105, -	262,500
4. Vivier	65,4	U.S. Tréfileries	72,500	82,500	102,500	257,500
5. Verghes	65,6	C.A. La Varenne	67,500	85, -	105, -	257,500
6. Farnagian	66,7	C.S. Gondolo	75, -	80, -	102,500	257,500
7. Snauvaert	65,1	S.A. Montmartroise	70, -	80, -	105, -	255, -
8. Ségaux	66,2	Energie Haguenau	72,500	77,500	105, -	255, -
N. cl. Gorguet	66,4	A.S. Péronne	0, -	77,500	105, -	0, -
Poids Moyens :						
1. Bastrios	70,7	A.C. Montpellier	80, -	85, -	115, -	280, -
2. Denis	74,6	U.S. Clécy	75, -	87,500	115, -	277,500
3. Pirard	72,8	Toulouse H.C.	85, -	82,500	107,500	275, -
4. Heissat	73,4	C.A. Nantais	70, -	87,500	110, -	267,500
Poids Lourds :						
1. Deglaire	94,4	S.A. Montmartroise	95, -	92,500	120, -	307,500

L'athlète Morel, du S. C. des Cheminots d'Arras, est proclamé Champion .Juniors de la catégorie Poids Mi-Lourds, conformément à l'article du Règlement qui spécifie que lorsque aucun participant n'a réalisé les minima d'une catégorie au cours des éliminatoires régionales, c'est l'athlète qui a réussi le meilleur total qui reçoit le titre, sans avoir à participer à la finale.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1950,

disputée le dimanche 2 Avril 1950; au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris.

Noms Des Concurrents	Poids De Corps	Sociétés	Développé À 2 Bras	Arraché À 2 Bras	Et Jeté À 2 Bras	TOTAL
Poids Coqs :						
1. Thévenet	55,8	Red-Star de Limoges	90, -	72,500	105, -	267,500
2. Marcombes	51,8	U.S. Tours	70, -	80, -	110, -	260, -
3. Watier	55,5	U.S. Métro-Transports	75, -	80, -	100, -	255, -
Poids Plumes :						
1. Héral	59,4	A.C. Montpellier	80, -	92,500	120, -	292,500
Poids Légers :						
1. Le Guillerm	64,2	U.S. Métro-Transports	92,500	95, -	125, -	312,500
2. Aleman	67, -	Ralliement Mustapha	90, -	92,500	120, -	302,500
Poids Moyens :						
1. Firmin	74,5	A.C. Montpellier	100, -	110, -	140, -	350, -
2. Dochy	73,5	U. Halluinoise	97,500	102,500	135, -	335, -
3. Soleihac	73,6	S.M. Montrouge	102,500	100, -	125, -	327,500
4. Giacinthi	71,7	A.S. Police Nice	90, -	97,500	125, -	312,500
N. cl. Constantinof	74, -	U.S. Sautter-Harlé	0, -	–	–	0, -
Poids Mi-Lourds :						
1. Marchal	76,1	A.C. Montpellier	102,500	100, -	137,500	340, -
2. Perquier	80,5	C.A. Pont-Audemer	100, -	102,500	130, -	332,500
Poids Lourds :						
1. Debuf	83,5	U. Halluinoise	105, -	120, -	150, -	375, -
2. Chaput	93,5	S.M. Montrouge	102,500	110, -	140, -	352,500
3. Etienne	91,7	A.S. Préf. Police	102,500	105, -	130, -	337,500
Hors compétition :						
Herbaux	87,2	A.S. Tramw. Lille	100, -	110, -	140, -	350, -

L'athlète Marcombes, lors du 3e essai à l'épaulé, a battu le record de France de l'épaulé et jeté à 2 bras des Poids coqs avec 111 kilos, la barre ayant été, sur sa demande, chargée à ce poids. Il est de plus détenteur, pour un an, du Challenge Berr.

L'athlète Firmin, de l'Athlétic Club Montpelliérain, reçoit le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République.

L'ENTRAÎNEMENT AU DÉVELOPPÉ

Considérations générales

Si on examine les performances réalisées en France depuis vingt ans environ, soit en Championnat de France, soit en matches internationaux, et d'autre part, si on compare la liste des records de France à celle des records des autres Nations, il apparaît très nettement que, d'une manière générale, les athlètes français sont faibles au développé.

Par compensation, on nous reconnait dans le monde haltérophile de réelles qualités de détente et de style. Trois noms parmi ceux des plus prestigieux haltérophiles français illustreront la véracité de cette affirmation

Rigoulot, Ferrari et Debuf. Les deux premiers, s'ils ont établi une pléiade de records mondiaux en détente, se sont toujours avérés faibles au développé ; quant à Debuf, il est près des records lui aussi, sauf..., au développé, bien entendu – j'ajouterai : pour l'instant, car il n'a pas fini de progresser.

Que faut-il en conclure ? Sommes-nous faibles dans cet exercice parce que nous ne possédons pas les « *moyens physiques* » appropriés ? Je rirais au nez de celui qui me soutiendrait cette thèse.

Je crois que le problème est beaucoup plus simple qu'on le pense, et que la clé du succès au développé réside dans l'utilisation intelligente de procédés d'entraînement multiples et très variés.

Nous sommes faibles parce que nous nous entrainons mal et insuffisamment à cet exercice. Il faut également détruire cette idée préconçue qui consiste à croire que lorsqu'on s'entraîne beaucoup pour gagner 5 kgs au développé, on risque fort de ne pas progresser de 10 kgs à l'arraché et au jeté.

Antres constatations. - Dans toutes les gammes d'exercices connus avec barres, haltères, agrès employés pour l'entraînement, on peut constater que le plus grand nombre d'exercices s'applique aux bras et à la partie supérieure du tronc. Avec une simple paire d'haltères et une barre, on peut exécuter une gamme très étendue d'exercices dans des positions simples et faciles. Dans le développé, tout le monde sait que la musculature des bras, des épaules, du dos et des pectoraux, entre pour une bonne part dans la réalisation d'un bon développé. Elle n'est pas « *tout* » ... mais nous y reviendrons. Je me permets de le préciser car je ne voudrais pas que le lecteur pût penser que je n'envisage qu'un aspect de la question.

Nous savons également que les gymnastes aux agrès sont toujours, même au début de leurs tentatives haltérophiles, d'excellents développeurs : exemple, René Duverger, Gardechaux, Roger François.

Conclusion. - Il est donc indispensable, pour acquérir la musculature nécessaire au développé de pratiquer un grand nombre d'exercices de C.P.A. avec barres, haltères, agrès divers.

***

Entraînement

Nous pouvons le scinder en deux parties distinctes :

1° *Le développé – normal* – en station debout tel qu'il est exigé en compétition.

– L'entraînement pour cet exercice peut s'exécuter en séances qui lui seront spécialement réservées.

La formule qui s'avère toujours la meilleure consiste faire des répétitions de l'épaule en doublé, triplé, quadruplé, et quelques quintuplés. Cette méthode de répétitions, déjà bien connue, doit avoir deux buts : le premier à effet musculaire, le second à effet technique ; lorsque sa barre parcourt plusieurs fois de suite le trajet de la poitrine au-dessus de la tête, bras tendus, l'athlète peut trouver la position d'exécution la plus efficace où toutes ses qualités musculaires peuvent être utilisées.

– La charge à utiliser pour les répétitions en triplé par exemple peut être choisie entre 15 et 20 kgs au maximum.

Dix séries constituent un entraînement intense durant trente minutes largement, puis, après un temps de repos, l'athlète peut exécuter encore pendant trente minutes du développé sous des formes variées. Ces exercices seront précisés dans d'autres articles, avec la façon de les exécuter et le nombre de répétitions.

On peut, en ce qui concerne le développé, trouver facilement cinquante exercices, ce qui permet d'éviter la monotonie, et de changer ses mouvements toutes les semaines.

En faisant trois séances par semaine d'une heure à une heure et demie de développé avec cette méthode on obtiendra certainement un excellent résultat ; si on persévère, bien entendu il faut de la patience, surtout dans la pratique du développé. Le gros tort des « *faibles* » dans ce mouvement, c'est d'abord de ne pas « *aimer* » cet exercice, et puis de dire à qui mieux-mieux : « *J'ai tout essayé mais vraiment, je ne suis pas doué* ». A tous ceux qui me parlent de la sorte, je demande : « *Pendant combien de temps avez-vous essayé ?* » Et il m'est facile de juger qu'ils ignorent la valeur des termes « *patience et persévérance* ».

En dehors de ces séances d'entraînement spécialement réservées au développé, il ne faut pas négliger, les autres jours, l'entraînement général (respecter l'alternance des six séances hebdomadaires).

Cette méthode, ou plus exactement ce mode de travail, doit se pratiquer assez longtemps avant les compétitions, pendant la période dite de « *mise en forme* ».

A l'approche des championnats importants – un mois avant – cesser tous les exercices annexes pour se consacrer uniquement à la pratique du développé, en séances plus courtes pour récupérer le maximum de potentiel nerveux et la précision la plus parfaite dans l'exécution.

André Rolet préconise la gamme 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5.

Exemple : 80 kgs x 5, c'est-à-dire quintuplé ; 85 kgs x 4 ; 90 kgs x 3 ; 95 kgs x 2 ; 100 kgs x 1, puis redescendre jusqu'à 85 kgs x 5.

Bouladou a beaucoup pratiqué cette méthode et il a obtenu de gros progrès. Ce procédé est extrêmement intense si la gamme est choisie de telle sorte que son sommet, c'est-à-dire un développé simple, représente une charge à 5 kgs du maximum.

Nous la conseillons également vers la fin de la période de « *mise en forme* ».

Pendant le mois précédant la compétition, nous préconisons une gamme uniquement montante. Voici un exemple :

Pour un homme voulant développer 100 kgs à coup sûr :

80 x 3 soit 3 séries – 85 x 3 soit 1 série – 90 x 3 soit 1 série ; 95 simple 1 fois – 97 simple 1 fois, et chaque fois que l'athlète se sent capable d'essayer 100 kgs, il peut le faire sans danger. Dans ce cas, il doit éviter de prendre 97 kgs 500, et passer directement de 95 à 100 kgs. Cela représente donc une gamme montante avec un premier palier au même poids pendant trois séries, et en tout sept séries.

Une fois par semaine, on peut, pour éviter le surmenage, diminuer le nombre de séries, sans pour cela développer « *léger* ».

Exemple : toujours pour un maximum de 100 kgs, exécuter 80 x 3 trois séries, puis prendre 90 – 95 – 100 une seule fois chaque barre, cet entraînement demandant 15 à 20 minutes au plus.

(A suivre,) R. CHAPUT.

***

P. S. – *Dans mon dernier article, trois erreurs sont à rectifier :*

1. Au lieu de « *Ces trois principes de base sont inséparables, on peut exécuter...* » (Page 3, col. 2), lire « *... on ne peut exécuter...* » ;

2. Au lieu de « *...mais en compensation, dans la fente de l'arraché la jambe avance plus que dans la fente de l'arraché, la jambe arrière se place d'autant plus loin* » (Page 3, col. 2), lire : « *...mais en compensation, dans la fente de l'épaulé, la jambe arrière se place d'autant plus loin...* » ;
3. Au lieu de « *Les deux fentes se différencient surtout par la flexion sur les jambes à l'arraché. Cette flexion...* » (Page 3, col. 3), lire : « *Les deux fentes se différencient surtout par la flexion sur les jambes. A l'arraché, cette flexion...* ».

Les Jeux de l'Amérique Centrale et des Caraïbes

Les Jeux de l'Amérique Centrale viennent de se disputer. Parmi les participants aux épreuves haltérophiles figurent des ressortissants des pays nouvellement affiliés à la Fédération Internationale Haltérophile, et qui n'ont encore jamais participé aux compétitions organisées par elle.

Certains de ces athlètes peuvent prétendre concourir dans les futurs Championnats du Monde, ainsi qu'on peut en juger par les résultats que nous publions ci-dessous :

Poids Coqs. - N. V. Jozaly (Porto-Rico), 272 kgs 500 ; A. Famiglioti (Panama), 262,500 ; V. M. Rodriguez (Porto-Rico), 262,500 ; Leonel Spence (Jamaïque), 257,500 ; J. C. Rodriguez (Cuba), 252,500 ; A. Kwai Ben (Panama), 245 ; J. L. Furentes (Guatemala), 220 ; C. R. Ortiz (Guatemala), 215 kgs.

Poids Plumes. - B. Wilkes (Trinidad), 212 kg 500 ; W Mac Lean Goldsmith (Jamaïque), 282,500 ; E. Alvarez (Mexique), 282,500 ; M. Salas (Mexique), 255 ; N. Lourent (Haïti), 250 ; E. Marquez (Porto-Rico), 242,500 ; W. Chavez (Costa-Rica), 237,500 ; M. H. De Leon (Guatemala), 217 kgs 500.

Poids Légers. - A. Lopez (Porto-Rico), 317 kgs 500 ; M. G. Espeut (Jamaïque), 312,500 ; J. Santana (Porto-Rico), 297,500, H. Banda (Mexique), 270 ; E. Zadick (Guatemala), 257,500 ; G. Rivera (Guatemala), 242,500 ; G. Vilar Blanco (Cuba), 175 kg.

Poids Moyens. – O. Garrido (Cuba), 350 kgs ; A. Vasquez (Porto-Rico), 330 ; R. Paredes (Panama), 322,500 ; D. Pimentel (Mexique), 300 ; A. Anguiano (Guatemala), 290 ; P. Casseus (Haïti), 280 ; M. Coronado (Guatemala), 240 kgs.

Poids Mi-Lourds. - G. Selles Jr. (Panama). 350 kgs ; J. Duperval (Haïti), 337 kgs 500 ; M. Garda (Cuba), 335 ; L. De Leon (Panama), 330 ; T. Velches (Mexique), 317,500 ; G. Brohona (Mexique), 287,500 ; .Lt J. Juste (Haïti), 202,500 ; J. Vasques Rouas (Porto-Rico), 577 kgs 500.

Poids Lourds. - H. Reese (Panama), 375 kgs ; J. Soto (Porto-Rico), 372,500 ; O. Fernandez (Cuba), 367,500 ; L. Bannera (Porto-Rico), 347,500 ; L. Kilgour (Trinidad), 125 kgs.

PETITES ANNONCES

L'Union Amicale de Cognac désire acheter une barre à disques réglementaire d'**occasion**, en bon état. Écrire à M. R. Moreau. 5, rue de Constantine, à Cognac (Charente).

Le Championnat de France Seniors 1950 s'est disputé avec des barres à disques des Fonderies ROUX, 290, cours Lafayette, à Lyon.

DANS NOS COMITES REGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Assemblée Générale du 9 Novembre 1949

(Suite)

Souhaitons que cette saison, ils soient plus âprement disputés.

Par contre, les challenges Gondolo et Mandron furent de réels succès.

Je n'abuserais pas plus longtemps de votre patience, je vous remercie de votre attention et cède la parole à notre Trésorier général, M. Vignier, qui va vous donner Messieurs, le compte rendu financier de cet exercice.

Le rapport moral et le compte rendu financier sont adoptés à l'unanimité par le Comité de l'Île-de-France.

Les délégués des Sociétés passent ensuite aux élections.

Sont élus :

- Président : M. Robert Cayeux.
- Vice-président : MM. Morin et Tribert.
- Secrétaire général : M. R. Poulain.
- Secrétaire adjoint : M. Rousseaux.
- Trésorier général : M. Vignier.
- Trésorier adjoint : M. Clutier.
- Membres du Comité : MM. Fischer, Roulier, Leveller, Recordon, Babiller, Tessier, Louot, Fournier, Renier.
- Commission de Classement : MM. Clutier, Rousseaux, Fischer, Leveller, Babiller.
- Commission de Contrôle : MM. Tessier, Le Judec, Fischer.
- Commission de Sélection : MM. Cayeux, Morin, Poulain.
- Commission de Culture Physique : MM. Cayeux, Morin, Goharel, Rolet, Poulain.
- Délégation du Comité de l'Ile-de France à l'O.S.S.U. : MM. Duverger, Duchesne, Chaput.

Le Secrétaire général :
R. POULAIN.

***

A JŒUF
L'ALSACE BAT LA LORRAINE
dans les 3 mouvements olympiques

Tout récemment nos hommes forts se sont rendus à Jœuf (Meurthe-et-Moselle) pour y rencontrer l'équipe de Lorraine en match interrégional. Cette réunion athlétique, parfaitement organisée par le Comité de Lorraine avec son président, M. Jung, a obtenu un plein succès, surtout au point de vue sportif et artistique. Dans un match serré et indécis jusqu'aux derniers essais, l'équipe d'Alsace vient de remporter une victoire méritée en battant l'équipe de Lorraine par une petite mais juste avance de 5 kgs. Après la première partie du match, l'Alsace menait avec 15 kgs, mais au commencement des trois derniers essais qui restaient encore à faire à l'épaulé et jeté par les deux meilleurs haltérophiles Jeckel (Lorraine) et Denny (Alsace), les deux équipes furent de nouveau en égalité.

La meilleure performance obtenue par Jeckel dans ce mouvement ne fut que de 125 kilos, tandis que le Champion d'Alsace, Denny, de l'A.S.P.T.T. Strasbourg, réussissait, avec une souplesse et une facilité remarquable 130 kilos. C'est donc Denny qui, une fois encore, par son énergie incomparable, a donné à son équipe la victoire, et nous sommes certains que cet excellent athlète n'a pas encore fait sa meilleure performance. Bon arbitrage de MM. Thinnor (Lorraine) et Flick (Alsace).

Voici les résultats techniques sur les trois mouvements olympiques :

Lorraine

- *Poids Coq* : Ferry, 180 kgs.
- *Poids plume* : Pierson, 230 kgs.
- *Poids léger* : North, 272 kgs 500.
- *Poids Moyen* : Guermandi, 280 kgs.
- *Poids Mi-lourd* : Jeckel, 320 kgs.
- *Poids Lourd* : Berger, 300 kgs.
  - Total : 1.582 kgs 5000.

Alsace

- *Poids Coq* : Schmitt, 190 kgs.
- *Poids Plume* : Saettel, 255 kgs.
- *Poids Léger* : Ségaux, 252 kgs 500.
- *Poids Moyen* : Baumgarten, 277 kgs 500.
- *Poids Mi-lourd* : Coelsch, 300 kgs.
- *Poids Lourd* : Denny, 312 kgs 500.
  - Total : 1.587 kgs 500.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

5e ANNÉE. – N° 45

organe officiel mensuel paraissant le 1er de – CHAQUE MOIS –

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France.....	**200 Fr.**
Étranger.....	**225 Fr.**
Clubs affiliés	**150 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

COMITE DU POITOU

Rencontre
Culturistes Rochelais - U.A. Cognac

Voici les résultats du match Cognac - La Rochelle, qui s'est disputé le 15 Février 1950 à Cognac :

Équipe de La Rochelle

Camemen (74,6), 262 kgs 500 ; Pinocheau (65,5), 262 kgs 500 ; Laulanet (65,2), 242 kgs 500 ; Vallet (61,8), 235 kgs.

Total de l'équipe de La Rochelle : 992 kgs 500.

Équipe de Cognac

Bergeret (74), 260 kgs ; Gisclon (66,4), 235 kgs ; Bironneau (66,5), 235 kgs ; Legrand (62,5), 197 kgs 500.

Total de l'équipe de Cognac : 927 kgs 500.

Liste des records du Poitou au 20 Mars 1950

JUNIORS

Développé à deux bras :

Coqs : Lavigne (Châtellerault), 57,5, le 5-12-43.

Plumes : Metz (Loudun), 62,5, le21-2-43.

Légers : Gaury (La Rochelle), 75, le 12-3-50.

Moyens : Bonneau (Royan), 77,5, le 31-5-42.

Mi-Lourds : Ceveau (Châtellerault), 82,5, le 25-1-48.

Lourds : Ceveau (Châtellerault), 95, le 29-5-49.

Arraché à deux bras :

Coqs : Lavigne (Châtellerault), 52,5, le 5-12-43.

Plumes : Metz (Loudun), 70, le 5-3-44.

Légers : Perré (Châtellerault), 75, le 12-3-50.

Moyens : Bonneau (Royan), 82,5, le 9-5-43.

Mi-Lourds : Ceveau (Châtellerault), 87,5, le 25-1-48.

Lourds : Ceveau (Châtellerault), 100, le 6-11-48.

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs : Lavigne (Châtellerault), 75, le 31-10-43.

Plumes : Mellier (Montguyon), 97,5, le 20-3-19.

Légers : Vallet da Rochelle), 100, le 12-3-50.

Moyens : Bonneau (Royan), 110, le 21-2-43.

Mi-Lourds : Gaultier (Loudun), 117,5, le 5-12-43.

Lourds : Ceveau (Châtellerault), 125, le 20-3-49.

SENIORS

Développé à deux bras :

Coqs : Guillot (Loudun), 60, le 31-3-42.

Plumes : Meaume da Rochelle), 72,3 le 6-11-49.

Légers : Magnat (Poitiers), 82,5, le 23-2-47.

Moyens : Magnat (Poitiers), 90, le 20-3-49.

Mi-Lourds : Bourriau (La Rochelle), 95, le 19-1-47.

Lourds : Ceveau (Châtellerault), 95, le 29-5-49.

Arraché à deux bras :

Coqs : Boué Xavier (Poitiers), 62,5, le 25-1-48.

Plumes : Boué Claude (Poitiers), 75, le 21-3-48.

Légers : Hiquet (Loudun), 87,5, le 24-1-43.

Moyens : Moreau (Montguyon), 95, le 11-12-48.

Mi-Lourds : Bourriau (La Rochelle), 90, le 19-l-47.

Lourds : Ceveau (Châtellerault), 100, le 6-11-48.

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs : Boué Xavier (Poitiers), 80, le 11-12-48.

Plumes : Mellier (Montguyon), 97,5, le 20-3-49.

Légers : Rayton (La Rochelle), 112,5, le 2-2-47.

Moyens : Moreau (Montguyon), 115, le 11-12-48.

Mi-Lourds : Gaultier (Loudun), 117,5, le 5-12-43.

Lourds : Ceveau (Châtellerault), 125, le 20-3-49.

COMITE DU LYONNAIS

Le match Lyon-Genève

C'est désormais une tradition !

Chaque année, dès l'apparition des premières pâquerettes et l'éclatement des premiers bourgeons, les athlètes de l'équipe genevoise des Poids et Haltères viennent rendre visite- à leurs collègues du Comité Lyonnais de la F.F.H.C. C'est ainsi que le samedi 25 mars dernier, après la réception cordiale des tireurs genevois par leurs camarades lyonnais, les deux équipes se sont, une fois de plus, retrouvées face à face dans la Salle des Fêtes de Vaise.

Après audition des hymnes nationaux suisse et français et présentation des équipes, le public fit un accueil enthousiaste aux athlètes qui fournirent, comme à l'ordinaire, le meilleur d'eux-mêmes.

Après une lutte serrée, les Lyonnais emportaient finalement la victoire par un total de 1.657 k 500 contre 1.622 k 500.

M Lavison, adjoint au maire de Lyon, M. le représentant du Consul Suisse, MM. Bouvatier et Bertrand, de la Direction des Sports, le Dr Exaltier, président d'honneur du Comité, et M. Bobay, secrétaire de l'Office municipal des Sports, avaient tenu à honorer de leur présence cette manifestation aux côtés de MM. Schneider, Von Gunten et Genevay, du Comité Suisse et de MM. Ghizzo et Gourhand, du Comité du Lyonnais.

Selon la plus pure tradition genevoise, les dirigeants du Comité du Lyonnais avaient organisé, à l'issue du match et en l'honneur de leurs amis suisses, une « *margoton* » – lisez soirée dansante – dans un café voisin. Et, toute la nuit, athlètes et dirigeants sympathisèrent aux sons de l'accordéon, dans la plus franche gaieté et la meilleure camaraderie.

Si, pour beaucoup, la nuit fut un peu courte, tout le monde se retrouva cependant fidèle au rendez-vous le-lendemain matin.

A midi, dans la salle du restaurant décorée aux couleurs suisses et françaises, chacun fit honneur à la table. Répondant à l'invitation du Comité du Lyonnais, M. Lavison, adjoint au maire et président de l'Office municipal des Sports, avait bien voulu participer au déjeuner, aux côtés de M. Maillard, député au Conseil de la République du grand canton de Genève et président du Club Sportif de Plainpalais qui, lui-même, avait accepté de se joindre aux athlètes et dirigeants du Comité Genevois. Ils surent, l'un et l'autre, célébrer en toute simplicité l'amitié de deux pays dont la réunion de ce jour constituait l'un des plus éloquents témoignages.

Au nom de l'Office municipal des Sports, M. Lavison remit à M. Maillard, ainsi qu'au capitaine de l'équipe suisse, une plaquette-souvenir de la ville de Lyon. Deux médailles de l'Office furent attribuées, à deux athlètes de l'équipe suisse, MM. Juget et Genevay qui tiraient pour la première fois à Lyon ; puis le Comité du Lyonnais fit distribuer à chaque haltérophile suisse et français et à leurs dirigeants une cravate en soie ornée d'un « *tireur* » en pleine action.

Enfin, – et ce ne -fut pas là l'un des moments les moins émouvants de cette réunion – le Comité des Poids et Haltères fit remettre, par M. Bobay, à son président, M. Martin Ghizzo, une médaille d'or de l'Éducation Physique et des Sports que les membres dudit Comité avaient tenu à lui offrir en témoignage de, sympathie et pour concrétiser, de façon durable, la distinction méritée dont il avait été l'objet.

Le secrétaire du Comité :
Roger GOURHAND.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Équipe de Lyon :

Gouéry (59,3), 252 kgs 500 ; Cerniglia (61,2), 265 ; Travailloux (73,3), 270. - Total : 787 kgs 500.

Mouradian (73,7), 280 kgs ; Verhle (70,4), 275 ; Duverger (77,7), 315. - Total 870 kgs.

Total général : 1.657 kgs 500.

Équipe de Genève :

Meuter (66), 242 kgs 500 ; Bourrecourd (76,8), 260 ; Juget (67,5), 252,500. - Total : 755 kgs.

Monbaron (78,8), 275 kgs ; Rubini Ed. (70,5), 297,500 ; Rubini Roger (70,9), 295. - Total : 767 kgs 500.

Total général : 1.622 kgs 500.

***

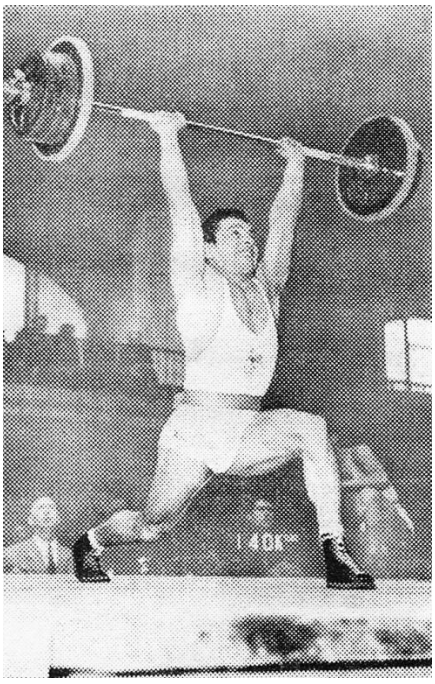

(Photo Arax.)

G. Firmin, Champion de France Poids Moyens 1950, gagnant du Prix du Président de la République.

POÈME

Nous publions avec plaisir ce poème, que nous recevons d'un de nos amis de Marseille.

LE RYTHME DE L'EFFORT.

Sur le plateau de bois, dans l'enceinte du sport,
Un athlète dressé subjuguait l'assistance,
Et chacun admirait, au sommet d'un accord,
Des muscles l'harmonie et l'altière puissance.
Et l'haltère à ses pieds représentait l'effort,
La matière à la vie offrait sa résistance.
S'avançant lentement l'homme se concentrait,
Et bandait les ressorts de son corps athlétique.
Ses yeux étincelaient, un frisson le grisait,
Qui n'était que l'orgueil d'une heure pathétique.
Mais dans l'étroite salle un monde se taisait,
Dans l'atmosphère étrange et soudain magnétique.
D'une souple flexion, se baissant en pliant,
Il se trouva courbé au sommet de la charge,
Mais son regard tendu qui semblait suppliant,
Fixé à l'infini ne voyait plus de marge.
Et cambré sur le poids, le jaugeant confiant,
Il a saisi la barre avec un geste large.
Ses pectoraux durcis sous l'inspiration d'air,
Ont élargi alors sa poitrine musclée.
Et roc contre le roc, son corps contre le fer,
Rivé à cet obstacle et prêt l'envolée,
L'haltérophile ardé préparé l'éclair
Fulgurant, jaillissant d'un moderne Androgée.
La catapulte inouïe en son être a frappé,
Les reins se sont creusés dans la brève détente,
Et ses bras ont tiré le lourd fardeau taré,
De lu barre montant sans secousse apparente.
Quand il s'est redressé, le poids était levé,
Au-dessus d'un beau corps vibrant comme une andante.

Roger CLÉMENT.

(Tous droits de reproduction réservés.)

CONCOURS

Rappelons que la F.F.H.C. ouvre divers concours :

- Pour l'affiche annonçant le Championnat du Monde d'Haltérophilie 1950 et le Concours du Plus bel Athlète du Monde, Palais de Chaillot, 13, 14 et 15 Octobre 1950 ;
- Pour la maquette des Brevets de l'Haltérophile Culturiste ;
- Pour la maquette du Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie ;
- Pour la maquette du Diplôme du Championnat du Monde d'Haltérophilie 1950.

Prix de 1.500 fr. à 10.000 fr. Dépôt des projets : *le* 1er *Août* 1950, *dernier délai.*

La progression des records français

Au moment où les Championnats d'Europe et du Monde mettent en valeur les performances presque incroyables réalisées par les haltérophiles de différentes nations, il nous a semblé intéressant de publier la progression des records de France qui prouvera que si certains athlètes étrangers ont dépassé leurs professeurs français, ceux-ci n'en ont pas moins continué leur marche en avant dans l'amélioration des records nationaux.

Il se peut que la documentation que nous avons réunie révèle quelques lacunes. Elles sont dues au fait que les archives fédérales, un peu embryonnaires à la fondation de la F.F.P.H. et dans les années qui ont suivi, ne nous ont pas toujours fourni les éléments suffisants à l'élaboration d'un travail complet.

EXERCICES OLYMPIQUES

Arraché à deux bras

Poids coqs :

17-5-36 : Mathieu (Troyes), 77 k 500 ; 22-11-36 : Obin (Choisy-le-Roi), 79 k ; 13-3-38 : Obin (Paris), 83 k ; 9-5-38 : Chapira (Alger), 83 k 500.

Poids plumes :

3-4-21 : Martin (Paris), 67 k 500 ; 22-12-21 : Catala (Paris), 74 k ; 23-4-22 Martin (St-Etienne), 77 k ; 2-7-22 : Martin (St-Etienne), 80 k ; 3-4-23 ; Martin (St-Etienne), 81 k ; 3-5-23 : Martin (St-Etienne), 85 k ; 27-11-23 :Martin (St-Etienne), 86 k 500 ; 18-3-28 : Suvigny (Paris), 88 k ; 24-3-29 : Rivière (Paris), 88 k 500 ; 23-6-29 : Rivière (Blois), 90 k 500 ; 27-1-35 : Baril (Vannes), 91 k : 31-10-36 : Baril (Nantes), 92 k ; 20-7-38 : Baril (Paris), 92 k 500 ; 12-11-38 : Baril (Nantes), 93 k 500 ; 26-2-39 : Baril (St-Nazaire), 95 k ; 16-8-39 : Baril (Royan), 96 k.

Poids légers :

Fleury (Paris), 85 k ; 26-3-22 : Vibert (Paris), 87 k 500 ; 13-8-22 : Delloue (Paris), 90 k ; 30-12-23 : Philippon (Paris), 92 k 500 ; 4-10-25 : Delloue (Paris), 93 k ; 12-1-26 : Arnout (Paris), 95 k ; 28-3-26 : Arnout (Calais), 100 k ; 12-7-28 : Arnout (Paris), 103 k.

Poids moyens :

27-7-19 : Ledran (Paris), 85 k ; 12-8-21 : Vibert (Paris), 87 k ; 4-12-21 : Hobanx (Paris), 90 k ; 5-2-22 : R. François (Paris), 95 k ; 20-3-22 : R. François (Paris), 97 k ; 17-12-26 : R. François (Paris), 100 k ; 23-12-26 : R. François (Paris), 102 k 500 : 15-12-29 : Alleene (Roubaix), 103 k ; 3-3-30 : Bisogno (Paris), 103 k 500 ; 3-3-30 : Bisogno (Paris), 105 k ; 18-6-30 : Hostin (St-Denis), 109 k 500 ; 22-11-30 : Hostin (Alexandrie), 111 k 500 ; 3-5-42 : Ferrari (Narbonne), 113 k ; 14-2-43 : Ferrari (Narbonne), 115 k 500 ; 7-3-43 : Ferrari (Narbonne), 117 k 500 ; 7-11-48 : Ferrari (Montrouge), 118 k 500 ; 15-2-49 : Ferrari (Montrouge), 123 k.

Poids mi-lourds :

5-4-19 : Cadine (Paris), 108 k 500 ; 20-1-27 : Hostin (St-Etienne), 109 k ; 12-2-27 : Hostin (Lyon), 110 k ; 4-3-23 : Hostin (St-Etienne), 111 k ; 18-3-28 : Hostin (Paris), 112 k 500 ; 28-10-28 : Hostin (Paris), 114 k ; 31-5-36 : Hostin (Montpellier), 119 k 500 ; 14-8-37 : Hostin (Nice), 123 k ; 16-3-11 : Ferrari (Lyon), 124 k ; 1-12-45 : Ferrari (Carcassonne), 125 k ; 22-5-49 : Ferrari (Montrouge), 126 k.

Poids lourds :

4-4-10 : Vasseur (Roubaix), 111 k ; 2-11-24 : Rigoulot (Paris), 116 k ; 25-1-25 : Rigoulot (Paris), 120 k 500 ; 28-3-25 : Rigoulot (Amiens), 122 k ; 28-6-25 : Rigoulot (Paris), 126 k 500.

Développé à deux bras

Poids coqs :

7-7-36 : Mathieu (Troyes), 70 k ; 10-1-37 : Abramovitch(Paris), 71 k 500 ; 26-1-37 : Abramovitch (Paris), 72 k 500 ; 11-4-37 : Chariot (Paris), 73 k 500 ; 18-1-38 : Chariot (Paris), 75 k ; 12-3-39 : Chariot (Paris), 76 k 500 ; 23-3-47 : Watier (Paris), 77 k ; 6-4-47 : Thévenet (Paris), 85 k.

Poids plumes :

3-4-21 : Martin (Paris), 72 k 500 ; 2-4-22 : Martin (St-Etienne), 75 k ; 7-5-22 : Martin (Lyon), 77 k ; 12-8-22 : Martin (St-Etienne), 80 k ; 19-11-22 : Martin (St-Etienne), 81 k 500 ; 10-4-27 : Suvigny (Paris), 83 k ; 26-5-38 : Verdu (Oran), 85 k ; 12-3-39 : Thévenet (Paris), 87 k 500 ; 1-7-48 Thévenet (Vichy), 90 k.

Poids légers :

3-4-21 : Brun (Lyon), 80 k ; 5-2-22 : Launay (Paris), 81 k ; 26-3-22 : Péron (Paris), 82 k 500 ; 4-3-23 : Péron (Nantes), 84 k 500 ; 1-7-23 : Messe (Comines), 85 k ; 15-2-25 : Messe (Roubaix), 87 k ; 15-3-25 : Messe (Paris), 90 k ; 12-7-25 : Messe (Calais), 92 k 500 ; 18-10-28 : Messe (Lomme), 95 k 500 ; 28-10-28 : Messe (Lomme), 96 k 500 ; 18-1-31 : Messe (Haubourdin), 97 k 500 ; 31-5-36 : Duverger (Montpellier), 98 k.

Poids moyens :

Bouteillier (Paris), 90 k ; 2-10-21 : R. François (Paris), 92 k 500 ; 2-10-26 : R. François (Paris), 95 k 500 ; 20-2-27 : R. François (Paris), 97 k 500 ; 27-3-27 : R. François (Paris), 100 k ; 4-12-27 : R. François (Paris), 101 k ; 23-12-27 : R. François (Paris), 102 k 500 ; 26-2-28 : R. François (Paris), 103 k 500 ; 20-2-44 : Ferrari (Paris), 104 k 500 ; 15-2-49 : Ferrari (Montrouge), 105 k 500.

Poids mi-lourds :

12-9-20 : Cadine (Troyes), 90 k ; 30-4-22 : R. François (Reval), 95 k 500 ; 15-9-27 : Vibert (Paris), 97 k 500 ; 2-10-27 : Vibert (Paris), 100 k 500 ; 23-10-27 : Vibert (Paris), 102 k ; 4-12-27 : Vibert (Paris), 102 k 500 ; 3-2-31 : Hostin (Villeurbanne), 103 k ; 5-6-32 : Hostin (Paris), 104 k ; 13-10-35 : Hostin (Vienne), 105 k ; 28-6-36 : Hostin (Charbonnières), 106 k ; 18-10-36 : Hostin (Lyon), 107 k 500 ; 26-10-36 : Hostin (Paris), 108 k 500 ; 21-3-37 : Hostin (Paris), 110 k 500 ; 21-1-39 : Hostin (Paris), 111 k 500 ; 19-2-39 Hostin (Paris), 112 k ; 12-3-39 : Hostin (Paris), 112 k 500 ; 30-10-49 : Debuf (Halluin), 113 k 500.

Poids lourds :

10-5-04 : Maspoli (Paris), 111 k 500 ; 30-3-46 : Florent (Paris), 112 k ; 17-4-49 : Allègre (Alger), 113 ; 16-10-49 : Herbaux (Roubaix), 114 k 500.

(A suivre.)

Par suite d'un retard dans la transmission, dont nous nous excusons, les Commentaires de M. Julien Duchesne sur les Championnats de France 1950 ne seront publiés que dans le prochain numéro.

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal : 2e trimestre 1950. Imp. H. et G., 20, rue Gerbert, Paris-l5e.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **MAI 1950 – N° 46**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

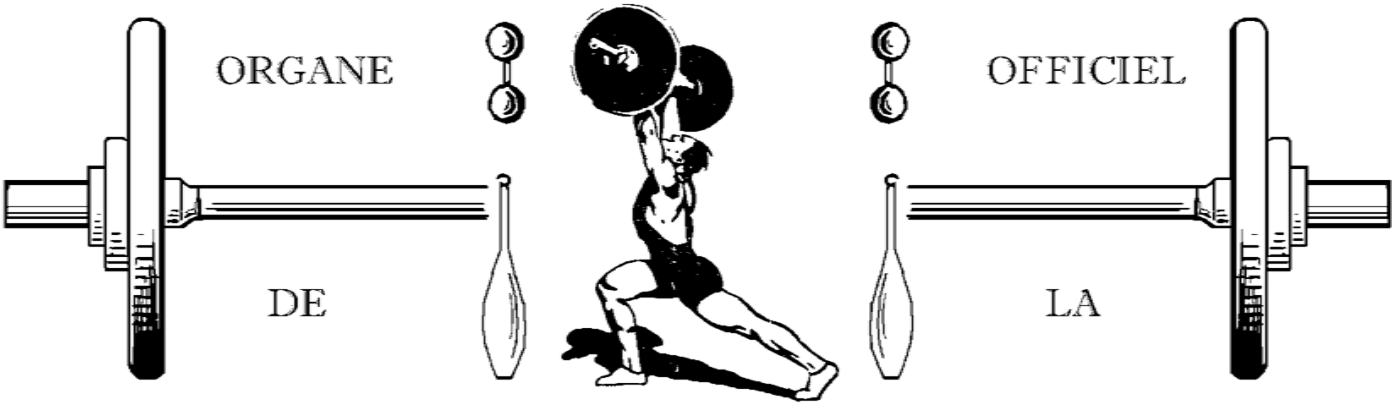

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

L'équipe de France en Algérie

Depuis longtemps, la Fédération désirait établir des contacts directs avec le Comité d'Algérie, mais hélas, il y a loin de Paris à Alger, et jusqu'ici, nos possibilités financières, plus que modestes, avaient interdit pareil voyage. Cette année cependant, la 35e de notre existence, notre secrétaire général, M. Jean Dame, réussit à obtenir un crédit à cet effet de la Direction générale des Sports, et nous avons voulu faire plaisir à nos amis Algériens en déplaçant, sous leur beau ciel d'Alger, l'équipe de France au grand complet. Thévenet, Héral, Le Guillerm, Firmin, Debuf et Herbaux, sélectionnés après les derniers Championnats de France, étaient donc du voyage, accompagnés de MM. Harasse, Jean Dame, Gouleau et Duchesne.

Pour ne pas donner à ce déplacement la forme d'une simple exhibition, un match fut décidé entre l'équipe de France et l'équipe d'Alger, et fixé au dimanche 16 avril. Ce match devait permettre à tous les haltérophiles Algérois et sympathisants d'applaudir l'équipe de France et, en même temps à l'équipe d'Alger d'établir un total comptant pour la qualification à la Coupe de France. Mais ce match devait surtout être l'occasion pour la F.F.H.C. de faire une visite d'amitié à l'un de ses Comités les plus actifs et les plus dévoués à notre cause haltérophile.

Un beau voyage

Le rendez-vous était fixé au 12 avril, 19 heures, sous l'horloge extérieure de la gare d'Austerlitz pour les Parisiens et les Nordistes. Naturellement, tout le monde est exact au rendez-vous mais naturellement aussi il n'y a personne sous l'horloge extérieure et c'est dans le hall de départ que se groupe la petite délégation pour prendre le train de 19 h 40 à destination de Port-Vendres.

Voyage confortable en 2e classe, dîner copieux au wagon-restaurant, mais nuit plutôt longue car il est impossible de s'allonger et le sommeil est difficile à trouver pour certains. Enfin les heures passent quand même et le petit jour est vite arrivé.

A Toulouse, Thévenet, monté à Limoges au cours de la nuit, nous rejoint dans notre compartiment, et toujours aussi calme et en belle forme, semble-t-il.

A Narbonne, arrêt prolongé et nous avons la joie et la surprise de voir en plein travail notre ancien Champion de France, Moulins, employé à la S.N.C.F., heureux de retrouver ses camarades et qui, s'il a délaissé momentanément la fonte, n'a pas perdu son savoureux accent.

Soudain grand émoi, nous nous apercevons que le wagon-lit de notre Président a été détaché et est parti avec une autre rame. Il ne nous reste que le pardessus et le chapeau présidentiels. Nous n'avons pas tout perdu !

Enfin, à 10 heures, nous arrivons à Port-Vendres où nous retrouvons le Président en compagnie de Héral et de Firmin. L'équipe est au complet et c'est tout de suite l'embarquement sur le « El Mansour », magnifique paquebot de la Compagnie de Navigation mixte.

Je dois dire que si tout le monde est heureux, certains, dont c'est le premier voyage en mer, sont plutôt inquiets sur leur comportement et Le Guillerm, Thévenet et moi-même, inspectons la mer avec un soupçon d'inquiétude qui disparaît bien vite lorsque nous constatons qu'elle est tout à fait calme et que la traversée s'annonce, par conséquent, facile.

Malheureusement le temps est couvert et la température fraîchit de plus en plus, de sorte que le séjour sur le pont, agréable au départ, devient vite inconfortable et tout le monde se réfugie soit au bar, soit dans les cabines.

Au déjeuner, notre table est vite remarquée pour son appétit gigantesque, mais heureusement, le service est compréhensif et même nos plus gros mangeurs peuvent apaiser leur appétit. Le soir cependant, le menu est moins abondant. On comptait sans doute sur un certain nombre d'abstentions causées par le mal de mer, mais comme la Méditerranée reste d'un calme olympien, les prévisions sont dépassées.

Le 14 avril, à 6 heures, nous arrivons à Alger avec heureusement un magnifique soleil.

Il est impossible de décrire l'impression visuelle laissée par cette arrivée dans l'une des plus belles rades du monde et devant cette ville d'un blanc éblouissant s'étageant en terrasses au-dessus de la mer.

J. DUCHESNE.

(Voir suite page 8.)

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

tenue le samedi 1er Avril 1950, à 14 heures, au siège social, 4, rue d'Argenson, Paris.

Les Clubs suivants étaient représentés : Ralliement de Mustapha, 1 voix (M. R. Marco) ; L'oranaise, 2 voix (M. Jean Dame) ; S.A. Koenigshoffen, 1 voix (M. A. Clauss) ; S.A. Strasbourgeoise, 1 voix (M. A. Clauss) ; C.A. Nantais, 4 voix (M. Piou) ; Saint- Nazaire O.S., 2 voix (M. E. Hervochon) ; R.A. Cheminots Nantais, 1 voix (M. M. Baril) ; A.S. Montferrandaise, 2 voix (M. Baucheron) ; Etoile des Sports Montluçonnais, 1 voix (M. Baucheron) ; Ilets Sports Montluçonnais, 1 voix (M. Baucheron) ; Racing Club de Vichy, 2 voix (M. Baucheron) ; Alliance Sainte-Savine, 1 voix (M. H. Pivert) ; Union Gymnique Péageoise 2 voix (M. Ch. Lomet) ; A.S. des Tramways Lille, 2 voix (M. M. Dumoulin) ; C.A. Rosendaël, 2 voix (M. P. Hue) ; Sports Réunis La Délivrance, 1 voix (M. M. Dumoulin) ; Stade Municipal de Petite Synthe, 1 voix (M. P. Hue) ; Les Travailleurs de Comines, 1 voix (M. M. Dumoulin) ; Union Halluinoise, 1 voix (M. Dutilleul) ; Union Haubourdinoise, 1 voix (M. Poret) ; Union Roubaisienne des Sports Athlétiques, 1 voix (M. Poret) ; Union Tourquennoise, 1 voix (M. M. Dumoulin) ; Girondins A.S. du Port, 1 voix (M. A. Bonneau) ; A.S. Bourse, 2 voix (MM. H. Clutier et J. Duchesne) ; A.S. Préfecture de Police, 2 voix (MM. Poulain et P. Buisson) ; C.A. Mantais, 2 voix (M. Perruc) ; Courbevoie-Sports, 2 voix (MM. L. Morin et A. Rolet) ; Club Athlétique des Gobelins, 3 voix (MM. J. Dame, E. Gouleau et L. Lagache) ; Club Olympique des Sablons, 2 voix (MM. Goharel et C. Harasse) ; Éducation Physique Populaire Gervaisienne, 1 voix (M. Leveler) ; Société Athlétique d'Enghien, 2 voix (M. Recordon) ; Société Athlétique Montmartroise, 7 voix (MM. R. Cayeux, Dr Marty, E. Duverger) ; Société Municipale de Choisy-le-Roi, 1 voix (M. Poulain) ; Stade Municipal de Montrouge, 3 voix (M. Moreau) ; U.S. des Bretons de Paris, 1 voix (M. Audrain) ; U.S. Tréfileries, 1 voix (M. Poulain) ; U.S. Métro-Transports, 3 voix (M. Fischer) ; Club Sportif Gondolo, 1 voix (M. Leveler) ; Red Star de Limoges, 2 voix (M. M. Parot) ; A.S. Jœuf, 1 voix (M. Jung) ; Amicale Laïque de Roanne, 1 voix (M. Ghizzo) ; A.S. Cheminots de Vénissieux, 1 voix (M. Peyre) ; La Française de Lyon, 3 voix (M. Peyre) ; La Gauloise de Vaise, 2 voix (M. Gourhand) ; U.S. Dardilloise, 1 voix (M. Ghizzo) ; A.S. Gournaisienne, 1 voix (M. François) ; Club Haltérophile Rochelais, 1 voix (M. Coudére) ; C.H. Châtelleraudais, 1 voix (M. M. Bosquet) ; U.A. Cognac, 1 voix (M. Bosquet) ; Avenir de Bédarrides, 2 voix (M. Chaix) ; Haltérophile Club de Nice, 2 voix (M. Roux) ; Haltérophile Club de Manosque, 2 voix (M. Chaix) ; Toulouse Haltéro-Club, 1 voix (M. Coret) ; Union Stade Saint-Gaudinois, 1 voix-(M. Coret).

Ont voté par correspondance : Espoir de Guebwiller, 1 voix ; A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes, 3 voix ; C.A. Vannetais, 2 voix ; La Brestoise, 2 voix ; Club Haltérophile Soissonnais, 1 voix ; H.C. Grenoblois, 3 voix ; S.C. Cheminots d'Arras, 1 voix ; C.S. de la Préservatrice, 1 voix ; Athlétic Club Montpelliérain, 1 voix ; Haltéro-Club Montpelliérain, 1 voix ; A.S. Sapeurs-pompiers de Lyon, 2 voix ; Omnium Club de Saint-Etienne, 1 voix ; S.O. Cheminots Givors, 1 voix ; A.S. Police Nice, 2 voix ; H.C. Marseille, 4 voix ; Société Hyéroise de Culture Physique, 2 voix ; C.H. Palois, 1 voix.

Présidence de M. C. Harasse, Président de la F.F'.H.C.

Assemblée Générale Extraordinaire

Le Secrétaire général rappelle qu'à la demande de la Direction Générale des Sports et du Comité National des Sports, le nouveau titre de la Fédération, adopté en assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 1949 a dû être modifié.

La nouvelle dénomination est *Fédération Française Haltérophile et Culturiste*. C'est cette modification qu'il est demandé à l'assemblée générale de ratifier.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral. - Le Président de la F.F.H.C., M. Harasse, étant retenu momentanément par ses fonctions de trésorier du Comité National des Sports, le secrétaire général propose, en attendant son arrivée, de donner lecture de son rapport sur l'activité de la Fédération pendant l'exercice 1949 (annexé au présent procès-verbal).

Allocution présidentielle. - Le président, qui s'excuse auprès des membres de l'assemblée de n'avoir pu être présent dès le début de la séance, adresse à M. Vignier, trésorier du Comité de l'Île-de-France et contrôleur aux comptes de la F.F.H.C., ses bien vives condoléances et celles de ses collègues A l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper en la personne de son père ; il l'assure de l'amitié sincère de tous.

Il déclare ensuite que l'article de l'ordre du jour portant « *Allocution présidentielle* » lui paraît bien pompeux. Il n'a pu entendre la lecture du rapport moral et s'en voudrait de répéter ce qu'a pu dire le secrétaire général au cours de ce rapport. Néanmoins, il voudrait rappeler simplement que l'année 1949 a confirmé les prévisions optimistes qu'il avait faites à plusieurs reprises en ce qui concerne le Sport haltérophile français. Nos représentants ont figuré très honorablement au dernier Championnat du Monde de La Haye. Debuf et Héral, notamment, s'y sont distingués, le premier se classant deuxième et recevant le Prix de Style, ce qui est appréciable dans une telle compétition, le second obtenant la place de troisième de la catégorie Poids Plumes que méritaient bien son énergie et son cran.

Le président rappelle également que Louis Hostin a reçu du Comité International Olympique, le diplôme d'honneur en récompense de sa carrière sportive et de ses victoires aux Jeux Olympiques. La F.F.H.C., est très fière, tout comme doit l'être Louis Hostin, de cette distinction décernée à l'un des siens, distinction d'une valeur inestimable si l'on en juge par la liste des bénéficiaires, dont le premier fut le Président Roosevelt.

Il tient à adresser ses remerciements à M. J. Duchesne et au moniteur national, Chaput, pour l'œuvre qu'ils ont entreprise auprès des jeunes, particulièrement dans les milieux scolaires et universitaires et pour les résultats substantiels déjà obtenus par eux dans ce domaine.

En terminant, il fait appel à tous pour aider la Fédération dans la réalisation de la nouvelle activité qu'elle s'est donnée : la Culture physique et pour que le succès couronne ses efforts.

Rapport financier du trésorier. - M. R. Cayeux, trésorier, donne lecture de la situation financière au 31 décembre 1949 (annexé au présent procès-verbal).

Rapport des commissaires aux comptes. - M. J. Duchesne donne lecture, au lieu et place des contrôleurs aux comptes, MM. Vignier et Sage, tous deux empêchés d'être présents à l'assemblée, du rapport qu'ils ont établi sur la gestion financière de la F.F.H.C. au cours de l'exercice 1949 (annexé au présent procès-verbal).

Le rapport moral, le rapport financier et le rapport des contrôleurs aux comptes sont ensuite mis aux voix. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Élection des 24 *membres du Comité de Direction.* - Le président rappelle que le mode de votation ayant été modifié à la demande de la Direction Générale des Sports, n'ont droit au vote que les Sociétés affiliées ayant au moins 11 licenciés. Celles-ci disposent de 2 voix au-dessus de 20 licenciés et jusqu'à 50, puis d'une voix supplémentaire peur 50 licenciés ou fraction de 50 licenciés.

L'assemblée générale du 21 septembre 1949 avait, en outre, décidé de porter à 24 le nombre des membres du Conseil d'administration (qui prend le nom de Comité de Direction), le quart des membres, soit 6 devant être obligatoirement choisis parmi les Culturistes.

Il donne lecture des candidatures reçues :

MM. P. Buisson, R. Cayeux, L. Chaix, H. Clutier, J. Dame, J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Duverger, M. Ghizzo, E. Gouleau, R. Gourhand, C. Harasse, E. Hervochon, P. Hue, J. Jung, M. Moreau, L. Noria, F. Piou, Ch. Recordon, A. Rolet, L. Vandeputte (Haltérophilie), soit 21 candidats pour 18 postes à pourvoir ;

MM. Audrain, Goharel, Gourgues, Lagache, Dr. Marty, Dr. Tavéra (Culture physique), soit 6 candidats pour 6 postes à pourvoir.

Les membres seront élus pour 6 ans avec renouvellement par tiers tous les deux ans, un tirage au sort devant avoir lieu à l'issue des élections.

Le vote est admis par correspondance et par pouvoirs, ces pouvoirs ne pouvant être donnés qu'à un délégué d'un club du même Comité régional, sauf pour l'Afrique du Nord qui peut désigner des représentants de la Métropole.

Un délégué ne peut détenir plus de 5 voix, y compris la sienne.

Après ces explications, il est procédé au vote, qui donne les résultats suivants :

Votants : 118. – Bulletins nuls : 6. – Suffrages exprimés : 112. – Majorité : 57.

Sont élus : Haltérophilie : M. Chaix (112 voix) ; M. E. Gouleau (111 voix) ; M. C. Harasse (111 voix) ; M. L. Morin (111 voix) ; M. M. Dumoulin (110 voix) ; M. A. Rolet (110 voix) ; M. R. Duverger (108 voix) ; M. P. Buisson (107 voix) ; M. J. Dame (106 voix) ; M. R. Cayeux (105 voix) ; M. J. Duchesne (104 voix) ; M. H. Clutier (97 voix) ; M. E. Hervochon (97 voix) ; M. P. Hue (96 voix) ; M. E. Piou (94 voix) ; M. Ghizzo (90 voix) ; M. Recordon (87 voix) ; M. Vandeputte (66 voix). – Ont obtenu : M. Jung (61 voix) ; M Moreau (54 voix) ; M. Gourhand (47 voix).

Sont élus : Culture Physique : M. Goharel (112 voix) ; M. Lagache (112 Voix) ; Dr Marty (112 voix) ; Dr Tavéra (112 voix) ; M. Audrain (108 voix) ; M. Gourgues (108 voix).

Il est ensuite procédé au tirage au sort décidant de la durée du mandat des membres du Comité de Direction dont le tiers est renouvelable par tiers tous les deux ans

Sont élus pour deux ans : MM. Cayeux, Clutier, Dame, Dumoulin, Hervochon, Piou (Haltérophilie), Dr Tavéra, Dr Marty (Culture physique).

Sont élus pour quatre ans : MM. Buisson, Chaix, Duchesne, Duverger, Gouleau, Hue (Haltérophilie), MM. Audrain, Lagache (Culture physique).

Sont élus pour six ans : MM. Ghizzo, Harasse, Morin, Recordon, Rolet, Vandeputte (Haltérophilie), MM. Goharel et Gourgues (Culture physique).

Élection des contrôleurs aux comptes. - MM. Sage et Vignier sont réélus contrôleurs aux comptes à l'unanimité.

Élection des délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français. - M. C. Harasse est réélu délégué titulaire au Comité National des Sports, M. Jean Dame, Suppléant.

MM. Harasse, Jean Dame, Cayeux, Gouleau et Rolet sont réélus délégués au Comité Olympique Français.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.
(A suivre)

La Coupe de France par équipes 1950

A la suite des éliminatoires dont on lira plus loin le compte rendu, le classement général des équipes s'établit comme suit :

1. Équipe du Languedoc, 1.822 k 500.
2. Équipe de l'Île-de-France, 1.810 k.
3. Équipe des Flandres, 1.797 k 500.
4. Équipe de Provence, 1.657 k. 500.
5. Équipe d'Algérie, 1.655 k.
6. Équipe du Lyonnais, 1.642 k 500.
7. Équipe d'Anjou-Bretagne, 1.615 k.
8. Équipe de Champagne, 1.597 k 500.
9. Équipe d'Alsace, 1.580 k.
10. Équipe de Normandie, 1.577 k 500.
11. Équipe de Guyenne, 1.557 k 500.
12. Équipe d'Auvergne, 1.555 k.
13. Équipe des Pyrénées, 1.547 k 500.
14. Équipe de l'Orléanais, 1.535 k.
15. Équipe Dauphiné Savoie, 1.525 k.
16. Équipe de Lorraine, 1.462 k 500.
17. Équipe du Poitou, 1.247 k 500.

Résultats des Éliminatoires

Match n° 1 : Alsace-Champagne-Lorraine à Jœuf

Cette année, M. Jung, l'actif Président du Comité de Lorraine, avait la lourde charge d'organiser le match triangulaire Champagne - Alsace - Lorraine comptant pour les éliminatoires de la Coupe de France 1950.

C'est dans la petite cité industrielle de Jœuf que se déroula en soirée le match, en présence du Maire de la localité et devant une salle comble.

Si la brillante équipe de Champagne triompha de justesse de l'Alsace dont les athlètes sont en progrès, la Lorraine supporta un lourd handicap par suite du remplacement in extremis de deux de ses représentants lesquels dépassaient à la pesée le poids de leurs catégories respectives.

Une excellente présentation, une discipline librement consentie, une lutte acharnée mais loyale, les décisions d'arbitrage acceptées à l'unanimité, créèrent l'ambiance qui est l'apanage de notre grande famille haltérophile ; l'estime réciproque que nous avons les uns pour les autres, faibles, moyens ou forts, débutants ou champions.

L'après-midi précédant la réunion, une messe avait été célébrée à la mémoire des défunts. En cette minute de recueillement, nous avons pensé avec émotion à ceux de nos chers camarades que nous avons connus, appréciés et aimés et qui ont disparu prématurément : Ernest Berr, Eugène Robert, Léon Berhaert, Jean François dit le Breton, Charles Guarinello, Rocca Père, Alexandre Maspoli, Raymond Suvigny, Roger François, qui contribuèrent à former ce bloc homogène d'hommes aux muscles d'acier et au grand cœur.

Magnifique journée, pleine d'espérance, journée de l'amitié et du souvenir, qui se termina par un bal de nuit suivi d'un banquet au cours duquel MM. Jung, Clauss, Briant et le signataire de ces lignes prononcèrent des allocutions alors que les premières lueurs du jour faisaient leur apparition.

André ROLET, *Arbitre fédéral.*

Résultats techniques

Poids Coqs. - Bourrié (54,300) (Ch.) 65 + 67,500 + 92,500 = 225 kgs ; Dentler (54,600) (A.) 52,500 + 57,500 + 77,500 = 187 k 500 ; Chassagne (58,500) (L.) 52,500 + 50 + 0 = 102 k 500.

Poids Plumes. - Saettel (60) (A.) 75 + 77,500 + 100 = 252 k 500 ; Lebon (58,900) (Ch.) 67,500 + 75 + 97,500 = 240 kgs ; Klein (58,4) (L.) 65 + 60 + 85 = 210 kgs.

Poids Légers. - North (65,6) (L.) 80 + 90 + 110 = 280 kgs ; Ségaux (66,900) (A.) 75 + 82,500 + 105 = 262 k 500 ; Znawa (62,800) (Ch.) 65 + 77,500 + 100 = 242 k 500.

Poids Moyens. - Chemet (71,600) (Ch.) 85 + 90 + 120 = 295 kgs ; Guermandi (74,200)(L.) 82,500 + 85 + 107,500 = 275 kgs ; Sengelin (71,700) (A.) 75 + 85 + 112,500 = 272 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Coelsch (81,300) (A.) 90 + 97,500 + 120. = 307 k 500 ; Le Dref (74) (Ch.) 77,00 + 95 + 120 = 292 k 500 ; Thouvenin (82,200)(L.) 80 + 90 + 115 = 285 kgs.

Poids Lourds. - Jeckel (87,300) (L.) 90 + 100 + 120 = 310 kgs ; Cabot (84,200) (Ch.) 87,500 + 95 + 120 = 302 k 500 ; Denny (87,400) (A.) 87,500 + 85 + 125 = 297 k 500.

Classement des équipes

1. Champagne : 1.597 k. 500.
2. Alsace : 1.580 kgs.
3. Lorraine : 1.462 k. 500.

Arbitre : M. A. ROLET.

Match n° 2 Orléanais - Poitou - Normandie à La Rochelle

Très belle réunion au point de vue sport et très belle tenue des équipes.

Malheureusement, le public ne vint pas nombreux, le temps étant beau et chaud et d'autres manifestations sportives importantes étant organisées également ce jour-là : Match de Rugby Section Paloise - Paris Université Club, Course Cycliste La Rochelle - Bordeaux - La Rochelle.

Pourtant, le Docteur Tavera, Président du Club Haltérophile Rochelais, qu'il faut remercier d'avoir bien voulu accepter d'organiser, en toute dernière heure, cette rencontre, avait tout mis en œuvre pour que la réunion obtienne un véritable succès : publicité dans la presse, affiches, rien ne fut ménagé et il est regrettable qu'un concours malheureux de circonstances ait privé les Haltérophiles rochelais de la propagande qu'ils en escomptaient.

P. BUISSON, *Arbitre fédéral.*

Résultats techniques

Poids Coqs. - Marcombes (52,200) (O.) 70 + 77,500 + 110 = 257 k 500 ; Dejois (55,100) (N.) 62,500 + 67,500 + 85 = 215 kgs ; Bone (51,300) (P.) 55 + 60 + 75 = 190 kgs.

Poids Plumes. - Duval (60) (N.) 65 + 72,500 + 100 = 237 k 500 ; Angéliainne (59,300) (O.) 55 + 65 + 87,500 = 207 k 500 ; Thibault (59,350) (P.) 62,500 + 80 + 80 = 202 k 500.

Poids Légers. - Pinocheau (64,700) (P.) 75 + 80 + 100 = 255 kgs ; Nollet (58,100) (O.) 62,500 + 77,500 + 107,500 = 247,500 ; François (67,300) (N.) 70 + 70 + 90 = 230 kgs.

Poids Moyens. - Corneloup (74,100) (N.) 82,500 + 85 + 115 = 282 k 500 ; Bergeret (74,950) (P.) 75 + 75 + 105 = 255 kgs ; Aubry (74,400) (O.) 65 + 82,500 + 105 = 252 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Renault (81) (N.) 85 + 85 + 115 = 282 k 500 ; Laborie (78,150) (O.) 80 + 82,500 + 107,500 = 270 kgs ; Baugé (82,500) (P.) 65 + 85 + 110 = 260 kgs.

Poids Lourds. - Perquier (83) (N.) 95 + 102,500 + 130 = 327 k 500 ; Gauthier (92,600) (O.) 87,500 + 92,500 + 120 = 300 kgs ; Ceveau (90,600) (P.) 85+ 0 + 0 = 85 kgs.

Classement des équipes

1. Normandie : 1.377 k. 500.
2. Orléanais : 1.535 kgs.
3. Poitou : 1.247 k. 500.

Arbitre : M. P. BUISSON.

Match n° 3
Auvergne - Guyenne - Pyrénées
à Bordeaux

Dans la grande et belle salle de Culture Physique du Parc des Sports de Bordeaux s'est déroulée la rencontre Auvergne - Guyenne - Pyrénées.

MM. Darrigan et Bonneau, de la Guyenne ; M. Coret, des Pyrénées ; M. Jacob, de l'Auvergne, ainsi que M. Chaput, Moniteur National, honoraient de leur présence cette manifestation haltérophile.

Malheureusement, en raison de la concurrence du football, du rugby et autres manifestations de plein air, c'est un public restreint qui a assisté à du très beau port.

Tour à tour, les équipes prirent la tête du classement, et avant le dernier essai il était impossible de discerner le vainqueur.

Finalement, c'est la Guyenne qui triompha de 2 kgs 500 sur l'Auvergne et de 10 kgs sur les Pyrénées. A noter que Dini, blessé, ne faisait pas partie de cette dernière équipe.

Tous les athlètes tirèrent avec cœur et certains affirmèrent une bonne classe ; Maret, poids plume, m'a semblé le meilleur du lot : il totalisa 260 kgs et peut faire mieux.

D'autres possèdent un bon style, mais beaucoup aussi ne s'engagent pas assez sous la barre, et rarement les bras sont allongés dans le prolongement du corps.

En résumé, très belle manifestation qui démontra que la formule de la Coupe de France a créé une émulation chez nos haltérophiles.

Avant de terminer, je tiens à remercier nos amis MM. Darrigan et Bonneau, ainsi que tous les dirigeants bordelais de l'accueil charmant qu'ils nous ont réservé, et pour l'organisation de la réunion qui s'est déroulée de la façon la plus parfaite.

L. MORIN, *Arbitre fédéral*.

Résultats techniques

Poids Coqs. - Hanry (54,5) (Py.) 72,500 + 62,500 + 92,500 = 227 k 500 ; Brun (A.) 65 + 72,500 + 90 = 227 k 500 ; Jacob (54) (G.) 60 + 70 + 85 =215 kgs.

Poids Plumes. - Maret (59,700) (G.) 77,500 + 77,500 + 105 = 260 kgs ; Conteducia (58,400) (A.) 57,500 + 77,500 + 100 = 235 kgs ; Sénac (59) (Py.) 70 + 72,500 + 90 = 232 k 500.

Poids Légers. - Digonnat (63) (A.) 75 + 82,500 + 112,500 = 270 kgs ; Sentenac (66,7) (Py.) 80 + 80 + 110 = 270 kgs ; Prabonneau (63) (G.) 67,50 + 77,500 + 100 = 245 kgs.

Poids Moyens. - Apert (72,7) (G.) 80 + 90 + 110 = 280 kgs ; Mannucci (72) (A.) 82.500 + 85 + 110 = 277 k 500 ; Picard (70,500) (Py.) 77,500 + 85 + 110 = 272 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Burucoa (75,100) (G.) 90 + 82,500 + 115 = 287 k 500 ; Garrabet (75,300) (Py.) 85 + 80 + 110 = 275 kgs ; Gombes (77,300) (A.) 82,500 + 82,500 + 107,500 = 272 k 500.

Poids Lourds. - Picavet (79,200) (A.) 75 + 82,500 + 115 = 272 k 500 ; Maignan (77,900) (G.) 75 + 85 + 110 = 270 kgs ; Azoulay (79,200) (Py.) 75 + 85 + 110 = 270 kgs.

Classement des équipes

1. Guyenne : 1.557 k. 500.
2. Auvergne : 1.555 kgs.
3. Pyrénées : 1.547 k. 500.

Arbitre M. L. MORIN.

Match n° 4
Provence - Lyonnais - Dauphiné-Savoie
à Grenoble

Le dimanche matin 30 avril, pesée officielle des athlètes des trois Comités en présence de MM. Ghizzo, Chaix et Lomet, à 10 heures, au Gymnase Municipal.

Après un déjeuner en commun à la Brasserie de Strasbourg, les épreuves eurent lieu à 15 heures dans l'immense salle du Vieux Manège, spécialement aménagée pour la circonstance.

Speaker : M. Lomet.

Chef de Plateau délégué aux athlètes : M. Roux.

Secrétaire de séance : M. Piétrini.

Arbitre unique : M. Paul Rocca.

Après une superbe lutte où les athlètes firent preuve de belles qualités, le Comité de Provence se classe 1er en totalisant 1.657 k. 500.

Le Comité Lyonnais, 2e avec 1.642 k. 500.

Le Comité Dauphiné-Savoie, 3e avec 1.525 kgs.

Public peu nombreux, malgré la belle publicité de M. Lomet (affiches en ville et articles sur les quotidiens).

Je tiens à signaler l'excellente réception et la parfaite organisation du Comité du Dauphiné qui possède en M. Lomet un sympathique organisateur et un animateur de notre cher sport.

P. ROCCA, *Arbitre fédéral*.

Résultats techniques

Poids Coqs. - Gouéry (56) (Ly.) 72,500 + 70 + 100 = 242 k 500 ; Caselli (53,3) (P.) 65 + 60 + 85 = 210 kgs ; Bachelay (55) (D.-S.) 55 + 65 + 85 = 205 kgs.

Poids Plumes. - Guillermo (59) (P.) 75 + 77,500 + 100 = 232 k 500 ; Tripier (59,950) (Ly.) 72,500 + 77,500 + 102,500 = 252 k 500 ; Brun (60) (D.-S.) 65 + 67,500 + 90 = 222 k 500.

Poids Légers. - Piétri (66,150) (P.) 87,500 + 87,500 + 110 = 285 kgs ; Peyre (67,250) (Ly.) 75 + 80 + 112,500 = 267 k 500 ; Morillas (64,250) (D.-S.) 70 + 75 + 100 = 245 kgs.

Poids Moyens. - Polverelli (74,300) (P.) 87,500 + 90 + 120 = 297 k 500 ; Verhlé (70,800) (Ly.) 80 + 85 + 110 = 275 kgs ; Marcet (71,860) (D.-S.) 82,500 + 80 + 100 = 262 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Giacinthi (72,100) (P.) 92,500 + 97,500 + 125 = 315 kgs ; Duverger (78,600) (Ly.) 87,500 + 97,500 + 125 = 310 kgs ; Hache (75) (D.-S.) 80 + 90 + 120 = 290 kgs.

Poids Lourds. - Volkart (88,600) (D.- S.) 85 + 95 + 120. = 300 kgs ; Arnaud (85,350) (P.) 87,500 + 90 + 120 = 297 k 500 ; Stachoviez (83,150) (Ly.) 80 + 92,500 + 122,500 = 295 kgs.

Classement des équipes

1. Provence : 1.637 k. 500.
2. Lyonnais 1.612 k. 500.
3. Dauphiné-Savoie : 1.325 kgs.

Arbitre : M. P. ROCCA.

Match n° 5
Anjou-Bretagne - Île-de-France - Flandres
à Roubaix

Malgré l'organisation parfaite du Comité des Flandres, le public bouda les Éliminatoires de la Coupe de France qui se déroulaient le 23 avril 1950 dans la magnifique salle Wattremez, à Roubaix.

Le match, qui avait dû être avancé de huit jours, faute de salle disponible le 30 avril, fut pourtant passionnant, et la valeur des athlètes présentés par les trois Comités aurait dû attirer une plus grande assistance.

Grâce à la Coupe de France, Paris-Nord avait sa revanche en décembre dernier, Paris disposait du Nord, privé de l'athlète Herbaux par 1.812 k. 500 contre 1.732 k. 500.

Ces éliminatoires revêtaient donc un caractère plus spécial pour ces deux Comités, car l'Île-de-France entendait renouveler sa victoire et les Flandres, avec la triplette Dochy, Debuf, Herbaux, pouvait espérer sa revanche.

Le sort fut en faveur de 1'Île-de-France qui remportait ce match triangulaire avec 1.810 kg contre 1.797 k. 500 aux Flandres et 1.1515 kgs à l'Anjou-Bretagne.

Poids Coqs. - Facile victoire de Watier (I.-de-F.) avec 257 k 500 contre 230 kgs à Coquelaère (F.) et 212 k 500 à Couprie (A.-B.).

Poids Plumes. - Le vétéran Baril, capitaine du team de 1'Anjou-Bretagne, enlevait la première place avec 265 kgs contre 247 k 500 à Picard (I.-de-F.), et 235 kgs à Elizabeth (F.).

Nous sommes restés rêveurs devant un arraché de Baril à 85 kgs. Quelle vitalité ! Bien des jeunes voudraient en faire autant !

Poids Légers. - Le Champion de France Le Guillerm fut très précieux à l'Île-de-France car avec 310 kgs, il prenait une avance de 45 kgs sur le Nord. Le junior Gorguet (F.) réalisa pourtant son meilleur total : 265 kgs. Lemaître (A-B.) totalisait 257 k 500.

Il est à noter la régularité de Le Guillerm 312 k. 300 aux Championnats de France, 310 kgs à Alger (Métropole-Algérie), 310 kgs à Roubaix (Coupe de France). Ces trois performances accomplies dans le même mois en disent long sur l'avenir de cet athlète dans sa nouvelle catégorie.

Avant l'entr'acte, l'Île-de-France était en tête avec 815 kgs, suivie de l'Anjou-Bretagne 735 kgs et les Flandres 730 kgs.

C'est donc avec 85 kgs de retard sur 1'Île-de-France que l'équipe des Flandres abordait la catégorie des :

Poids Moyens - où Dochy (F.) totalisait 335 kgs, ne réalisant que 130 kgs à l'épaulé jeté. Boschat (I.-de-F.) réussit 322 k 500, et le junior Heïssat (A.-B.) 275 kgs.

Poids Mi-Lourds - Debuf (F.) reprenait à l'Île-de-France 45 kgs, réalisant 375 kgs contre 330 à Soleihac ; le jeune Boussion (A.-B.) totalisait 300 kgs.

Poids Lourds - Herbaux (F.) sur le chemin de la forme réalisait 357 k 500 contre 342 k 500 à Etienne (I.-de-F.) quelque peu décevant. Ferra (A.-B.) totalisai 305 kgs.

L'Île-de-France terminait donc avec 12 k 500 d'avance sur les Flandres. Cet écart aurait pu être comblé si les athlètes Nordistes avaient tiré avec plus d'économie, car ce qui importe dans un match par équipes c'est avant tout : assurer un total et non rechercher la performance individuelle.

Les athlètes de l'Île-de-France animés par un bel esprit d'équipe et bien conseillés par leur président M. R. Cayeux, firent un travail très homogène.

L'Anjou-Bretagne, Baril excepté, avait une équipe composée exclusivement de jeunes athlètes peu habitués aux grandes compétitions, mais qui dans un avenir très proche, réaliseront de sérieux progrès.

Soulignons l'excellent arbitrage de M. Jean Dame Secrétaire Général de la F.F.H.C., qui, au cours de cette magnifique réunion, a remis à M. Grisagelle Secrétaire Général du Comité des Flandres la médaille d'argent de 1'Éducation Physique en récompense de son parfait dévouement.

R. POULAIN,
Secrétaire du Comité de l'Île-de-France.

Résultats techniques

Poids Coqs. - Watier (56) 77,500 + 80 + 100 = 257 k 500 ; Coquelaère (55) (F.) 67,500 + 70 + 92,500 = 230 kgs ; Couprie (56) (A.-B.): 67,500 + 60 + 85 = 212 k 500.

Poids Plumes. - Baril (59) (A.-B.) 70 + 85 + 110 = 265 kgs ; Picard (58) (I-de-F.) 75 + 75 + 97,500 = 247 k 500 ; Elisabeth (60) (F.) 70 + 72,500 + 92,500 = 235 kgs.

Poids Légers. - Le Guillerm (65,500) 90 + 95 + 125 = 310 kgs ; Gorguet (67,500) (F.) 75 + 80 + 110 = 265 kgs ; Lemaître (66,500) (A.-B.) 67,500 + 80 + 110 = 257 k 500.

Poids Moyens. - Dochy (75) (F.) 100 + 105 + 130 = 335 kgs ; Boschat (75) 95 + 95 + 132,500 = 322 k 500 ; Heïssat (75) (A.-B.) 75 + 90 + 110 = 275 kgs

Poids Mi-Lourds. - Debuf (82,500) (F.) 105 + 120 + 150 = 375 kgs ; Soleihac (77,500) (I.-(de-F.) 100 + 100 + 130 = 330 kgs ; Boussion (81,500) (A.-B.) 85 + 95 + 120 = 300 kgs.

Poids Lourds. -. Herbaux (91) (F.) 107,500 + 110 + 140 = 357 k 500 ; Etienne (93) (I.-de-F.) 107,500 + 105 + 130 = 342 k 500 ; Ferra (84) (A.-B.) 82,500 + 97,500 + 125 = 305 kgs.

Classement des équipes

1. Île-de-France : 1.810 kgs.
2. Flandres : 1.797 k. 500.
3. Anjou-Bretagne : 1.615 kgs.

Arbitre : M. Jean Dame.

Match n° 6

Équipe du Comité d'Algérie, à Alger

Poids Coq : Nadal, 225 kgs ; *Poids Plume :* Rodriguez, 252 k 500 ; *Poids Léger :* Garcia, 270 kgs ; *Poids Moyen :* Uzan, 275 kgs ; *Poids Mi-lourd :* Parot, 290 kgs ; *Poids Lourd :* Allègre, 342 k 500. Total 1.655 kgs.

Match n° 7

Équipe du Comité du Languedoc à Montpellier

L'arbitre désigné par vos soins pour arbitrer, à Montpellier l'Éliminatoire de la Coupe de France pour le Comité du Languedoc, ne s'est pas présenté.

J'ai pris l'initiative d'arbitrer le match.

L'équipe du Languedoc, composée par Doumergue, Héral, Cœur, Marchal, Bouladou, Firmin, tous de l'Athlétic Club Montpelliérain, a totalisé 1.822 k. 500. Héral a amélioré son record du Languedoc à l'arraché avec 92 k 500. Pesé immédiatement après, son poids de corps était de 59 k 500.

Le match a eu lieu le dimanche 30 avril, à 17 heures, au Pavillon Populaire, à Montpellier.

PAULET, *Arbitre fédéral.*

Résultats techniques

Poids Coqs. - Doumergue (55,900) 57,500 + 67,500 + 87,500 = 212 k 500.

Poids Plumes. - Héral (59,900) 82,500 + 92,500 + 115 = 290 kgs.

Poids Légers. - Cœur (65,300) 85 + 87,500 + 110 = 282 k 500.

Poids Moyens. - Marchal (74,400) 100 + 100 + 135 = 335 kgs.

Poids Mi-Lourds. - Bouladou (76,600) 95 + 110 + 145 = 350 kgs.

Poids Lourds. - Firmin (77,600) 102,500 + 110 + 140 = 352 k 500.

Match n 8

Équipe du Comité du Maroc à Casablanca

Les résultats de ce match ont dû être annulés, l'athlète Giraldi, Poids Coq, s'étant présenté avec un poids de corps supérieur à 56 kgs.

DERNIÈRE MINUTE.

La Finale de la Coupe de France a été annulée pour des motifs d'ordre financier. Nous commenterons cette décision dans le prochain numéro du Bulletin.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 1950

Les Championnats de France 1950 ne nous ont pas apporté tout ce que nous espérions et personnellement, j'avoue que j'ai été plutôt déçu.

L'absence de Ferrari, pour des raisons plus ou moins vagues, celle de Bouladou pour raison de santé, la forme encore imparfaite de Debuf, victime d'un petit accident, le manque d'entraînement d'Herbaux après son opération récente, tout cela nous a privé du spectacle de choix que nous attendions et en particulier d'un match auquel je pensais depuis six mois et qui, croyais-je, devait faire éclater Japy. Ferrari était redevenu mi-lourd et les tuyaux d'entraînement l'annonçaient en grande forme ; Debuf s'était couvert de gloire aux derniers Championnats du Monde, et Bouladou, champion de France mi-lourd, réalisait, parait-il, des performances étonnantes. Je voyais ces trois hommes réunis sur le plateau dans la même catégorie et se livrant un match homérique, je comptais sur la chute d'un ou plusieurs records et sur un nouvel, essor de notre sport. Hélas !, les événements ne l'ont pas voulu et seul Debuf était présent. C'est dommage, bien dommage pour tout le monde, pour les athlètes et pour les spectateurs, et aussi pour le sport que nous aimons.

Mais oublions ces rêves et revenons à la réalité.

Les Championnats Juniors qui se sont déroulés le samedi soir au stade municipal de Montrouge n'ont pas mis en valeur beaucoup d'athlètes et je ne vois guère à citer que le léger Glain qui, malgré une blessure à l'aine, réalisa 270 kgs, et le moyen Bastrios.

Ces Championnats Juniors ressemblèrent davantage à une petite réunion familiale qu'à un Championnat de France et si nous devions revoir beaucoup de réunions de ce genre, je pense que le public, qui nous boude déjà trop, serait encore plus clairsemé ! Il y avait beaucoup trop de monde dans la partie réservée aux athlètes, ce qui ne facilitait pas la tâche du chef de plateau. De trop nombreux athlètes n'étaient pas prêts à tirer à leur tour et on a même vu le moyen Pirard qui voulait débuter à 80 à l'arraché se présenter au chef de plateau alors que deux de ses concurrents avaient déjà tiré 82,500. A quoi pensait-il donc ? Bref, la réunion traîna en longueur et se termina aux environs de minuit avec une bonne heure de retard sur l'horaire prévu.

Les Championnats Seniors, le lendemain à Japy, eurent heureusement une tenue beaucoup plus élevée mais, là encore, et je m'excuse de me répéter, les athlètes se firent trop attendre et la réunion fut encore trop longue pour le nombre d'athlètes présenté !

Dans les poids coqs, Watier défendait son titre contre Thévenet et Marcombes.

Marcombes, toujours faible an développé ne put mieux faire que 70 mais, dans une forme remarquable, il arracha 80 kgs et en jeta 111 k, battant ainsi le record de France qu'il détenait avec 110 k. Dans un essai supplémentaire, il épaula même 112 k 500 mais, malheureusement, les manqua de peu au jeté. Quand on pense que cet athlète n'accusait à la pesée que 51 kgs 800, on est obligé d'admettre que c'est bien là, le vainqueur moral de cette catégorie. Il fut d'ailleurs récompensé de ses magnifiques performances en remportant le Challenge Berr, créé justement dans l'esprit de ses donateurs pour récompenser un athlète désavantagé par son poids.

La victoire revient à Thévenet qui totalisa 267,5 avec un développé de 90 kgs, mais i1 ne fit que 72 k 500 à l'arraché et 105 au jeté. Je crois que Thévenet qui a vraiment une force extraordinaire fait trop de développés et qu'il devrait travailler davantage sa souplesse d'épaule et sa vitesse. En supposant qu'il perde quelques kilos au développé, ce qui n'est pas du tout certain, il pourrait facilement gagner 15 à 20 kgs sur les deux autres mouvements et améliorer ainsi sensiblement son total.

Watier, toujours nerveux et inquiet, ne put mieux faire que 3e. Démoralisé par deux essais à 80 kgs au développé, il manqua ensuite 82 k 500 à l'arraché et dut se contenter d'un jeté de 100 kgs, alors qu'il vaut certainement beaucoup mieux.

Dans la catégorie plumes un seul concurrent : Héral. Cette catégorie, autrefois si riche, est maintenant celle où nous sommes les plus pauvres. Cela s'explique sans doute par la descente dans la catégorie poids coqs des athlètes les plus légers, descente facilitée par le faible écart entre les limites des deux catégories qui n'est que de 4 kgs alors qu'il est de 7 k 500 pour les autres.

Heureusement Héral, en grande forme, nous fit oublier cette pauvreté en réalisant de magnifiques performances. Faute d'adversaires humains, il s'attaqua aux records et ne les manqua que de bien peu. Il ne totalisa que 292 k 500, mais nous montra qu'il peut accomplir de nets progrès et réaliser, au cours des prochains Championnats du Monde 85, 97,500 et 125, soit 307 kgs 500. Les couleurs françaises seront bien défendues.

Les poids légers nous offrirent un match de toute beauté au cours duquel le nouveau Le Guillerm triompha du tenant du titre. Aleman, non sans une résistance énergique de ce dernier.

Le Guillerm, comme toujours, mena son match avec maîtrise et réussit toutes ses performances à la perfection, sans un seul essai, réalisant successivement 92 k 500 au développé, 95 à l'arraché; et 125 au jeté, soit 312 k 500. C'est un athlète méritant, apprécié du public pour sa correction et sa simplicité, un champion qui fait honneur à notre sport.

Aleman ne put mieux faire que 90, 92 k 500 et 120, soit 302 kgs 500. Il a toujours l'excuse de

son long déplacement, mais je pense néanmoins que Le Guillerm lui est maintenant supérieur.

Dans les poids moyens, cinq concurrents, mais seulement deux prétendants sérieux au titre.

Le champion de Paris, Constantinof, très ému, manqua d'entrée ses trois développés et fut éliminé de la compétition.

Le niçois Giacinthi se classa quatrième avec 312 k 500, derrière Soleilhac 327 k 500. Ce dernier bénéficia de l'indulgence des arbitres au développé et semble, pour l'instant, limité comme poids moyen aux environs de 325 - 330.

Le titre fut donc disputé entre les deux anciens champions Juniors, Firmin et Dochy. Le plus ancien l'emporta, mais le jeune Dochy a montré qu'il possédait des qualités de style et d'énergie sur lesquelles nous pouvons fonder beaucoup d'espoirs.

Firmin progresse régulièrement. Il a totalisé 350 mais n'est pas loin des 360 et a encore devant lui de nombreuses années pour améliorer son total. Dochy ne réussit que 335, battu surtout à l'arraché, mouvement qu'il devra travailler.

Dans la catégorie des mi-lourds, Perquier était opposé à Marchal et « *l'ancien* » qui nous annonce sa retraite depuis déjà plusieurs années, défendit ses chances avec une belle énergie contre le jeune Marchal dont c'était le premier Championnat de France. Les deux hommes étaient à égalité après l'arraché et ce n'est qu'au jeté que Marchal triompha, réalisant 340 kgs contre 332 k 500 à son adversaire.

Ce total n'est pas très brillant, évidemment, mais Marchal est jeune et c'est un mi-lourd de 76 kgs. Il vaut certainement déjà beaucoup mieux et je crois que c'est un athlète qui peut encore beaucoup s'améliorer.

Dans les poids lourds, trois concurrents pour le titre : le tenant Debuf, l'ancien tenant Chaput et le nouveau Etienne. Herbaux relevant d'opération et n'ayant pu faire les minima lors des éliminatoires tirait hors-championnat.

Disons tout de suite que Debuf remporta le titre sans peine en totalisant 375 kgs, soit 105, 120 et 150. Peu entraîné, il réalisa ces performances avec une facilité qui confirme les espoirs que nous fondons sur lui. Je suis sûr que Debuf nous réserve une surprise agréable aux prochains Championnats du Monde en octobre.

Etienne disputait son premier Championnat de France et était visiblement fort ému. De plus, désireux de briller, il se présenta, sans doute, surentraîné et contracté, de sorte qu'il ne réussit que 102,500, 105 et 130, soit 337 k 500. Il ne faut pas le juger sur ces performances et je suis persuadé qu'Etienne est, pour nous, un sérieux espoir Poids lourd.

Herbaux et Chaput se livrèrent un match acharné qui se termina finalement à l'avantage du second qui totalisa 352 k 500 contre 350 au Lillois, mais Herbaux, en période normale, est certainement supérieur. Cet ancien poids moyen s'est considérablement étoffé. Il est devenu maintenant un solide poids lourd, au buste impressionnant, qui peut encore progresser et nous étonner.

Que pouvons-nous conclure maintenant de ces Championnats de France ? Ils nous ont confirmé la classe certaine de Debuf et de Héral, celle moins affirmée de Thévenet, les progrès de Marcombes et de Firmin, et nous ont permis de fonder de sérieux espoirs sur Le Guillerm et Dochy. Marchal et Etienne sont aussi à suivre et je ne parle pas d'Herbaux que nous n'avons pas pu juger à sa juste valeur.

Si nous ajoutons qu'il y a encore Ferrari et Bouladou, nous pouvons tout de même conclure que l'haltérophilie française ne se porte pas trop mal et que nos couleurs seront bien défendues en octobre au Palais de Chaillot.

J. DUCHESNE.

NOS INFORMATIONS

AU TABLEAU D'HONNEUR DE LA F.F.H.C.

Nous sommes heureux d'inscrire au tableau d'honneur de la F.F.H.C. pour la saison 1949-50 :

- Le Comité de Provence, qui nous a transmis 53 abonnements au Bulletin Fédéral ;
- Le Comité de Lorraine : 22 abonnements ;
- Le Comité du Lyonnais : 16 abonnements ;
- M. loger Delet, d'Halluin : 13 abonnements ;
- L'Haltérophile Club Manosquin et l'Union Sportive de Wittenheim chacun 9 abonnements ;
- Notre Moniteur national, M. Chaput, au cours de son stage à Montpellier : 8 abonnements.

NOUVELLES DE NOS STAGES D'HALTÉROPHILIE 1950

Le stage prévu à Dijon est annulé.

Les effectifs des stages de Dinard, Nancy, Strasbourg et Reims sont au complet ; nous avons même dû refuser des demandes d'inscriptions.

Il reste encore deux ou trois places pour le stage de. Roubaix (12 au 17 juin).

Les inscriptions sont toujours reçues pour le stage d'Aix-en-Provence (du 17 au 22 juillet) celui de Châtelguyon (du 24 au 29 juillet) et pour le stage de Dirigeants qui aura lieu à l'institut National des Sports à Paris, du 16 au 21 octobre.

***

La Direction Générale des Sports nous a fait connaître que le stage de Voiron ne pourrait se dérouler à la date primitivement arrêtée.

D'accord avec le directeur du C.R.E.P.S., ce stage aura lieu du 3 au 8 juillet. S'inscrire d'urgence.

LA COMMÉMORATION DU SOUVENIR DE LEO LAGRANGE

Une manifestation sportive aura lieu le dimanche 11 juin après-midi, à la Société Athlétique Montmartroise, 3, rue Neuve-de-la-Chardonnière, pour commémorer le souvenir de Léo Lagrange, ancien sous-secrétaire d'État à l'Éducation Physique et aux Sports, mort au Champ d'Honneur.

Au programme gymnastique, lutte et poids et haltères.

LE CRITÉRIUM NATIONAL UNIVERSITAIRE D'HALTÉROPHILIE

Le Critérium National Universitaire Haltérophile, réunissant les champions de toutes les Académies, sera disputé le lundi 29 mai, au Lycée Carnot, 145, bd Malesherbes, à Paris.

Voici quelques résultats d'Académies qui nous sont parvenus :

Académie de Poitiers

Poids Plumes : Vidal, 215 kgs ; Ghiloni, 160 kgs.

Poids Légers : Muzard, 180 kgs, tous de Châtellerault.

Académie de Montpellier

Poids Coqs : 1er Doumergue (Droit), 210 kgs ; Poids Plumes : 1er Trémollet (Sète), 200 kgs ; Poids Légers : 1er Justet (Droit), 215 kgs ; 2e Dufy (Agri.), 212 kgs 500 ; Poids Moyens : 1er Maurer, 212 kgs 500 ; Poids Mi-Lourds : 1er Espinasse (Sète), 240 kgs ; Poids Lourds : 1er Taillefer (Droit), 282 kgs 500.

Nos joies, nos peines...

M. Darrigan, président du Comité de Guyenne de la F.F.H.C., capitaine d'artillerie de réserve, vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Nous lui adressons nos bien vives et cordiales félicitations.

M. Gourhand, secrétaire du Comité du Lyonnais, vient de subir une nouvelle intervention chirurgicale. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de complet rétablissement.

Le Comité de l'Orléanais nous annonce la mort accidentelle d'un de ses jeunes athlètes M. Troipoux, de l'U.S. Vendôme.

Nos biens sincères condoléances.

La progression des records français

(Suite)

Épaulé et jeté à deux bras

Poids Coqs :

17-5-1936 : Mathieu, (Troyes), 102,500 ; 17-1-37 : Obin, (Paris), 103,500 ; 21-3-37 Obin, (Paris), 105 k ; 24-4-38 : Obin, (Paris), 105,500 ; 29-5-38 : J. Duchesne, (Paris), 106 k ; 6-11-38 : Obin, (Paris), 106,500 ; 29-9-46 : Marcombes, (Tours), 107,500 ; 29-848 : Marcombes, (Tours), 110 k.

Poids Plumes :

28-3-1920 : Ducher, (Paris), 95 k ; 26-2-22 : Suvigny, (Paris), 96 k ; 8-5-22 : Catala, (Paris), 101 k ; 19-11-22 : Martin, (St- Etienne), 102 k ; 5-6-23 : Martin, (St-Etienne), 105 k ; 4-1-25 : Suvigny, (Paris), 106,500 ; 13-9-25 : Suvigny, (Paris), 107,500 ; 4-10-25 : Suvigny, (Paris), 109 k ; 27-6-26 : Suvigny, (Paris), 113 k ; 26-10-29 : Suvigny, (Paris), 114,500 ; 8-4-34 : Debenest, (Paris), 115 k ; 28-6-36 : Baril, (Charbonnières), 116 k ; 20-7-38 : Verdu, (Paris), 117,500 ; 14-11-38 : Baril, (Nantes), 118,500 ; 21-3-43 : Populier, (Paris), 121 k ; 24-4-48 : Moulins, (Lyon), 122,500 ; 3-4-49 : Héral, (Paris), 123 k.

Poids Légers :

1921 : Nony, (Paris), 114 k ; 8-9-22 : Philippon, (Paris), 115 k ; 18-1-25 : Verecken, (Roubaix), 117 k ; 22-2-25 : Arnout, (Paris), 117,500 ; 22-2-25 : Philippon, (Paris), 120 k ; 12-1-26 : Arnout, (Paris), 121 k ; 28-3-26 Arnout, (Paris), 126,500 ; 19-6-30 : R. Duverger, (Lyon), 127 k ; 24-4-32 : R. Duverger, (Paris), 130,500 ; 19-2-39 : Bugnicourt, (Paris), 131,500 ;

Poids Moyens :

25-2-13 : Heilès, (Paris), 127 k ; 27-3-27 : R. François, (Paris), 130 k ; 14-1-28 : Eger, (Mulhouse), 131 k ; 18-3-28 : R. François, (Paris), 133 k ; 18-6-30 : Hostin, (St-Denis), 135 k ; 22-11-30 : Hostin, (Alexandrie), 137,500 ; 28-2-33 : Bisogno, (Paris), 139,500 ; 8-11-33 : Alleene, (Paris), 140 k ; 3-5-42 Ferrari, (Narbonne), 148 k ; 14-2-43 : Ferrari, (Narbonne), 153,500 ; 13-2-44 : Ferrari, (Paris), 154,500 ; 22-4-45 : Ferrari, (Montpellier), 156 k ; 29-4-45 : Ferrari, (Paris), 156,500 ; 15-2-49 : Ferrari, (Montrouge), 158 k.

Poids Mi-Lourds :

12-9-20 : Cadine, (Troyes), 140 k ; 29-6-24 : Rigoulot, (Paris), 141 k ; 4-3-28 : Hostin, (St-Etienne), 142 k ; 29-7-28 : Hostin, (Amsterdam), 142,500 ; 28-10-28 : Hostin, (Paris), 145,500 ; 24-3-29 : Hostin, (Paris), 146,500 ; 21-9-30 : Hostin, (Paris), 150,500 ; 28-6-36 : Hostin, (Lyon), 157 k ; 16-3-41 : Ferrari, (Lyon), 157,500 ; 20-9-45 : Ferrari, (Montpellier), 161 k *(R. M.)* ; 1-11-45 : Ferrari, (Carcassonne), 169 k *(R. M.)*.

Poids Lourds :

Vasseur, (Paris), 142,500 ; 4-10-24 : Rigoulot, (Paris), 147,500 ; 21-12-24 : Rigoulot, (Paris), 152,500 ; 25-1-25 : Rigoulot, (Paris), 155,500 ; 12-2-25 : Rigoulot; (Paris), 157 k ; 15-3-25 : Rigoulot, (Paris), 160,500 ; 28-6-25 : Rigoulot, (Paris), 161,500.

(A suivre.)

PETITE ANNONCE
OCCASION

A vendre d'occasion : Barre Russe d'entraînement. – Pour tous renseignements, s'adresser à M. R. Moulinjeune, 40, rue Coquillière, Paris (1er).

COMITE D'AUVERGNE

Résultats du Championnat d'Auvergne disputé à Clermont-Ferrand le 19 Mars 1950

Catégorie Juniors. - Poids Coqs : 1. Ravet (R.C. Vichy), 162 k 500 ; Poids Plumes : 1. François (Ilets Sports Montluçonnais), 195 kgs ; Poids Légers : 1. Maridet (R.C. Vichy), 225 kgs ; Poids Moyens : 1. Jarek (R.C. Vichy), 280 kgs ; 2. Lancent (R.C. Vichy), 225 kgs ; 3. Aurouze (Ilets Sports Montluçonnais), 215 kgs ; 4. Marcellot (A.S. Montferrandaise), 195 kgs.

Catégorie Seniors. - Poids Coqs : 1. Brun (A.S. Montferrandaise), 230 kgs ; Poids Plumes : 1. Conteduca (Etoile des Sports Montluçonnais), 237 k 500 ; Poids Légers : 1. Digonnat (R.C. Vichy), 272 k 500 ; 2. Cornieux (Ilets Sports Montluçonnais), 242 k 500 ; 3. Mirowsky (A.S. Montferrandaise), 240 kgs ; 4. Malet (Ilets Sports Montluçonnais), 227 k 500 ; 5. Giraud (Ilets Sports Montluçonnais), 220 kgs ; Poids Moyens : 1. Mannucci (A.S. Montferrandaise), 295 kgs ; 2. Perrot (Etoile des Sports Montluçonnais), 255 kgs ; 3. Ramet (R.C. Vichy), 245 kgs ; 4. Rigky (A.S. Montferrandaise), 220 kgs ; Poids Lourds : 1. Combes (A.S. Montferrandaise), 277 k 500 ; 2. Baucheron (R.C. Vichy), 265 kgs.

***

COMITE DU DAUPHINE-SAVOIE

Résultats du Challenge Amodru

Le Challenge se dispute par équipe de cinq hommes, sans distinction de catégorie. Il est attribué au Club de l'équipe avant réalisé le plus fort total par handicap de poids (poids total soulevé par 5 athlètes, déduction faite du poids total des dits athlètes).

1. Haltérophile Club de Grenoble (Arlaud, Dunand, Bruyat, Hache, Lothéal), total réalisé : 1.237 k 500 ; poids de l'équipe : 384 k 100 = 853 k 400. – 2. U.G.A. Péageoise (Truchet, Testanier, Morillas, Muller, Brun), total : 1.145 kgs - 339 k 200 = 805 k 800. – 3. .Club Gymnique Voironnais (Peyronnet, Jallamion, Molini, Carbonero, Dhien), total : 1.120 kgs - 343 k 500 = 776 k 500. – 4. A.S. Neyrpic (Marchioni, Gonsolin, Cazorla, Thuillier, Hadrys), total : 1.052 k 500 - 332 k 400 = 720 k 100.

***

Championnats Drôme-Ardèche

1re *Série.* – Poids Plumes : 1. Bachelay (Union Crestoise), 202 k 500 ; Poids Moyens : 1. Marcet (Avenir de Romans), 267 k 500 ; Poids Mi-Lourds : 1. Reynaud (U.G.A. Péageoise), 260 kgs ; 2. Chabanel (U.G.A. Péageoise), 255 kgs.

2e *Série.* – Poids Coqs : 1. Chirchilian (Avenir de Romans), 185 kgs ; 2. Quiron (U.G.A. Péageoise), 182 k 500 ; Poids Plumes : 1. Brun (U.G.A. Péageoise), 220 kgs ; 2. J. Darley (Avenir de Romans), 170 kgs ; 3. R. Darley (Avenir de Romans), 120 kgs ; Poids Légers : 1. Morillas (U.G.A. Péageoise), 240 kgs ; 2. Muller (U.G.A. Péageoise), 240 kgs ; 3. Darnaud (Salle Cadine Valence), 222 k 500; 4. Company (U.G.A. Péageoise), 210 kgs ; 5. Blacher (Union Crestoise), 207 k 500 ; 6. Corday (Union Crestoise), 205 kgs ; 7. Revoiron (U.G.A. Péageoise), 202 k 500 ; Poids Moyens : 1. Testanier (U.G.A. Péageoise), 230 kgs ; 2. Villard (U.G.A. Péageoise), 205 kgs ; Poids Mi-Lourds : 1. Truchet (U.G.A. Péageoise), 247 k 500 ; 2. Pinet (Union Crestoise), 227 k 500 ; Poids Lourds : 1. Djéranian (Salle Cadine Valence), 235 kgs ; 2. Bonnieu (Avenir Montélimar), 230 kgs ; 3. Artru (Salle Cadine Valence), 223 kgs.

***

Réunion du Comité du 15 Avril 1950

Sont présents : MM. Lomet, Balme, Cavalli Y., Cavalli H., Gervasy, Jullien, Ravix, Hadrys, Raimondi, Arlaud, Marchioni, Dunand, Burlon, Bruyat, Brun, Guille, Aveta, Jaçquemier, Lothéal.

Compte rendu moral. – Le président ouvre la séance à 17 h 30 en signalant que le nombre des licences est en augmentation sensible sur l'an dernier : 171 contre 132, mais qu'il est encore insuffisant parce que bien inférieur au nombre des dirigeants et haltérophiles que groupent les 11 sociétés du Comité. Il demande à ce que la licence soit obligatoire pour tous. Il signale l'heureux développement de notre, sport concrétisé par la récente création d'une section haltérophile au Villard-de-Lans et par le succès obtenu par les diverses épreuves du calendrier.

Il signale d'autre part l'intention du Gouvernement de supprimer les crédits, des C.R.E.P.S., ce qui aurait pour effet de fermer celui de Voiron, qui, sous la direction de M. Pomiès, fonctionne admirablement bien. Les stages de moniteurs d'haltérophilie tant appréciés seraient sans doute alors annulés. *A l'unanimité, le Comité vote une protestation à transmettre à la F.F.H.C., afin que celle-ci intervienne pour que le C.R.E.P.S. de Voiron soit maintenu.*

Compte rendu financier. – Le trésorier indique que le Comité possède 18.252 fr. entièrement versés au compte chèques postaux. Le président indique qu'il sera peut-être possible, en fin de saison, de donner de petites subventions aux clubs du Comité.

Renouvellement du Bureau. – Les élections pour renouvellement du Bureau sont prévues. Un Comité Culturiste devant y être introduit, 13 noms sont portés sur les listes. 10 seulement sont à élire. Le président s'abstient de voter ; le dépouillement donne les résultats suivants : Dunand 18 voix, Lomet 17, Ravix 17, Gervasy 17, Bruyat 16, Jullien 15, Cavalli Y. 14, Brun 14, Voche 13, Cavalli H. 11.

Le nouveau Bureau est ainsi constitué :

Président : M. Lomet ; vice-présidents : MM. Jullien et Dunand ; secrétaire : M. Dunand; secrétaire adjoint : M. Bruyat ; trésorier : M. Ravix ; trésorier adjoint : M. Gervasy.

Commission Culturiste. – Président : M. Brun ; secrétaire : M. Cavalli H. ; trésorier : M. Cavalli Y. ; trésorier adjoint : M. Voche.

Le Président : Ch. LOMET. *(A suivre.)*

L'équipe de France en Algérie

(Suite de l'article de 1re page)

Naturellement les dirigeants d'Alger sont là pour nous accueillir et tout de suite, nous sentons une sympathie extraordinaire qui nous prouve à quel point notre visite était attendue et souhaitée et qui nous promet un séjour particulièrement agréable.

On nous conduit à notre hôtel, puis au restaurant où nous prendrons nos repas et à 10 heures, notre première visite est pour le journal « L'Echo d'Alger ». On nous souhaite la bienvenue en quelques mots cordiaux mais nous manquons de chance, le photographe qui devait être là a été convoqué ailleurs pour une autre manifestation et notre équipe ne figurera pas sur le journal.

Mais à peine arrivés, il faut déjà songer au retour et s'occuper de retirer les places pour le bateau et le train.

Mais quelle stupeur ! A l'agence Cook, on nous réclame nos certificats de vaccination antivariolique sans lesquels il est impossible de quitter Alger.

Il faut les certificats et pis encore, ces certificats doivent avoir au moins 14 jours. Alors ? Allons-nous être obligés de prolonger notre séjour de deux semaines ?

Heureusement non !, il est toujours possible de se débrouiller et grâce aux dirigeants locaux et à plusieurs démarches, nous finissons quand même par obtenir le lendemain une autorisation spéciale et nos billets. Nous n'en demandions pas plus et l'alerte est passée !

L'après-midi les athlètes sont libres de visiter la ville et le soir, à 18 heures, un apéritif d'honneur nous réunit sous la présidence du Directeur régional des Sports qui prononce une allocution à laquelle notre Président répond en quelques mots.

Le 15, la journée est bien remplie :

Le matin, visite de la pittoresque Casbah. L'après-midi, excursions aux gorges de la Chiffa et au ruisseau des Singes dans la voiture des dirigeants et des athlètes qui font vraiment l'impossible pour nous combler. Dommage que le temps soit plutôt frais et les singes, amoureux du soleil, sont rares et tout tremblants.

Au retour nous nous arrêtons au Ralliement de Mustapha pour une Petite réception familiale par les dirigeants de cette Société qui bénéficie d'une installation que voudraient bien avoir de nombreux clubs métropolitains.

Le 16, enfin, c'est le match qui se déroule à 9 h 30 dans le nouvel Hôtel de Ville et dont je vous parle par ailleurs.

Après le match, un banquet réunit tout le monde à la Brasserie Bab-Azoum dans une ambiance de franche camaraderie où la gaîté est de rigueur. On y parle de poids naturellement. Mais il y a aussi les discours et la remise de médailles. M. Loffrédo, au nom de la Municipalité, remet la plaquette de la ville d'Alger à M. Harasse, la médaille d'or à Jean Dame et la médaille d'argent à MM. Gouleau et Duchesne. Puis M. Harasse remet à M. Jacono la médaille d'or de la Fédération et la médaille d'argent à MM. Di Méglio, Junqua, Marco et Jeanjean. Et la parole est laissée aux athlètes qui s'expriment par des chansons. Le Comité d'Alger est bien défendu par Marco, mais l'équipe de France finit quand même par remporter une nouvelle victoire grâce surtout à Herbaux et Thévenet. Notre Limousin, le roi de la planche libre, battra ainsi plusieurs records au cours de notre beau déplacement.

Pour terminer cette belle journée, les dirigeants locaux nous emmènent, toujours en voiture, à la plage de Sidi-Ferruch où débarquèrent les Français en 1830, et là, autour d'un monument, nos jeunes gens se livrèrent à une démonstration spectaculaire de main à main, de sauts et équilibres de toutes sortes qui semblent intéresser davantage les touristes que le souvenir historique qui s'attache à ce lieu.

Visite ensuite du vivier avec dégustation d'huîtres délicieuses, et c'est le retour à Alger.

Le lendemain, 17 avril, à 10 heures, nous embarquons sur le « Ville d'Oran » et nous faisons nos derniers adieux à M. et Mme Di Méglio, à M. Jacono et à Marco, qui ont tenu à nous accompagner jusqu'à la dernière minute. Il fait un temps magnifique, Alger resplendit sous le soleil, et c'est avec regret que nous regardons la ville s'éloigner et disparaitre peu à peu.

Le voyage de retour est sans histoire. Herbaux, Debuf et Firmin se distinguent à la soirée dansante donnée sur le bateau et nous arrivons à Marseille, sous la pluie, le 18 à 6 heures du matin. Nous profitons de quelques heures pour faire une petite visite à Chaix qui nous reçoit à bras ouverts avec son sympathique sourire. Enfin le soir même, à 23 heures, c'est l'arrivée à la gare de Lyon et la dispersion. Tout le monde est enchanté de ce magnifique voyage et je suis sûr que personne n'oubliera la gentillesse de nos amis Algérois.

J. DUCHESNE. *(A suivre.)*

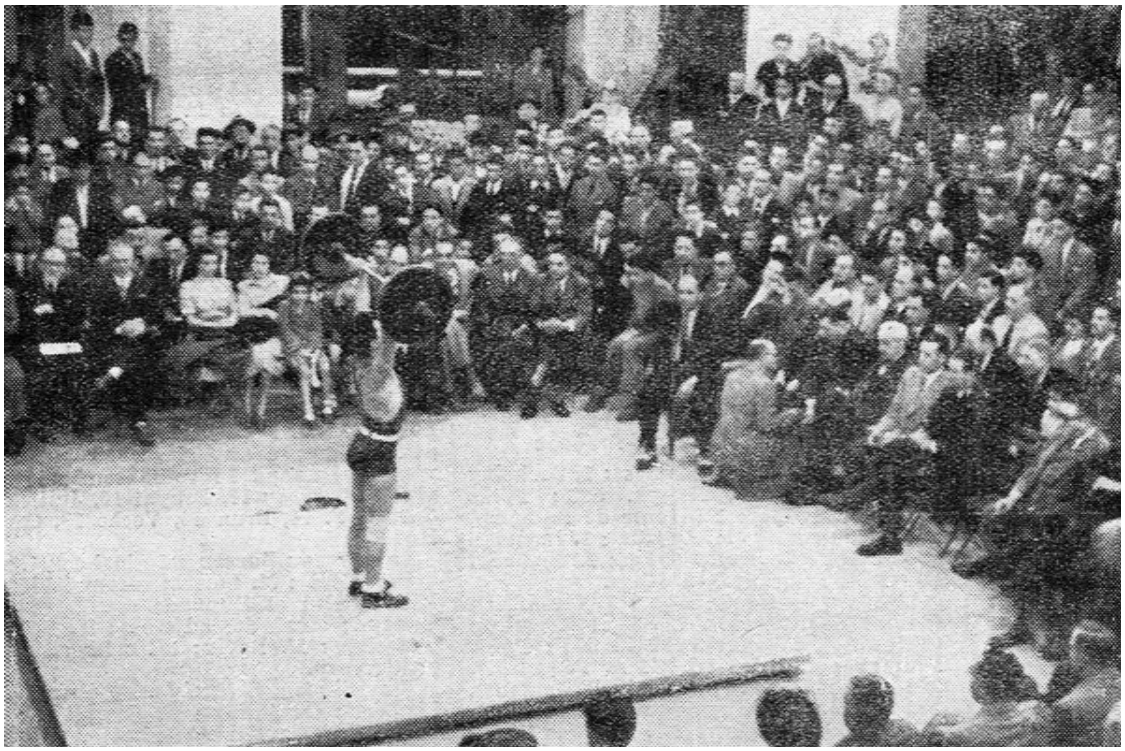

Vue d'ensemble de la salle pendant le match Algérie-Métropole à Alger.

(Photo « Dépêche Quotidienne » d'A1ger.

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal 2e trimestre 1950. Imp. H, et G., 20, rue Gerbert, Paris-15e.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **JUIN 1950 – N° 47**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

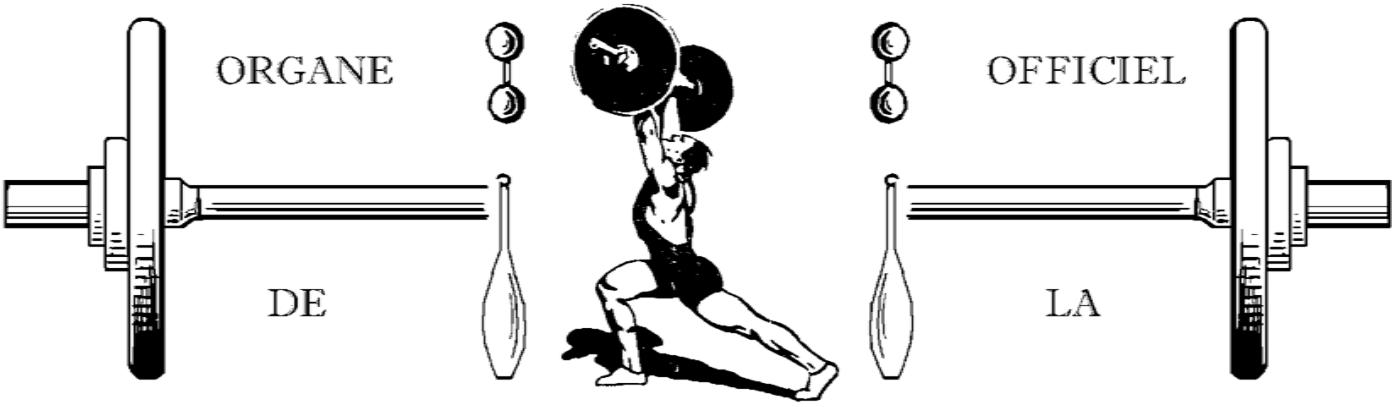

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

La critique est aisée…

Notre Trésorier, Robert Cayeux, était absent de Paris lorsque fut prise par le Bureau fédéral – à l'unanimité des présents – la décision d'annuler la finale de la Coupe de France par équipes 1950. Je crois donc de mon devoir d'expliquer, en ses lieu et place, les motifs de cette décision qui, je le sais, a suscité de très vives réactions.

Lors de la présentation à l'assemblée générale, en avril dernier, du bilan financier au 31 décembre 1949, lequel présentait un solde créditeur important, personne ne jugea nécessaire de féliciter le Bureau pour la sagesse de soit administration, pas plus d'ailleurs que ce Bureau ne s'attendait à en être loué. Il pouvait, par contre, espérer plus de compréhension lorsque, quelque temps après, il fut avéré que l'état des finances de la F.F.H.C. ne permettait pas le maintien de la finale de la Coupe de France. Même parmi nos amis, on s'est empressé de parler d'imprévoyance quand ce n'était pas de mauvaise gestion.

Jugement bien hâtif, bien sévère et au surplus injuste et injustifié.

Que s'est-il passé en effet ? Je vais essayer de le décrire, mais avant tout, je désire couper court, sans plus attendre, aux commentaires insidieux ; car on n'a pas manqué de dire que l'argent nécessaire a bien été trouvé pour le déplacement, en Algérie, d'une équipe métropolitaine. Je rappellerai donc que si cette Tournée de Propagande a pu avoir lieu, c'est grâce à une subvention spéciale et exceptionnelle mise à notre disposition par la Direction Générale des Sports. J'ajoute que cette subvention n'ayant pas été entièrement dépensée, son reliquat est venu grossir nos maigres subsides fédéraux.

Ceci dit, revenons à notre budget.

Les quatre mois de l'année sont, pour notre Fédération, terriblement onéreux. Elle doit faire face aux dépenses nécessitées par ses diverses épreuves sportives : 1er Pas Haltérophile, Prix d'Encouragement, Critérium National, Championnats de France Juniors et Seniors et, enfin, Coupe de France dont les recettes, en contre partie, sont bien minimes.

Des exemples ? En voici :

Prix d'Encouragement. Dépenses : 73.629 Fr. Recette : 4.700 Fr.

Maquette de la Médaille du Championnat du Monde 1950, due à l'artiste-graveur Robert Cochet, Médaille d'Or du Salon des Artistes Français.

Critérium National (essai de décentralisation à Nantes). Dépenses : 158.715 Fr. Recette : 17.500 Fr.

Championnats de France Juniors et Seniors. Dépenses : 269.028 Fr. (y compris les frais de déplacements des Présidents des Comités régionaux). Recettes : 81.000 Fr.

Ajoutez à cela les frais d'administration habituels, ceux nécessités par l'impression et l'envoi de « L'Haltérophile Moderne » *(le budget de notre Bulletin fédéral ne retrouvera un équilibre relatif qu'au moment du renouvellement des cotisations des Clubs) et la situation précaire de notre Fédération, au milieu d'avril, s'explique aisément.*

Certains pensent que nous aurions dû, à ce moment, supprimer purement et simplement toutes les rencontres de la Coupe de France. Peut-être. Mais un acompte de 300.000 *francs sur notre subvention* 1950 *nous était annoncé et nous fut effectivement versé. La seule chose qu'il nous était impossible de prévoir, c'est que les dépenses d'organisation et de déplacement des équipes pour les cinq matches triangulaires absorberaient – et au delà – la totalité de ce crédit. L'ensemble des dépenses s'est élevé à la somme* de 341.592 *francs pour une recette de...* 34.795 *francs ! Pouvions-nous, dans ces conditions, courir le risque d'agrandir ce trou creusé dans notre budget en maintenant une finale dont le résultat financier nous était inconnu ?*

Jean DAME.

(Voir suite page 6.)

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

tenue le samedi 1er Avril 1950, à 14 heures, au siège social, 4, rue d'Argenson, Paris

(Suite)

Vœux présentés par les Clubs affiliés :

a) *du Stade Auxerrois* qui demande l'organisation d'une compétition internationale haltérophile des Vétérans (à partir de 50 ans), dans le but de prouver combien la culture physique et le sport de la force conservent, chez l'homme, la santé ;

L'Assemblée estime que ce vœu ne petit être pris en considération, la compétition proposée risquant, non seulement de ne réunir qu'un très petit nombre de compétiteurs mais d'être dangereuse pour ceux qui s'y présenteraient ;

b) *du Club Athlétique Nantais* qui demande :

1° Que les champions de France Juniors soient présentés en maillot à la réunion des championnats de France Seniors ;

2° Que la Fédération fasse l'effort maximum pour l'attribution des subventions aux Comités régionaux.

Le président pense que l'assemblée sera d'accord pour donner satisfaction au premier vœu, à condition, bien entendu, que les champions Juniors puissent être tous réunis au moment de la présentation au cours du championnat Seniors.

En ce qui concerne le second vœu, il appelle quelques observations. Le bilan au 31 décembre 1949 de la F.F.H.C., qui fait ressortir un solde créditeur substantiel, ne reflète pas la situation financière actuelle car, depuis la fin de l'année, des dépenses importantes ont été faites et les championnats de France Juniors et Seniors qui vont se dérouler, entraînent des frais très élevés de déplacement. La F.F.H.C. fait ce qu'elle peut pour aider ses Comités régionaux, mais son effort ne peut être considérable.

Le président signale cependant que les Comités régionaux et les Clubs pourront, dans un avenir proche, se créer des ressources en participant à la vente des 1/10mes de la Loterie Nationale que va émettre le Comité National des Sports. Il en explique le mécanisme qu'une circulaire du C.N.S. confirmera d'ailleurs aux intéressés.

c) *du Stade Municipal de Petite Synthe,* qui émet les vœux :

1° Que le sport haltérophile figure dans les programmes sportifs de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation, au même titre que la boxe, la lutte, le football, le basket ;

2° Que l'initiation au Sport haltérophile figure dans les programmes scolaires, en établissant un âge minimum.

M. André Rolet est tout à fait d'accord avec ce premier vœu, mais il pense que sa réalisation rencontrera des obstacles, dont les plus importants seront : la question du matériel qui devra être mis à la disposition des différentes régions militaires et celle du personnel qualifié.

M. Hue souligne que ce que vient de dire M. Rolet est exact pour l'armée de terre, mais il n'en est pas de même pour la Marine où, dans certaines bases, le matériel est fabriqué dans les Arsenaux et où des compétitions haltérophiles sont organisées.

Le président pense que la question peut être mise à l'étude avec profit. Quant au second vœu, il est en cours de réalisation, ainsi qu'il l'a signalé tout à l'heure.

d) *de l'Athlétic Club Montpelliérain :*

1° Assurance pour les athlètes de tous accidents survenus en compétition. Cette assurance serait prise par la F.F.H.C. et les athlètes seraient automatiquement assurés au moment de la délivrance d'une licence dont le prix serait augmenté en conséquence. Cette assurance pourrait être limitée aux seules compétitions officielles organisées, soit par un Comité régional, soit par la Fédération et garantirait l'accident en cours de route pour se rendre à une compétition ;

2° Que les athlètes sélectionnés pour une rencontre nécessitant une absence pendant les jours ouvrables soient remboursés, outre des frais de transport et de séjour, du manque à gagner résultant soit de la perte de salaire, soit de la fermeture de la boutique, soit du paiement de tiers les remplaçant dans leur travail et ce, pendant la durée normale du déplacement et sur justifications ;

3° Que la radiation de M. Camille Guerre, ex-secrétaire général du Comité du Languedoc soit reportée.

Aucun délégué de l'Athlétic Club Montpelliérain ou du Comité régional du Languedoc n'étant présent à l'assemblée générale, il est décidé de ne pas ouvrir de discussion sur les vœux présentés. Toutefois, en ce qui concerne la radiation de M. Camille Guerre, l'assemblée se prononce unanimement pour le *statu quo*.

e) *du Club Haltérophile Soissonnais* qui, faisant partie du Comité de Champagne, demande son rattachement au Comité de l'Île-de-France, le trajet de Soissons à Paris étant moins long et surtout plus direct que le parcours de Soissons à Troyes, lieu habituel des compétitions régionales de Champagne.

Le président estime qu'il ne peut être question de modifier l'organisation régionale de la F.F.H.C., ce qui risquerait de créer la gabegie et le désordre au sein de la Fédération. Toutefois, il pourrait être décidé que les cas particuliers seront examinés et retenus si les deux Comités régionaux intéressés se mettent d'accord pour le changement de région d'un Club.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne le cas du Club Haltérophile Soissonnais, M. Brandon, secrétaire du Comité de Champagne, déclare qu'il s'inclinera devant la décision de la Fédération et M. Poulain, secrétaire du Comité de l'Île-de-France, que son Comité est tout disposé à accueillir dans son sein cette Société.

Questions diverses. - M. Lagache demande que la F.F.H.C. envisage de créer une Commission médicale composée de médecins et de masseurs qualifiés. Le secrétaire général est d'accord et rappelle que la Fédération possède déjà un médecin fédéral et des médecins régionaux désignés par ses différents Comités régionaux.

– M. Jung, président du Comité de Lorraine, demande que la rencontre de Coupe de France Alsace - Champagne - Lorraine ait lieu à Jœuf et non à Nancy. Accord lui est donné à ce sujet.

– M. Dumoulin pose la question de la participation de l'athlète Debuf au Championnat de France 1950. Debuf, blessé, n'a pu disputer les éliminatoires du Comité des Flandres et son engagement à la manifestation de demain n'a été accepté que hors compétition.

M. Moreau demande que si Debuf est admis à participer au Championnat de France, la même faveur soit accordée à Ferrari qui, pour des raisons de travail, n'a pu participer aux éliminatoires de l'Île-de-France.

Après une protestation de M. Cayeux contre le motif invoqué par M. Moreau de la non participation de Ferrari au Championnat de 1'Île-de-France, le Président estime que les deux cas sont tout à fait différents, Debuf ayant adressé une demande à la F.F.H.C. en vue de sa participation au Championnat de France alors que Ferrari a, au contraire, manifesté son intention de ne pas y prendre part.

Sur une question de M. Dutilleul, le secrétaire général répond que Debuf ne pourrait être inscrit que dans catégorie Poids Lourds, puisqu'il est le tenant du titre.

M. Duchesne fait remarquer que, sur le plan sportif, il serait partisan d'autoriser Debuf à défendre son titre, mais il estime que l'assemblée générale n'est pas qualifiée pour modifier un règlement qui vient d'être remanié dans le désir, justement, de limiter le nombre des compétiteurs et de rendre l'épreuve plus attrayante pour le public. On risque ainsi de créer un précédent et de se trouver, dans l'avenir, en face de plusieurs cas de champions qui n'ayant pu, pour des motifs divers, prendre part aux éliminatoires régionales, demanderont cependant à participer à l'épreuve nationale et viendront grossir le chiffre des athlètes régulièrement qualifiés.

Il est finalement décidé, après un échange de vues, que Debuf sera autorisé à disputer les épreuves du Championnat de France 1950 dans la catégorie Poids Lourds.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

Le secrétaire général :
Jean DAME.

(A suivre.)

La finale du Critérium national scolaire et universitaire 1950

Le 1er Critérium National Scolaire et Universitaire s'est disputé le lundi 29 Mai, au Lycée Carnot, à Paris, devant un public assez nombreux, en présence de M. Casati, Proviseur du Lycée. Les jeunes haltérophiles qualifiés au Cours des Championnats d'Académie tirèrent avec cran et accomplirent de très belles performances qui permettent de fonder sur eux beaucoup d'espoirs.

Le Coq Doumergue, de Montpellier, triompha assez facilement de Roumy, du Collège de Meaux, avec 195 k contre 185.

Chez les Plumes, les trois qualifiés se livrèrent un match acharné qui se termina par la victoire de Sénac, de Toulouse, devant Julien, de Toulouse également. Tous les deux réalisèrent le même total de 232 k 500, tandis que Debarge, de Lille, totalisait 225. Ce sont trois beaux athlètes qui peuvent faire beaucoup mieux dans un avenir très proche et capables déjà tous les trois de jeter les fatidiques 100 k.

Le Léger Vergne, du Lycée M.-Berthelot, de Saint-Maur, fut le meilleur champion du jour, réalisant 260 k sans paraître forcer, et s'affirmant un très sérieux espoir. Le toulousain Duran se classa 2e avec 245 k.

Chez les Moyens, seul Truquet, de Lille, a réalisé un total honnête avec 262 k 500. C'est un très bel athlète qui fait honneur à son entraineur Herbaux.

Un autre Lillois, Guermonprez, remporta le titre des Mi-Lourds avec 282 k 500 tandis que le Parisien Chorques enlevait celui des Lourds avec 307 k 500 devant Taillefer, de Montpellier, 285 k, un jeune qui promet.

Deux titres à Paris, deux à Lille, un à Montpellier, un à Toulouse. Nous retrouvons toujours les mêmes centres haltérophiles, mais nous sommes heureux de constater que le 1er Critérium était bien National et réunissait des concurrents du Nord au Sud de la France. Dans l'ensemble, les performances réalisées furent excellentes et nous espérons que le bon départ pris cette année dans le milieu scolaire sera le signal d'une extension rapide du sport haltérophile.

J. DUCHESNE.

Résultats techniques

Poids Coqs : 1. Doumergue (Fac. Droit Montpellier), 57,5 + 57,5 + 80 = 195 ; 2. Roumy (Collège Meaux), 55 + 55 + 75 = 185 ; 3. Commenay (Tarbes), 50 + 57,5 + 75 = 182,5 ; 4. Beaumont (Académie des Arts Modernes), 42,5 + 55 + 72,5 = 170.

Poids Plumes : 1. Sénac (Fac. Lettres Toulouse), 67,5 + 70 + 95 = 232,5 ; 2. Julien (C.M. Berthelot Toulouse), 72,5 + 70 + 90 = 232,5 ; 3. Debarge (Lycée Faidherbe Lille), 60 + 70 + 95 = 225.

Poids Légers : 1. Vergues (Lycée M.- Berthelot St-Maur), 67,5 + 82,5 + 110 = 260 ; 2. Duran (Fac. Médecine et Pharmacie Toulouse), 72,5 + 72,5 + 100 = 245.

Poids Moyens : 1. Truquet (Fac. Droit Lille), 70 + 82,5 + 110 = 262,5 ; 2. Ducamp (Armentières), 60 + 75 + 97,5 = 232,5 ; 3. Oppenheim (E.S.S.E.C. Paris), 65 + 70 + 92,5 = 227,5 ; 4. Jeunot, 62,5 + 72,5 + 92,5 = 227,5.

Poids Mi-Lourds : 1. Guermonprez (Lycée Lille), 80 + 87;5 + 115 = 282,5.

Poids Lourds : 1. Chorques (Ec. libre de Massothérapie Paris), 85 + 97,5 + 125 = 307,5 ; 2. Taillefer (Montpellier), 80 + 90 + 115 = 285.

Bravo ! Le lycée Faidherbe de Lille !

Nous avons reçu, ces jours derniers, la lettre et l'article que nous reproduisons ci-dessous sans en changer une ligne. Leur auteur, qui figurait parmi les Sélectionnés du Critérium Scolaire et Universitaire d'Haltérophilie 1950, a voulu conserver l'anonymat, désirant ainsi associer ses camarades aux sentiments qu'il exprime.

Qui convient-il d'admirer le plus ? Le Maître qui a su inspirer à ses élèves une telle estime pour lui-même et un tel amour pour notre sport ? Le disciple qui, ayant ressenti si profondément les joies de l'effort, la synthèse du corps et de l'esprit, a su si joliment traduire son enthousiasme et sa reconnaissance ?

Pour ma part, je ne choisirai pas, mais de tels témoignages nous paient de bien des peines ! Jean DAME.

Lille, le 1er juin 1950.
Monsieur Jean Dame,
Secrétaire Général de la
F.F.H.C.

Cher Monsieur,

Je me permets de vous envoyer ces quelques notes relatives au Critérium National de Poids et Haltères auquel, élèves des Lycées, Collèges et Facultés de France, nous avons été invités le lundi 29 mai, à Paris.

J'avais fait part à M. Herbaux de mon désir d'envoyer un petit article à notre sympathique journal. Ayant aussitôt acquis son approbation et l'assurance du même coup qu'il serait bien accueilli, j'ai tenu à ne pas rester sur un simple désir.

En même temps, nous aimerions, mes camarades et moi, vous donner, par cette missive, un témoignage de la reconnaissance que nous vous portons tous pour vos bienfaits, dont l'haltérophilie tout entière a largement bénéficié.

En espérant réaliser notre dessein, nous vous prions de croire, cher Monsieur, à notre respectueuse amitié sportive.

Un élève de M. Herbaux.

A propos du critérium national universitaire et scolaire

« Il est des gens qui n'accepteraient pas de voyager en 3e classe et qui vont toute leur vie dans un corps de 4e ».

Jean GIRAUDOUX.

Il se produit parfois des événements heureux sans lesquels, semble-t-il, on peut très bien mener « *son petit bonhomme de chemin* » mais grâce auxquels on prend conscience après coup d'avoir réalisé un bénéfice certain. Un événement heureux, une chance pour qui a décidé de poursuivre des études, est très certainement la rencontre d'un maître ou d'un professeur qui a su le pénétrer de la signification du sport, de son utilité, de sa beauté. Quant à l'importance de cette chance, on la mesure aisément au cours d'une journée comme celle du 29 mai passée à Paris, au Lycée Carnot.

Le contact des milieux intellectuels nous permet de penser qu'on peut ne pas comprendre un tel enthousiasme. C'est pour cette raison, entre autres, que nous désirons le légitimer.

Élèves de lycées, de collèges ou de facultés, on nous demande à tous de la réflexion. On met l'accent en particulier sur cette indispensable « *prise de conscience de soi* », autrement dit, prise de conscience que nous sommes bien peu de chose et surtout très ignorants. Nous sommes sur ce point parfaitement d'accord. Pourtant, combien de fois constatons-nous que la réflexion fait naître l'orgueil bien plus que cette humilité nécessaire à tout progrès. L'esprit alors n'est plus qu'un miroir par lequel l'être se regarde et se contemple intérieurement un peu comme on contemple un objet fini. Or, la réflexion doit avoir des conséquences bien différentes. Il s'agit, par elle, de tendre vers ce quelque chose qui nous manque, et il nous manque toujours quelque chose.

Comment donc l'être qui « *réfléchit* » dans ce sens échapperait-il à la prise de conscience de son insuffisance, tant physique qu'intellectuelle. Et comment surtout, alors qu'il s'instruit pour combler les vides de son esprit, pourrait-il par ailleurs accepter, si ce n'est

par paresse, le délabrement de son corps, la pauvreté de son muscle, la faiblesse de sa santé ? Il faut réfléchir et vivre pour quelque chose.

La pratique précisément de l'haltérophilie ne laisse pas surtout d'étonner les éléments intellectuels des lycées et collèges. Sans doute cette sympathie pour ce sport plutôt qu'un autre est-elle difficilement explicable. Pourtant, le lien est si étroit entre ce que nous appelons, en langage sportif « *la concentration* » et la réflexion intellectuelle qu'il est possible de trouver au moins une raison à cette sympathie. Observons l'élève en examen. Il doit rédiger une dissertation littéraire, philosophique ou historique. Il « *réfléchit* ». Il jette des mots sur une feuille blanche. Puis, il tâche de les rassembler, de faire un « *nœud* » cohérent de toutes ses idées. On dit communément que, durant tout ce temps, il « *rassemble ses esprits* ». En haltérophilie, c'est un peu la même chose. Le « *devoir* », ici, c'est la barre à soulever. L'athlète se « *concentre* », disons-nous, c'est-à-dire qu'il fait converger toutes les forces de son être, morales et physiques, vers un but unique : la barre. Il ramène sa propre diversité à l'unité pour l'action. Il coupe les ponts pour un temps avec le monde qui l'entoure. Deux seules présences : celle de la barre et la sienne, propre. Il atteint alors au paroxysme de cette tension nerveuse oui l'envahissait peu à peu ; l'attention est au point extrême : il exécute le mouvement comme l'élève rédige son devoir.

Un haltérophile, c'est donc un corps et un esprit. La compétition surtout en donne la preuve. Parce qu'alors on constate l'infirmité si l'un ou l'autre de ces éléments fait défaut.

Corps et esprit. Celui qui a médité quelque peu sur ses cours d'histoire ancienne, a cru rêver à l'évocation de cet idéal grec tout fait de mesure et d'équilibre, ne reste pas indifférent à l'idée qu'une volonté suffit à le rejoindre...

Et puis, si le doute peut encore subsister chez nos « *Gens d'esprit* » sur la valeur de ce sport, si nos raisons de le pratiquer leur paraissent bien minces, nous ne ferons plus davantage que leur dire : le lundi 29, à Paris, c'était beau, c'était simple, vrai, sincère (on ne triche pas en haltérophilie). Et nos aînés sont nos amis. Nous l'avons « *senti* ».

Un élève de Maître Herbaux.

Le Comité Olympique Italien contre les Poids et Haltères

C'est tout à fait par hasard et confidentiellement que, au cours de la session du Comité International Olympique, qui s'est tenu récemment à Copenhague, et à laquelle les Fédérations Internationales Sportives étaient conviées, j'ai eu connaissance du rapport du Comité National Olympique Italien demandant la suppression des Poids et Haltères du programme des Jeux. Vous en trouverez ci-dessous les extraits, en même temps que communication du rapport de la Fédération Médico-sportive Italienne qui l'accompagnait.

Lorsque l'ordre du jour est arrivé à la lecture de ce rapport, j'ai demandé la parole, mais le Président a jugé que la discussion ne devait pas avoir lieu.

Après une spirituelle intervention de M. Armand Massard, Président du Comité Olympique Français, j'ai remis au Secrétariat du C.I.O. une protestation écrite pour qu'elle figure au procès-verbal de la réunion et puisse servir en cas de besoin pendant la session.

Par la suite, j'ai eu une entrevue avec le Comte Bonacossa, Président du Comité Olympique Italien, qui avait lui-même été abusé par une photographie de di Pietro. Je lui ai expliqué notre façon de travailler, lui prouvant que non seulement di Pietro ne devait pas sa déformation physique aux Poids et Haltères mais qu'au contraire cet athlète, qui ne pouvait rien espérer dans un autre sport (Athlétisme, Boxe, Natation, Escrime, etc.) s'est adonné au nôtre et, travaillant avec persévérance, est arrivé à acquérir une force étonnante et à devenir un champion.

Tout en admirant di Pietro et en comprenant le désir de nos amis américains d'incorporer dans leur équipe des hommes capables de leur donner les meilleurs résultats, je déplore la présence dans nos Championnats Internationaux d'athlètes qui par leur académie, risquent de discréditer notre beau sport par lequel, après un entraînement bien compris, nous avons la prétention de mettre en ligne des sujets parfaits au point de vue beauté physique.

E. Gouleau.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITE OLYMPIQUE ITALIEN

En 1896, les poids et haltères étaient un sport très répandu, tout au moins en Europe. Depuis lors, il a perdu beaucoup de son importance, et on peut désormais le considérer comme un sport marquant une régression. En effet, on NE saurait conseiller à un jeune athlète la pratique des poids et haltères, du moins sous la forme agonistique, c'est-à-dire en produisant l'effort maximum sous de lourdes masses de fer. Ses os, pas assez calcifiés, souffrent sous un semblable effort et se déforment, ainsi que les ligaments articulaires, qui sont encore trop faibles. Il se produit un aplatissement des arcades plantaires, une déviation en avant de la colonne vertébrale, un abaissement des épaules, en somme des dégâts permanents.

Pour éviter ces fâcheuses conséquences, il faudrait interdire ce sport aux jeunes gens, et n'autoriser à le pratiquer Que des hommes mûrs. Mais cela est hors de question pour les Olympiades, qui visent à l'éducation physique et morale de la jeunesse.

Il faut souligner encore, en ce qui concerne les poids et haltères, qu'un effort prolongé se produit dans une phase de l'inspiration maxima, ce qui entraîne inévitablement des troubles dans le fonctionnement du cœur et dans la circulation du sang.

Enfin, ce sport étant subdivisé en catégories, il peut arriver, surtout dans les catégories inférieures, que la victoire échoit à des athlètes ayant été atteints, au cours de leur développement, d'une anomalie l'achondroplasie, par laquelle les bras et les jambes n'atteignent pas une longueur normale, tandis que leur épaisseur s'accroît normalement. On est, dès lors, en présence de leviers courts mais extrêmement forts, en conséquence d'un arrêt de développement. L'athlète est en ce cas difforme. L'exaltation d'un tel athlète n'est certes pas conforme à l'esprit olympique.

En toute conscience, on peut donc Supprimer les poids et haltères Dans le programme des Jeux Olympiques, car trop de facteurs négatifs rendent ce sport peu qualifié pour l'éducation physique de la jeunesse, tout au moins sous une forme agonistique.

RAPPORT MÉDICO-SPORTIF SUR LA PRATIQUE DES POIDS ET HALTÈRES

Plusieurs considérations d'ordre médico-sportif prouvent qu'on ne saurait conseiller aux jeunes gens la pratique, sous la forme d'un sport agonistique, des poids et haltères.

Ces considérations sont tout aussi bien d'ordre physiologique qu'anatomique.

En effet, si on analyse au point de vue physiologique l'effort très intense qu'un athlète produit au moment où il soulève les poids, on remarque que cet effort a lieu la *glotte fermée*, c'est-à-dire lorsque l'échange gazeux respiratoire est bloqué. Cela implique non seulement une *oxygénation* hématique insuffisante, au moment même où elle est davantage requise, mais aussi et surtout un obstacle considérable au reflux du sang veineux au cœur droit avec une augmentation sensible et prolongée de la pression veineuse, qui devient, dans les veines jugulaires, fortement positive, de négative qu'elle était.

On peut parfois constater les effets délétères de ce « *forçage* » réitéré de la circulation veineuse chez les athlètes qui ont pratiqué longuement les poids et haltères ; ils consistent soit dans une dilatation du cœur droit, soit dans un état de varicosité dans le territoire de la veine cave supérieure et même inférieure.

Pour d'autres importantes considérations d'ordre anatomique, la pratique des poids et haltères par les jeunes gens est contre-indiquée. En effet, la charge excessive que cet exercice impose aux extrémités osseuses et surtout aux cartilages épiphysaires, lesquels sont encore en pleine activité de développement, peut déterminer des *courbures* ou des arrêts de développement en longueur, aussi bien des membres supérieurs que des membres inférieurs ; mais il faut encore ajouter à cela que cet exercice donne lieu nécessairement à une contraction musculaire unique et prolongée : il s'ensuite une hypertrophie de certaines parties du système musculaire, au détriment d'autres moins sollicitées par l'exercice cela entraîne un état de « *difformisme* », à savoir de *difformité acquise* qui ne rend évidemment pas ce sport apte à faciliter le développement harmonieux du corps.

Le fait que cette difformité constitue un élément favorable pour pouvoir obtenir de bons résultats dans la pratique des poids et haltères est prouvé par la constatation que les champions de ce sport sont souvent des sujets achondroplasiques, lesquels à cause de l'arrêt de développement des

cartilages épiphysaires, ont des membres très courts par rapport au tronc, ce qui leur assure un double avantage : celui d'être dotés de leviers courts mais extrêmement puissants et celui de devoir soulever les poids à une hauteur inférieure à celle des sujets normaux ; l'effort requis exprimé en kilogrammètres, est sensiblement moindre et qu'ils sont partant considérablement avantagés par rapport aux sujets normaux.

Prof. GUISEPPE LA CAVA,
Président de la Fédération Médico-sportive Italienne.

***

RAPPORT DE M. E. GOULEAU

Secrétaire Général de la Fédération Internationale Haltérophile

Monsieur le Président,
Messieurs,

L'année dernière, à Lausanne, j'ai en l'honneur de vous présenter un rapport concernant notre activité et, après les assurances qui m'avaient été données par Monsieur le Président du Comité International Olympique et M. Franckell, je croyais l'affaire terminée.

Aussi, grande a été ma surprise en apprenant qu'un rapport contre notre Sport était présenté par le Comité Olympique National Italien. J'ai lu rapidement ce rapport, je suis pris au dépourvu, mais je dois cependant réfuter le terme de « *régression* » alors que j'ai prouvé qu'au contraire nous étions en grande progression. Nous avons actuellement 250.000 pratiquants, sans compter ceux du Japon, d'Israël et de plusieurs pays centre Amérique dont les affiliations sont demandées, mais non encore ratifiées. Avant la guerre, la Fédération Internationale Haltérophile comptait 26 nations affiliées ; après la guerre 19 elle en compte actuellement 47, et j'ai de nouvelles demandes.

Pour nos épreuves, jusqu'aux Jeux de Londres, nous avions deux concurrents par nation dans chaque catégorie. Nous n'en admettons plus qu'un, ce qui réduit ces épreuves de moitié.

Je ne suis pas qualifié pour discuter le rapport médical présenté. D'autres plus compétents le feront si cela est nécessaire mais je m'élève contre l'assertion que notre sport produit des sujets malades ou difformes. Pour ce dire, il ne faut pas avoir assisté à la présentation d'un de nos Championnats du Monde. J'ajoute que presque tous nos athlètes font de la Culture Physique et des sauts et qu'une grande partie des Culturistes, modèles de beauté plastique, ont pratiqué ou pratiquent l'Haltérophilie.

Je m'excuse de parler de moi, mais j'ai toujours travaillé les haltères, la culture physique et les sauts ; j'ai soixante-dix ans et ne pense pas avoir de déviation de la colonne vertébrale, un cœur malade, ni un abaissement des épaules.

J'espère donc, Messieurs, que vous voudrez bien prendre mon griffonnage hâtif en considération et laisser aux Poids et Haltères la place qu'ils occupent depuis si longtemps.

E. GOULEAU,
Secrétaire Général de la F.I.H.

Notre Moniteur National R. Chaput, actuellement en stages, ne nous ayant pas fait parvenir, cette fois-ci encore, son article sur l'entraînement, nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

TRAITEMENT ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE L'ÉPAULE

Les indications données dans les lignes qui suivent dépassent le cadre de l'épaule, en particulier le chapitre « prévention ». Nous avons voulu cependant éviter les idées trop générales.

1° Prévention

a) *Avant la Compétition ou l'entraînement :*

C'est la mise en train bien connue (« *l'échauffement* ») qui prépare tout le système musculo-ligamentaire à l'effort ; mais l'épaule (comme le genou) mérite un soin particulier.

La mobilisation de l'épaule à mains libres peut suffire pourvu qu'elle se fasse en tous sens et, qu'en peu de temps, elle devienne violente, consistant par exemple en extensions alternatives progressivement plus vives du membre supérieur tendu, le bras allant à ras de l'oreille et au delà, puis en élévations latérales, circumductions, etc. Les massues préparent excellemment l'épaule à l'effort ; elles sont systématiquement boudées par les athlètes à muscles hypertoniques, vite sensibles et fatigués.

Les fameuses « *tractions* » sur les bras, corps allongé, face au sol sollicitent très peu l'épaule si les pieds ne sont pas surélevés ; à son maximum de difficulté, cet exercice réalise le développé-équilibre, développé « *à l'envers* », où les leviers sont intervertis ; signalons que ces exercices de répulsion type ne font à aucun moment travailler les fléchisseurs des bras (même si la descente est freinée) et qu'ils ne méritent donc pas la dénomination de « *tractions* » (ce sont des flexions-extensions).

D'autres athlètes enfin développent des barres légères.

Et le massage ? Le pire est de l'essayer le jour de la compétition car, s'il n'est pas fait par un excellent masseur, il « *anesthésie* » le muscle qui ne rend plus ; bien fait, au contraire, il prépare à l'effort en excitant la contractilité du muscle ; il en est de même du gant de crin passé avec habileté et sans brusquerie.

L'emploi des révulsifs est éminemment discutable ; ils échauffent surtout la peau, pas ou à peine les tissus profonds ; enfin, comme la plupart contiennent des anesthésiques (*chloroforme*), ils peuvent être nocifs pour le muscle. Employés inconsidérément, avec un gant de crin, ils peuvent brûler la peau. Quant aux embrocations banales, comme elles sont souvent à base de faux corps gras (*huile de paraffine*), elles méritent d'être complètement oubliées.

Enfin, disons un mot de l'habillement : le pull de laine est trop méprisé ; certes, on a raison d'apprécier le survêtement qui respecte la liberté des mouvements et permet d'emmagasiner un coussin d'air chaud entre le corps et lui, mais la laine a aussi ses avantages, et les boxeurs le savent bien.

Donc, pour nous résumer : chauds vêtements, mouvements vifs.

b) *Après l'entraînement ou la compétition :*

Ne rien négliger pour reposer le muscle et prévenir ainsi les accidents futurs :

La douche chaude s'impose (la froide n'a pour elle que l'impression d'euphorie qu'elle entraîne, mais elle retarde de plusieurs heures l'élimination des déchets) ; elle sera courte et prise en fin de sudation ; le bain d'air chaud, type sauna, pose des problèmes particuliers qui feront l'objet d'un article spécial ; le massage défatigant est à discuter il semble qu'en dehors des périodes d'entraînement intensif où l'on a intérêt à tout mettre en œuvre pour accélérer la désintoxication, il vaut mieux s'en passer.

Enfin, un intervalle de repos suffisant sera respecté entre deux entraînements pour éviter le surmenage local et le surmenage général qui entretient ou favorise le précédent. Le sommeil est capital : profond et calme, il décontracte et repose. Le régime aussi a son mot à dire, et nous étudierons un jour les moyens biochimiques qui favorisent la disparition de la fatigue.

2° Curatif

Il ne peut être qu'esquissé et limité aux points essentiels. Quelques règles d'or :

a) Le massage est neuf fois sur dix pratiqué trop tôt ou trop intensément ou même contre-indiqué absolument ; l'art de se masser soi-même est très difficile et il vaut mieux se confier à un masseur pourvu qu'il soit excellent dans la technique et... les indications de son art.

b) Les révulsifs sont employés à tort et à travers ; certes, à la faveur des anesthésiques entrant dans leur composition, ils donnent un soulagement momentané, mais la vasodilatation intense qu'ils entraînent est souvent discutable dans son principe et ses effets, quoique les prospectus des dits produits les vantent en termes irrésistibles (« *vasodilatation* « active » *entraînant les déchets* », etc., etc.).

c) Le repos est un agent essentiel de guérison 8 jours d'arrêt d'entraînement absolu avec mobilisation très douce valent largement la reprise précoce de la fatigue locale, plus sûrement génératrice d'atrophie qu'un repos complet.

Ceci dit, voyons des points de détail.

A) *Luxations, fractures, désinsertions, ruptures* demandent une consultation chirurgicale rapide et non une brillante démonstration de réduction sans anesthésie, génératrice de dégâts multiples.

B) *La contracture douloureuse du trapèze, du deltoïde :*

- Douche chaude, jet brisé ;
- Repos complet, favorisé par de petites doses d'aspirine (2 fois 2 comprimés par jour) ;
- Massage doux.

(Le traitement de ces états par les vitamines B sera étudié une autre fois).

– « *Repassage* » biquotidien des régions douloureuses avec un fer modérément chaud, sous protection d'une épaisse serviette.

C) *Élongation :*

– Repos, plus aspirine !
– Épaule en position de relâchement ;
– Massage doux
– Appliquer sans frotter une couche épaisse d'un des produits suivants : huile camphrée laudanisée chloroformée, synthol pommade (Synthol L 3).

D) *Rupture partielle* (« *déchirure* ») :

– Massage *tardif* (au bout de 8-10 jours) après quelques jours de mobilisation prudente passive et active ;

En attendant user des produits indiqués plus haut, éventuellement d'huile de calophyllum morphinée (Inxalo-sédatif) ;

Parfois physiothérapie diathermie, ondes courtes, ionisation, sous la réserve expresse que ces thérapeutiques « *réchauffantes* » n'aggravent pas les douleurs.

E) *Tendinites*. - Si elles sont récentes : injections locales de novocaïne *pure* par un médecin ; plus tard, ionisation, traitement général (vitamines B).

F) *Entorses, disjonctions.* - Infiltrations locales de novocaïne *pure*.

G) *Périarthrite scapulo-humérale.* - Les petits traitements sont souvent nocifs consulter un rhumatologue qui choisira entre novocaïne (locale ou autour des ganglions sympathiques), applications de glace, extension continue, rayons X.

R. MARTY.

Nos joies, nos peines…

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. A. Marcet, Maître d'E.P.S., Champion Drôme-Ardèche de Poids et Haltères 1950 toutes catégories, avec Mlle Anna Aïli.

Nos félicitations et meilleurs vœux aux jeunes époux.

NAISSANCE

Notre International Jean Debuf est l'heureux papa d'une petite Marie- Germaine.

Tous nos compliments et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

DISTINCTION

A l'issue de la réunion du Bureau fédéral qui s'est tenue le 11 mai, M. C. Harasse, président de la F.F.H.C., a remis à M. René Dupont, de la Société Athlétique Montmartroise, la Médaille d'Or de l'Éducation Physique qui lui a été attribuée en récompense de sa carrière de dirigeant et d'athlète. René Dupont fut, en effet, dans le passé, champion de Paris et champion de France.

NOS INFORMATIONS

Nouvelles du Championnat du Monde 1950

L'invitation officielle au Championnat du Monde d'Haltérophilie 1950 et au Concours du Plus Bel Athlète du Monde, qui se déroulera à Paris, a été envoyée aux 47 Nations affiliées à la Fédération Internationale Haltérophile.

Cette invitation, présentée sous la forme d'un opuscule rédigé en quatre langues, est illustrée par la photographie d'une magnifique Médaille conçue tout spécialement à l'occasion du Championnat du Monde par M. Cochet, Artiste-Graveur.

Rappelons que ces manifestations auront lieu au Palais de Chaillot les 13, 14 et 15 octobre prochain et que 12 Nations ont déjà répondu affirmativement à l'invitation préliminaire adressée en janvier dernier par la F.F.H.C.

La présidence effective de M. Vincent Auriol, Président de la République, a été sollicitée pour la cérémonie d'ouverture du Championnat du Monde, et nous serions heureux et fiers qu'il donne une suite favorable à notre demande.

Un Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile se tiendra le 12 octobre.

***

Résultats des Championnats Seniors des États-Unis

disputés les 12 et 13 Mai 1950
à Philadelphia's Academy of Music

Poids Coqs. - 1. de Pietro : 100, 82,5, 105 = 287,5 ; 2. N. Vivas : 87,5, 82,5, 112,5 = 282,5 ; 3. J. del Campo : 72,5, 77,5, 100 = 250 ; N. cl. : E. Goyette, S. Poliuto.

Poids Plumes. - 1. R. Greenawalt : 82,5, 90, 117,5 = 290 ; 2. A. Zianni : 87,5, 82,5, 112,5 = 282,5 ; 3. S. Sanchez : 85, 90, 107,5 = 282,5 ; 4. A. Vega : 77,5, 77,5, 102,5 = 257,5.

Poids Légers. - 1. J. Pitman : 105, 107,5, 135 = 347,5 ; 2. T. Kono : 100, 107,5, 137,5, = 345 ; 3. I). Sheppard : 95, 115, 135 = 345 ; 4. C. Morris : 105, 95, 122,5 = 322,5 ; 4. W. Stephens : 90, 100, 125 = 315 ; 5. H. Kochler : 85, 85, 115 = 285 ; N. cl. : Carlson, J. Autori.

Poids Moyens. - 1. Pete George : 105, 120, 152,5 = 377,5 ; 2. F. Spellmann : 117,5, 112,5, 145 = 375 ; 3. G. Gratton : 117,5, 112,5, 145 = 375 ; 4. R. Giller : 97,5, 100, 127,5 = 325 ; 5. F. Toscani : 92,5, 1025, 122,5 = 317,5 ; N. cl. : J. Farina, J. Fitzgerald.

Poids Mi-Lourds. - 1. S. Stanczyk : 125, 127,5, 160 = 412,5 ; 2. J. Haaser : 110, 115, 142,5 = 367,5 ; 3. J. Morley : 107,5, 107,5, 145 = 360 ;4. J. Elliott : 102,5, 107,5, 132,5 = 342,5.

Poids Lourds. - 1. J. Davis (102,800) : 115, 110. 172,5 = 457,5 ; 2. N. Schemansky : 132,5, 140, 162,5 = 435 ; 3. J. Bradford : 140, 130, 160 = 430 ; N. cl. : E. Heckinger.

Concours « Mr America » 1950

1. J. Farbotnik, de Sauta Monica, 71 pts ; 2. Melvin Wells, de Buffalo, 68 pts ; 3. Roy Hil1igenn, de Trona, 65 pts.

Résultats des Championnats Seniors de Belgique

disputés à Anvers le 20 Mai 1950

Poids Coqs. - 1. Huybrechts : 70, 77,5, 95 = 242,5 ; 2. Etienne : 67,5, 72,5, 95 = 235 ; 3. De Wyze : 65, 67,5, 90 = 222,5 ; 4. Massinon : 65, 65, 90 = 220 ; 5. Van de Veken : 62,5, 67,5, 82,5 = 212,5 ; 6. V. Couillie : 62,5, 65, 85 = 212,5.

Poids Plumes. - 1. Colans : 82,5, 87,5. 115 = 285 ; 2. Haepers : 80, 80, 102,5 = 282,5 ; 3. Neyts : 75, 77,5, 95 = 247,5 ; 4. Callebout : 67,5, 70, 90 = 227,5 ; 5. Verstrepen : 65, 67,5, 95 = 227,5.

Poids Légers. - 1. Huyge : 87,5, 95, 117,5 = 300 ; 2. De Decker : 80, 82,5, 107,5 = 270 ; 3. De Baets : 80, 80, 100 = 260 ; 4. Verheyen : 75, 80, 100 = 255 ; 5. Delrue : 77,5, 70, 90 = 237,5.

Poids Moyens. - 1. Bosman : 90, 90, 115 = 295 ; 2. V. Stechelman : 92,5 87,5, 110 = 290 ; 3. Pincket : 85, 82,5, 100 = 267,5 ; 4. Garnier : 75, 82,5, 102,5 = 260.

Poids Mi-Lourds. - 1. Cours : 87,5, 92,5, 125 = 305 ; 2. Lucas : 75, 80, 110 = 265 ; 3. Dossche : 77,5, 77,5, 102,5 = 257,5.

Poids Lourds. - 1. Allart R. : 125, 110, 140 = 375 ; 2. De Haes : 110, 102,5, 125 = 337,5 ; 3. Ongenac : 80, 97,5, 122,5 = 300.

Coupe du meilleur coefficient : Colans.

Demande de match

Le Club Italien « *Palestra Ginnastica Ferrara* » désire conclure un match aller-retour avec un Club Français dont l'équipe totalise 1.600 kgs. Première rencontre en Italie.

Faire connaître les candidatures à la F.F.H.C. qui transmettra.

La critique est aisée…

(Suite de l'article de 1re page)

L'an dernier, et malgré la propagande intense de nos amis montpelliérains, ce résultat s'était soldé par un déficit important. Certes, la réunion n'avait pas bénéficié de circonstances favorables et on pouvait espérer mieux cette année, mais il faut si peu de chose pour anéantir tous les efforts et, en cas d'échec, c'en était fini de notre équilibre financier. Nous étions dans l'impossibilité à jamais de faire face à nos dépenses d'administration, à celles de nos Stages d'Haltérophilie, aux premiers frais nécessités par le Championnat du Monde.

Ai-je besoin de dire que cette décision du Bureau n'a pas été prise de gaîté de cœur ? Nous pensions à la déception de nos collègues du Comité du Languedoc qui, déjà, s'étaient mis à l'œuvre, à celle des, athlètes privés d'un beau déplacement. Toutes les solutions ont été envisagées, toutes ont dû être rejetées.

Il faut se rendre à l'évidence que ce soit à Paris ou en province, quelle que soit la valeur des équipes en présence, notre sport est encore trop méconnu et incompris ; le grand public le boude et c'est pourquoi nous devrons, longtemps encore, subir le handicap de ces organisations déficitaires qui freinent notre action et notre propagande.

Jean DAME.

La progression des records français

(Suite)

Arraché à droite

Poids Coqs :

25-10-1936 : Mathieu, Troyes, 57,500 ; 8-11-36 : J. Duchesne, Paris, 60 k ; 13-12-36 : Obin, Paris, 62 k ; 31- 1-37 : Mathieu, Troyes, 62,500 ; 4- 2-37 : Mathieu, Chaumont. 63 ; 21- 2-37 : Obin, Paris, 65 k.

Poids Plumes :

Delloue, Paris, 60 k ; 15- 8-22 : Ruolt, Tourcoing, 61 k ; 23- 8-23 : Martin, St Etienne, 62,500 ; 13- 9-25 : Suvigny, Paris, 63 k ; 3-10-26 : Rivière, Paris, 64 k ; 23-10-26 : Rivière, Paris, 65 k ; 28-10-28 : Rivière, Paris, 67,500 ; 10- 4-29 : Hassan, Paris, 69 k ; 4- 3-34 : Baril, Paris, 69,500 ; 25- 5-34 : Baril, Nantes, 70 k ; 6-10-34 : Baril, Nantis, 72,500 ; 28-10-34 : Baril, Paris, 76 k.

Poids Légers :

8- 5-21 : Decottignies, Comines, 70 k ; 2-10-21 : Decottignies, Comines, 72 k ; 10- 9-22 : Decottignies, Comines, 73 k ; 21-12-24 : Verecken, Roubaix, 73,500 ; 18- 1-25 : Verecken, Roubaix, 75,500 ; 8-8-26 : Decottignies, Comines, 76 k ; 23- 4-33 : Fritsch, Kœnigshoffen, 77 k ; 6- 5-33 : Fritsch, Mulhouse, 77,500.

Poids Moyens :

1913 : Heilès, Paris, 75 k ; 24- 5-25 : Dussol, Paris, 76,500 ; 14-11-26 : Eger, Mulhouse, 77,500 ; 30- 4-27 : Boulé, Paris, 78 k ; 19- 1-29 : Alleene, Roubaix, 81 k ; 24- 3-29 : Alleene, Roubaix, 82,500 ; 29- 9-29 : Alleene, Roubaix, 85 k ; 8- 5-32 : Alleene, Paris, 86,500 ; 17- 6-32 : Alleene, Paris, 88 k ; 5- 3-33 : Alleene, Paris, 91,500.

Poids Mi-Lourds :

19-1-29 : Alleene, Roubaix, 81 k ; 27- 3-34 : Alleene, Paris, 91 k ; 22- 5-38 : Alleene, Paris, 91,500.

Poids Lourds :

22- 5-10 : Vasseur, Roubaix, 95 k ; 23-11-24 : Rigoulot. Paris, 96,500 ; 8- 2-25 : Rigoulot, Paris, 98,500 ; 22- 2-25 : Rigoulot, Paris, 101 k.

Arraché à gauche

Poids Coqs :

8-11-36 : Duchesne E., Paris, 55 k ; 22-11-36 : Obin, Choisy-le-Roi, 61 k.

Poids Plumes :

18-4-20 : Ducher, Paris, 60 k ; 27- 4-21 : Gaucher, Paris, 61 k ; 26- 7-25 : Puybonnieux, Paris, 61,500 ; 29- 3-26 : Rivière, Paris, 63 k ; 23- 6-29 : Rivière, Blois, 64,500 ; 8- 7-29 : Rivière, Orléans, 66 k ; 25- 3-30 : Virlat, Paris, 67,500 ; 8- 4-34 : Debenest, Paris, 71,500 ; 8-12-34 : Baril, St-Nazaire, 72 k.

Poids Légers :

11-7-20 : Arnout, Paris, 70 k ; 21- 9-24 : Decottignies, Tourcoing, 71 k ; 12- 1-26 : Arnout, Paris, 75 k.

Poids Moyens :

1913 : Gance, Paris, 75 k ; 25- 5-24 : Vandeputte, Roubaix, 77 k ; 29-6-1924 : Vandeputte, Paris, 77,500 ; 3-12-33 : Alleene, Roubaix, 81 k ; 13- 1-34 : Alleene, Bourg, 81,500 ; 20- 2-44 : Ferrari, Paris, 82,500.

Poids Mi-Lourds :

1913 : Duchateau, Paris, 77 k ; 29-10-27 : Leloup, Nantes, 80 k ; 27- 1-29 : Ibert, Paris, 82 k ; 11-8-29 : Jagaille, Lorient, 83 k ; 6-12-36 : Ferrari, Montpellier, 84,500 ; 14- 5-37 : Ferrari, Montpellier, 86 k ; 1-11-45 : Ferrari, Montpellier, 86,500 ; 22- 5-49 : Ferrari, Montrouge, 87 k.

Poids Lourds :

5-6-10 : Vasseur, Düsseldorf, 85 k ; 26- 7-25 : Dannoux, Paris, 86,500 ; 11- 2-34 : Dumoulin, Roubaix, 87,500.

(A suivre.)

COMITE DU DAUPHINE-SAVOIE

Réunion du Comité du 15 avril 1950

(Suite)

Championnats des Alpes 1950. - Le président indique qu'ils auront lieu comme prévu, au Gymnase de la rue Berthe-de-Boissieux, le 23 avril prochain, le matin a 9 heures 2e série, et à 14 h 30 les 1re série. Au cours de ces épreuves sera disputée la Coupe « Ch. Lomet » dont le règlement est approuvé et la sélection des athlètes devant représenter le Dauphiné-Savoie aux éliminatoires qui auront lieu à Grenoble le 30 avril prochain, entre le Lyonnais, la Provence et le Dauphiné. Les dépenses d'organisation, soit 2.800 francs de location de salle plus 1.378 francs de médailles = 4.178 francs, sont approuvées et seront sans doute couvertes par les recettes.

Coupe de France. - Les éliminatoires Lyonnais - Provence - Dauphiné-Savoie auront lieu à Grenoble le 30 avril, dans la salle du Vieux Manège. Les réparations nécessaires au podium et l'organisation entière seront assurées par les athlètes de l'H.C.G. La location de la salle, du micro, les affiches, le caliquot entraîneront une dépense de 8 à 10.000 francs à prélever sur la recette. Les prix d'entrée sont fixés à 50 fr. et 100 francs.

Challenge Ulysse Vinay. - Il aura lieu à Crest, le 28 mai, suivant règlement de l'an dernier. Arbitres désignés : MM. Dunand et Ravix.

Festival Navis. - M. Marchioni indique que cette fête sportive aura lieu au Rondeau, le 14 mai, avec participation de la section haltérophile de l'Entente Neyrpic Navis qui doit adresser une demande écrite. Un arbitre sera désigné en temps opportun.

Concours Culturiste. - Le président indique que la Commission Fédérale étant constituée, les règlements des prochaines compétitions, qui doivent avoir lieu en mai prochain, seront portés sous peu à notre connaissance, et invite les athlètes à parfaire leur forme au plus tôt.

Arbitres. - De nouvelles demandes pourront être adressées au Comité qui désignerait comme arbitre régional les candidats remplissant les conditions. Il serait souhaitable de désigner des arbitres en Drôme-Ardèche pour éviter les longs déplacements très onéreux des arbitres grenoblois.

Le président remet aux présents les diplômes de 1er Pas 1950 ainsi que la médaille gagnée par Hache, de l'H.C.G. au dernier Prix d'Encouragement, et félicite tous les bénéficiaires de ces distinctions.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance à 18 h 45.

Le Président : Ch. LOMET.

***

COMITE DE CHAMPAGNE

Compte rendu moral de l'exercice 1949-1950

En ma qualité de secrétaire du Comité Régional de champagne, j'ai la tâche de vous résumer la vitalité de notre Comité pendant l'exercice 1949-50 et de vous donner une rétrospective des événements sportifs qui se sont déroulés pendant cette période, me référant au calendrier fédéral et en y intercalant les réunions proposées et adoptées par notre Comité, nous basant également sur les instructions qui nous ont été données par le Comité Directeur de la Fédération. Voici donc, en bref, l'exposé de toute notre activité.

1° *Premier Pas Haltérophile.* - Cette épreuve, qui est réservée aux débutants, s'est déroulée Le 6 novembre 1949, salle de l'Alliance de Sainte-Savine ; celle-ci ne groupant que quelques athlètes, soit au total 6, et appartenant aux clubs de notre ville.

2° *Challenge des Établissements Degageux, à Troyes,* 20 *novembre.* - A cette date, les Établissements Degageux dont le siège est à Troyes, faisaient disputer pour la 6e fois le Challenge dont ils sont les généreux donateurs ; cette compétition, placée sous le contrôle du Comité Régional de Champagne, s'est disputée sur les trois mouvements olympiques et sous la formule dite : Handicap variable ; le vainqueur de cette épreuve fut le poids Coq Bourrié, de l'Alliance de Sainte-Savine, qui remporta le Challenge pour la troisième fois.

3° *Prix d'Encouragement,* 11 *décembre* 1949. - Les éliminatoires de cette compétition eurent lieu à la date indiquée, salle de l'Energie Troyenne ; seuls l'Energie Troyenne, le Cercle Haltérophile Troyen, l'Alliance de Sainte-Savine et l'Association Sportive des Cheminots de Chaumont, avaient répondu à notre appel, au total 18 engagés, et dont voici les premiers classés dans chaque catégorie : *Coq* : Bourrié, de l'A. Ste-Savine ; *Plume* : Goryl, du G. H. Troyen ; *Léger* : Spolny, du C. H. Troyen ; *Moyen* : Lorne, de l'E. Troyenne : *Mi-lourd* : Hautmonté, de l'E.T. ; *Lourd* : Cabot, du C.H. Troyen.

4° *Championnats de l'Aube,* 8 *janvier* 1950. - Ces Championnats furent disputés le dimanche 8 janvier, salle de l'Alliance de Sainte-Savine. Au cours de cette réunion ont été déclarés Champions de l'Aube, et ce dans chaque catégorie :

Chez les Juniors. Catégorie *Plume* : Raguin (E. Troyenne) ; *Mi-lourd* : Lame (E.T.).

Chez les Seniors. Catégorie *Coq* : Édouard (C.H. Troyen) ; *Plume* : Znawa (C.H. Troyen) ; *Léger* : Mangot (E. Troyenne) ; *Moyen* : Marnot (E.T.) ; *Mi-lourd* : Astolfi (C.H.T.) ; *Lourd :* Cabot (C.H.T.).

Au cours de cette réunion, le bel athlète Marnot Jean, de l'E.T., améliore le record de Champagne de l'arraché à 2 bras catégorie Moyens en portant celui-ci à 97 k 500, l'ancien record appartenant à Le Dref, du C.H.C., avec 96 k 500.

Poursuivant la série des records, le même athlète s'approprie également le record de Champagne de l'épaulé et jeté en barre à 2 bras, catégorie Moyens, en portant celui-ci à 125 kgs, ancien record détenu par le même athlète avec 124 kgs.

Ces records ont été arbitrés par MM. Briant et Rollet, arbitres officiels.

Le Secrétaire : G. BRANDON.

L'équipe de France en Algérie

(Suite) Voir Bulletin n° 46.

M. Jacono, Président du Comité d'Algérie, M. Di Méglio, Secrétaire, et Madame, M. Jun qua, Trésorier, et tous les dirigeants et athlètes ont fait l'impossible pour nous faire connaître Alger et pour que nous emportions, de notre séjour dans leur ville, un souvenir inoubliable. Je puis assurer qu'ils y ont réussi et je les en remercie ici au nom de la Fédération, des dirigeants et des athlètes.

Notre visite a consolidé les liens d'amitié qui nous unissent à ce Comité si actif et je suis persuadé que cette première visite ne sera pas la dernière ! Il faut nous efforcer d'envoyer tous les ans en Algérie un ou plusieurs athlètes à défaut d'une équipe et montrer ainsi à ces départements lointains qu'ils font bien partie de notre belle France et que l'éloignement n'est pas un obstacle à une fertile collaboration dont sortiront de nombreux champions pour la plus grande gloire de notre Sport.

Un beau match

Malgré l'heure matinale, un très nombreux public répondit à l'appel des organisateurs et les pronostics les plus optimistes furent même dépassés puisqu'un grand nombre de personnes dut repartir faute de places. De nombreuses personnalités étaient venues encourager les athlètes : M. Sigalo, directeur des Sports au Gouvernement général, M. Saussier, Inspecteur départemental des Sports, M. Loffrédo, Adjoint aux Sports, et bien d'autres que je m'excuse de ne pouvoir citer.

Ce public se montra connaisseur et enthousiaste, ravi d'admirer les Champions de la Métropole, mais surtout content de pouvoir encourager ses compatriotes et de souligner, par des applaudissements nourris les belles performances des athlètes algérois. Ceux-ci, un peu émus devant la réputation de leurs adversaires respectifs, firent de leur mieux pour se défendre et réussirent de forts jolis totaux. Ils ne pouvaient rien contre les meilleurs hommes de France, mais ils firent l'impossible pour réduire l'écart au strict minimum et donnèrent ainsi une belle leçon à leur compatriote Aleman qui se déroba devant son vainqueur des récents Championnats de France sans songer qu'il nuisait ainsi considérablement à ses dirigeants, à ses camarades, au public et à notre sport.

L'ambiance était bonne. Les performances le furent aussi.

Thévenet commença par battre le record de France du développé poids plumes avec 91 kgs 500, puis il arracha 77,500 et jeta 105, totalisant 272,500, soit 5 kgs de mieux qu'en Championnat de France. Il a promis de travailler tout particulièrement son arraché. J'espère qu'il tiendra parole et attendons, avec curiosité, ses prochaines sorties.

Héral n'était pas en grande forme, ce qui ne l'empêcha pas de faire successivement 80, 90 et 120, soit 290 kgs.

Le Guillerm, comme d'habitude, surprit et emballa l'assistance par sa sûreté et sa maîtrise. Pour une fois, il fit un essai, un seul, à son arraché à 95. Il réussit 92,500 au développé et 125 au jeté, soit 310 kgs et se paya même le luxe de jeter 127 kgs hors compétition. S'il pouvait prendre 2 à 3 kgs de poids de corps, le record de France de l'épaulé et jeté serait en sérieux danger et nous aurions un nouveau Champion de classe internationale.

Firmin était bien. Il le prouva en développant 102,500, en arrachant 110 et manquant de très peu 115, puis en jetant 140, soit 352,500. Je pense qu'il doit soigner son jeté, mouvement dans lequel il a un faux temps à l'appel, et il ne tardera pas alors à réaliser 145 puis 150 car l'épaulé est assez facile.

Debuf ne réalisa pas tout à fait ce qu'on attendait de lui. Il développa 102,500, manquant 105. Il arracha 115 au premier essai, mais il manqua ensuite deux fois 125. Au jeté il manqua son premier essai à 145, la barre ne tournant pas. Il réussit cette charge au deuxième mais manqua 155 au troisième. Je crois que la progression était trop grande entre les premier et deuxième essais, et il me semble qu'à l'arraché par exemple, il aurait plus de facilité à prendre successivement 115, 125 et 127,500 s'il veut enfin battre le fameux record de Rigoulot qui semble, à l'heure actuelle, empêcher nos meilleurs athlètes de dormir.

Herbaux était déjà mieux qu'au Championnat de France. Il développa 105, arracha 107 k 500 et jeta 140, totalisant 352 k 500. Il vaut mieux et fera sans doute 360 à 365 dans la Coupe de France.

Dans l'ensemble, par conséquent, l'équipe de France accomplit de très belles performances malgré les fatigues du déplacement et des agréables excursions qui lui furent offertes. Mais voyons maintenant ce que firent ses adversaires.

Le coq Nadal réalisa 67,500, 67,500 et 90, soit 225 kgs. Comme il n'a que 18 ans et demi, on peut dire que l'Algérie tient en lui un sérieux espoir avec qui les vedettes devront complet, dans deux ou trois ans. Il arrache bien, mais a un très mauvais jeté et doit travailler sa souplesse d'épaule s'il veut accomplir de grandes performances.

Le plume Rodriguez, qui tira à Paris pendant son service militaire, a conservé ses belles qualités. Toujours faible au développé où il ne fit que 72 k 500, il arracha 80 et jeta 100 kgs, totalisant 252 k 500 ce qui est, ma foi, fort honnête.

Le léger Garcia qui remplaçait Aleman fit de son mieux. Il a un développé très lent qu'il pourrait améliorer, mais il arrache bien. Attention cependant au genou qui est un peu près du sol et l'épaulé a besoin d'être travaillé. Dans l'ensemble, doit travailler sa vitesse. Il réalisa 82 k 500, 82 k 500 et 105, soit 270.

Le moyen Uzan est un débutant, ancien lanceur de poids, et son style n'est pas encore au point. De plus il arrivait de Tunis et n'était pas au mieux de sa forme. Il fit cependant 77,500, 87,500 et 110, soit 275.

Le mi-lourd Pajot ne manque pas de moyens mais il semblait intimidé d'avoir Debuf comme adversaire. Il réussit 90, 85 et 115, soit 290, mais vaut certainement beaucoup mieux et je ne serais pas surpris de le voir faire 92,500, 95 et 125.

Le lourd Allègre accomplit de très belles performances mais il aurait dû faire plaisir à ses amis Algérois en battant le record de France du développé. Dans ce mouvement, il fit successivement 107,500 et 115 puis au lieu de faire 117,500 comme on le lui conseillait pour battre le record qui est de 116, il voulut absolument prendre 120 kgs. Il les poussa mais avec un petit appel des genoux et fit une flexion des reins. Il les fera sans doute avant peu, mais il a tort de ne pas écouter les conseils qu'on lui donne. A l'arraché, il ne fit que 95, manquant deux fois 102 k 500, mais il jeta 132 k 5 totalisant ainsi 342 k 500. C'est une très belle performance et Allègre peut l'an prochain, être qualifié pour les Championnats de France avec 120, 105 et 135, et même mieux encore s'il travaille particulièrement son arraché.

L'équipe d'Alger totalisa donc 1.655 kgs, ce qui doit lui assurer une place très honorable dans le classement de différents Comités. Elle vaut, avec Aleman et Chapira, plus de 1.700 kgs. Seuls le Languedoc, l'Île-de-France et les Flandres, peuvent prétendre faire mieux et je suis persuadé que bientôt, ces trois équipes devront se méfier de celle d'Alger.

La visite de l'équipe de France aura été pour tous un précieux encouragement et l'origine d'une émulation qui doit faire de ce Comité déjà si actif une pépinière de Champions. A tous points de vue par conséquent, le voyage en Algérie aura été un beau et bon voyage.

J. DUCHESNE.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

5e ANNÉE. – N° 47

organe officiel mensuel paraissant le 1er de – CHAQUE MOIS –

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France ..... **200 Fr.**
Étranger ..... **225 Fr.**
Clubs affiliés..... **150 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal 2e trimestre 1950. Imp. H. et G., 20, rue Gerbert, Paris-15e.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **JUILLET 1950 – N° 48**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

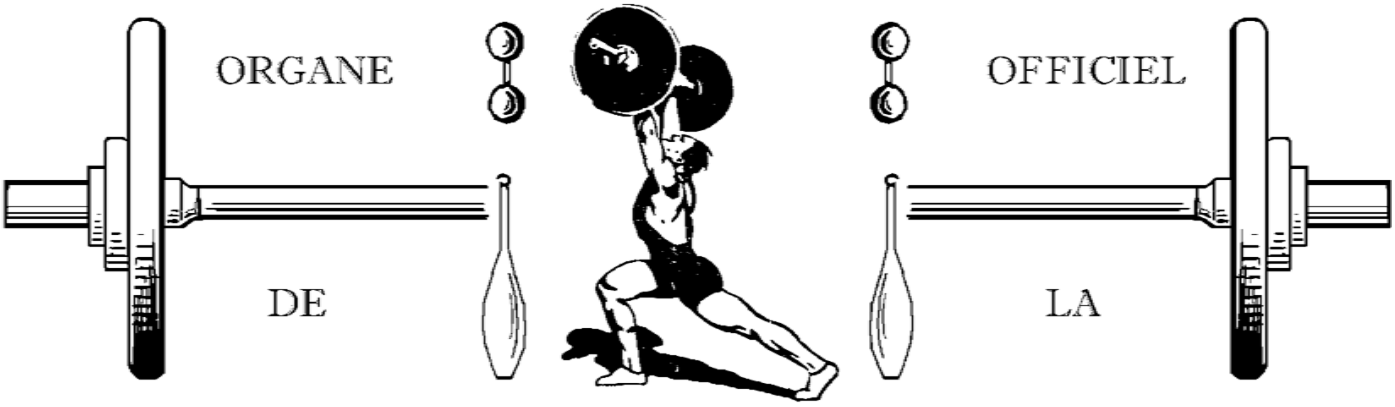

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

IL RESTE ENCORE A FAIRE !

« Et que le prochain Critérium National Scolaire soit un succès qui prouve à tous que le sport haltérophile a sa place au sein de l'Université ». C'est ainsi que je terminais un article paru dans le numéro de Mars et dans lequel je demandais à chacun de faire le maximum d'efforts pour faire triompher notre cause.

Aujourd'hui, la saison est terminée, les Championnats d'Académie d'abord, puis le Critérium National Universitaire ont eu lieu. Que nous ont-ils apporté ? Ont-ils été ce que nous espérions et devons-nous nous réjouir sans réserve ou bien au contraire nous laissent-ils déçus et insatisfaits ?

Les Championnats ont été satisfaisants dans certaines Académies puisque nous trouvons 18 participants à Lyon, 15 à Paris, 12 à Lille. Ils l'ont été un peu moins dans d'autres et nous ne trouvons que 7 participants à Montpellier, 6 à Toulouse, 6 à Strasbourg, 3 à Poitiers et 1 seulement à Nancy.

Évidemment, 68 participants, c'est un nombre appréciable et qui a heureusement surpris beaucoup de gens qui ne croyaient pas au succès de notre entreprise. Mais il ne faut pas oublier que certaines Académies n'ont rien organisé du tout, et c'est ce qui vient modérer notre bel optimisme. Pourquoi ces Académies sont-elles restées sourdes à notre appel ? N'existe-t-il vraiment aucun haltérophile scolaire ou universitaire dans leurs ressort, ou bien est-ce la faute des dirigeants, qu'ils soient universitaires ou fédéraux ?

Ce n'est pas le moment de chercher à qui nous devons jeter la pierre, mais c'est une nouvelle occasion pour chacun de se demander s'il a bien fait tout ce qu'il lui était possible de faire et s'il n'y a pas moyen d'améliorer une situation plutôt... fâcheuse.

Les résultats acquis par certains prouvent qu'il y a moyen de faire quelque chose. C'est une preuve que d'autres attendaient peut-être pour se mettre au travail, dans la crainte qu'ils avaient de se risquer sur une voie trop difficile.

Nous avons maintenant la certitude qu'il y a des scolaires et des universitaires qui aiment et pratiquent l'haltérophilie, que les dirigeants de l'O.S.S.U. sont prêts à nous aider en organisant des Championnats officiels partout où des concurrents voudront bien se faire connaître. Que reste-t-il donc à faire ? Tout simplement à former ces concurrents et c'est la tâche de tous les Clubs de France.

Nous ne le répéterons jamais assez. Il ne faut pas attendre que les jeunes viennent à nous, il faut aller les chercher. Il faut faire de la propagande, organiser, montrer les bienfaits qu'on peut attendre du sport haltérophile, combattre les préjugés par la parole et par l'exemple, chercher à toucher un public de plus en plus vaste et ne négliger aucun milieu. Si l'Université ne pratique que très peu notre sport, ce n'est peut-être pas parce qu'elle le dédaigne, mais tout simplement parce qu'elle l'ignore. C'est à nous de le lui faire connaître.

De gros efforts ont été faits, c'est certain et nous en avons la preuve dans les résultats obtenus, mais il semble bien difficile d'affirmer que des efforts semblables ont été faits là où aucun concurrent ne s'est manifesté. Et c'est pourquoi je déclare aujourd'hui que les Championnats. Scolaires et Universitaires n'ont été qu'un demi-succès et qu'il y a encore du travail pour les hommes de bonne volonté.

Je sais bien que je suis difficile et que d'autres se contenteraient avec joie de la situation présente, mais si nous voulons que notre sport prospère, si nous voulons l'amener à une place digne de lui, si nous voulons prouver au Monde que l'haltérophilie est un grand sport, il est nécessaire que nous ne cessions jamais nos efforts, que nous ne relâchions pas une seule minute notre volonté de nous élever. Le découragement vient vite et guette chacun de nous. Un jour ou l'autre, nous sommes tous tentés à notre tour de renoncer. C'est cette tentation qu'il faut vaincre et nous ne risquerons pas de succomber si chacun fait le nécessaire et si nous voyons peu à peu et se réaliser autour de nous l'œuvre à laquelle nous avons consacré nos efforts.

J. DUCHESNE.

Document original : Daniel Menoni

PARTIE. OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
ET EXTRAORDINAIRE

tenue le samedi 1er Avril 1950,
à 14 heures, au siège social,
4, rue d'Argenson, Paris

(Suite)

RAPPORT MORAL
DU SECRÉTAIRE GENERAL
SUR LA SAISON 1948-49

Messieurs et chers Camarades,

Bien que la présentation du rapport moral soit inscrite obligatoirement à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, j'aurais scrupule à vous en imposer chaque année la lecture si je n'avais la conviction que ce compte rendu de l'activité fédérale ne peut vous laisser indifférents et qu'il est utile, périodiquement de mesurer le chemin parcouru.

Le nombre de nos Clubs augmente sans cesse ; j'ai la joie de le répéter tous les ans et il vous est facile de le vérifier en parcourant les procès-verbaux du Comité de Direction ; les nouvelles affiliations homologuées compensent en effet très largement les quelques démissions que nous enregistrons généralement à l'époque du renouvellement de la cotisation fédérale.

Le Comité de 1'Île-de-France conserve toujours la première place quant aux effectifs en sociétés, suivi cette fois encore par le Comité des Flandres, puis par le Comité du Lyonnais qui distance d'une unité le Comité Anjou-Bretagne. Viennent ensuite : en 5e position, le Comité du Languedoc, en 6e, le Comité de Normandie, en 7e, le Comité de Champagne, puis, dans l'ordre et *ex æquo* Alsace et Dauphiné - Algérie, Bourgogne, Lorraine et Provence Maroc, Pyrénées et Tunisie (ce dernier Comité nouvellement reconstitué et à qui nous souhaitons prospérité) - Poitou et Auvergne Guyenne et Orléanais - Limousin.

Tous nos Comités régionaux ont fait, pendant ce dernier exercice, un louable effort de recrutement qui s'est traduit par de nouvelles adhésions.

***

Épreuves Nationales. - Le Premier Pas Haltérophile 1948-49 a connu un magnifique succès d'engagements. 344 concurrents (152 juniors, 192 seniors) y participèrent contre 224 la dernière saison.

Il en fut de même du Prix d'Encouragement qui réunit 431 participants dans les différentes éliminatoires régionales, contre 256 en 1947-48.

Ces épreuves régionales nous révélèrent des éléments pouvant être considérés comme des espoirs. Certains, comme Duval (*Poids Plume*), Noguès (*Poids Léger*), Giacinthi (*Poids Moyen*), Ceveau (*Poids Lourds*), figurèrent, par la suite, en bonne position dans le Critérium National.

La finale du Critérium National 1948-49 fut disputée le 20 février 1949, au Gymnase municipal de Montrouge réunissant les quatre meilleurs athlètes dans chaque catégorie, soit au total 24 participants sur les 232 qui prirent part aux éliminatoires régionales.

Les résultats des trois premières catégories, en finale, furent dans l'ensemble plus faibles que ceux de l'an dernier ; par contre, dans les catégories Poids Moyens, Mi-Lourds et Lourds, les performances furent plus élevées.

Les vainqueurs furent : dans les Poids Coqs : Gouéry, de l'A.S. Cheminots de Vénissieux ; Poids Plumes : Duval, du C.A. Pont-Audemer ; Poids Léger : Noguès, de la Société Municipale de Choisy-le-Roi ; Poids Moyens : Soleihac, du Stade Municipal de Montrouge ; Poids Mi-Lourds : Ciolina, de l'A.S. Préfecture de Police ; Poids Lourds : Etienne, de l'A.S. Préfecture de Police.

Les Championnats de France Juniors et Seniors, organisés le 3 avril 1949, au Gymnase Municipal Voltaire, ne bénéficièrent pas de circonstances favorables. Plusieurs de nos athlètes, malades ou accidentés à l'entraînement, furent privés de leur sélection à l'épreuve nationale, ce qui rend difficile la comparaison qui pourrait être faite avec les résultats de 1948. Toutefois, on peut dire que dans les Championnats Juniors, aucune performance intéressante n'est à signaler et que, dans le Championnat Seniors, si les trois premières catégories semblent stationnaires par rapport à 1948, les totaux des Moyens, Mi-Lourds et Lourds révèlent de réels progrès.

Furent proclamés Champions des Seniors : *Poids Coqs* : Thévenet (Red Star de Limoges) ; *Poids Plumes* : Héral (A.C. Montpellier) ; *Poids Légers* : Aleman (Ralliement de Mustapha) ; *Poids Moyens* : Ferrari (Stade Municipal de Montrouge) ; *Poids Mi-Lourds* : Bouladou (A.C. Montpellier) ; *Poids Lourds* : Debuf (Union Halluinoise).

Ferrari gagna le titre de Champion toutes catégories avec un total de 375 kgs ; Bouladou, qui tirait comme Mi-lourd, réalisa 372 kgs 500, de même que Debuf, Poids Lourd.

Ajoutons que, hors compétition, Héral battit le record de France de l'épaulé et jeté à deux bras avec 123 kilos.

La Coupe de France par équipes 1949 réunissait les équipes des comités suivants : Anjou-Bretagne, Champagne, Flandres, Guyenne, Île-de-France, Languedoc, Lorraine, Lyonnais, Orléanais. Pour réduire au maximum les dépenses des éliminatoires, celles-ci eurent lieu à l'intérieur des Comités régionaux, devant un arbitre désigné par la F.F.H.C.

Les résultats des éliminatoires régionales donnèrent les résultats suivants : 1. Comité du Languedoc, 1.810 kgs ; 2. Comité de l'Île-de-France, 1.795 kgs ; 3. Comité des Flandres, 1.700 kgs ; 4. Comité de l'Orléanais, 1.630 kgs ; 5. Comité Anjou-Bretagne, 1.607 kgs 500 ; 6. Comité du Lyonnais, 1.565 kgs ; 7. Comité de Lorraine, 1.560 kgs : 8. Comité de Champagne, 1.557 kgs 500 ; 9. Comité de Guyenne, 1.542 kgs 500.

Les équipes du Languedoc, de l'Île-de-France et des Flandres furent donc qualifiées pour disputer le match final triangulaire qui eut lieu à Montpellier le 7 mai 1949.

Je ne vous rappellerai pas, en détail, les péripéties de ce match dont le résultat fut indécis jusque dans les toutes dernières minutes, tout au moins en ce qui concerne le duel Languedoc – Île-de-France, l'équipe des Flandres ayant été distancée, dès le début, par ses deux adversaires.

L'équipe du Languedoc remporta finalement la victoire avec un total de 1.795 kgs, l'équipe de 1'Île-de-France se classant deuxième avec 1.765 kgs et l'équipe des Flandres, troisième, avec 1.705 kgs.

Rappelons que les équipes étaient composées de la façon suivante :

Équipe du Languedoc : Pibarot, Héral, Combet, Firmin, Marchal, Bouladou.

Équipe de l'Île-de-France : Watier, Fischler, Le Guillerm, Beis, Soleilhac Lisambart.

Équipe des Flandres : Coquelaère, Messe, Fontaine, Carlier, Debuf, Herbaux.

Malheureusement, le succès financier de la réunion fut compromis par la concurrence d'autres organisations sportives et cela, malgré tous les efforts de propagande de nos amis du Comité du Languedoc. Le bilan de la manifestation se solda par un déficit important auquel nous étions loin de nous attendre.

Épreuves Inter-Nations. - En tête des épreuves inter-nations était inscrit le match annuel France - Angleterre qui devait se disputer à Lille, à la demande du Comité des Flandres dont il aurait servi la propagande en faveur de notre Sport. Malheureusement, et à deux reprises, la Fédération Britannique nous demanda le report de la date de la rencontre qui fut finalement annulée pour raisons financières.

– Le Championnat du Monde 1949 connut de multiples difficultés, la République Argentine, qui en avait demandé l'organisation ayant dû, en fin de compte, y renoncer.

La Hollande accepta de le prendre en charge et l'épreuve inter-nations qui se déroula à La Haye les 4, 5 et 6 septembre 1949 tint lieu à la fois de Championnat d'Europe et de Championnat du Monde. 14 nations y participèrent.

La désignation de nos représentants fut faite à la suite d'une sélection qui eut lieu à Vichy, le 13 août 1949. Une vingtaine d'athlètes avaient été invités à y participer, mais nous eûmes à déplorer, en dernière heure, de trop nombreux forfaits.

Dans le souci de ménager au maximum les crédits mis à notre disposition, quatre athlètes seulement furent sélectionnés pour La Haye. Les résultats qu'ils y obtinrent furent des plus satisfaisants et nous valurent les félicitations de la Direction Générale des Sports. Nous

vous rappelons ces résultats : Poids Coqs : Thévenet, champion d'Europe sans grand brio d'ailleurs, il faut l'avouer ; Poids Plumes : Héral, 2e du Championnat d'Europe, 3e du Championnat du Monde ; Poids Mi-Lourds : Debuf, champion d'Europe, 2e du Championnat du Monde avec le magnifique total de 382 kgs 500 ; Poids Lourds : Herbaux, 3e du Championnat d'Europe, 4e du Championnat du Monde.

***

Treize -records de France furent homologués au cours de l'année 1949, dont neuf sur l'un des trois exercices olympiques, ce qui doit être interprété comme un indice encourageant des progrès de nos athlètes, dans ce domaine comme dans celui des compétitions internationales.

***

Autre sujet de satisfaction le succès magnifique remporté par les stages interrégionaux d'Haltérophilie organisés en 1949 sous la direction de notre moniteur national. Ils furent au nombre de huit et se déroulèrent presque sans interruption du 6 juin au 13 août 1949.

Ils réunirent des effectifs importants, dont certains durent être doublés, et même triplés en raison du grand nombre des inscriptions. Malgré cette augmentation du nombre prévu de stagiaires, quelques retardataires ne purent, faute de place, obtenir satisfaction ; nous leur avons promis priorité d'inscription pour un stage 1950.

Je tiens à remercier bien vivement tous nos dirigeants et moniteurs qui nous ont aidés dans notre propagande en faveur de ces stages dont il n'est plus nécessaire de souligner l'intérêt maintenant que leurs bénéficiaires ont apporté dans tous nos clubs le témoignage de leur valeur éducative et ont prouvé, par les progrès réalisés, les bienfaits qu'ils en ont tiré.

Je me permets d'attirer votre attention, cette année encore, sur le calendrier des prochains stages paru dans les numéros de février et mars de notre Bulletin fédéral. Leur nombre en a été notablement augmenté afin que tous les candidats puissent y trouver place. Je vous demande d'engager fortement vos moniteurs et athlètes à y prendre part en insistant sur le fait que leur participation est entièrement gratuite puisqu'une partie des frais de voyage et de séjour est prise en charge par la Direction Générale des Sports et le complément par la F.F.H.C. Des malentendus se sont produits à ce sujet l'an dernier, du fait que la convocation adressée par les centres régionaux aux candidats stagiaires indiquait qu'ils seraient remboursés de 70 % de leurs dépenses. Quelques-uns de nos haltérophiles ont renoncé, pour ce motif, au bénéfice de leur stage, faute d'avoir prêté une attention suffisante aux précisions données dans « *L'Haltérophile Moderne* » sur la participation, de l'ordre de 30 % de la F.F.H.C. aux dites dépenses. J'ajoute que la Fédération avait pris toutes dispositions, en accord avec les directeurs des C.R.E.P.S. pour que la part des frais lui incombant puisse être remboursée aux stagiaires en même temps qu'ils recevaient la contribution de la Direction des Sports.

***

L'année 1949, vous le savez, a été marquée par un événement important. Profitant de la réunion d'une assemblée générale extraordinaire qui devait discuter des modifications apportées à nos statuts à la demande de la Direction Générale des Sports, nous avons soumis au vote de ladite assemblée un projet qui modifiait le titre de notre Fédération et adjoignait la Culture physique à ses activités.

Ce projet, nous sommes heureux de le souligner, a été adopté à l'unanimité, prouvant ainsi l'unité de vues des membres de notre grande famille. Par contre, notre décision ne fut pas toujours accueillie avec faveur en dehors de chez nous, d'aucuns prétendant y trouver je ne sais quels motifs de basses intrigues ou des préoccupations de prestige. Nous dédaignons ces insinuations, trop évidemment inspirées par l'intérêt ou le dépit et dont les échos sont parvenus jusqu'à nous.

Des circonstances indépendantes de notre volonté ont empêché des réunions, à intervalles rapprochés, de notre Commission de Culture physique. L'adoption des règlements des manifestations prévues à notre calendrier s'en est trouvée quelque peu retardée, mais nous avons la conviction que les membres de la Section Culturiste, qui vont être élus tout à l'heure, se mettront sans tarder au travail et que nous aurons la possibilité de publier, dans notre prochain numéro du *Bulletin fédéral*, les modalités d'admission aux brevets de Culture physique et aux différents concours annoncés.

***

Dans mon rapport de l'an dernier, je vous avais fait part des craintes que nous éprouvions quant au maintien du sport haltérophile au programme des Jeux Olympiques futurs. Je suis heureux de vous confirmer que notre secrétaire international a reçu du Comité International Olympique l'assurance formelle que les Poids et Haltères continueraient à figurer, comme par le passé, parmi les Sports obligatoirement inscrits au programme des Jeux.

Jean DAME.

(A suivre.)

CALENDRIER FÉDÉRAL POUR LA SAISON 1950-51

Championnat du Monde d'Haltérophilie et Concours du Plus Bel Athlète du Monde	**13, 14, et 15 Octobre 1950, au Palais de Chaillot, à Paris.**
Premier Pas Haltérophile et Premier, Pas Culturiste	**5 Novembre 1950.**
Prix d'Encouragement Haltérophile	**10 Décembre 1950.**
Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et Culturiste	**21 Janvier 1951.**
Finale du Critérium National Haltérophile et Culturiste	**18 Février 1951.**
Éliminatoires des Championnats de France Haltérophiles et du Concours du Plus Bel Athlète de France	**11 Mars 1951.**
Finale des Championnats de France Haltérophiles et du Concours du Plus Bel Athlète de France	**1er Avril 1951.**
Brevets Culturistes (1) **1er degré.** **2e degré.** **3e degré.**	(Dates laissées à l'initiative des Comités régionaux et des Clubs).

(1) Le Brevet Culturiste 1er degré sera obligatoire, cette saison, pour les participants du Critérium National Culturiste, et le Brevet 2e degré pour les concurrents du Concours du Plus Bel Athlète de France. Nous engageons donc vivement les Comités régionaux et les Clubs à prévoir des Sessions dès maintenant, les épreuves d'athlétisme pouvant être difficilement organisées pendant la saison d'hiver.

Nos joies, nos peines…

Nécrologie

M. Verhle, Champion du Lyonnais, Moniteur d'Éducation Physique, vient de perdre sa mère, à la suite d'une longue maladie.

Nous lui adressons nos sincères condoléances et l'assurance de notre sympathie attristée.

Naissance

Notre International et Champion de France André Le Guillerm nous annonce la naissance, le 26 juin, de son fils Alain qui, nous l'espérons, marchera sur les traces de son père.

Nos compliments et vœux de bonne santé pour Mme Le Guillerm et le bébé.

Distinction

M. Julien Duchesne, membre du Bureau de la F.F.H.C., vient de recevoir les Palmes Académiques.

Nos sincères félicitations.

LES BARÈMES (1)

(Suite)

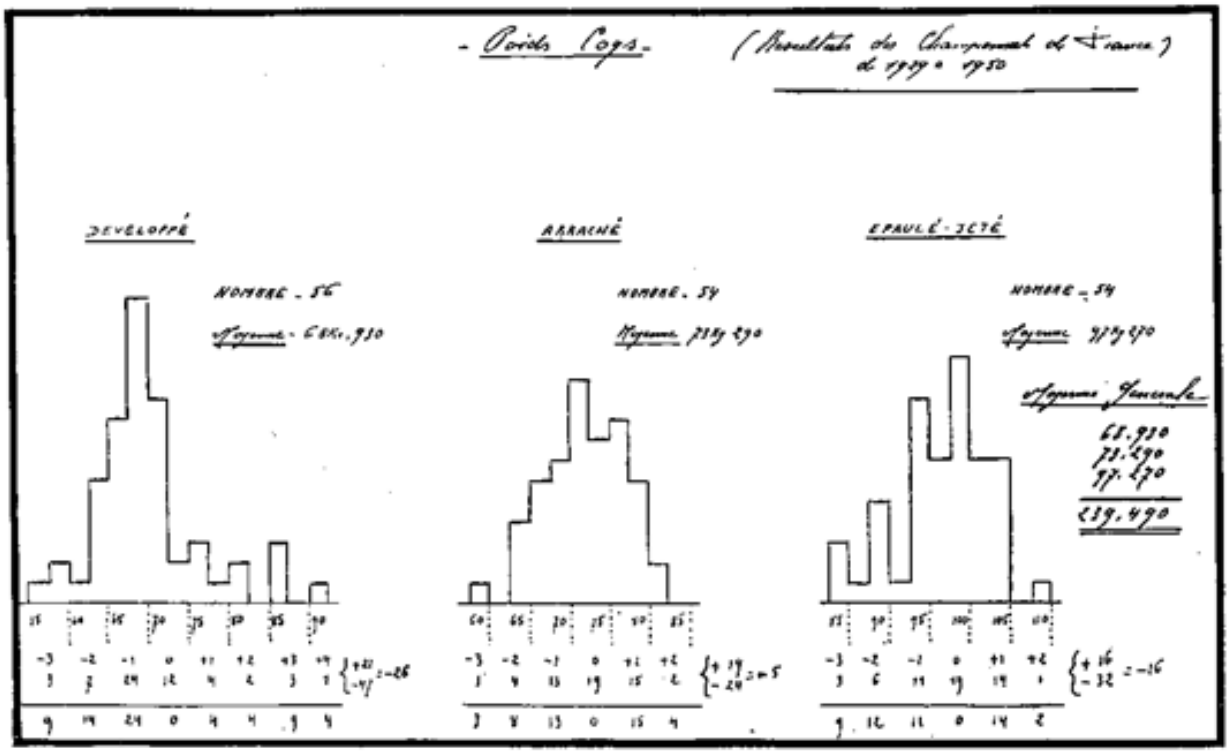

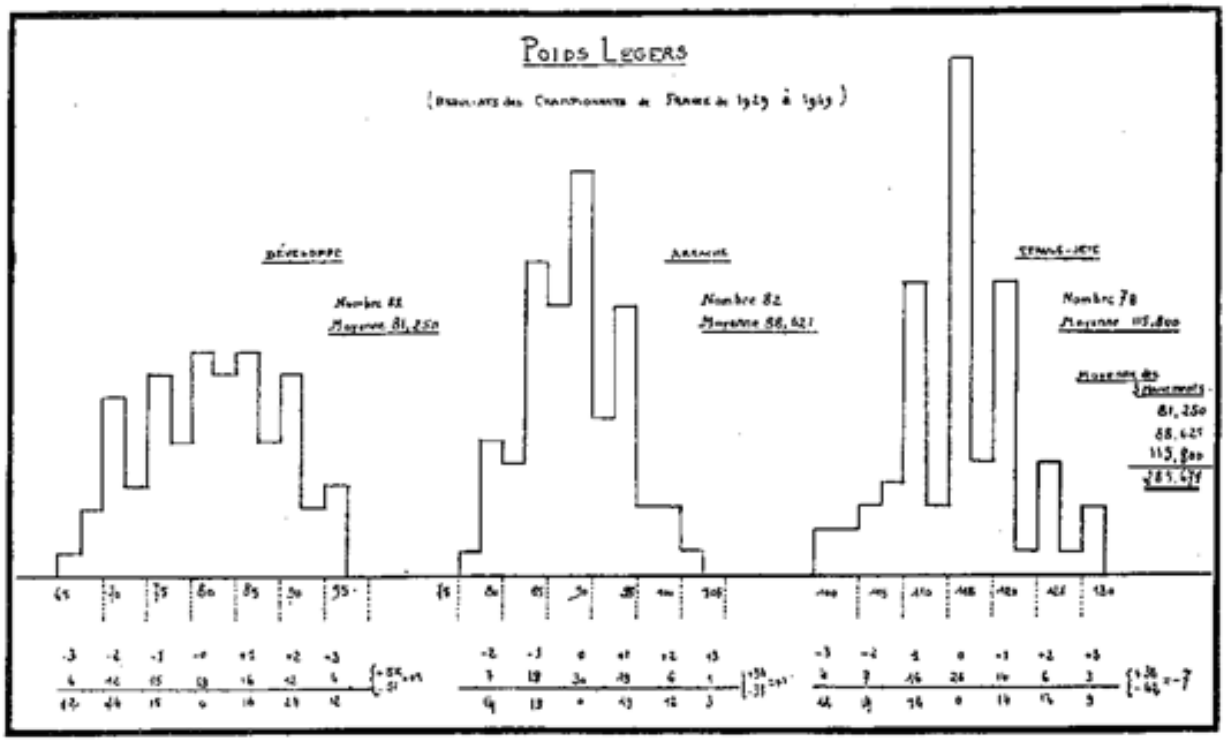

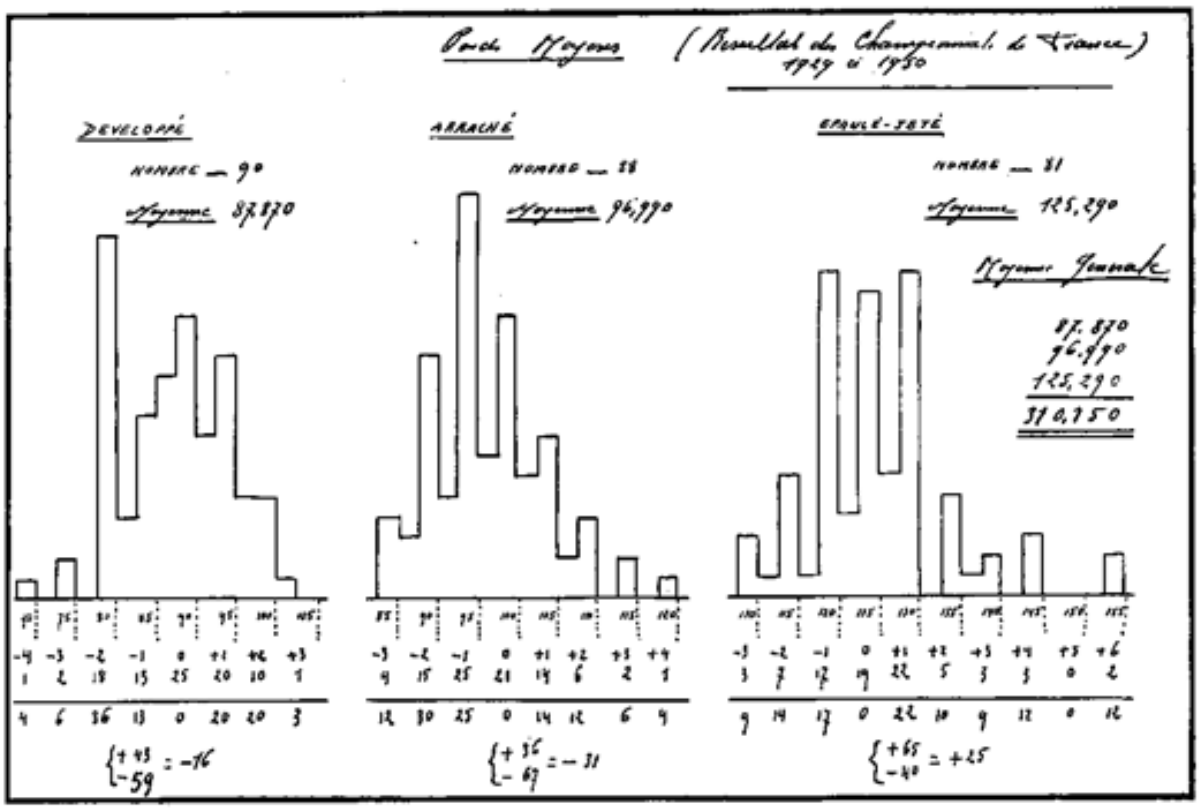

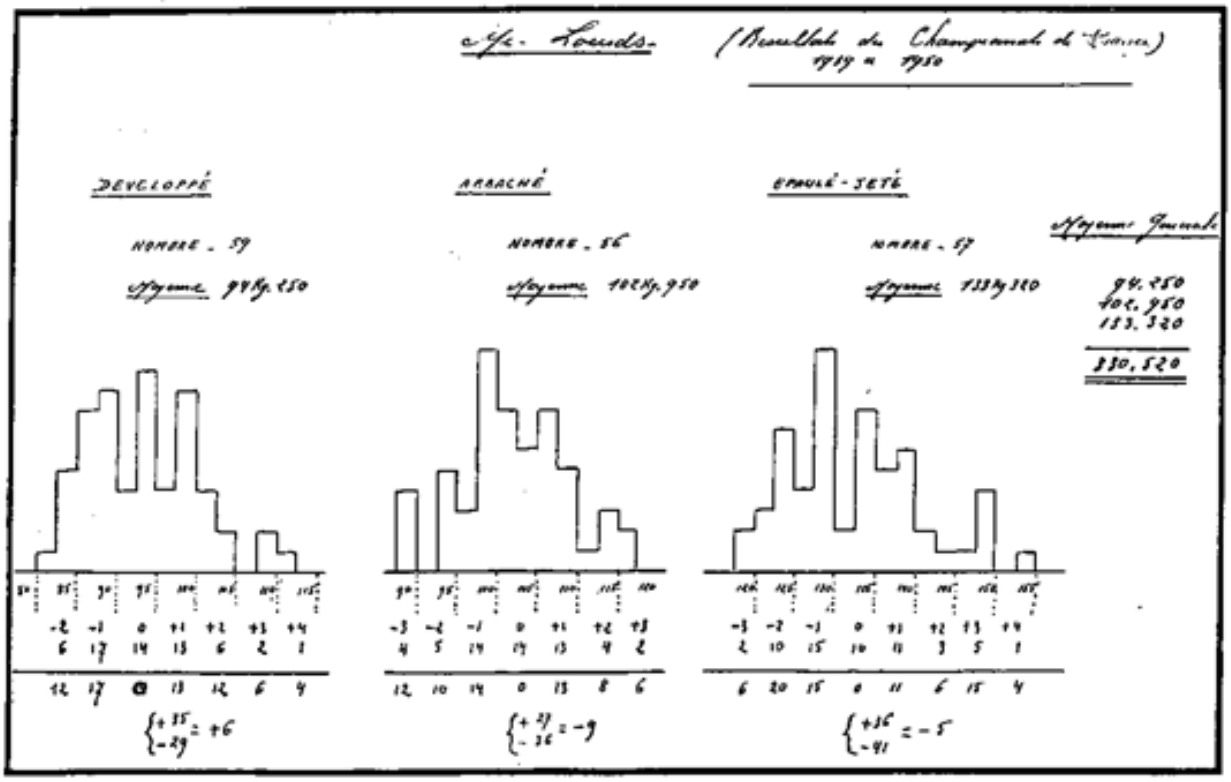

(1) Voir n° 44 de Mars 1950. Dans le prochain numéro, la catégorie Poids Lourds et un article de René Duverger sur 1' utilisation des Barèmes.

NOS INFORMATIONS

DEMANDES DE PHOTOGRAPHIES

Le Comité du Lyonnais de la F.F.H.C. participant à l'Exposition du « Prestige Français » qui doit avoir lieu la première quinzaine d'Octobre, au Palais de la Foire de Lyon, demande aux anciens et nouveaux Champions de France de vouloir bien lui faire parvenir leur photographie, afin de présenter une exposition de notre sport.

Adresser les envois à R. Gourhand, 101, Grande-Rue de la Croix-rousse, à Lyon-4e (Rhône).

***

UNE MANIFESTATION LEO LAGRANGE

Le dimanche 11 Juin, jour anniversaire de la mort au Champ d'Honneur de M. Léo Lagrange, ancien Sous-secrétaire d'État à l'Éducation Physique et aux Sports, la F.F.H.C. avait organisé, à la Société Athlétique Montmartroise, une réunion de lutte et d'haltérophilie à laquelle participèrent des athlètes de la F.S.G.T.

Nos Haltérophiles Soleihac, Beis et Lisambart y firent une très belle démonstration sur les trois mouvements olympiques, mais la réunion se déroula malheureusement devant un public très clairsemé.

MM. Jean Dame, Secrétaire général, André Rolet et René Duverger, Membres du Bureau, et Poulain, Secrétaire du Comité de l'Île-de-France, représentaient la F.F.H.C. à cette manifestation.

***

RÉDUCTIONS EN CHEMIN DE FER A L'OCCASION DE DÉPLACEMENTS SPORTIFS

La Direction Générale des Sports modifie, précise ou rappelle comme suit certaines dispositions de ses précédentes circulaires concernant les réductions sur les tarifs de chemin de fer à l'occasion de déplacements sportifs.

I. - Conditions d'attribution.

Compétition officielle. - Elle doit figurer obligatoirement au calendrier de la Fédération, ligue ou comité responsable de la compétition.

Les coupes ou challenges organisés par d'autres organismes ne relevant pas des Fédérations Sportives ne pourront être assimilés aux compétitions officielles qu'après autorisation préalable de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports.

Compétition amicale. - La compétition doit :

a. Être organisée publiquement par un club ou un comité départemental ou une ligue régionale ou une fédération ;
b. Présenter un réel intérêt de propagande avec une grande valeur d'entraînement sportif ;
c. Opposer les représentants d'associations différentes.

Accompagnateurs prenant part directement à l'organisation de l'épreuve. - Le barème établi par la circulaire 1762 reste applicable.

Le contingent « *remplaçants* » compte dans le nombre total des accompagnateurs.

Groupes bénéficiaires de la réduction de 20 % *et isolés.* - Les arbitres, juges ou jurés en groupe ou isolés et les athlètes sélectionnés présenteront au service attributaire une convocation de la ligue, du comité ou de la fédération organisant la manifestation.

Clubs étrangers. - Sont bénéficiaires si leur siège social est en France, sauf décision particulière de la Direction Générale.

Compétence des services départementaux. - Un bon ne peut être délivré par un service départemental qu'à une association ou un sportif de son département.

Parcours. - Les bons à réduction de 20 % peuvent être délivrés pour un parcours simple. Par contre, les autres bons ne sont valables que pour des trajets aller-retour ou des voyages circulaires. Pour les déplacements comportant des solutions de continuité, il y aura lieu de se renseigner auprès des gares.

II. - Étendue des réductions.

a. Les bons ne peuvent être délivrés que pour des déplacements à effectuer sur les relations ferroviaires de la S.N.C.F.
b. Le montant des réductions consenties est variable suivant le nombre de voyageurs :
  – – 60 % de réduction pour un groupe de sportifs d'un effectif minimum de 30 ;
  – – 50 % pour un groupe d'un effectif minimum de 10 ;
  – – 20 % pour des voyageurs isolés ou pour des groupes inférieurs à 10.
c. Les réductions sont accordées seulement pour la 3e classe. Aucune dérogation ne sera désormais consentie.

Les voyageurs conservent la faculté de se surclasser à leurs frais en payant les suppléments applicables aux groupes ordinaires ou aux voyageurs ordinaires.

III. - Formalités.

Le bon de réduction doit obligatoirement porter au verso la nature et l'objet de la manifestation sportive ; il est délivré sous la responsabilité du chef du service départemental.

L'attention des chefs de groupes responsables est à nouveau appelée :

– – sur l'obligation de signaler et faire viser par la gare de départ les modifications apportées à la composition des groupes ;
– – sur les sanctions très sévères qui seront appliquées à toute association qui procèderait à une substitution irrégulière.

Les enquêtes motivées par les irrégularités signalées par le contrôle de la S.N.C.F. doivent faire l'objet d'une réponse dans un délai limite de 10 jours.

Les irrégularités flagrantes seront sanctionnées immédiatement par les services de la Direction Départementale, la sanction définitive étant prise après enquête par la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports.

Signé : *Le Secrétaire d'État :*
A. MORICE.

***

LE CHALLENGE DE LA S.N.C.F.

Le Challenge organisé par l'Union Sportive des Cheminots Français s'est disputé les samedi 10 et dimanche 11 Juin, dans la coquette salle de sports située 1, place Valhubert, dans les locaux même de la Gare d'Austerlitz.

Le vainqueur en fut l'U.S. Métro avec un total de 1.250 k. La meilleure performance fut réalisée par Bugnicourt 295 k.

Rappelons que l'épreuve est ouverte à tous les membres haltérophiles des Sociétés sportives cheminotes affiliées à l'Amicale Sportive de leur région et possédant une licence F.F.H.C.

Les équipes sont composées de 5 hommes dont le poids maximum ne devra pas dépasser 370 k. Deux compétiteurs supplémentaires peuvent être engagés par équipes qui ne peuvent concourir qu'à titre individuel.

Très bonne organisation dont il faut particulièrement féliciter le Poids Lourd Queyroux, de la Section des Cheminots de Paris.

L'Arbitre : Paul BUISSON.

Résultats

Poids Coqs : 1. Bachelart (Métro), 60, 65, 87,5 = 212,500 ; 2. Gatty (Chaumont), 55, 70, 80 = 205 ; 3. Carré (Nantes), 57,5, 50, 72,5 = 180.

AVIS IMPORTANTS

Les Bureaux de la F. F. H. C. seront fermés du 17 Juillet au 7 Août.

Une permanence sera cependant assurée par le Secrétaire Général, M. Jean Dame.

En cas d'urgence, ou pour rendez-vous, lui téléphoner à POR 08-99.

■

Par suite de la fermeture annuelle de l'imprimerie, le Bulletin fédéral ne paraîtra pas en Août.

Le prochain Numéro, qui contiendra un grand nombre de renseignements sur le Championnat du Monde, sera publié en Septembre.

■

Dès qu'ils auront procédé à la délivrance des dernières licences demandées à l'occasion du Concours Culturiste, les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal, le montant des timbres délivrés pendant la saison 1949-50 (part revenant à la Fédération : 25 fr. par licence). Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres « Haltérophiles » et « Culturistes » qu'ils désirent pour la prochaine saison.

■

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, au plus tard dans le courant de Septembre, le montant de leur cotisation 1950-51 à la F.F.H.C., soit 650 francs (dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral).

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304.82.

■

La F.F.H.C. rappelle à ses Comités régionaux et à ses Clubs qu'aucun match, rencontre amicale ou exhibition ne peuvent être conclus, soit en France, soit à l'étranger, avec des athlètes ou Clubs étrangers sans son autorisation préalable.

Cette autorisation devra être demandée suffisamment à temps pour que la F.F.H.C. puisse, à son tour, obtenir l'accord de la Fédération étrangère intéressée.

Poids Plumes : 1. Baril (Nantes), 70, 85, 107,5 = 262,500 ; 2. Watier (Métro), 77,5, 75, 92,5 = 245 ; 3. Viviès (Nantes), 60, 55. 75 = 190 ; 4. Coffin (Dunkerque), 37,5, 50, 65 = 152,500.

Poids Légers : 1. Messe (Lille), 77,5, 75, 100 = 252,500 ; 2. Gouerry (Vénissieux), 72,5, 75, 100 = 247,500 ; 3. Morin (Métro), 70, 72,5, 100 = 242,500 ; 4. Peyret (Vénissieux), 72,5, 72,5, 95 = 240 ; 5. Gigot (Chaumont), 70, 70, 90 = 230 ; 6. Gonzales (Vénissieux), 65, 67,5 90 = 222,500 ; 7. Ripert (S.C.P.O.), 62,5, 67,5, 90 = 220 ; 8. Pabois (Nantes), 65, 67,5, 77,5=210 ; 9. Chautagnac (Vénissieux), 60, 55, 70 = 185 ; 10. Boulanger (Dunkerque), 60, 55, 70 = 185. N. cl. : Rivel (Vénissieux), Catala (Dunkerque).

Poids Moyens : 1. Mouroux (S.C.P.O), 77,5, 80, 105 = 262,500 ; 2. Pétard (Nantes), 65, 77,5, 102,5 = 245 ; 3. Humbert (Métro), 70, 72,5, 95 = 237,500 ; 4. Ballet (Vénissieux), 67,5, 67,5, 90 = 225 ; 5. Guillaume (Nantes), 62,5, 67,5, 85 = 215 ; 6. Martin (Vénissieux), 67,5, 57,5, 82,5 = 207,500 ; 7. Pit Michel (Dunkerque), 52,5, 57,5, 70 = 180.

Poids Mi-Lourds : 1. Bugnicourt (Métro), 85, 90, 120 = 295 ; 2. Salaun (S.C.P.O), 80, 30, 105 = 265 ; 3. Decarpignies (S.C.P.O), 67,5, 80, 110 = 257,500 ; 4. Chambrette (Métro), 72,5, 77,5, 105 = 255 ; 5. Bastide (S.C.P.O), 65, 72,5, 95 = 232,500.

Poids Lourds : 1. Queyroux (S.C.P.O), 75, 80, 107,5 = 262,500.

Classement des équipes : 1. Métro, 1.250 k ; 2. S.C.P.O., Paris, 1.230 ; 3. Nantes, 1.122,500 ; 4. Vénissieux, 1.017,500 ; 5. Dunkerque, 585 k.

***

LES CONCOURS ET BREVETS CULTURISTES

Circulaire adressée le 6 Juin par la F.F.H.C. à ses Comités Régionaux

Monsieur le Président,

Plusieurs de nos Comités Régionaux nous demandant des renseignements complémentaires concernant l'organisation des Sessions du Brevet de l'Haltérophile Culturiste et des éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France, nous pensons nécessaire de vous communiquer les précisions suivantes :

Sessions du Brevet de l'Haltérophile Culturiste. - Nous ne saurions trop engager nos Comités régionaux à les organiser le plus rapidement possible, soit directement, soit par l'intermédiaire des Clubs à condition qu'elles réunissent toutes garanties de régularité et de contrôle. Il est instamment recommandé, par exemple, de s'adjoindre, pour le jugement des sauts et des courses, un professeur d'Éducation Physique ou toute autre personnalité qualifiée, tandis que les épreuves haltérophiles devront être arbitrées par un arbitre fédéral ou régional.

Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France. - Ces éliminatoires qui, dans l'avenir, devront être organisées à l'issue des Championnats régionaux d'Haltérophilie, feront l'objet, cette année, d'une manifestation distincte dont il n'est pas besoin de souligner l'intérêt puisque les premiers classés de chaque région participeront au Concours National qui désignera les représentants de la France au *Concours du Plus Bel Athlète du Monde* 1950. Il est donc absolument indispensable que chaque Comité régional prenne ses dispositions pour l'organisation de ces éliminatoires dans le double but de servir sa propagande culturiste et de permettre à la F.F.H.C. de sélectionner, pour le Concours Mondial, les plus beaux athlètes français. Les Comités régionaux pourraient, le cas échéant, incorporer leur Concours régional dans une réunion omnisports d'amateurs : gymnastique, lutte, haltérophilie, etc., conçue de façon à intéresser le public sans le lasser. Chacune des trois présentations des concurrents des éliminatoires régionales du *Plus Bel Athlète de France* serait ainsi précédée et suivie de démonstrations ou de matches divers, sans parler de certaines activités folkloriques qui pourraient agrémenter le programme.

Nous vous rappelons que les résultats de ces éliminatoires devront nous parvenir avant le 31 Juillet, dernier délai, et que le Brevet Culturiste n'est pas exigé cette année.

Le Concours National aura lieu dans la première quinzaine de Septembre. Veuillez agréer, etc.

Les Comités Régionaux ou les Clubs désireux de poser leur candidature pour l'organisation du Concours du Plus Bel Athlète de France et de la Sélection pour le Championnat du Monde d'Haltérophilie, sont priés d'en informer d'urgence la F.F.H.C. (Date prévue 1re quinzaine de Septembre.)

La progression des records français

(Suite)

Épaulé et jeté à droite

Poids Coqs :

31- 1-39 : Clément, Alger, 60 k.

Poids Plumes :

11-7-20 : Ruolt, Paris, 72,500 ; 21- 5-22 : Ruolt, Paris, 78 k.

Poids Légers :

7- 8-21 : Decottignies, Comines, 87 k ; 15- 8-22 : Decottignies, Comines, 92 k ; 22- 7-24 : Decottignies, Paris, 92,500.

Poids Moyens :

18-4-20 : Prunier, Paris, 86 k ; 19- 3-22 : Gance, Paris, 87 k ; 11- 5-24 : Leloup, Nantes, 90 k ; 25- 5-24 : Vandeputte, Paris, 91 k ; 5- 6-24 Leloup, Nantes, 92,500 ; 14-11-26 : Eger, Mulhouse, 93 k.

Poids Mi-Lourds :

1913 : Duchateau, Paris, 91 k ; 1- 6-24 : Lonuncke, Paris, 92,500 ; 25- 1-25 : Leloup, Nantes, 93,500 ; 23- 8-25 : Rolet, Paris, 94,500 ; 4-10-125 : Rolet, Paris, 97 k ; 26-11-26 : Rolet, Paris, 98.500 ; 13- 1-27 : Rolet, Nantes, 100 k ; 23-12-27 : Rolet, Paris, 103k.

Poids Lourds :

15-3-1909 : Vasseur, Roubaix, 104 k.

Épaulé et jeté à gauche

Poids Coqs : (néant).

Poids Plumes :

18-4-20 : Ducher, Paris, 60 k ; 8- 1-22 : Escure, Paris, 63 k ; 8- 1-22 : Rondet, Paris, 65 k ; 23-8-23 : Martin, St-Etienne, 67 k ; 11- 1-25 : Baudrand, Lyon, 67,500 ; 1- 4-25 : Baudrand, Lyon, 68 k ; 8-11-25 : Baudrand, Lyon, 70 k ; 20-12-25 : Baudrand, Lyon, 72,500.

Poids Légers :

Buisson, Paris, 80 k ; 24- 6-25 : Audoux, Paris, 81 k ; 29- 5-32 : Decottignies, Comines, 81,500.

Poids Moyens :

1913 : Prunier, Paris, 86 k ; 8- 3-42 : Atik Youssef, Oran, 87 k.

Poids Mi-Lourds :

1920 : Monnet, Paris, 90 k ; 24-6-24 : Rigoulot, Paris, 92,500 ; 26-7-27 : Dussol, Paris, 95 k.

Poids Lourds :

Vasseur, 98 k. *(A suivre.)*

COMITE DE CHAMPAGNE

Compte rendu moral de l'exercice 1949-1950

(Suite)

5° *Éliminatoires du Critérium National*, 22 *janvier* 1950. - Cette compétition, disputée le dimanche 22 janvier 1950, salle de l'Energie Troyenne, fut présidée par notre cher président qui, malgré la grande difficulté qu'il éprouve toujours à se déplacer, fit un effort pour assister à cette réunion.

A cette séance figuraient une quinzaine d'athlètes appartenant à l'Energie Troyenne, au Cercle Haltérophile Troyen, à l'Alliance de Sainte-Savine et à l'Association Sportive des Cheminots de Chaumont.

A l'issue de cette réunion, Marnot, de l'Energie Troyenne, actuellement en forme, améliora le record de Champagne, catégorie Moyens, de l'épaulé et jeté en barre à 2 bras, en portant celui-ci à 127 k 500, record qu'il détenait avec 125 kgs depuis le 8 janvier 1950.

Nous avons été heureux d'apprendre que l'athlète Édouard René, du C.H.T., avait été sélectionné par la Fédération pour participer à la Finale du Critérium National qui se disputait à Nantes Je 19 février.

6° *Challenge Maurice Carré*, 5 *février* 1950 - A cette date avait lieu et pour la troisième fois le Challenge offert par M. Maurice Carré, président d'honneur du C.H.T. ; ce Challenge se dispute par équipes de 5 hommes et dont le poids corporel au total ne doit pas excéder 341 kgs.

Trois équipes sont en présence et représentées par le C.H.T. (2 équipes) et l'E.T. (1 équipe) ; les clubs de l'extérieur s'étant récusés.

L'équipe A du C.H.T. est vainqueur de cette rencontre et remporte le Challenge pour la deuxième fois, ayant totalisé 1.262 k 500 contre 1.132 k 500 attribués à l'équipe de l'E.T. quelque peu désavantagée par l'absence de l'un de ses meilleurs concurrents.

7° *Rencontre Amicale entre le C.H.T. et le C.H.C.*, 26 *février* 1950. - A cette date avait lieu à Châlons-sur-Marne une rencontre Amicale entre le Cercle Haltérophile Troyen et le Cercle Haltérophile Châlonnais. Le C.H.T. est sorti vainqueur de cette épreuve. Il y a lieu de noter les records établis par l'athlète Le Dref, du C.H.C., catégorie Mi-lourd, à l'épaulé et jeté en barre à 2 bras, une première fois avec 123 k 500 et une deuxième fois avec 125 k 700. Poids corporel de l'athlète : 75 k 600.

8° *Championnats de Champagne* 1950, 12 *Mars* 1950. - Le Ring Régional de Champagne ayant sollicité l'organisation de ces Championnats, notre Comité a cru de son devoir de lui donner satisfaction.

Ceux-ci se sont donc disputés à Reims : *Cirque de Reims*.

Ont été promus Champions de Champagne :

Chez les Juniors. - Catégories : *Plume*, Pethe Michel du C.H.C. ; *Léger*, Godart du R.R.C. ; *Moyen*, Lorne Gaston de C.E.T. ; *Mi-lourd*, Aubry Roger du R.R.C.

Chez les Seniors. - Catégories : *Coq*, Édouard René du C.H.T. ; *Plume*, Lebon René du C.H.C. ; *Léger*, Mangot Lucien de C.E.T. ; *Moyen*, Chemet André du C.H.C. ; *Mi-lourd*, Le Dref François du C.H.C. ; *Lourd*, Cabot Marcel du C.H.T.

L'athlète Chemet André, du C.H.C., est déclaré Champion de Champagne toutes catégories.

Au cours de ces Championnats, ce même athlète améliore le record de Champagne du développé à 2 bras, catégorie Moyens, en portant celui-ci à 90 k 500, le précédent record étant détenu par lui-même avec 87 k 500 le 8 février 1948. Arbitre officiel : M. Robert Briant.

A cette même date, et profitant de la présence de tous les Membres et des Délégués de Sociétés appartenant au Comité Régional de Champagne, celui-ci procéda au renouvellement de son Bureau qui se trouve ainsi composé :

- Président : M. Henri Chenet (Troyes) ;
- Vice-présidents : MM. Robert Briant (Troyes), Henri Viet (Épernay) ;
- Secrétaire : M. Georges Brandon (Troyes) ;
- Vice-secrétaire : M. Henri Pivert (Troyes) ;
- Trésorier : M. Pierre Degageux (Troyes).
- Membres du Comité : Bréhaut, Hobsteidre, Rollet (Energie Troyenne) ; Cabot, Mirney (Cercle Haltérophile Troyen) ; Pivert (Alliance Ste-Savine) ; Larché, Mathieu (Association Sportive des Cheminots de Chaumont) ; Compagnon, Tessier (Ring Régional de Champagne) ; Viet et Guérin (Club des Lutteurs Sparnaciens) ; Herpet et Maton (Cercle Haltérophile Châlonnais) ; Fourmestraux (Club Haltérophile Soissonnais) ; Lesage (Entente Sportive des Cheminots de Tergnier).

Arbitres officiels du Comité Régional de Champagne : MM. Briant et Rollet.

Siège du Comité : Brasserie J.-Jaurès, place J.-Jaurès, à Troyes.

Nous sommes heureux de constater que pour l'exercice 1949-50, notre Comité a délivré 125 licences.

C'est également avec satisfaction que lors de la finale du Prix d'Encouragement qui eut lieu à Montrouge, Marcel Cabot, du C.H.T., se classait deuxième dans la catégorie des Lourds, de même Édouard René, également du C.H.T., sélectionné pour participer à la finale du Critérium National qui eut lieu à Nantes, se classait quatrième.

Avant de clore cet exposé, permettez- moi, au nom du Comité Régional de Champagne, de remercier le Comité Directeur de la F.F.H.C. de son aide financière que celui-ci nous accorde chaque année, nous permettant d'assurer à notre Comité son entière vitalité.

Le secrétaire : G. BRANDON.

***

COMITES D'ALGÉRIE, DU MAROC ET DE TUNISIE

Nos trois Comités de l'Afrique du Nord se sont groupés, cette année, pour organiser leurs Championnats qui se sont disputés le dimanche 28 Mai à Tlemcen (Algérie).

Un Congrès réunit les représentants des trois Comités : MM. Jacono et Di Meglio (Algérie), Alenda et Figuereo (Oranie), Geeraerts et Aguettaz (Maroc), Casanova (Tunisie), au cours duquel il fut décidé que les Championnats 1951 auraient lieu à Casablanca et les Championnats 1952 à Tunis.

Voici les résultats des Championnats nord-africains 1950 :

Poids Coqs : 1. Nadal (Alg.) (56), 70, 72,5, 92,5 = 235 ; 2. Giraldi (Mar.) (56), 72,5 67,5, 85 = 225 ; 3. Belando (Alg.) (52), 65, 62,5, 85 = 212,500.

Poids Plumes : 1. Rodriguez (Alg.) (59), 75, 77,5, 105 = 257,500 ; 2. Valles (Mar.) (60), 67,5, 80, 100 = 217,500 ; 3. Cuscino (Tan.) (60), 72,5, 75, 97,5 = 245 ; 4. Torre (Tun.) (59), 67,5, 70,95 = 232,500 ; 5. Ouariche (Alg.) (59), 67,5, 72,5, 90 = 230 ; 6. Salémi (Mar.) (60), 62,5, 65, 87,5 = 215.

Poids Légers : 1. Ibanez (Alg.) (67), 72,5, 92,5, 120 = 285 ; 2. Garcia (Alg.) (67), 85, 82,5, 110 = 277,50; 3. Gantes (Alg.) (66), 70, 72,5, 97,5 = 240 ; 4. Alejandre (Alg.) (67), 72,5, 72,5, 90 = 235 5. Mahrouz (Alg.) (62), 67,5, 70, 95 = 232,500. N. cl. : Di Gregorio (Mar.) (66), 75, 90, 0 = 165.

Poids Moyens : 1. Amalou (Mar.) (74), 85, 85, 110 = 280 ; 2. Esserméant (Mar.) (75), 82,5 85, 110 = 277,500 ; 3. Croizé (Alg.) (71), 75, 85, 112,5 = 272,500 ; 4. Casanova (Tun.) (75), 77,5, 85, 105=267,500 ; 5. Taboni (Alg.) (74), 77,5, 80, 102,5 = 260 ; 6. Briffaz (Alg.) (70), 70, 80, 105 = 255.

Poids Mi-Lourds : 1. Parrot (Alg.) (81), 95, 95, 115 = 305 ; 2. Guélai (Alg.) (82), 85, 85, 105 = 275. N. cl. Béringuer (Mar.) (81), 95, 95, accidenté.

Poids Lourds : 1. Geeraerts (Mar.) (10), 95, 110, 142,5 = 347,500 ; 2. Allègre (Alg.) (104), 112,5, 105, 127,5 = 345 ; 3. Attik (Alg.) (88), 90, 95, 125 = 310 ; 4. Acosta (Alg.) (98), 82,5, 95, 125 = 302,500.

A noter qu'un record de l'Afrique du Nord fut battu par le poids lourd Geeraerts à l'épaulé et jeté avec 142 k 500 (ancien record par lui-même : 140 k 500 il y a dix ans).

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
COUPE HENRI FOURCADE

Réservée aux Seniors du Club Haltérophile Mantais

Poids Plumes : 1. Roger Lanux, 67,5, 65, 87,5 = 220 k ; 2. Michel Guernioux, 62,5, 57,5, 70 = 190 k.

Poids Moyens : 1. Nédellec Pierre, 70, 75, 97,5 = 242,500 ; 2. Arnoux Marcel, 55, 67,5, 87,5 = 210 k.

Conformément aux règlements de la Coupe Henri Fourcade, c'est le poids plume Roger Lanux qui remporte, pour la première année, cette superbe Coupe.

MÉDAILLE D'ENCOURAGEMENT
Réservée aux Juniors du Club

Poids Coqs : 1. Jeanneney, 55, 55, 75 = 185 k ; 2. Mathiez, 45, 52,5, 67,5 = 165 k.

Poids Plumes : 1. Trouillon, 57,5, 65, 82,5 = 205 k.

Poids Légers : 1. Breton, 55, 65, 87,5 = 207 k 500; 2. Gueguen, 57,5, 60, 87,5 = 205 k ; 3. Fedrichkine, 47,5, 65, 80 = 192 k 500 ; 4. Chapron, 52,5, 57,5, 70 = 180 k.

C'est le poids plume Claude Trouillon qui gagne la Médaille.

Arbitrage de M. André Rolet.

***

COMITE DU POITOU
Challenge Servan-Sport

Le 21 Mai dernier, les Sociétés haltérophiles du Poitou étaient invitées, par la jeune section de l'Union Amicale de Cognac, à venir disputer le Challenge Servan-Sport.

Ce Challenge, qui se disputait cette année par équipe de trois hommes, sans distinction de catégorie, est attribué au Club de l'équipe ayant réalisé le meilleur coefficient (poids totalisé par l'équipe divisé par son poids corporel). Il a été gagné par la Société Haltérophile Rochelaise devant l'Union Amicale de Cognac. Viennent ensuite : le Club Haltérophile Châtelleraudais et l'Union Sportive de la Manufacture de Châtellerault. Les Culturistes Rochelais, tenants du Challenge, terminent derniers, un de leurs équipiers ayant fait un zéro.

Les épreuves ont eu lieu au Vélodrome, devant une assistance moyenne, et elles étaient arbitrées par M. Dumont, Arbitre régional.

A l'issue de la pesée, effectuée le matin à 11 heures, M. Moreau, Président de l'Union Amicale de Cognac, offrit un vin d'honneur aux athlètes, dirigeants et supporters.

Félicitations à l'Union Amicale ainsi qu'à son dévoué Président, pour l'organisation de cette journée dont chacun a remporté un excellent souvenir.

Le Président : M. BOSQUET.

Résultats techniques
CLASSEMENT

Première équipe :
Société Haltérophile Rochelaise – 742,5 : 201,5 = 3.68.

☞ Bironneau (63 k 500) : 72,5, 75, 95 = 242,500 ; Pinocheau (66 k) : 75, 80, 100 = 255 ; Rayton (72 k) : 70, 75, 100 = 245. Total de l'équipe : 742,500.

Deuxième équipe :
Union Amicale de Cognac – 750 : 213,5 = 3,51.

☞ Gisclon (66 k 500) : 72,5, 65, 95 = 232,500 ; Robert (71 k 500) : 75, 77,5, 102,5 = 255 ; Bergeret (75 k 500) : 82,5, 80, 100 = 262,500. Total de l'équipe : 750.

Troisième équipe :
Club Haltérophile Châtelleraudais – 742,5 : 220,500 = 3,36.

Vidal (60 k) : 60, 60, 85 = 205 ; Hiquet (89 k 500) : 67,5, 75, 97,5 = 240 ; Ceveau (91 k) : 92,5, 90, 115 = 297,5. Total de l'équipe : 742,500.

Quatrième équipe :
Union Sportive de la Manufacture d'Armes de Châtellerault – 692,5 : 214 = 3,23.

Thibaud (60 k) : 70, 60, 87,5 = 217,5 ; Péré (69 k 500) : 60, 70, 90 = 220 ; Baugé (84 k 500) : 70, 80, 105 = 255. Total de l'équipe : 692,500.

Cinquième équipe :
Culturistes Rochelais – 645 : 203 = 3,17.

Gory (67 k 500) : 75, 67,5, 87,5 = 230 ; Monnet (62 k) : 0, 60, 90 = 150 ; Raverault (73 k 500) : 80, 80, 105 = 265. Total de l'équipe : 645.

Hors Challenge : Legrand, (Junior) (62 k) : 65, 60 87,5 = 212,500.

COMMANDES D'INSIGNES

Le stock des insignes fédéraux étant épuisé, un nouveau modèle est en voie de réalisation.

Les commandes qui n'ont pu être satisfaites seront donc servies dès livraison de l'insigne nouveau de la F.F.H.C.

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal 3e trimestre 1950. Imp. H. et G., 20, rue Gerbert, Paris-15e.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **AOÛT-SEPTEMBRE 1950 – N° 49**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

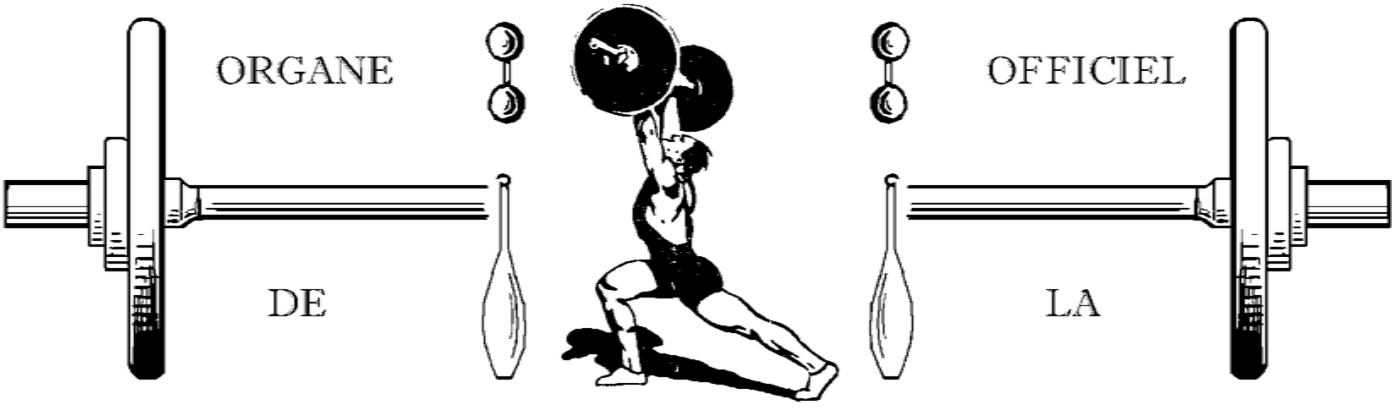

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

Trois dates importantes à retenir : 13, 14 et 15 *Octobre* 1950

13, 14 et 15 Octobre 1950, trois dates importantes en effet que doivent noter les pratiquants et sympathisants du sport haltérophile puisque, au cours des cinq séances que comporteront ces journées, se dérouleront les épreuves du Championnat du Monde d'Haltérophilie et le Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

Aucune des manifestations du même genre organisées dans le passé n'avait obtenu un tel succès d'inscriptions puisque vingt-deux nations y sont engagées et qu'il y a tout lieu de croire qu'une vingt-troisième s'y joindra l'U.R.S.S. dont la Fédération Internationale Haltérophile a déjà reçu les propositions pour l'ordre du jour du Congrès qui précédera le Championnat du Monde.

C'est dire que l'élite des Haltérophiles du monde entier sera présente sur la scène du Palais de Chaillot et que nous assisterons à des luttes inoubliables, de même que nous pourrons admirer; le dimanche soir, les magnifiques résultats que donne, dans tous les pays, la pratique d'une culture physique rationnelle, à base haltérophile. Jamais Concours du Plus Bel Athlète du Monde ne justifiera plus complètement son titre puisqu'il réunira des athlètes représentant véritablement leur pays et dont certains d'entre eux, qui auront disputé auparavant les épreuves d'une catégorie du Championnat du Monde de Force, prouveront une nouvelle fois que la Culture Physique et l'Haltérophilie ne peuvent être dissociées.

Iraniens, Égyptiens, Brésiliens, Américains, Libanais, Argentins, etc., etc., se joindront à leurs camarades amateurs européens, formant ainsi une magnifique sélection des différentes races.

Difficile sera la tâche du Jury qui devra choisir, parmi un tel lot de concurrents, celui qui portera le titre envié de « Plus Bel Athlète du Monde ».

De toutes parts déjà nous sont posées des questions concernant l'ordre dans lequel se dérouleront les épreuves du Championnat du Monde d'Haltérophilie. Nous sommes actuellement dans l'impossibilité d'y répondre car il est fonction du nombre des engagés dans chaque catégorie dont la liste définitive ne nous parviendra, pour certains pays, qu'à l'issue d'une ultime sélection.

Jean DAME.

(Voir suite page 7.)

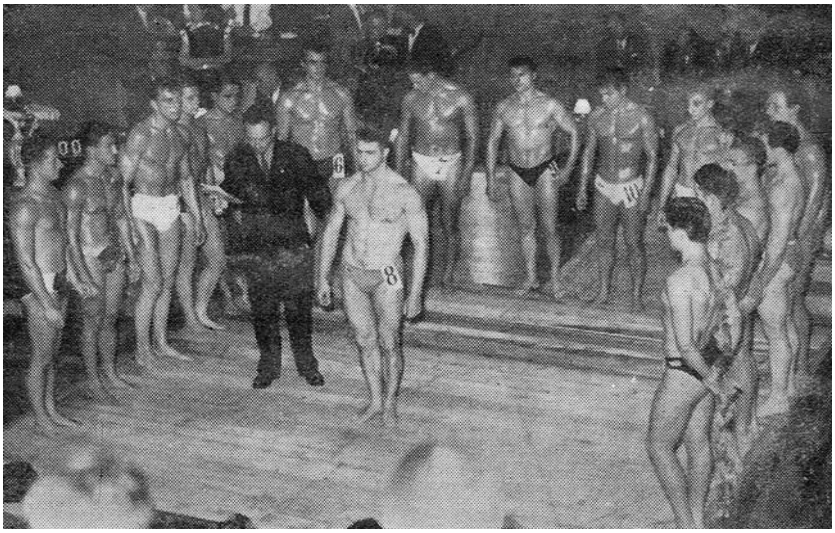

Une Vue d'ensemble du Concours du Plus Bel Athlète de France à Boulogne-s.-Mer. Au centre : Jean Debuf.

(Photo : Voix du Nord.)

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE

1950-1951

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non, appartenant ou non à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. *La licence est obligatoire pour la finale.*

Elle comporte deux stades : Éliminatoires de salle ou de société ; Finales régionales.

Deux catégories d'âge : Jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles

Poids	*Coqs* :	jusqu'à 56 k.
–	*Plumes* :	de 56 k à 60 k.
–	*Légers* :	de 60 k à 67 k 500.
–	*Moyens* :	de 67 k 500 à 75 k.
–	*Mi-lourds* :	de 75 k à 82 k 500.
–	*Lourds* :	au-dessus de 82 k 500.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et Jeté à deux bras.

En cas d'*ex æquo* dans ces deux mouvements (total) c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Pour les éliminatoires, le développé se fera sur trois essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

L'épaulé et jeté à deux bras se fera sur cinq essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour les deux derniers essais où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pour les finales régionales, les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France *le dimanche* 5 *novembre* 1950.

Chaque Club ou salle adressera au Comité régional de la F.F.H.C. dont il dépend, la liste des cinq premiers dans chaque catégorie d'âge et de poids qui, seuls, auront droit à participer â la finale régionale.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, Paris (8e), où ils devront parvenir le 20 novembre au plus tard.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer *qu'une seule fois* aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS CULTURISTE

1950-1951

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non, appartenant ou non à un Club et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

La licence est obligatoire pour la finale.

La compétition comporte deux stades :

Éliminatoires de salle ou de société ; Finales régionales.

Deux catégories d'âge : Jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. 10 flexions extensions, appui tendu ;
2. Équilibre « *le Poirier* » (sur la tête et sur les deux mains) ;
3. Un grimpé de 3 mètres ;
4. Développé en barre de 30 k.

Cotation de chacun des quatre exercices : de 0 à 10.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Moniteur d'Éducation Physique, diplômé d'État.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France *le dimanche* 5 *Novembre* 1950.

Chaque Club ou salle adressera au Comité régional de la F.F.H.C. dont il dépend la liste des cinq premiers dans chaque catégorie d'âge qui, seuls, auront droit à participer à la finale régionale.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, Paris (8e) où ils devront parvenir le 20 Novembre au plus tard.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants des éliminatoires régionales du Premier Pas Culturiste recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Culturiste.

Le Président : C. HARASSE.

***

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL SUR LA SAISON 1948-49

(Suite)

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que c'est à la France qu'a été confiée, pour 1950, l'organisation du Championnat du Monde d'Haltérophilie, lequel sera suivi par le Concours du Plus Bel Athlète du Monde. Ces manifestations se dérouleront, comme en 1946, au Palais de Chaillot que nous avons retenu pour les dates des 13, 14 et 15 octobre.

A l'heure où sont écrites ces lignes, neuf nations ont déjà répondu à l'invitation que nous leur avons adressée. En voici la liste : Finlande, Suède, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Danemark, Égypte, Autriche, États-Unis. Ainsi, à six mois du Championnat du Monde, nous pouvons déjà compter sur la participation de dix Pays en y ajoutant la France. C'est un véritable succès.

***

Au cours du Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile qui précédera le Championnat du Monde 1950, un important problème devra enfin être résolu celui de la prise en charge par la F.I.H., sur le plan international, de la Culture physique. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour dudit Congrès à la demande de la France

***

Dans le domaine administratif, nous n'avons à signaler comme fait important que le transfert du siège social de notre Fédération, le Comité National des Sports, contraint de quitter ses bureaux de la rue Tronchet et du boulevard Haussmann, ayant consenti à nous donner asile dans ses nouveaux locaux.

Le travail de notre secrétariat s'amplifie d'année en année, du fait du nombre croissant de nos effectifs et des tâches nouvelles qui résultent de notre grandissante activité. Il s'augmente, pour 1950, du souci de mener à bien l'organisation du Championnat du Monde que nous voulons parfaite en tous points.

Notre *Bulletin fédéral* qui entrera, le mois prochain, dans sa cinquième année d'existence, vient d'améliorer sa présentation. Grâce, en effet, à l'adoption du vœu du Club Athlétique Nantais de porter à 650 francs le montant de la cotisation fédérale annuelle, laquelle cotisation comporte en même temps la contribution des Clubs aux frais d'établissement du Bulletin, le budget en recettes et dépenses de *« L'Haltérophile Moderne »* s'est, à peu de choses prés, équilibré, ainsi que vous l'indique la situation financière que vous présentera tout à l'heure notre trésorier. Ce rapide et net accroissement des recettes nous a permis d'envisager un tirage sur un meilleur papier et nous espérons poursuivre notre effort dans l'avenir.

Quant à la substance même de notre Bulletin, nous essayons de la rendre intéressante au maximum mais, malgré nos appels, nos collaborateurs ne sont pas légion et nous ne pouvons guère compter que sur deux ou trois rédacteurs habituels, nos amis Duchesne, Chaput et le Dr Marty que nous remercions une fois encore. Nos remerciements aussi à plusieurs de nos Comités régionaux ou de nos Clubs qui ont fait un gros effort de propagande en faveur de la diffusion de notre organe mensuel et se sont chargés eux-mêmes de nous faire parvenir les abonnements qu'ils avaient recueillis.

Dans le domaine administratif encore, je vous rappelais, l'an dernier, que nos statuts actuels rendaient la licence obligatoire pour tous. Cette question est extrêmement importante car le nombre des licenciés est un facteur essentiel pour la fixation, par la Direction Générale des Sports, du chiffre des subventions attribuées aux Fédérations. Or, un contrôle nous a été fourni, ces jours derniers, par le relevé des licences délivrées par les Comités régionaux, relevé que nous avons dû leur demander pour déterminer le nombre de voix à l'assemblée générale de chacun de nos Clubs affiliés. Nous avons pu ainsi constater que la moitié seulement de nos Sociétés ont plus de 10 licenciés et que, parmi l'autre moitié, de trop nombreux Clubs n'en ont aucun. Ceci est d'autant plus inadmissible qu'une association sportive, si modeste soit- elle, comporte toujours un Bureau composé d'au moins un Président, un Vice-président, un Secrétaire et un Trésorier et qu'elle possède certainement quelques pratiquants puisqu'elle est inscrite à notre Fédération.

Nous insistons auprès des trésoriers des Comités régionaux afin qu'ils se montrent très sévères dans l'application de la réglementation en vigueur et qu'au besoin ils rappellent à l'ordre les Clubs qui ne s'y conforment pas ou qui ne s'y conforment que partiellement. Une licence permettant à un athlète de participer à une compétition ne devra pas être délivrée si elle n'est pas accompagnée ou n'a pas été précédée d'autres demandes pour les dirigeants et pratiquants du Club. C'est d'ailleurs l'intérêt de nos Comités d'avoir de nombreux licenciés puisque leur trésorerie en bénéficie par une ristourne de la moitié du prix de la licence.

***

Mes chers Amis, nous commémorerons demain soir, au cours d'une petite fête intime, le 35e anniversaire de la fondation de notre Fédération. Plusieurs de ses fondateurs seront parmi nous qui peuvent être fiers de l'œuvre accomplie par eux et que nous nous efforçons de poursuivre et de développer.

A vous tous, dirigeants, arbitres, moniteurs, athlètes qui nous y aidez, aux membres du Comité de direction fédéral qui ont l'honneur redoutable de prendre des décisions plus ou moins appréciées, à notre président Harasse, à notre trésorier Robert Cayeux, tous deux si dévoués, un grand merci. Continuons, comme par le passé, à nous serrer les coudes, restons amicalement unis et notre Sport, qui a pris une place importante parmi les plus grands, prospérera.

Le secrétaire général :

Jean DAME.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

CLUBS, acquittez sans retard votre cotisation 1950-51 à la F.F.H.C.

– Prix : 660 fr. –

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU

DU 11 MAI 1950

DEMANDES D'AFFILIATION

- ✓ N° 3.141 : Club des Sports de Villard-de-Lans.
- ✓ N° 3.142 : Association Sportive d'Ain Seban.
- ✓ N° 3.143 : Association Sportive Rhodanienne.
- ✓ N° 3.144 : Club Culturiste Desbonnet.
- ✓ N° 3.145 : Foyer Léo-Lagrange Sporting Club.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France les performances suivantes :

Poids Coqs : Épaulé et Jeté à deux bras : 111 k par Marcombes, le 2 avril 1950, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris ; arbitres : MM. Bernier, Chaix, Lomet.

Poids Plumes : Développé à deux bras : 91 k 500 par Thévenet, le 16 avril 1950, Salle de l'A.S.M.A., à Alger ; arbitres : MM. di Meglio, Jeanjean et Junqua.

CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE

et

CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE

sous le Haut Patronage de
Monsieur le Président
de la République

les 13, 14 et 15 Octobre 1950
au PALAIS DE CHAILLOT
(Place du Trocadéro) à Paris

♦

PROGRAMME

Vendredi 13 Octobre, à 20 h. 30

Défilé des concurrents.
Cérémonie d'ouverture.
Épreuves du Championnat du Monde (une catégorie).

Samedi 14 Octobre, à 14 h. 30

Épreuves du Championnat du Monde (deux catégories).

Samedi 14 Octobre, à 20 h. 30

Épreuves du Championnat du Monde (une catégorie).

Dimanche 15 Octobre, à 14 h. 30

Épreuves du Championnat du Monde (une catégorie).

Dimanche 15 Octobre, à 20 h. 30

Épreuves du Championnat du Monde (une catégorie).

Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

■

PRIX DES PLACES :

200 à 1.000 fr. pour chacune des 4 premières séances.

250 à 1.500 fr. pour la soirée du Dimanche.

■

Location au Palais de Chaillot, à l'Agence des Wagons-Lits, boulevard des Capucines, et au Journal « L'Équipe ».

Poids Légers : Bras tendu croix de fer en haltères : 37 k par P. Gilet, le 16 avril 1950, à Nantes ; arbitre : M. Piou.

Poids Lourds : Développé à deux bras : 115 k 500 par Allègre, le 5 mars 1950 ; arbitres : MM. Junqua, Jeanjean, di Meglio.

DÉPLACEMENT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE EN ALGÉRIE. - Le Secrétaire Général pense qu'il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur ce voyage de l'Équipe Métropolitaine en Algérie puisque M. Duchesne a bien voulu en donner un compte rendu dans le Bulletin fédéral. Il tient à confirmer toutefois qu'une bonne propagande a été faite pour le sport haltérophile à l'occasion de ce déplacement et que le Comité du Maroc souhaiterait, lui aussi, de recevoir ultérieurement la visite des athlètes de France.

NOMINATION DES COMMISSIONS. - Les différentes Commissions sont constituées comme suit pour l'année 1950 :

- *Commission Technique :* MM. Rolet, L. Morin, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger.
- *Commission des Statuts, Règlements et Discipline* : MM. E. Gouleau, J. Duchesne, L. Morin, M. Goharel.
- *Commission de Propagande :* MM. R. Cayeux, A. Rolet, J. Dame.
- *Commission de Culture Physique* : MM. R. Cayeux, J. Duchesne, A. Rolet, R. Duverger, Audrain, M. Goharel, J. Gourgues, L. Lagache, Dr Marty, Dr Tavéra.

MANIFESTATION LÉO-LAGRANGE. - Le Secrétaire Général expose les mesures prises par la F.F.H.C. pour la commémoration du 10e anniversaire de la mort au Champ d'Honneur de M. Léo-Lagrange.

CRITÉRIUM SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE. - M. J. Duchesne expose les dispositions prises d'un commun accord entre l'O.S.S.U. et la F.F.H.C. pour 1'organisation du Critérium Scolaire et Universitaire. Arbitre : M. Paul Buisson.

COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES 1950. - Le Bureau décide l'annulation de la finale de la Coupe de France 1950 pour des raisons financières.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU

DU 4 JUILLET 1950

HOMOLOGATION D'AFFILIATIONS :

- ✓ N° 3.146 : Institut Naturiste de Reims.
- ✓ N° 3.147 : Union Sportive de Conflans-Ste-Honorine.

Le Bureau homologue également le changement de titre du Club Sportif des Cheminots Nantais, devenu le « *Racing Athlétic Club Cheminot* ».

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France les performances suivantes :

Poids Lourds : Développé du bras gauche, 52 k. 500 ; Développé à deux bras, 121 k par Allègre, le 27 avril 1950, à Alger. Arbitres : MM. Junqua, Jeanjean et di Meglio.

CHAMPIONNAT DU MONDE ET CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE. - Le Secrétaire Général expose au Bureau les différentes interventions et démarches qui ont été faites en vue de l'organisation du Championnat du Monde et du Concours du Plus Bel Athlète du Monde :

Subventions. - La Direction Générale des Sports a fait connaître à la F.F.H.C. qu'elle lui assurait une garantie de déficit de 400.000 francs ; cette garantie avait été de 350.000 francs pour l'organisation du Championnat du Monde 1946.

La préoccupation majeure de la F.F.H.C., actuellement, est de disposer des fonds nécessaires pour faire face aux premières dépenses d'organisation : versement de la moitié du prix de location du Palais de Chaillot, arrhes pour réservation du logement des délégations étrangères, édition des programmes, des affiches, des insignes commémoratifs, médailles, diplômes, etc. Il a donc été demandé à la Direction Générale des Sports de bien vouloir verser à la Fédération la totalité de la subvention de fonctionnement qui lui est attribuée pour 1950.

Palais de Chaillot. - Lecture est donnée du contrat proposé à la signature de la F.F.H.C. Ce contrat prévoit, outre un prix de location et un pourcentage sur les recettes, des redevances diverses pour lesquelles il a été demandé à la Direction du Palais de Chaillot de bien vouloir consentir une réduction, du fait de l'occupation du théâtre pour cinq séances consécutives.

Présidence de la cérémonie d'ouverture. - Il avait été demandé à M. Vincent Auriol de bien vouloir présider la cérémonie d'ouverture du Championnat du Monde.

Une lettre du Secrétaire Général Militaire Adjoint à la Présidence de la République vient de nous faire connaitre que le Chef de l'État était retenu par des engagements antérieurs mais qu'il accordait son haut patronage à la manifestation.

Réceptions. - Un banquet réunira, le soir du 16 Octobre, les officiels et les athlètes. Il sera suivi d'un bal de nuit. Le lieu de ces réceptions sera désigné ultérieurement.

Organisation de la sélection des Athlètes Français pour le Championnat du Monde et Concours du Plus Bel Athlète de France. - Ces deux manifestations seront organisées dans la première quinzaine de Septembre ; des pourparlers sont également engagés pour fixer le lieu de ces manifestations.

Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile. - Parmi les vœux de la Fédération Française au Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile figurera l'adjonction de la Culture Physique aux activités de ladite Fédération. Dans ce but, un projet de modification aux statuts a été établi, lequel est soumis à l'adoption du Bureau.

Il sera également proposé au Congrès une modification à la décision prise à Londres concernant le nombre des engagés, qui permettrait, tout en maintenant le chiffre de six participants par nation, d'engager deux athlètes dans une même catégorie.

Réunion de sélection pour le championnat du monde d'Haltérophilie

Concours du Plus Bel Athlète de France

Boulogne-sur-Mer - 10 Septembre

C'est au Club Haltérophile de Boulogne, en collaboration avec le Club Athlétique Sportif Boulonnais, qu'avait été confiée l'organisation du premier Concours du Plus Bel Athlète de France de la F.F.H.C., doublée de la sélection partielle pour le Championnat du Monde d'Haltérophilie.

Pourquoi avez-vous choisi Boulogne ?, nous a demandé, à notre arrivée, le sympathique Président de l'Haltérophile Club Boulonnais, le Dr Hodin. La réponse est simple : cette ville est devenue rapidement un Centre Haltérophile comme elle fut de tout temps un Centre culturiste nous savions la faveur qu'avait marquée le public à l'une des récentes organisations du Club local et nous avons pensé favoriser sa propagande en lui confiant notre première manifestation culturiste nationale qui comprenait également à son programme des matches haltérophiles d'une importance capitale puisqu'il s'agissait du choix de certains de nos représentants pour le prochain Championnat du Monde.

Nous avons eu raison puisque cette double manifestation fut conduite de main de maître grâce aux efforts conjugués des dévoués dirigeants des deux Clubs boulonnais.

Mieux que personne, je suis à même d'apprécier ce que représente de travail, de démarches, de temps, une telle réussite ; c'est pourquoi je tiens à remercier du fond du cœur tous ceux qui y ont contribué et particulièrement les présidents Dr Hodin et M. Muselier ; M. Cuvelier, vice-président ; M. Watel, secrétaire ; M. Hanusse, trésorier. Je les remercie au nom de la Fédération tout entière et aussi en mon nom personnel car j'avoue avoir mis un certain entêtement à vouloir, pour des motifs que j'ai maintes fois exposés, que la Culture Physique soit adjointe chez nous à l'Haltérophilie.

La preuve est faite, le crois que j'avais raison ; j'en suis fort heureux.

Nous persévérerons dans notre effort et c'est pourquoi je souhaite longue vie à nos organisations culturistes.

Je m'en voudrais de ne pas associer dans mes remerciements les athlètes culturistes et haltérophiles qui par leur belle présentation et leurs performances furent les artisans de ce beau succès.

Jean DAME.

Résultats du Concours du Plus Bel Athlète de France

1. Marello (Île-de-France) : 17,25 + 9,08 + 4,41 = 30,74 (1).
2. Debuf (Flandres) : 17,08 + 8,41 + 4,25 = 29,74.
3. Marchal (Languedoc) : 16,75 + 8,58 + 3,91 = 29,24.
4. Renault (Normandie) : 15,33 + 7,91 + 3,75 = 26,99.
5. Hamon (Île-de-France) : 14,66 + 7,16 + 3,25 = 25,07.
6. Caulier (Île-de-France) : 15,91 + 6,25 + 2,85 = 25,01.
7. Blicq (Flandres) :14,33 + 5,83 + 3,25 = 23,41.
8. Pirard (Pyrénées) : 14,66 + 6,08 + 2,66 = 23,40.
9. Combes (Auvergne) : 13,66 + 6,16 + 3,04 = 22,86.
10. Voiney (Bourgogne) : 14,33 + 4,81 ± 2,62 = 21,76.
11. Boudie (Guyenne) : 12,33 + 5,25 + 2,50 = 20,08.
12. Perron (Guyenne) : 12,41 + 4,50 + 2,29 = 19,20.

Résultats des Matches Haltérophiles

A noter qu'en l'absence de Firmin, son camarade de Club, Marchal, engagé au Concours du Plus Bel Athlète, a accepté, bien qu'à court d'entraînement, de donner la réplique à Dochy, de l'Union Halluinoise. Il convient de l'en remercier et de ne pas juger sa valeur sur les performances ci-dessous.

D'autre part, Debuf, bien que sélectionné d'office, participa au match de la catégorie des Poids Lourds qui opposait les athlètes Herbaux et Lisambart.

Poids Moyens. - Dochy : 100, 105, 145 = 350. Hors compétition : 355 : Marchal : 310 kgs.
Poids Mi-Lourds : Debuf : 110, 115, 155 = 380.
Poids Lourds. - Herbaux : 360 kgs ; Lisambart : 335 kgs.

Sont donc désignés pour représenter la France aux manifestations du Palais de Chaillot les athlètes ci-dessous :

Championnat du Monde d'Haltérophilie :

- *Poids Coq* : Thévenet (sélectionné d'office).
- *Poids Plume* : Héral (sélectionné d'office).
- *Poids Léger* : Le Guillerm (sélectionné d'office).
- *Poids Moyen* : Dochy.
- *Poids Mi-lourd* : Debuf (sélectionné d'office).
- *Poids Lourd* : Herbaux.

Concours du Plus Bel Athlète du Monde :

Marello, Debuf, Marchal, Renault, Hamon, Caulier.

---

(1) Lire dans l'ordre : moyenne des notes, 1re présentation, 2e présentation, 3e présentation et total.

Utilisation des barèmes

Maintenant que nous sommes en possession des moyennes de chaque catégorie, nous allons voir comment les utiliser, et pourquoi nous avons fait des barèmes.

Comment les utiliser.

1° Comme je le disais dans le premier article le Moniteur a besoin, pour guider ses élèves, d'avoir des points de repère, des points de comparaison par rapport à ce qui est normal dans sa catégorie. Maintenant, étant en possession des barèmes, l'entraîneur pourrait facilement faire remarquer à son élève que son développé ou son jeté est faible par rapport à son arraché. Je dis bien « *en retard* », car jamais un Athlète n'est en avance sur un mouvement mais toujours en retard sur les autres.

Si j'ai pris comme exemple le développé et le jeté, c'est que beaucoup d'haltérophiles, qui sont faibles au développé, ont beaucoup de mal au jeté. Pour remédier à cet inconvénient, le moniteur pourra se reporter aux numéros précédents de *L'Haltérophile Moderne*, en suivant les conseils donnés pour l'entraînement, sans oublier que pour progresser au développé et au jeté, il faut surtout faire énormément de flexions en équilibre. Pour un Haltérophile, l'équilibre est un exercice relativement facile à apprendre. Je me souviens, il y a 15 ou 20 ans, nous étions une équipe d'Haltérophiles qui, tous les soirs, faisions 100 flexions. Le résultat était que, tous, sans tenir compte des catégories, nous pouvions développer 100 kilos au minimum.

2° Nous pourrons constater, en regardant les différents schémas parus dans le Bulletin, que les fréquences de réalisation sont très minimes dans les chiffres intermédiaires de 2 k 500. Beaucoup d'Athlètes ne veulent pas passer par les 2 k 500 c'est une grave erreur : en passant par ces chiffres vous pouvez gagner un championnat.

Je pourrais vous citer un certain nombre d'exemples, entre autre la Finale de la Coupe de France disputée à Marseille en 1946 : si le Poids Moyen du Languedoc avait passé par 92 k 500, 97 k 500 à l'arraché, il n'aurait pas fait un zéro et le Comité de l'Île-de-France n'aurait pas gagné la Coupe.

Un athlète peut risquer une progression de 5 kilos, quand il peut gagner une place sans perdre la sienne, mais c'est un fait assez rare surtout pour ceux qui se tiennent à 5 kg. Faites toujours attention au poids de corps, chose très importante : en 1934, si M. Jean Dame n'avait pas été là, je perdais le titre de Champion d'Europe pour 100 grammes (*l'entraîneur doit toujours connaître le poids de corps des adversaires*).

Si la Fédération permet la progression de 2 k 500, c'est que les dirigeants, au début de la fondation de la Fédération, savaient que cette charge minime devient énorme quand elle est ajoutée à X kilos.

Dans la catégorie des poids légers, si nous prenons les fréquences de réalisation, nous constatons un pourcentage de 68 % pour les 5 kilos et de 32 % pour les 2 kgs 500, c'est une anomalie.

Pourquoi des Barèmes ?

Après avoir fait la moyenne de chaque catégorie sur le plan français, j'ai recommencé le même travail sur le plan mondial (championnats d'Europe, du Monde et Jeux Olympiques). Si l'ai pris le plan mondial, c'était surtout pour établir une table de classement de performances, car pour comparer un développé de Poids Plume, un arraché de Poids Moyen et un jeté de Poids Lourd, il me fallait une moyenne mondiale pour ne pas favoriser les catégories faibles sur le plan français.

Dans un prochain numéro, je ferai paraître entièrement ma table de classement, sauf pour les Coqs, car pour faire une moyenne pure, il me faut suffisamment de résultats, et malheureusement sur le plan mondial, les résultats des Poids Coqs ne sont pas assez nombreux.

Avantage de la table de classement.

Si je vous demandais quelle est la meilleure performance ou le meilleur record de France, les réponses pourraient varier à l'infini, suivant les préférences pour un mouvement ou une catégorie, donc jugement empirique.

Eh bien ma table, elle, ne connaît aucune préférence, aucune catégorie, car elle est basée sur une loi mathématique, et elle vous donne les résultats suivants :

Records de France :

Épaulé et Jeté Mi-Lourds : 352 points ; Épaulé et Jeté Moyens : 338 points.

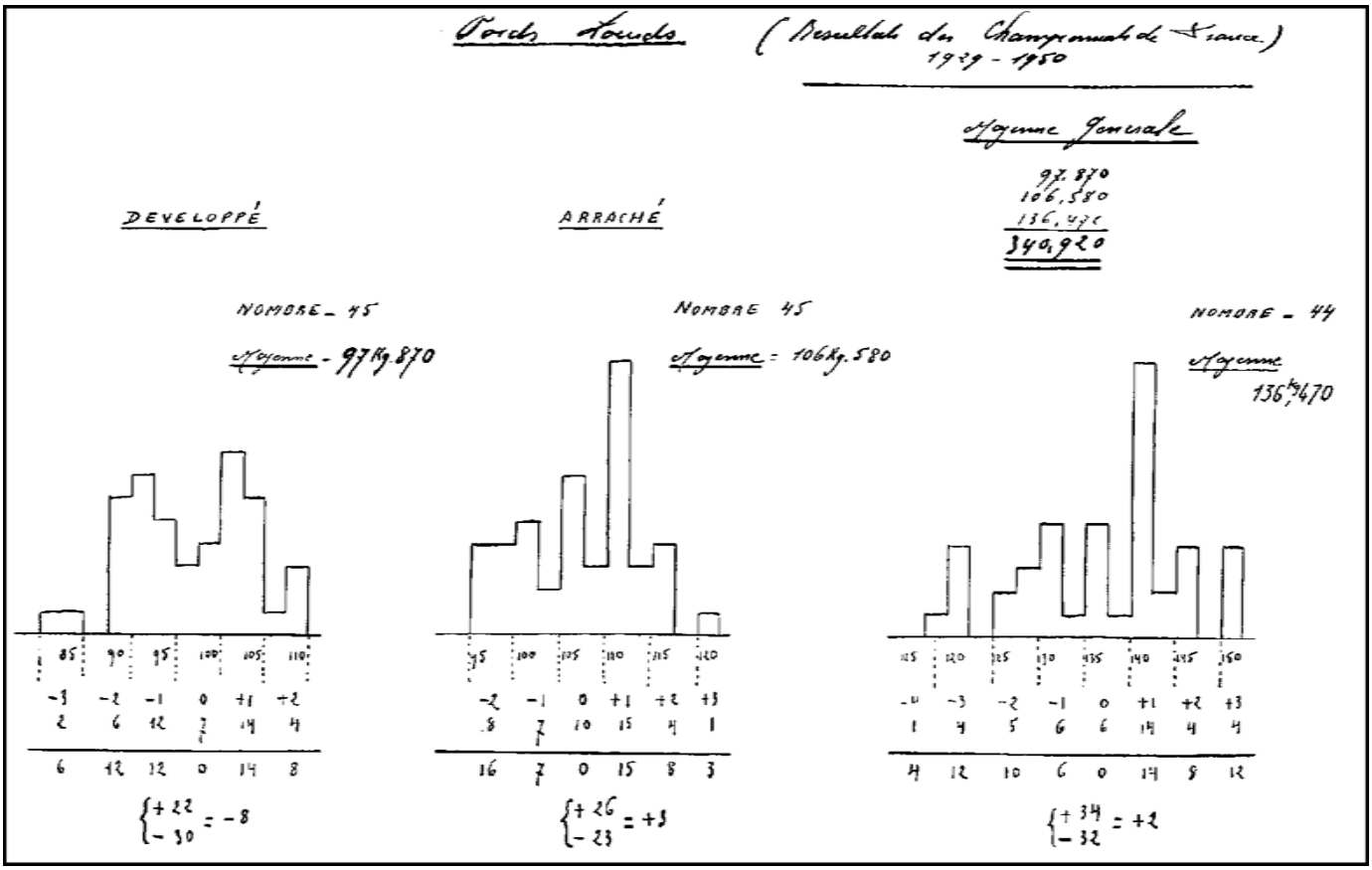

Arraché Mi-Lourds : 328 points. Arraché Moyens : 328 points.

Épaulé et Jeté Lourds : 322 points. Arraché Lourds : 320 points.

Développé Mi-Lourds : 320 points.

Meilleur total (dans les épreuves officielles) :

Mi-Lourds : 963 points ; Moyens : 953 points ; Plumes : 920 points ; Légers : 911 points ; Lourds : 884 points.

Classement Championnat de France 1950 (sauf les Coqs) :

1. Firmin, 903 points ; 2. Héral, 900 pts ; 3. Le Guillerm, 885 pts ; 4. Debuf, 884 pts ; 5. Dochy, 873pts ; 6. Aleman, 865 pts ; 7. Marchal, 863 pts ; 8. Soleihac, 858 pts ; 9. Perquier, 848 pts ; 10. Chaput, 839 pts ; 11. Giacinthi, 829 pts ; 12. Etienne, 809 points.

(A suivre.) René DUVERGER.

Commentaires sur le rapport médico-sportif italien

Le professeur La Cava, de Rome, est un éminent technicien médical et médico-sportif ; président de la Fédération Médico-sportive Italienne, il est aussi médecin de la Fédération Italienne de Boxe de ce fait, il est particulièrement qualifié en matière de sports violents.

Les Opinions qu'il vient d'émettre sur notre sport sont au moins surprenantes.

Analysons rapidement son premier argument ; les conséquences respiratoires et circulatoires de l'effort, glotte fermée.

Nous reconnaissons volontiers les points suivants les appareils respiratoire et circulatoire ont une mécanique étroitement solidaire lors de l'inspiration, en particulier, se produit le phénomène de l'aspiration thoracique, qui favorise la dilatation de l'oreillette droite et, par là, le retour du sang veineux vers le cœur. Conclusion : l'aspiration thoracique allège d'une manière continue le travail du cœur droit.

Dans l'effort prolongé, glotte fermée, il se produit au contraire une gêne à la circulation veineuse, qui se manifeste essentiellement par une turgescence des veines du cou (domaine de la veine cave supérieure). Nous reconnaissons même que, dans l'effort haltérophile du développé, le travail prédominant des membres supérieurs tend à favoriser cet « *embouteillage* » dans le territoire veineux-cave supérieur. Mais le blocage du thorax en inspiration (avec fermeture de la glotte), destiné à fournir un appui solide à la mobilité des membres supérieurs, est un phénomène athlétique bien banal il est couramment pratiqué par les gymnastes, les sauteurs à la perche, les lanceurs, entre autres.

Les inconvénients de ce blocage résultent surtout de sa durée, de sa répétition, et surtout de la répétition dans la durée : en haltérophilie, à ma connaissance, un seul mouvement pourrait répondre à ces conditions fâcheuses : les longues séries de développé, thorax bloqué, sans reprise de la respiration ; en fait, aucun entraîneur sérieux ne conseille ce procédé, et la règle d'entraînement veut que l'on rythme respiration et effort. En revanche, certains sports réunissent au plus haut point ces conditions d'intensité : en athlétisme, par exemple, le 100, le 200, le 400 m. s'accompagnent d'une perturbation intense de la mécanique respiratoire ; certains coureurs de 100 m, ne se vantent-ils pas de « *tenir* » la distance sans reprendre haleine une fois ? En cyclisme, en aviron, partout, n'en est-il pas de même au moment de l'effort final ? Et c'est bien le problème physiologique et philosophique de l'*effort* qui finirait par se discuter là.

Certes, il serait souhaitable que l'oxygénation du sang soit parfaite « au moment même où elle est davantage requise », mais l'interruption momentanée du rythme respiratoire se retrouve dans tous les efforts et pas dans l'effort haltérophile seulement.

Quant au « forçage » de la circulation veineuse, je ne crois pas que l'haltérophilie ait à son compte un pourcentage d'affections cardiaques supérieur à celui des autres sports ; comme tous les sports, elle pourrait à la longue risquer de léser un cœur *déjà malade* (le cœur « *claqué* » par le sport est un grand sujet de discussion), mais il s'agit là d'une loi générale.

Pour ma part, je redouterais davantage pour mes « cavités droites » les conséquences d'une course de marathon que celles d'une *saison* (pas d'une séance) d'entraînement haltérophile.

A titre de curiosité, je vous rappellerai que le temps de récupération exigé par le système circulatoire des coureurs de 400 et 1.500 m. se compte non seulement en heures mais.., en jours !

Voyons maintenant le deuxième argument : les déformations squelettiques entraînées par la pratique de l'haltérophilie et la « *porte ouverte aux mal formés, par notre sport* ».

Certes, mécaniquement, les parties tendres de l'os en période de croissance peuvent pâtir d'efforts répétés de surcharge (dans certaines régions, on conseille même de tenter de freiner la croissance par le port de lourdes charges sur la tête). Je connais des athlètes adultes, de petite taille, qui pratiquent le sport depuis leur enfance ; mais, en général, ils ne sont pas haltérophiles ils sont surtout *acrobates* ; il semble que les conditions les plus favorables à l'arrêt de la croissance soient, non pas la surcharge mécanique, mais le surmenage du système musculaire, combiné à une nutrition insuffisante, elle-même peut être responsable de perturbations *hormonales* (car c'est bien par là, en dernier ressort, que s'effectue la commande de la croissance), je ne parle pas, bien entendu, du facteur héréditaire : il y a des familles d'athlètes, d'acrobates, petits, et la pratique de la brasse et du footing n'y change rien.

Quant aux « *difformités acquises* », osseuses je n'en connais pas chez les haltérophiles, si ce n'est l'épaississement des points d'insertion des muscles et aponévroses (phénomène que j'ai constaté d'ailleurs chez des lutteurs, des gymnastes) ; les difformités acquises dans le domaine musculaire, l'haltérophilie, certes, développe plus facilement certaines masses musculaires, mais cet inconvénient est aisément compensé : l'élégance de formes de nombreux haltérophiles le prouvent, nous connaissons le footballeur à gros mollets et torse grêle, le cycliste à cuisses énormes, le lutteur à cou épais et mollets de coq, mais nous connaissons aussi de très beaux athlètes parmi les footballeurs, les cyclistes et les lutteurs.

Les haltérophiles, jeunes ou vieux, sont de toutes tailles l'anglais Walker, Debuf, Herbaux sont grands (j'en cite trois au hasard) l'idée ne leur est pas venue de pratiquer le saut de haies pour laisser l'haltérophilie aux nains il est hors de doute que le sport choisit en partie ses formats, mais je pense surtout aux sauteurs en hauteur, aux basketteurs dont la taille confine aux 2 mètres ! Et Tosi, ce lanceur de, poids mastodonte, et ces joueurs de rugby de gros format ? Di Piétro est vraiment un cas parmi une foule d'autres ; nous en avons déjà discuté longuement, nous ne pouvons y revenir.

C'est volontairement que je n'ai pas encore parlé de la boxe ; le professeur La Cava lui-même, dans une série d'articles récents, vient de préciser les conséquences redoutables de la pratique de ce sport chez de nombreux boxeurs ; le « *noble art* » est aussi un art dangereux nous ne demanderons pas cependant qu'il soit rayé des Jeux ou des programmes chez les jeunes.

R. MARTY.

Bruxelles Médical 1949, n°s 44 et 45.

Éducation Physique, Médecin, Sports : tome III, n° 1, 1950.

***

Une protestation de la Fédération Italienne

La « Federazione Italiana Atletica Pesante » a adressé à la Fédération Internationale de Lutte et à la Fédération Internationale Haltérophile la lettre suivante :

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Dans la Presse, nous avons appris que le Comité Olympique Italien a présenté au Comité Olympique International, par le moyen de son délégué, M. le Comte Bonacossa, la proposition de supprimer du programme des Jeux Olympiques, la lutte, style libre et les poids et haltères.

Pendant que nous vous assurons que cette proposition était absolument inconnue à la Fédération Italienne, jusqu'aujourd'hui, nous vous renseignons que nous avons envoyé au Comité Olympique Italien une énergique protestation.

Nous vous prions aussi de bien vouloir prendre note que nous nous associons inconditionnellement à la protestation que vous avez envoyée au Comité Olympique International.

Veuillez agréer, Messieurs les Secrétaires Généraux, les assurances de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire Général :

D^{r}. ALFONSO CASTELLI.

VENEZ TOUS ET TOUTES
au
BAL DE NUIT
organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

le LUNDI 16 OCTOBRE 1950

en l'honneur des concurrents du Championnat du Monde d'Haltérophilie et du Concours du Plus Bel Athlète du Monde

dans les Salons du Cercle National des Armées de Terre, de Mer et de l'Air

– PLACE SAINT-AUGUSTIN

Vous y retrouverez tous les Champions.

Prix d'entrée : 250 francs.

La tenue de soirée n'est pas de rigueur.

■

♦ Ouverture des portes à 21 h. ♦

■

Cartes d'entrée b la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, à partir du 5 Octobre, et au Cercle National des Armées de Terre, de Mer et de l'Air, à l'entrée du bal.

NOS INFORMATIONS

LES ENGAGEMENTS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE 1950

A la date du 10 septembre, 22 Nations avaient fait parvenir leur engagement pour le Championnat du Monde. Ce sont : Argentine, Autriche, Belgique, Birmanie, Brésil, Danemark, Egypte, États-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Hollande, Iran, Italie, Japon, Haïti, Liban, Sarre, Singapour, Suède, Suisse, Yougoslavie, France. Celui de l'U.R.S.S. est attendu.

AUCUNE CARTE PERMANENTE NE SERA VALABLE POUR L'ENTRÉE AU PALAIS DE CHAILLOT

Aucune carte permanente de la F. F.H.C. (cartes d'arbitre, de membre du Conseil, d'international, etc.) ne donnera droit à l'entrée du Palais de Chaillot pour le Championnat du Monde et le Concours du Plus Bel Athlète.

Les ayants droit doivent retirer une invitation au siège de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, à partir du 5 octobre.

INSCRIPTIONS POUR LE DINER DU 16 OCTOBRE

Un dîner, qui réunira les Officiels et les Concurrents du Championnat du Monde et du Concours du Plus Bel Athlète précédera le bal de nuit organisé à leur intention, le lundi 1er octobre.

Il aura lieu également dans les Salons du Cercle des Armées de Terre, de Mer et de l'Air, place Saint-Augustin.

Les personnes désireuses d'y assister doivent obligatoirement s'inscrire à la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, avant le 10 octobre.

Prix : 1.500 francs.

CONCOURS D'AFFICHES

Aucune des maquettes présentées au Concours d'affiches organisé par la F.F.H.C. n'a pu être retenue.

Néanmoins, des prix seront attribués aux projets dont le Jury aura reconnu les qualités.

Le Bureau de la F.F.H.C. en fixera le montant au cours de sa prochaine réunion.

LES NOUVEAUX INSIGNES DE LA F.F.H.C.

La F.F.H.C. est maintenant en mesure de donner satisfaction aux commandes qui lui seront adressées pour les insignes de la F.F.H.C., nouveau modèle.

Prix : insigne argenté : 50 fr. ; insigne doré : 60 francs.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement. Adresser le montant de la commande au Compte Chèques Postaux de la F.F.H.C. Paris 1304-82, en y ajoutant la somme de 50 francs pour, frais d'expédition, quel que soit le nombre des insignes que l'on désire.

STAGE D'HALTÉROPHILIE A L'I.N.S.

La F.F.H.C. rappelle qu'un Stage d'Haltérophilie destiné aux dirigeants et moniteurs des clubs affiliés aura lieu à l'institut National des Sports, à Paris, du 16 au 21 octobre.

Inscriptions jusqu'au 1er octobre.

DISTINCTIONS

M. Victor Jolivel, trésorier du Comité Anjou-Bretagne, adjudant-chef au Corps des Sapeurs-Pompiers de Nantes vient d'obtenir la grande Médaille d'Honneur pour services exceptionnels.

M. François Créachcadec, entraîneur de « *La Brestoise* », arbitre fédéral, a reçu la Médaille d'Or de l'Éducation Physique et M. Benjamin Ogé, président du Saint-Nazaire O.S., arbitre régional, la Médaille de Bronze.

A tous trois, nos bien sincères félicitations.

Le Club des Vieux Athlètes Viennois (Autriche), vient d'envoyer à M. J. Duchateau un diplôme et une épingle d'honneur, accompagnés d'une lettre l'informant qu'à l'unanimité, il était nommé Membre d'Honneur de cette Association.

Nos bien sincères compliments.

Trois dates importantes

(Suite de l'article de 1re page)

Or, nous avons le souci de ne pas imposer aux spectateurs de trop longues séances surtout le soir où se poserait alors le problème des transports.

Il est donc conseillé à nos amis, suivant la formule consacrée, « de consulter leur journal habituel », afin de connaitre l'horaire des épreuves et la liste des engagés.

Les candidatures de pays désireux d'organiser les Championnats du Monde dans les années à venir sont trop nombreuses pour que nous puissions espérer revoir de sitôt en France des manifestations de l'importance de celles qui se dérouleront le mois prochain, au Palais de Chaillot. Il importe donc de ne pas manquer pareil spectacle

***

De même, nous espérons que nos amis viendront nombreux au bal de nuit qui clôturera ces journées consacrées au sport et qui aura lieu le lundi 16 Octobre, au Cercle Militaire, place Saint-Augustin.

Le prix d'entrée est à la portée de nombreuses bourses ; la tenue de soirée n'est pas de rigueur. Ce sera, pour tous et pour toutes, l'occasion de passer quelques heures agréables en compagnie des participants du Championnat du Monde et du Concours du Plus Bel Athlète.

Jean DAME.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Compte rendu de la réunion générale 1950

La séance est ouverte à 10 h. 30 par M. Pellerin, de Vannes, président d'honneur du Comité.

Sont présents : MM. Baril et Viviès, du R.A.C.C. ; Ogé et Mario (S .N O.S.) ; Rousseau (S.G. Angers) ; Levanic et Lorgeoux (P.L. Lorient) ; Boursicot (C.A. Vannetais) ; Boisnault (Angers B.S.) ; Clerennec et Souchet (A.C.B.L. Nantes) ; Fégard (Paimpol) ; Hervochon, Denis et Bernier, arbitre (C.A. Nantais) ; Perrin, arbitre, Urbain (St-Servan) ; Douillard (C.S.I. Cholet) ; Coatanea, Tessier, Bonafoux et Creachcadec, arbitre (Brestoise).

Excusés : MM. Le Bayon (S. Croisicais) Bahuaud (V. Vertou).

Un regrettable changement du lieu de la réunion au dernier moment n'a pas permis au représentant de l'A.S.P.P. de Nantes d'être présent, celui-ci n'ayant pu être prévenu.

M. Pellerin, improvisant un discours d'ouverture de séance, félicite les Sociétés d'être venues nombreuses à Brest qu'il retrouve beaucoup plus détruite qu'il ne le pensait, mais constate avec plaisir que la reconstruction bat son plein, et espère dans un proche avenir la reconstruction totale de la ville. Il espère que de grandes performances seront réalisées cet après- midi et que les athlètes représenteront le Comité à Paris les 1er et 2 avril.

Le secrétaire général remet une lettre de M. Piou à M. Pellerin qui la lit.

M. Piou, retenu par ses obligations professionnelles, s'excuse de ne pas être à la réunion générale. Tenu au courant des demandes des Sociétés, s'il est d'accord pour certaines, il ne l'est pas pour d'autres. Il demande que les minima des 1re série soient relevées si l'on crée des 2e catégories ; s'il est créé des championnats départementaux de 2e série, il devra être créé aussi des championnats départementaux de 1re série. **Puis il met en garde contre l'abus des titres de champions. Le champion doit faire partie d'une élite et un trop grand nombre de titres diminuera leur valeur.**

Il s'élève contre les frais énormes que coûteront les déplacements des 2e séries et termine en demandant qu'une ville plus centrale que Brest soit désignée pour 1951.

Le procès-verbal de la réunion à Vannes en 1949 est adopté à l'unanimité.

M. Pellerin donne la parole au secrétaire général pour son rapport moral (annexé au présent procès-verbal).

Le trésorier V. Jolivel, n'ayant pu se déplacer, le secrétaire général lit son compte rendu.

Avant de passer aux élections, le secrétaire général rappelle que celles-ci sont imposées par la Fédération sur un ordre de la Direction des Sports, il espère que la bonne amitié qui règne au sein du Comité ne sera pas troublée et demande à chacun de n'apporter au résultat qu'une importance minime.

On procède au vote : C.A.N. (4 voix), A.C.B.L. (3), A.S.S.P. Nantes (3), C.A.V. (2), S.N.O.S. (2), R.A.C.C. Nantes (1), Brestoise (1), Paimpol (I), Cholet (1), S.G. Angers (1).

Après pointage, le secrétaire général donne le résultat : Bahuaud (14 voix), Baril (16), Boursicot (16), Clerennec (10), Creachcadec (16), Douillard (16), Hervochon (13), Jolivel (16), Mario (9), Ogé (13), Perrin (10), Piou (16), Urbain (16), Souchet (9).

Sont élus : Bahuaud (Vertou), Baril (R.A.C.C.), Boursicot (C.A.V.), Clerennec (A.C.B.L. Nantes),

Creachcadec (Brestoise), Douillard (Cholet), Hervochon (C.A. Nantais), Jolivel (A.S.S.P. Nantes), Ogé (S.N.O.S.), Perrin, Piou (C.A.N.), Urbain (St-Servan).

Le tiers des élus étant renouvelable tous les deux ans, on procède au tirage au sort.

Sont *sortants* en 1952 : M.M. Perrin, Urbain, Boursicot, Clerennec.

Sont *sortants* en 1954 : MM. Douillard, Ogé, Bahuaud, Piou.

Sont *sortants* en 1956 : MM. Jolivel, Hervochon, Creachcadec, Baril.

On discute ensuite du lieu où se dérouleront les Championnats 1951. Paimpol et St-Nazaire sont candidats. A l'unanimité moins 1 voix, St-Nazaire est désigné.

Les arbitres fédéraux pour les Championnats cet après-midi sont désignés : MM. Perrin, Bernier, Creachcadec.

Après tirage au sort, M. Bernier sera chef de plateau au développé, M. Perrin à l'arraché et M. Creachcadec au jeté.

Au sujet du Challenge Projean, un additif est voté ; l'équipe la moins lourde sera classée1re en cas d'*ex æquo*.

Puis l'on passe aux vœux des Sociétés, l'heure tardive empêche qu'ils soient discutés un à un.

Cependant, l'on décide que les minima seront révisés et que les éliminatoires pourront être arbitrées par des arbitres des Sociétés ; il est hors de doute que la sincérité des arbitres ne peut être mise en cause, et si par hasard un arbitre favorisait un de ses athlètes, le jeu des minima empêcherait l'athlète de toucher une indemnité de déplacement.

M. Souchet expose son avis sur la création de 2es catégories ; les athlètes n'ont pas assez d'épreuves à disputer et il pense qu'une 2e catégorie et même une 3e catégorie pourraient être créées en se basant sur les résultats des épreuves. Mais la majorité pense que ce sera difficile, de même pour les Championnats départementaux. Trois départements n'ayant qu'une Société, le C.A.N. pense qu'un Championnat Anjou et un Championnat Bretagne pourraient être disputés. Cette question des Championnats départementaux n'est pas résolue. On décide qu'un essai de création de 2e et 3e catégories sera fait en Loire-Inférieure où il y a 7 Sociétés et que chaque département organisera son championnat départemental s'il le désire.

Après un vin d'honneur offert par la Brestoise, on se sépare à 12 h. 30.

Réunion pour la formation du Bureau :

L'ancien Bureau est réélu dans son ensemble, les 12 élus présents ne proposant aucune modification.

Président : M. Piou.
Vice-présidents : MM. Baril, Ogé, Perrin, Creachcadec.
Secrétaire général : M. Hervochon.
Trésorier général : M. Jolivel.
Membres : MM. Bahuaud, Douillard, Urbain, Boursicot et Clerennec.

Le Secrétaire général : E. HERVOCHON.

Rapport moral sur la saison 1948-49

Nous voici chez nos grands amis Brestois. Depuis 1937, nous les avions bien délaissés vous savez aussi bien que moi les raisons pour lesquelles nous ne sommes pas revenus à Brest depuis la transformation en 1941 du Comité de l'Ouest en Comité Anjou-Bretagne. C'est par sympathie que nous avons choisi Brest, car le déplacement des Clubs qui vivent des cotisations de leurs adhérents ou des modestes subventions ou recettes, va poster un terrible coup à leur trésorerie. Victor Jolivel, notre sympathique trésorier, est désolé de ne pouvoir répartir plus de 20.000 francs. Vous avez vu par ma dernière circulaire que notre Comité est en pleine progression par le nombre de licenciés. De 278, nous passons à 409, mais je ne pense pas que toutes les Sociétés ont fait l'effort nécessaire pour apporter au Comité les 25 francs par licence que la Fédération nous laisse. Pensez que le C.A.N., l'A.C.B.L. et les Sapeurs-Pompiers de Nantes ont apporté 6.175 francs sur les 20.000 francs de répartition. Je vous demande à nouveau de faire pour la saison 1950-1951 un effort supplémentaire, tout athlète fréquentant votre salle doit être licencié. C'est une obligation.

Vous avez lu sur le Bulletin que notre vieille Fédération Française de Poids et Haltères a changé de titre et est devenue Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Si vous connaissez des salles de Culture Physique, salles ayant des statuts, salles non commercialisées, dites-leur de s'adresser à notre Fédération, elles doivent se grouper avec nous autour de la F.F.H.C. Des épreuves pour culturistes seront organisées (cette année, ce seront des essais pour les mettre au point).

Si vous désirez créer une section culturiste, vous prendrez des licences culturistes au même prix que les licences haltérophiles.

Suivant une coutume bien établie, je dois vous faire le bilan de l'année sportive depuis notre dernière réunion. Nos amis de l'A.C.B.L., dont les représentants assistent personnellement pour la première fois à une réunion du Comité, m'ont demandé par lettre du 28 février de réduire mon rapport moral à on « *digest* » de quelques lignes, pour pouvoir discuter plus longuement leurs propositions. Je pensais intéresser tous les délégués des Clubs en leur relatant les faits principaux qui ont marqué l'année sportive et par là même, me libérer un peu de cette semi-dictature imposée, pour beaucoup, par l'éloignement de nos Sociétés. Je n'ai pas la prétention de tout faire « bien », mais je crois avoir le mérite d'essayer de faire prospérer notre Sport et je pense qu'en vous tenant une fois par an au courant de ce qui s'est passé dans notre comité, je sers bien la cause de notre sport. Mon camarade de classe André Clerennec, président de l'A.C.B.L., son secrétaire Souchet, voudront bien excuser ma franchise, j'ai toujours dit ce que je pensais bien en face, c'est le seul moyen de vivre en bons termes.

Depuis notre dernière réunion à Vannes, notre bon camarade Baril (qui, je vous le signale, vient de se voir nominé président du R.A.C.C. à l'unanimité) s'est couvert de gloire aux Championnats de France 1949. Ce n'est qu'au dernier essai en jetant 122 k 500 que Héral l'a battu. Je propose de battre un « ban » en son honneur. Nous n'avions pas d'autres qualifiés à ces Championnats et c'est mon grand désespoir de dirigeant de Comité, car si je suis président du C.A. Nantais, ma joie serait grande de voir un représentant par Club aux Championnats de France. En Coupe de France, sur la mauvaise forme de deux de nos représentants, nous perdons une place sur l'année précédente et terminons cinquième. Nous pouvons cette année, reprendre cette 4e place et nous estimer fiers de dire : Nous sommes les meilleurs après les Flandres, l'Île-de-France et le Languedoc.

Le Premier Pas Haltérophile a réuni 39 concurrents, chiffre dérisoire en raison de l'étendue et du nombre de sociétés de notre Comité. Sur 9 catégories où nous étions représentés, nous trouvons seulement 7 athlètes dans les 10 premiers, le meilleur représentant étant Gilet, de l'A.C.B.L., qui termine 3e des plumes : « *Plus de 20 ans* ».

Le Prix d'Encouragement nous a donné plus de satisfaction, avec 60 concurrents, et le magnifique résultat du Plume Sourdin, de Vannes, et du Mi-lourd Boussion, de la S.G. Angers, tous deux premiers à la finale à Paris, tandis que le Lourd Jehanno, du S.N.O.S., se classe 3e.

Au Critérium National, seul le Plume Sourdin, de Vannes, se classe 4e à la finale à Nantes. J'ajoute que cette Finale Nationale du Critérium, si elle ne fut pas un succès financier en raison du beau temps, fut un succès quant aux résultats. L'installation de la salle, réalisée par l'A.C.B.L., a fait l'objet de l'admiration des dirigeants de notre Fédération.

Je tiens maintenant à faire le point pour notre équipe première à qui nous devons surtout penser en raison de la Coupe de France.

En Coqs : 1 seul athlète de classe, Couprie, de Vertou. En Plumes : Baril, mais attention, Marcel a décidé que la retraite était en 1950. Nous sommes inférieurs dans cette catégorie, malgré les 247 k 500 de Sourdin. En Légers, même infériorité. Dans les Moyens, Mi-Lourds et Lourds, nos amis Angevins nous montreront encore qu'ils sont les meilleurs ; Ferra, revenu à l'haltérophilie, peut tirer en Coupe de France malgré sa nationalité espagnole, de même aux Championnats régionaux. Espérons d'ailleurs que Jehanno, du S.N.O.S., et Bienfait, de l'A.C.B.L., progresseront et que la lutte de nos trois Poids Lourds les feront approcher au moins de 320 kgs.

Notre équipe de 1950 est loin de valoir celle de 1937, où le Plume Baril totalisait 265 kgs, le Léger Creachcadec 267 k 500, le Moyen Rivière 307 k 500, le Mi-lourd Leloup 317 k 500 et le Lourd Perrin 312 k 500. Ces quelques chiffres vous montrent le travail que nous avons à fournir pour égaler nos aînés d'avant-guerre.

Les performances, depuis quelques années, ne montent pas sensiblement, et je pense que vous devez tous faire porter vos efforts sur les Juniors qui sont l'avenir de notre Comité.

E. HERVOCHON.

***

Classement des Championnats Anjou-Bretagne

Juniors

Coqs : 1. Puchaud (Cholet), 197 k 500.

Plumes : 1. Le Bellour (Lorient), 202 k 500.

Légers : 1. Sévellec (Lorient), 245 kgs ; 2. Perrot (Brest), 225 kgs.

Moyens : 1. Heissat (C.A.N.), 275 kgs, qualifié pour les Championnats de France ; 2. Jarnoux (C.A.N.), 245 kgs.

(A suivre.)

L'HALTÉROPHILE MODERNE

5e ANNÉE. – N° 49

organe officiel mensuel paraissant le 1er de – CHAQUE MOIS –

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France	**200 Fr.**
Étranger	**225 Fr.**
Clubs affiliés	**150 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal 3e trimestre 1950. Imp. H. et Guyot, 20, r. Gerbert, Paris-15e. – 31.1137.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **OCTOBRE 1950 – N° 50**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

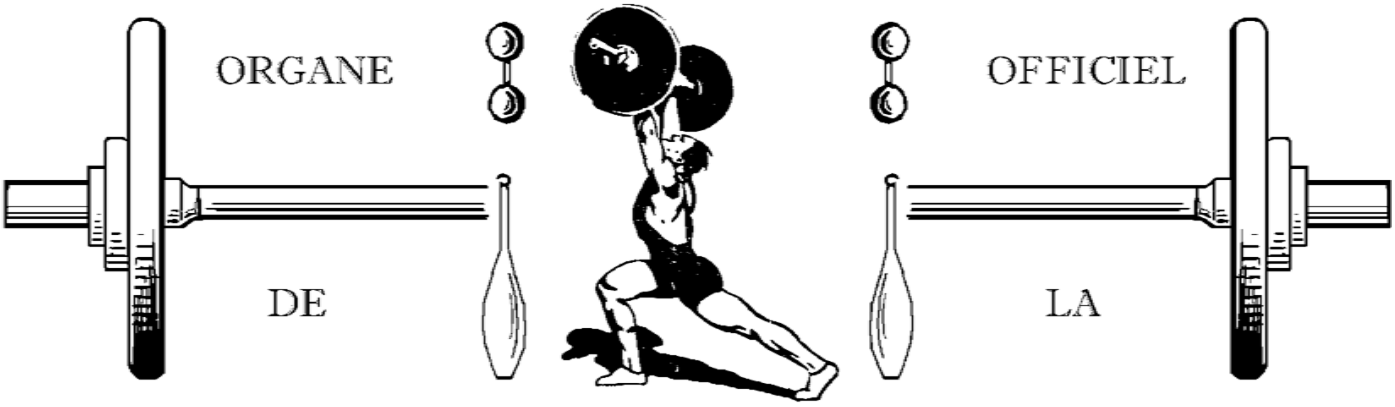

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

De belles réalisations

Il semble qu'en dépit de petites imperfections qu'il est toujours possible de découvrir et qui ne nous ont pas échappé à nous-mêmes, organisateurs, le Championnat du Monde d'Haltérophilie 1950 fut une belle réalisation

Nous avons vécu, grâce à lui, des heures inoubliables, en communion avec un nombreux public, formé d'initiés mais aussi de curieux, ceux-ci stupéfaits de performances jamais égalées, ceux-là emballés par un sport jusqu'alors méconnu. C'est notre plus belle récompense que d'entendre maintenant l'un de ces profanes déclarer a qui veut l'entendre : « *J'ignorais tout de l'haltérophilie, mais tout de suite, j'ai été conquis et j'ai quitté le Palais de Chaillot à regret, surpris que le temps ait passe si vite* ».

Il n'est pas dans mes intentions de vous relater aujourd'hui les différentes phases du Championnat du Monde. Le temps presse et la parution du numéro d'Octobre de notre Bulletin n'a été que trop retardée par les multiples taches auxquelles nous avons dû faire face.

Notre Moniteur national vous donne, par ailleurs un premier compte rendu de ces journées passionnantes au cours desquelles se succédèrent, dans un cadre magnifique et grandiose, les meilleurs haltérophiles du monde entiers D'autres, après lui, vous en reparleront car le sujet est inépuisable et, j'en suis sûr ne peut vous lasser.

Je veux, simplement, en quelques mots, remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos manifestations : les acteurs d'abord, tous ces athlètes connus et inconnus, venus des différents points du globe et qui, de tout leur cœur ont lutté, ont souffert et quelquefois triomphé ; leurs dirigeants, dont beaucoup sont pour nous des amis de longue date, des amis de notre Pays aussi car jamais pareille compétition n'avait réuni un aussi grand nombre, de nations ; la grande Presse qui, dans son ensemble, nous a si puissamment aidés ; tous nos camarades enfin qui m'ont apporté un concours enthousiaste et désintéressé, sans oublier notre dévouée Secrétaire administrative, Mme Delvaux.

C'est à dessein que j'ai employé au pluriel le terme « *réalisations* ». Le Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile, tenu la veille du Championnat du Monde, en compte quelques-unes à son actif. La plus importante est certainement la prise en charge de la Culture Physique amateur qu'elle régira, sur le plan international, au même titre que 1'haltérophilie. Cette mesure, dont les répercussions n'ont pas besoin d'être soulignées, fut votée a l'unanimité des Nations représentées moins une voix (celle de la Grande-Bretagne).

Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde Amateur qui succéda aux épreuves du Championnat du Monde d'Haltérophilie, peut donc être considéré comme la première manifestation officielle de cet ordre. Mais que nos adversaires et nos détracteurs se rassurent : je ne prétends pas en tirer gloire, et fierté. Je sais qu'il appelle des critiques et que le règlement de telles épreuves doit être entièrement révisé et modifié. Les compétitions culturistes organisées dans l'avenir devront apporter la preuve tangible que l'Haltérophilie et la Culture Physique, désormais étroitement liées, forment des sujets d'élite, aux lignes harmonieuses, certes, mais possédant avant tout et surtout une valeur athlétique qui leur permet de pratiquer tous les sports de leur choix et, bien souvent, d'y briller.

JEAN DAME

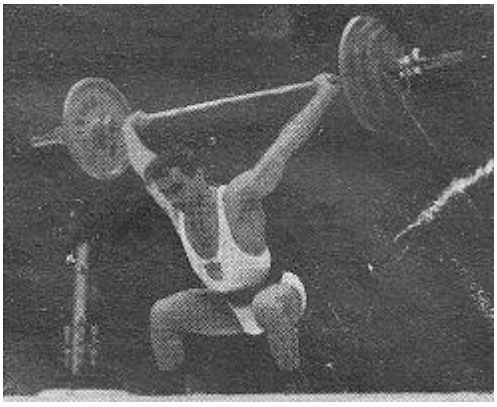

Pete Georges
(États-Unis)
(Cliché : Health and Strength.)

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT 1950-51

Le Prix, d'Encouragement sera organisé par les soins des Comités régionaux le *dimanche 10 décembre* 1950 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, *munis de la licence de la saison* 1950-51, n'ayant jamais pris part au Championnat de France, ni à la finale du Critérium National et ne s'étant jamais classés premiers d'une catégorie dans un Prix d'Encouragement.

Pesée. – Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents. – Poids Coqs : jusqu'à 56 k ; Poids Plumes : de 56 k à 60 k ; Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ; Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ; Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ; Poids Lourds : au-dessus de 82 k 500.

Mouvements imposés. – 1. Arraché à deux bras ; 2. Développé à deux bras ; 3. Épaulé et-Jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais. – Chaque concurrent aura droit a trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kgs (cinq kilos) sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 kgs 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kgs 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement. – 1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1950-51.

2° Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 18 ans révolus et ne-seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de vingt ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports.

Résultats. – Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il, appartient devront parvenir à la Fédération par les soins des Comités régionaux au plus tard le 20 décembre 1950.

Récompenses. – La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

Le Président : C. HARASSE.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 5 SEPTEMBRE 1950

Présents : MM. R Cayeux, L. Morin, Recordon, M. Goharel, L. Lagache, J. Duchesne, Audrain, A. Rolet, J. Rosset, P. Buisson, Jean Dame.

Excusés : MM. le Dr Marty, Piou, Hervochon, Gouleau, Hue, Gourgues.

Présidence de M. C. Harasse, Président de la F.F.H.C.

DEMANDES D'AFFILIATION. – Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

– N° 3.148. Athlétic Sport Trélazéen ;
– N° 3.149. La Fraternelle de Louviers.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1950. – Le Secrétaire général fait un court exposé des dispositions prises ou en cours de réalisation pour assurer la Bonne marche du Championnat du Monde.

Le contrat pour la location du Palais de Chaillot est signé et la garantie exigée versée entre les mains de l'administrateur. Toutes les démarches sont en cours pour la décoration de la salle, la musique, etc.

Des pourparlers sont engagés pour la réservation des chambres destinées aux, concurrents et aux officiels.

Un banquet, suivi d'un bal de nuit, aura lieu, le lundi 16 octobre, au Cercle Militaire.

La désignation des catégories qui seront disputées au cours de chacune des cinq séances que comportera le Championnat du Monde ne pourra être faite que lorsque sera connu le nombre exact de participants dans chaque catégorie, ceci dans le but d'assurer un horaire rationnel des réunions, surtout le soir.

Concours d'affiches. – Après examen des projets présentés, le Comité de Direction estime ne pouvoir retenir aucun d'eux.

Après échange de vues, des directives sont données au secrétariat pour la réalisation d'une nouvelle maquette qui devra être exécutée dans le délai le plus rapide.

RÉUNION DE SÉLECTION DE BOULOGNE-SUR-MER. – Le Secrétaire général rappelle qu'une réunion aura lieu à Boulogne-sur-Mer le 10 septembre. Elle comporte, à son programme, le Concours du plus Bel Athlète de France qui désignera en même temps les athlètes retenus pour le Concours du plus Bel Athlète du Monde et une Sélection en vue du Championnat du Monde d'Haltérophilie dans certaines catégories.

En Poids Plumes et en Poids Légers par exemple, les deux Champions 1950 : M. Héral et A. Le Guillerm ont été désignés d'office et ne prendront pas part à la manifestation de Boulogne. Debuf, sélectionne également, n'y fera qu'une exhibition.

Dans les Poids Coqs, un match devait se dérouler entre Thévenet et Watier, mais ce dernier, qui vient de subir une intervention chirurgicale, est en convalescence pour deux mois et, de ce fait, Thévenet, Champion de France 1950, se qualifie également d'office.

Dans les Poids Moyens, Bouladou, Firmin et Dochy avaient été pressentis. Une lettre du Comité du Languedoc vient d'informer la F.F.H.C. que Bouladou n'avait pas repris un entraînement sérieux et que Firmin, également à court d'entraînement, ne participerait qu'au Concours du plus Bel Athlète de France, en compagnie de Marchal, également qualifié.

Le Comité de Direction décide que, seuls pourront représenter la France au Championnat du Monde d'Haltérophilie, les athlètes désignés d'office ou qualifiés à la suite de la Sélection de Boulogne. Il sera en outre demandé à Firmin et Marchal de prendre part à là dite Sélection pour, entraîner le Nordiste Dochy.

Enfin, dans les Poids Lourds, avaient été convoqués : Etienne, Chaput, Lisambart et Herbaux. Les deux premiers sont actuellement indisponibles, l'un pour raison de santé, l'autre qui vient de terminer ses nombreux stages, n'a pas repris l'entraînement. Lisambart et Herbaux participeront donc seuls à la réunion de Boulogne.

Il est enfin donné connaissance de la liste des Sélectionnés pour le Concours du plus Bel Athlète de France et du déroulement du programme de la manifestation du 10 septembre.

PREMIER PAS CULTURISTE. – Le Président insiste pour que la Commission de Culture Physique qui a été désignée, fonctionne régulièrement et se réunisse pour examiner les différents problèmes qui sont de son ressort

Les épreuves du Premier Pas Culturiste sont arrêtées comme suit :

1. 10 flexions extensions, appui tendu ;
2. Équilibre « *Le Poirier* » (sur la tête et sur les deux mains) ;
3. Un grimpé de 3 mètres ;
4. Développé en barre de 30 k.

Cotation de chacun des quatre exercices : de 0 à 10.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. – Un arrêté, paru au Journal Officiel, consacre définitivement le nouveau titre de la F.F.H.C. Il en est donné lecture.

Lecture est également faite d'une lettre de M. André Morice, Secrétaire d'État à l'Enseignement Technique, à la Jeunesse et aux Sports, concernant l'organisation du Concours du plus Bel Athlète du Monde.

Il est également donné connaissance de la réponse faite par le Secrétariat et dont copie a été adressée à la Direction Générale des Sports. Le texte en est approuvé à l'unanimité par le Comité de Direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Le Secrétaire général : JEAN DAME.

Clubs retardataires, hâtez-vous d'acquitter votre cotisation à la F.F.H.C., (650 Fr.) si vous désirez continuer à recevoir le service du Bulletin fédéral.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 4 OCTOBRE 1950

Présents : MM. J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, J. Rosset, E. Couleau, M. Goharel, H. Clutier, Jean Dame, R. Cayeux.

Assistaient à la réunion : M. P. Buisson (Commission des Arbitres); R. Chaput, moniteur national.

Présidence de M. C. Harasse, président de la F.F.H.C.

Demandes d'affiliation. – Le Bureau homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

N° 3.150 : Athlétique Club Servannais.
N° 3.151 : Haltérophile Club Pont-Audemerien.
N° 3.152 : Sport France Radio.
N° 3.153 : Club de Formation Multisports.
N° 3.154 : Club Athlétique Saint-Martin.

Championnat du Monde et Concours du Plus Bel Athlète. – Le Secrétaire général fait un bref exposé de la manifestation qui s'est déroulée à Boulogne-sur-Mer et à l'issue de laquelle ont été désignés les Sélectionnés français.

Championnat du Monde d'Haltérophilie. – Poids Coq : Thévenet ; Poids Plume : Héral ; Poids Léger : Le Guillerm ; Poids Moyen : Dochy ; Poids Mi-lourd : Debuf ; Poids Lourd : Herbaux.

Concours du Plus Bel Athlète du Monde : Marello, Debuf, Marchal, Renault, Hamon, Caulier.

Il donne connaissance des derniers détails d'organisation des manifestations qui se dérouleront les 13, 14 et 15 octobre prochain, au Palais de Chaillot. Les titulaires aux différents postes : délégués aux athlètes, à la presse, au tableau d'affichage, etc., sont ensuite désignés.

Communications diverses et correspondance. – Lecture est donnée d'une proposition faite par la revue « Apollon-Vénus » concernant une collaboration avec la F.F.H.C. La question sera étudiée ultérieurement, c'est-à- dire après le Championnat du Monde.

Nomination d'arbitre. – Sur proposition du Comité de Tunisie, et avis favorable du Comité d'Algérie, le Comité de Direction décide la nomination de M. Marcel Casanova, en qualité d'arbitre fédéral.

La demande présentée en faveur de M. A. Privat sera satisfaite dès qu'une appréciation favorable pourra être formulée par le Comité d'Algérie.

L'ordre du jour étant épuisé, la- séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général : JEAN DAME.

Il est rappelé que des sessions du Brevet Culturiste aux différents degrés doivent être organisées dès maintenant par les Comités régionaux et les Clubs. Ces Brevets seront exigés pour la participation au Critérium National Culturiste et au Concours du Plus Bel Athlète de France (éliminatoires et finale).

Championnat du Monde 1950

J'ai vécu depuis le 2 octobre les jours de fièvre qui préludent à un grand événement sportif rassemblant les meilleurs athlètes de 23 pays. J'ai suivi les dernières séances d'entraînement des Champions américains, égyptiens, russes, iraniens et même... français. Dans des salles surpeuplées de curieux et de quelques connaisseurs, j'ai beaucoup regardé, surtout beaucoup écouté. Les bavardages chuchotés, les avis contradictoires et multiples, les cris admiratifs aussi m'ont paru le fait d'une passion totale, exaltée que l'on qualifie justement d'aveugle.

Pendant le Championnat, le micro en main, j'ai pu, malgré tout, voir pas mal de choses, mais j'aurais préféré pouvoir circuler des coulisses au plateau.

Les feux de la rampe et des projecteurs sont maintenant éteints. Les délégations ont rejoint leurs lointains pays, les esprits sont calmés ; l'instant me paraît propice pour émettre quelques avis que je tiens à placer sous le signe de la plus parfaite objectivité car nous n'avons que trop tendance, tous autant que nous sommes, entraîneurs et athlètes, de regarder la vie athlétique par une unique lorgnette, à champ visuel limité.

Les superchampions

Sur 84 athlètes sélectionnés, seuls Davis (U.S.A.), Poids Lourd, et l'Égyptien Touny, Poids Moyen, m'apparaissent comme des phénomènes physiologiques naturels. Je ne parle pas du nain américain di Pietro, dont le cas a été traité à maintes reprises.

Johnny Davis, Poids Lourd, mesurant 1 m. 75, pesant 99 kgs est doué d'une musculature impressionnante et harmonieuse. Il est âgé de 30 ans et débuta en 1938, au Championnat du Monde à Vienne, dans la catégorie Poids Mi-Lourds. Il accusait 81 kg. 500 et réalisa 117 kgs 500 au développé, 120 à l'arraché, 150 au jeté soit 387 kgs 500. A Chaillot, 12 ans plus tard, il réussit 145 au développé en deux essais, 147 kgs 500 à l'arraché en deux essais, 170 au jeté au premier essai, soit 462 kgs 500, établissant un nouveau record mondial sur le total des trois mouvements olympiques.

Il détient les records du monde dans chacun de ces trois exercices 152, 148, 177 k 500 et il nous a prouvé qu'il pourrait, en peu d'essais, réaliser le chiffre extraordinaire de 150, 150, 180, soit 480 kgs.

Davis a une confiance totale en lui et comme il surclasse de loin tous les Poids lourds mondiaux, cela lui permet de se présenter sur un plateau absolument décontracté. Sa technique ne présente aucune particularité. Sa force prodigieuse lui permet de tirer ses barres très hautes. Il n'est jamais écrasé sous l'engin, sa fente étant très courte. En 1949, lors de sa tentative sur l'essieu d'Apollon (166 kgs), il le réussit au 4e essai après l'avoir « *tâté* » deux ou trois fois au cours d'un unique entraînement, le diamètre de la barre et sa forme hétéroclite présentant d'énormes difficultés.

Cela suffit à prouver que son succès n'est fonction que de ses qualités naturelles exceptionnelles, développées toutefois par un entraînement régulier sans plus.

L'Égyptien Touny fut Champion olympique en 1936, catégorie Poids Moyens 117,500, 120, 150 = 387 k 500.

– En 1946, il remporta le titre : 115, 112,500, 150 = 377 k 500.
– En 1949, à La Haye : 120, 120, 157,500 = 397 k 500.
– En 1950, à Paris 125, 122,500, 152,500 = 400 kgs.

Touny est un athlète d'une force herculéenne naturelle. Il ressemble à un homme préhistorique. Sa puissance et son énergie lui permettraient de défier les lois de la technique la plus élémentaire. Il me semble que même les pieds liés pour entraver la fente, il serait capable d'épauler 150 k pour gagner un Championnat.

En détente, 122,500 et 152,500, il est égalé par le Russe Pouchkarev, l'Américain Pete George et le Français Ferrari, s'il avait tiré dans la catégorie. Ces trois hommes lui sont même supérieurs mais Touny possède un développé extraordinaire. Il détient le record avec 127,500. A l'entraînement à la Société Athlétique Montmartroise, je lui ai vu exécuter, à quelques minutes d'intervalle, quatre fois très correctement ce même record. Il donne l'impression de pouvoir développer facilement 130 kgs alors que tous les athlètes « *truquent* » leurs développés en partant très rapidement et en se cambrant en arrière. Touny, lui, développe le buste droit, sans aucune secousse et il domine toujours ses adversaires de 15 à 17 kgs.

Tous les autres athlètes du Championnat, y compris Stanczyk, Vorobiev, Fayad et Namdjou, tout en étant des athlètes très doués ne sont, à mon avis, que des produits d'entraînement et leurs performances sont abordables.

En Poids Coqs, le petit Tchimickian (URSS) a démontré que Namdjou n'était pas imbattable. L'Égyptien Fayad, in-battu depuis 1946 a, semble-t-il, atteint ses plafonds dans la catégorie des Poids Plumes. Le Russe Lopatine, en réglant mieux ses départs, pouvait prétendre l'égaler.

Quant aux trois leaders de la catégorie Légers, ils valent tous de 350 à 355 kgs. Nous avons vu Chams établir le record de l'arraché à 116 kgs 500 alors qu'aucun d'eux n'a réussi 110.

A l'épaulé et jeté, Chams détient le record avec 153 kgs alors que les mêmes hommes plafonnent à 140 et 142 kgs et l'Américain Stanczyk détient le record mondial du total avec 367 kgs 500, soit 15 kgs de plus que le champion actuel, Pittmann. Nous avons eu, en France Bugnicourt, Duverger et Aleman qui, quoique n'ayant pas réalisé le total des trois Champions actuels, possédaient une classe naturelle à peu près équivalente.

Stanczyk et Vorobiev, Poids Lourds, ont réalisé l'un et l'autre 420 k au total. Je ne voudrais pas minimiser leurs performances, mais nous avons vu, en France, Ferrari épauler et jeter 169 k, arracher 126 k, ce qui représente pour ces deux mouvements 295 kgs. Debuf, 125 et 162,500 soit 287,500. Vorobiev 132,500 et 165 = 297 kgs 500. Stanczyk 130, 165 = 295 kgs.

***

La question du développé

1. Stanczyk n'était pas un développeur et c'est grâce à des procédés d'entraînement multiples, utilisés d'une manière continue qu'il est parvenu a 125 et 130 kgs ;
2. Vorobiev a réalisé 122 kgs 500 mais il faut tenir compte de ses départs trop rapides ;
3. Ferrari a développé à Montpellier, lors de sa préparation pour le Championnat 1946 avant son accident, 120 kgs ;
4. Debuf, devant moi, en juin, développa 117 kgs 500

La qualité technique du développé de ces quatre hommes est identique car on ne peut pas dire que leurs exercices soient absolument corrects.

Toutefois, Stanczyk a une légère avance en performance que les autres pourraient ou auraient pu combler, Ferrari en particulier, par un entraînement approprie.

J'en conclus que leur classe naturelle est à peu près équivalente ; donc, aucun n'est un superchampion car pour mériter ce titre, il faut dominer d'assez loin et seul.

Aspect psychique du Championnat

Les seuls hommes extraordinaires du Championnat 1950 sur le plan psychique furent Pete George et Vorobiev.

Pete George avait déjà manifesté, aux Jeux Olympiques et au Championnat 1949, d'une énergie et d'une volonté de vaincre extraordinaires. J'ai assiste, cette année, a tous ses entraînements. George n'était pas en forme, de l'aveu même de Bob Hoffmann, coach de l'Équipe américaine. Nous le regardions, M. Cayeux et moi, tirer à la SAM. Il nous faisait peine, fatigué, amaigri par ses études de chirurgien-dentiste et des chagrins d'ordre familial. 100 kgs au développé paraissaient son maximum ; il manquait très souvent 115 a l'arrache et ne réussit jamais 145 au jeté.

J'avais, d'autre part, assisté à l'entraînement de l'Équipe de l'U.R.S.S. au Gymnase Municipal de Montrouge et le Moyen Pouchkarev, nettement supérieur au développé et égal en détente me paraissait candidat sûr pour la seconde place.

Le jour du Championnat, Pete George triomphait brillamment : 107,500 - 125 - 157,500 et donnait donc trois points aux U.S.A. car il n'était pas question pour lui d'inquiéter Touny. Il nous donnait ainsi la preuve de son énergie étonnante et de sa concentration exceptionnelle, car c'est lui qui tenait la clé du titre par Équipes pour son pays. Lors de son troisième essai au jeté, la barre chargée à 157 kgs 500, Bob Hoffman, le regard tourné vers la salle, d'un air détaché, dit à son athlète : « *Pete, il nous faut cette barre pour gagner* ». Le jeune collégien de 22 ans, la mèche en bataille, le visage blême, mâchonnant son chewing-gum, se frottant longuement les mains avec la magnésie et tapotant le sol avec ses talons, lui répondit : « *C'est certain, je vais la réussir tout de suite* ». Il se dirigea vers l'engin et, d'un effort rapide, de son style particulier en flexion, il épaula et jeta la charge, assurant ainsi aux États-Unis la première Place par équipes car, pour Bob Hoffmann, la victoire de Stanczyk et de Davis ne semblait pouvoir leur échapper.

Vorobiev, le Mi-lourd russe, était l'énigme de ce Championnat. On savait qu'il avait détrôné le fameux, Novak lors des derniers Championnats en U.R.S.S. Son total de 412 kgs 500 le classait comme un concurrent dangereux mais assez loin du record mondial détenu par son compatriote avec 495 kgs.

Il réussit successivement 115, 120, 122,500 au développé. Stanczyk, trop sûr de lui, resta à son premier essai à 125, ayant eu deux fois essai à 130 k. Un simple tableau comparatif des chiffres :

Vorobiev : 122,500 – 132,500 – 165. Stanczyk : 125 – 130 – 165 donne une idée exacte de l'âpreté de la lutte entre ces deux champions.

En réalisant 132,500 à l'arraché, Vorobiev égale son record du monde. Les deux hommes commencent à 160 k à l'épaulé et réussissent successivement 165. Ils épaulent l'un et l'autre 167,500 qu'ils manquent au jeté.

◆–◆

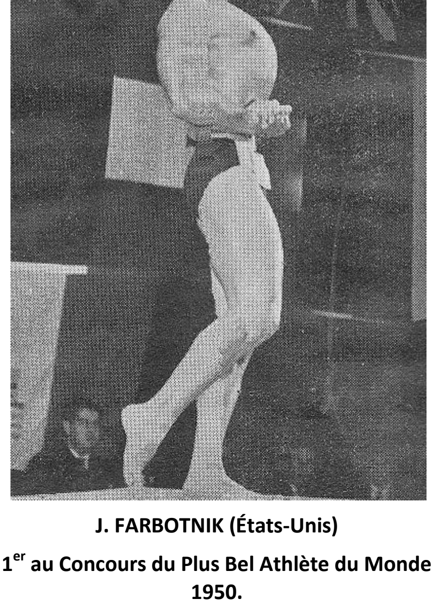

J. FARBOTNIK (États-Unis)

1er au Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1950.

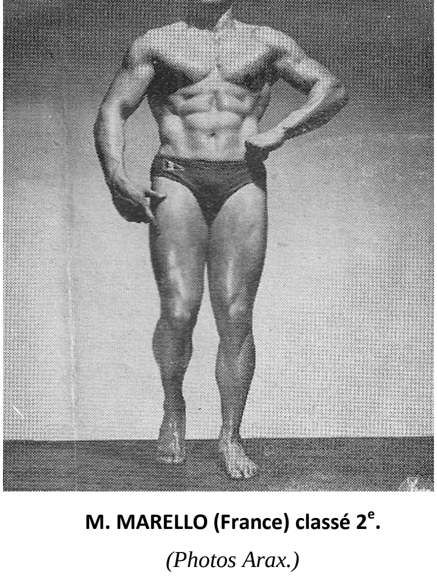

M. MARELLO (France) classé 2e.

(Photos Arax.)

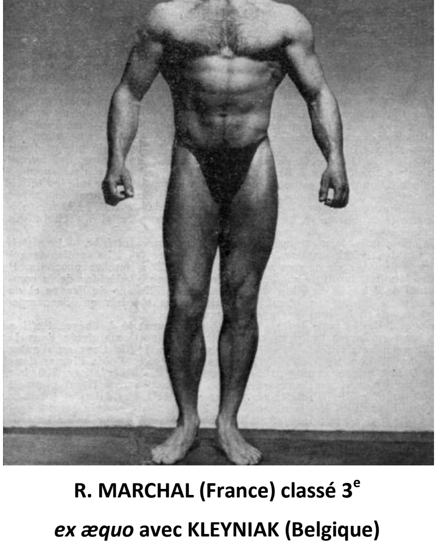

R. MARCHAL (France) classé 3e

***ex æquo* avec KLEYNIAK (Belgique)**

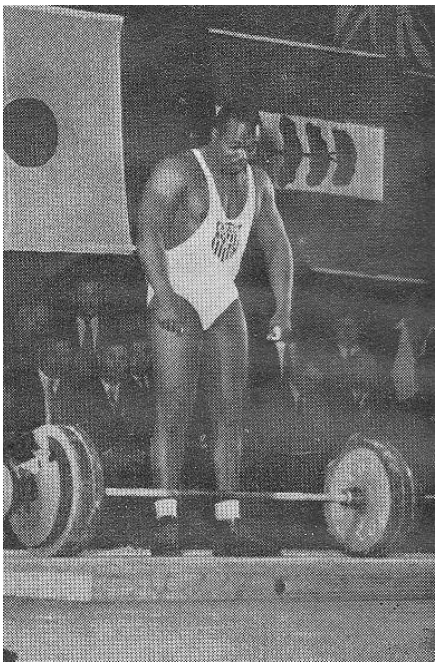

J. DAVIS (États-Unis)
Champion du Monde 1950 Poids Lourds.

(Photo Arax.)

Vorobiev paraît sur le plateau très calme, Aucun geste précipité. C'est un athlète très bien proportionne. Jamais il ne lève son regard sur la salle ou sur les Officiels entourant la scène. Il a toujours donné l'impression d'être absolument isolé, comme venant d'un autre monde, ignorant tout ce qui l'entoure.

Je suis reste sur une impression difficilement exprimable quant à son comportement et jamais aucun athlète, parmi les plus prestigieux, ne m'a frappe de la sorte.

Stanczyk et Vorobiev nous ont donné le plus beau spectacle que nous ayions vu en Haltérophilie.

***

La concentration

Les concentrations des athlètes, en général, peuvent se classer en trois catégories

Les Russes, hormis Vorobiev et Koutsenko, travaillent trop la surexcitation, ce qui leur vaut de nombreux essais

Les Égyptiens, les Iraniens et, en général, tous, les orientaux sont, et je m'excuse de ma franchise, un peu trop comédiens, car à l'entraînement, ils réalisent les mêmes barres sans leur cérémonial. Quant aux *Américains*, ils ont tort, dans l'ensemble, d'afficher une désinvolture qu'ils n'ont pas en réalité.

C'est peut-être un procédé qui leur permet d'éviter des contractions néfastes avant l'effort et qui influence toujours les adversaires

Les méthodes d'entraînement

Il m'a été posé cette question :

Quelles sont les meilleures ?

A mon avis, il serait inutile d'en parler car il n'y a pas de méthodes d'entraînement, chez les uns, ni chez les autres. Toutefois, d'après ce que nous avons pu voir dix jours avant une rencontre inter-nations, nous pouvons parler des différences de tendances ; toutefois, j'émets des réserves sur ce qui va suivre.

Les Américains, par leur musculature développée au maximum, cherchent toujours à augmenter leur capital de base et travaillent plus en force qu'en technique ou en détente d'une manière générale (méthode de musculation).

Les Égyptiens pratiquent moins la musculation. Ils travaillent plus psychiquement. Leur entraînement paraît tout à fait axé sur les exercices olympiques répétés trois fois par semaine en gammes montantes et descendantes à poids variables.

Seuls les athlètes d'U.R.S.S. m'ont paru raisonnables.

1. Ils effectuent un long échauffement avec course lente et relaxation puis avec barres légères et quelques exercices aux agrès ;
2. Leur entraînement m'a paru plus dosé, plus prudent que celui des Américains.

Quant aux Iraniens, ils ont voulu absolument faire très lourd. Leurs développés étaient en pont et d'ailleurs, au Championnat, ils ont été stoppés par l'arbitrage.

Les entraînements avant le Championnat

Les Égyptiens, les Américains et les Iraniens s'entraînaient à la Société Athlétique Montmartroise en alternant leur jour. Tous ont tiré leur maximum plusieurs fois à l'entraînement. Davis, par exemple, exécutait des développés à 145 kgs, 6 à 7 fois par séance, à 7 ou 8 minutes d'intervalle. A l'arraché il se contentait…, de séries de 137 k 500, c'est-à-dire sa barre de départ du Championnat. A l'épaulé et jeté, 170 kgs six fois, 172 kgs 500 et 175 deux ou trois fois.

Stanczyk développait chaque fois 125 – 130, arrachait 125, doublait 155 à l'épaulé sans lâcher la barre.

Championnat à l'entraînement, mais j'aurais regrette de ne pas voir le match officiel Pete George-Pouchkarev et Stanczyk - Vorobiev, car il n'y a que le Poids Moyen américain et le Poids Mi-lourd russe qui se soient vraiment surpassés.

Il y avait certainement une question d'influence mutuelle dans cette frénésie à tirer si lourd.

Techniquement, il me semble qu'il y a eu surentraînement, peut-être même excès. Il est normal qu'un athlète, avant une compétition, pousse une pointe pour s'assurer que sa forme est au mieux ; mais, de façon générale, j'ai pu constater un manque de rationalisme et de contrôle, indice certain d'un entraînement qui n'a pas le caractère scientifique que beaucoup voudraient lui attribuer.

J'avais, pour ainsi dire, vu le vrai.

Les styles

Dans l'ensemble du Championnat, aucune belle barre n'a été réalisée avec, la facture d'un Rigoulot ou d'un Ferrari. Toutefois, un seul développeur parfait : Touny.

En détente, la facilité du jeté d'Herbaux, Poids Lourd français, le bel arraché de Davis à 147 k 500, les arrachés très en détente de Vorobiev, la belle allure du Poids Moyen Dochy et l'épaulé à 130 kgs de Le Guillerm.

Les Italiens ont surpris par leur technique très classique, mais hélas !, ils manquent de moyens physiques. Les Français, dans l'ensemble, restent les tireurs les plus corrects quant au style.

Mais les champions nous ont prouvé, une fois de plus, que les performances ne se réalisent pas en travaillant à la règle à calcul, au compas ou au fil a plomb. Chacun a son style et sa manière qui lui sont propres comme la méthode d'entraînement.

Quant aux entraîneurs, j'estime que l'on a tort de vouloir associer leur nom à la classe et à l'échelle de leurs hommes. Car si grande que soit la compétence d'un éducateur, nous savons qu'il ne peut fabriquer des champions exceptionnels avec des sujets non doués.

Je ne veux d'ailleurs pas traiter ce sujet qui, trop complexe, dépasserait le cadre de cet article. Je parlerai simplement des erreurs de tactique qu'ils ont fait ou laissé commettre à leurs hommes et cela suffira pour les remettre dans votre esprit à la place qu'ils doivent occuper, sans plus.

L'Équipe d'U.R.S.S. était la plus homogène et, par conséquent, la plus forte. Tous ses membres pouvaient accéder à la deuxième place et gagner le Championnat par équipes : 3 points par athlète faisant un total de 18 points.

Il y a eu erreur grave dans les départs du Coq Tchimichkian et du Léger Svetilko ; l'un ou l'autre aurait même pu prendre une première place.

Chez les Américains, de Pietro a perdu, maladroitement, des chances pour la 3e place, et Stanczyk a failli payer cher son départ présomptueux à 125 kgs au développé. M. Bob Hoffman prétend laisser l'initiative totale du match à ses athlètes. Il y a peut-être de bonnes choses à en retenir, mais un conseil judicieux, au moment décisif, peut permettre d'éviter une défaite.

Quant aux Égyptiens, leur entraîneur, M. Nosseir, est parfait quand tout marche selon ses plans, mais lorsque les choses se gâtent, il semble qu'il se contrôle mal. Pourquoi ; en Poids Légers, Hamouda n'a-t-il pas risqué la barre qui aurait donne la victoire par Équipes à l'Égypte ?

Je ne voudrais pourtant pas terminer cet article sans rendre hommage à ces entraîneurs que je viens de juger un peu sévèrement mais qui savent, par leur exemple, leur dévouement, leur présence constante, leur esprit de sacrifice et leur affection pour leurs hommes créer, dans leur Équipe, l'état d'âme sans lequel nous n'aurons pu assister à toutes ces luttes magnifiques qui auront servi, au-delà de nos espérances, le Sport haltérophile que nous aimons tant.

Richard CHAPUT,
Moniteur National.

L'ARBITRAGE
DU CHAMPIONNAT DU MONDE

A la suite des incidents d'arbitrage qui ont marque le Championnat du Monde, notre collègue, Robert Cayeux, a adressé à la F.F.H.C. la lettré suivante :

Paris, le 19 octobre 1950.

Monsieur le-Président,

Lors des derniers Championnats du Monde des Poids et haltères, j'ai cru bon devoir refuser, de continuer l'arbitrage de la catégorie pour laquelle j'étais désigne, ayant été désapprouvé par le Jury d'Appel, pour une décision que j'avais prise, concernant un athlète Libanais qui avait commis une faute flagrante (deux arrêts au cours d'un développé). Je vous serais très obligé de bien vouloir expliquer mon attitude dans le prochain bulletin de la Fédération, afin de renforcer l'autorité des Arbitres Français, qui n'ont rien à apprendre des étrangers.

De plus, cette mise au point est nécessaire car, dans l'esprit de certains, j'ai été limogé de mon poste d'arbitrage par le Jury d'Appel.

J'espère que vous prendrez ma demande en considération, et, dans cette attente, recevez, Monsieur le Président, l'assurance, de mon entier dévouement.

Signé : R. CAYEUX.

***

Nous pensons que cette lettre se passe de commentaires et qu'il est inutile d'expliquer une attitude qui était la seule logique après la décision stupéfiante du Jury d'Appel.

CULTURE PHYSIQUE

Force Et Beauté

Le Concours du Plus Bel Athlète de France, qui s'est disputé en septembre dernier a Boulogne-sur-Mer, a. remporté un magnifique succès et le nombreux public qui emplissait la coquette salle du Casino Municipal a prouvé par des applaudissements chaleureux combien il appréciait l'harmonieuse et puissante musculature des 17 finalistes qui lui furent présentés.

Je ne voudrais pas ici refaire le compte rendu de cette manifestation qui fut pour notre Fédération une grande victoire. Vous avez lu les commentaires de « *L'Équipe* » qui avait bien voulu nous accorder son patronage. Les résultats complets ont paru dans notre Bulletin et je ne veux, pour ma part que vous livrer quelques réflexions suggérées par les brillants résultats obtenus à ce Concours par les purs haltérophiles.

A la 2e place, tout près du premier et pourtant désavantagé par la nécessité où il se trouvait de se présenter non huilé, nous trouvons notre meilleur haltérophile actuel, Jean Debuf, Champion de France et Champion d'Europe. Derrière lui, à la 3e place, le Montpelliérain Marchal, Champion de France des Mi-Lourds. Tout près, à la 5e place, un bon haltérophile parisien, Hamon. Et n'oublions pas que Firmin, Champion de France des Moyens, également qualifié, ne put venir défendre sa chance, tandis que d'autres, comme le Niçois Giacinthi qui pouvait pourtant prétendre à l'une des toutes premières places, n'ont pas ou pu faire acte de candidature. Résultats excellents, il faut bien le reconnaître, et qui font vraiment honneur à notre sport.

Mais est-ce là l'effet d'un hasard comme certains pourraient le supposer ? Il suffit, pour répondre à cette question, de rappeler les nombreux succès obtenus avant guerre dans d'autres concours par nos amis Rolet, Perquier, Le Put, Cottier et bien d'autres. Toujours, on a. trouvé des champions haltérophiles aux toutes premières places et il est évident que ce n'est pas là l'effet d'un pur hasard mais, un résultat logique, et qui s'explique fort bien.

D'abord, il faut bien remarquer que tous les culturistes sont plus ou moins haltérophiles, et s'ils ne sont pas tous des maîtres dans les trois mouvements olympiques, ils emploient tous des haltères plus ou moins lourds pour travailler leur musculature et lui donner le relief et le volume indispensables pour briller dans les concours.

Donc l'haltérophilie prime mais encore il nous faut remarquer que nous trouvons aux premières places parmi les plus beaux, ceux qui occupent aussi les premières places parmi les plus forts. Que peut-on en déduire ?

D'abord, pour les culturistes, qu'il est nécessaire de tirer assez lourd et qu'il vaut mieux développer dix fois une barre de 40, Kgs que vingt ou vingt-cinq fois une barre de 20 Kgs. Il faut s'habituer aux poids élevés et la masse musculaire ne sera acquise qu'à ce prix.

Il est à remarquer, à ce propos, que presque tous les finalistes avaient des bustes remarquablement développés mais que, par contre, les membres inférieurs présentaient des différences très sensibles et qu'en réalité, ce, sont surtout les cuisses et les jambes qui ont permis de départager les concurrents. Et c'est par là surtout que les haltérophiles ont conquis les premières places. Ce n'est pas le maniement de deux haltères de 5 Kgs, même pendant des heures, qui peut faire travailler suffisamment les cuisses du culturiste, alors que celles de l'haltérophile sont mises a rude épreuve et supportent bien d'autres fardeaux au cours d'une séance d'entraînement, même modeste. De là la différence de volume et aussi la différence de modèle !

Mais nous pouvons aussi en déduire quelques conseils pour les haltérophiles. Les résultats du Concours nous montrent que nos meilleurs haltérophiles, qu'ils soient moyens, mi-lourds ou lourds, sont parmi les plus beaux athlètes, et l'on s'explique mal alors que certains de nos espoirs, sans doute mal conseilles, cherchent à prendre du poids à tout prix, pensant que la valeur de leurs performances dépend de leur poids de corps, même si celui-ci est alourdi par une couche inutile de tissu graisseux. Dans notre sport, comme dans tous les autres en général, la graisse constitue un ennemi redoutable et seul le muscle est productif. Que l'on cherche à accroître sa masse musculaire, d'accord, mais que l'on cherche a « *grossir* » est une grave erreur dont on supporte toujours les conséquences.

En conclusion, nous pouvons dire qu'en cherchant à être plus fort, le culturiste, développe harmonieusement son corps, de même qu'en cherchant à conserver toujours une silhouette élégante et non empâtée, l'haltérophile progresse en puissance et améliore ses performances.

Force et Beauté vont de pair comme haltérophilie et culture physique ne forment que deux branches d'un seul et grand sport.

J. DUCHESNE.

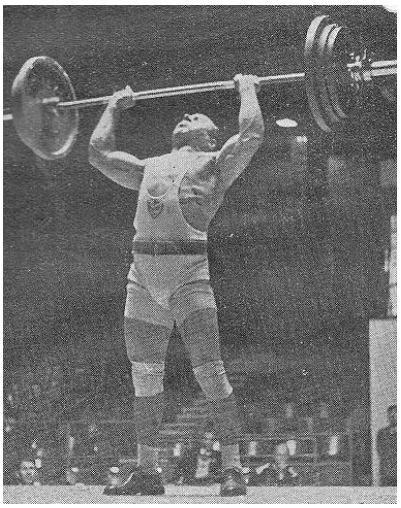

EL TOUNY (Égypte)
Champion du Monde 1950 Poids Moyens.
(Cliché : Health and Strength).

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE 1950

Palais de Chaillot, 13, 14 et 15 Octobre 1950

Jury d'Appel : MM. J. Rosset, Président ; E. Gouleau, Secrétaire ; D. Wortmann (États-Unis), J. Perel (Hollande), Nassif (Égypte), Bjorklund (Suède), Sadegh (Iran), Cranmer (Grande-Bretagne).

	Noms des concurrents	Nationalité	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé-jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (14 octobre, après-midi).							
1.	M. Namdjou	Iran	56, –	90, –	95, –	125, –	310, –
2.	Tchimichkian	U.R.S.S.	56, –	87,500	97,500	120, –	305, –
3.	Mahgoub	Égypte	55,44	80, –	97,500	120, –	297,500
4.	De Pietro	États-Unis	55,25	100, –	90, –	105, –	295, –
5.	Olofsson	Suède	56, –	80, –	85, –	110, –	275, –
6.	Thévenet	France	55,55	85, –	80, –	107,500	272,500
7.	Megennis	Grande-Bretagne	55,8	77,500	77,500	107,500	262,500
8.	Magnenat	Suisse	54,8	65, –	75, –	92,500	232,500
Chef de plateau : M. Bob Hoffmann (États-Unis). – Arbitres : MM. Piou (France) et Boukarov (U.R.S.S.).							
Poids Plumes : (13 octobre, soirée).							
1.	Fayad	Égypte	59,7	92,500	102,500	132,500	327,500
2.	Lopatine	U.R.S.S.	59,8	92,500	100, –	125, –	317,500
3.	Creus	Grande-Bretagne	59,93	87,500	95, –	122,500	305, –
4.	Eriksson	Suède	59,6	87,500	92,500	115, –	295, –
5.	Tomita	États-Unis	58,75	85, –	92,500	115, –	292,500
6.	Héral	France	59,5	80, –	90, –	120, –	290, –
7.	Schiess	Suisse	60, –	65, –	77,500	95, –	237,500
Chef de plateau : M. Merlin (Italie). – Arbitres : MM. Cobbaert (Belgique) et Arabi el Soury (Égypte).							
Poids Légers : (14 octobre, après-midi).							
1.	Pitman	États-Unis	66,75	105, –	107,500	140, –	352,500
2.	Hamouda	Égypte	66,55	105, –	102,500	142,500	350, –
3.	Svetilko	U.R.S.S.	66,33	102,500	105, –	140, –	347,500
4.	Ferdows	Iran	67,47	97,500	102,500	125, –	325, –
5.	Le Guillerm	France	64,75	97,500	95, –	130, –	322,500
6.	Lahham	Liban	66,7	95, –	95, –	120, –	310, –
7.	Pignatti (1)	Italie	67,3	82,500	100, –	125, –	307,500
8.	Persson (1)	Suède	67,3	90, –	92,500	125, –	307,500
9.	Maung Kiaw Yin	Birmanie	66,82	80, –	95, –	125, –	300, –
10.	Rubini	Suisse	67, –	80, –	95, –	122,500	297,500
Chef de plateau : M. Cayeux (France). – Arbitres : MM. Ferrari (Italie) et Makar (Belgique).							

Après décision du Jury d'Appel déclarant « *bon* », sur réclamation, le deuxième essai au développé de Lahham (Liban), non reconnu valable par les arbitres, MM. Cayeux et Makar abandonnent leurs fonctions de juges en signe de protestation. Ils sont remplacés par : Chef de plateau, Mr. Barrs (Grande-Bretagne) ; arbitre, M. Schneider (Suisse).

Poids Moyens : (14 octobre, soirée).							
1.	Touny	Égypte	74,30	125, –	122,500	152,500	400, –
2.	George	États-Unis	73,25	107,500	125, –	157,500	390, –
3.	Pouchkarev	U.R.S.S.	74,85	110, –	122,500	152,500	385, –
4.	Rahnavardi	Iran	74,60	107,500	110, –	142,500	360, –
5,	Kinnunen	Suède	74,45	105, –	112,500	140, –	357,500
6.	Dochy	France	74,10	102,500	107,500	140, –	350, –
7.	Smeekens	Hollande	74,10	100, –	110, –	137,500	347,500
8.	Teraskari	Finlande	74,45	100, –	107,500	130, –	337,500
9.	Moritzen	Danemark	73,95	97,500	100, –	137,500	335, –
10.	Fiorentini	Italie	74,78	97,500	105, –	130, –	332,500
11.	Tauchner	Autriche	69,10	95, –	97,500	125, –	317,500
Chef de plateau : M. S. Nosseir (Égypte). – Arbitres : MM. Nazarov (U.R.S.S.) et Burger (Hollande).							
Poids Mi-Lourds : (15 octobre, après-midi).							
1.	Stanczyk	États-Unis	81,10	125, –	130, –	165, –	420, –
2.	Vorobiev	U.R.S.S.	81,95	122,500	132,500	165, –	420, –
3.	Awad	Égypte	80, –	105, –	122,500	155, –	382,500
4.	Forte	Argentine	80,70	107,500	117,500	145, –	370, –
5.	Raissi	Iran	81,75	115, –	115, –	140, –	370, –
6.	Nelson	Suède	80,75	100, –	115, –	142,500	357,500
7.	Ros	Grande-Bretagne	82,3	105, –	112,500	140, –	357,500
8.	Vellamo	Finlande	81,02	102,500	115, –	135, –	352,500
9.	Flenner	Autriche	82,2	100, –	110, –	142,500	352,500
10.	Stahlecker	Hollande	81,1	100, –	105, –	140, –	345, –
11.	Mortensen	Danemark	81,5	87,500	100, –	125, –	312,500
Chef de plateau : Mr. Kirkley (Grande-Bretagne). – Arbitres : MM. Mairinger (Autriche) et Piou (France).							
Poids Lourds : (15 octobre, soirée).							
1.	Davis	États-Unis	98,005	145, –	147,500	170, –	462,500
2.	Koutsenko	U.R.S.S.	110,4	137,500	130, –	155, –	422,500
3.	Barnett	Grande-Bretagne	96,125	125, –	117,500	157,500	400, –
4.	Anderson	Suède	115,905	132,500	110, –	150, –	392,500
5.	Geissa	Égypte	106,3	125, –	115, –	150, –	390, –
6.	Allart	Belgique	99,8	125, –	115, –	145, –	385, –
7.	Herbaux	France	93,7	115, –	112,500	145, –	372,500
8.	Holbl	Autriche	110,55	105, –	110, –	150, –	365, –
9.	Chante	Hollande	99,7	120, –	112,500	Non classé	0, –
Chef de plateau : M. Nyberg (Finlande). – Arbitres : MM. Mustapha Kamel (Égypte) et Chaix (France).							

(1) Pignatti (Italie) et Persson (Suède) étant à égalité de performances et de poids de corps, une deuxième pesée fut effectuée : Pignatti, 67 kgs 130 ; Persson, 67 kgs 200.

°°°

Place de 1er ..... 5 points
2e 3
3e 1

Classement par Nations :

1er États-Unis ..... 18 points.
2e Égypte ..... 15 —
3e U.R.S.S. ..... 14 —
4e Iran ..... 5 —
5e Grande-Bretagne ..... 2 —

RECORDS BATTUS

Poids Coqs. – Arraché à deux bras : 97 kgs 500, par Mahgoub (Egypte). Ancien record : 97 kgs.

Poids Lourds. – Total des trois exercices olympiques : Davis (États-Unis) 145 + 147,500 + 170 = 462 kgs 500. Ancien record : 455 kgs.

RÉSULTATS DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE 1950

Palais de Chaillot, dimanche 15 Octobre 1950

Jury : MM. B. de Viveiros (Brésil), D. Wortmann (États-Unis), M. Goharel (France), D. J. Johnson (Grande-Bretagne), F. Ferrero (Espagne), J. Perel (Hollande), Nassif (Egypte), Dr Corbier, médecin ; R. Cochet, sculpteur-graveur.

1er tour. — Présentation générale des concurrents de face, de dos et de profil. Cotation de 0 à 20.

1er	N°	17	J. Farbotnik	(États-Unis)	109	points
2e	N°	1	M. Marello	(France)	97	—
2e	N°	12	R. Marchal	(France)	97	—
4e	N°	16	C. Kleyniak	(Belgique)	96	—
5e	N°	6	Seroni Pierfranco	(Italie)	86	—
6e	N°	4	J. Baptista	(Brésil)	85	—
7e	N°	8	J. Ford	(Grande-Bretagne)	79	—
7e	N°	9	C. de Magalhaes	(Brésil)	79	—
9e	N°	15	Mustapha Abdallah	(Egypte)	76	—
10e	N°	10	Awad Khalil	(Egypte)	73	—
11e	N°	13	Mustapha Kamel	(Egypte)	67	—
12e	N°	2	R. Renault	(France)	61	—
13e	N°	3	P. Hamon	(France)	58	—
13e	N°	5	Ibrahim Majoub	(Liban)	58	—
15e	N°	7	A. Comwell	(Grande-Bretagne)	53	—

2e tour. — Présentation individuelle des sélectionnés. Pose plastique au choix. Cotation de 0 à 10 et addition des points obtenus au 1er tour.

1er	N°	17	J. Farbotnik	(États-Unis)	60	+	109	169	points
2e	N°	12	R. Marchal	(France)	54	+	97	151	—
3e	N°	1	M. Marello	(France)	53	+	97	150	—
4e	N°	16	C. Kleyniak	(Belgique)	51	+	96	147	—
5e	N°	4	J. Baptista	(Brésil)	51	+	85	136	—
6e	N°	6	Seroni Pierfranco	(Italie)	45	+	86	131	—
7e	N°	10	Awad Khalil	(Egypte)	44	+	73	117	—
8e	N°	9	C. de Magalhaes	(Brésil)	37	+	79	116	—
9e	N°	8	J. Ford	(Grande-Bretagne)	34	+	79	113	—
10e	N°	15	Mustapha Abdallah	(Egypte)	30	+	76	106	—

3e tour. — Présentation d'ensemble des sélectionnés. Cotation de 0 à 5 et addition des points obtenus aux deux premiers tours.

1er	N°	17	J. Farbotnik	(États-Unis)	35	+	169	204	points
2e	N°	1	M. Marello	(France)	28	+	150	178	—
3e	N°	12	R. Marchal	(France)	22	+	151	173	—
3e	N°	16	C. Kleyniak	(Belgique)	26	+	147	173	—
5e	N°	4	J. Baptista	(Brésil)	25	+	136	161	—
6e	N°	6	Seroni Pierfranco	(Italie)	24	+	131	155	—
7e	N°	9	C. de Magalhaes	(Brésil)	20	+	116	136	—
8e	N°	10	Awad Khalil	(Egypte)	16	+	117	133	—
9e	N°	8	J. Ford	(Grande-Bretagne)	19	+	113	132	—
10e	N°	15	Mustapha Abdallah	(Egypte)	16	+	106	122	—

Principales décisions du congrès de la Fédération Internationale Haltérophile, tenu à Paris, le 2 octobre 1950.

☞ *Prise en charge de la Culture Physique Amateur sur le plan international ;*

☞ *Adjonction au titre actuel de la Fédération internationale Haltérophile des mots « et Culturiste » ;*

☞ *Création d'une nouvelle catégorie de 82 kgs 500 à 90 kgs ;*

☞ *Rétablissement de la décision prise au Congrès de Berlin : « Le Secrétaire général adjoint doit résider dans la même ville que le Secrétaire général*

En conséquence, M. Jean Dame est réélu Secrétaire adjoint de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;

☞ *Aux Jeux Olympiques comme aux Championnats mondiaux et d'un continent déterminé, le nombre maximum de participants par nations sera de six, répartis dans les différentes catégories, à raison de deux athlètes par catégorie au maximum. Exemple : une Nation peut engager un Poids Coq, un Poids Plume, deux Poids Moyens, un Poids Mi-lourd et aucun Poids Lourd.*

Ou : deux Poids Plumes, deux Poids Légers, deux Poids Mi-lourd et aucun athlète dans les catégories Coqs, Moyens et Lourds

☞ *Le Championnat du Monde 1951 a été attribué à l'Italie. Il aura lieu à Gênes, au mois de Juin.*

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal 4e trimestre 1950. Imp. H. et Guyot, 20, r. Gerbert, Paris, 15e. — 31.1137.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **NOVEMBRE 1950 – N° 51**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

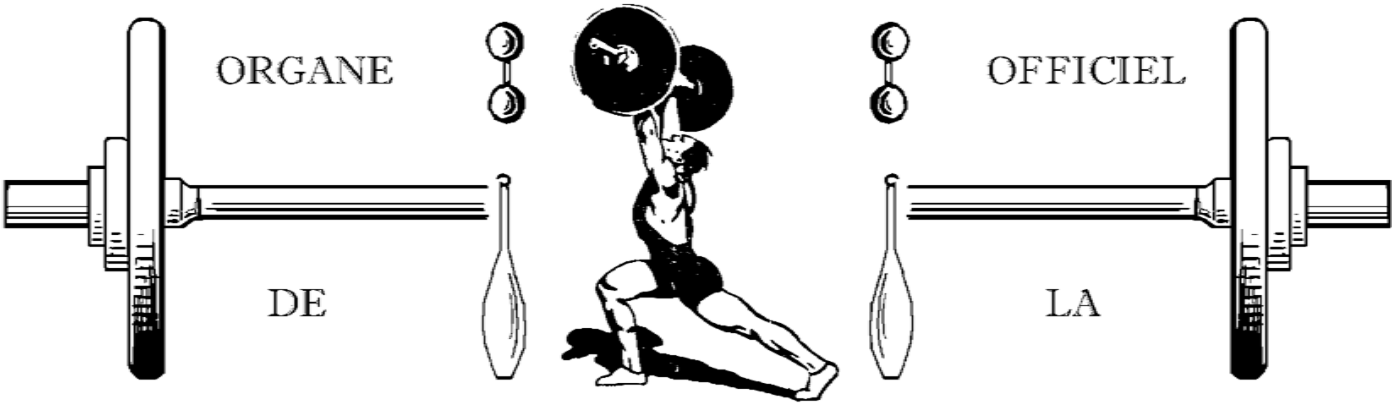

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

La culture physique et les sports

Lorsque nous parlons de la beauté, nous n'entendons pas, par ce mot, la seule régularité des traits du visage, mais bien plutôt ici beauté du corps, l'harmonie des formes, la « ligne », comme disent les artistes.

De beaux muscles, bien dessinés, sur un squelette parfaitement droit et proportionné, indiquent tout de suite une bonne santé, une grande force physique et une rare souplesse.

Jetez les yeux sur les statues antiques, telles que « Le Gladiateur », « Le Discobole », et dites-nous, chers amis, si ces hommes ne respirent pas la santé, la force, la souplesse et l'énergie ? Point n'est besoin, pour admirer ces statues, de raconter les prouesses et les records de ceux qu'elles ont immortalisés. La beauté de leur l'harmonie de leurs proportions suffisent, à nos yeux, et expliquent tout.

Voilà pourquoi nous ne saurions trop encourager les jeunes gens qui débutent dans un sport, quel qu'il soit, de n'avoir en premier lieu qu'un seul but : la beauté de leur corps, car ce but renferme tout. La virtuosité viendra après. Quand ils seront beaux de formes, ils pourront se livrer à leur sport favori et ne risqueront pas de se déformer en se spécialisant dans un exercice.

Dons les temps lointains, c'était une vérité qui ne se discutait pas que l'animal humain avait, au moins autant que l'animal domestique, besoin d'une culture rationnelle de son développement physique.

Puis, cette lumière s'éteignit avec tant d'autres et, pendant bien des siècles, cette nécessité vitale cessa d'être à l'ordre du jour des préoccupations humaines. Il a fallu, pour ainsi dire, arriver jusqu'à la seconde moitié de l'autre siècle pour qu'on la comprit à nouveau et qu'on songea à son application.

Un grand philosophe anglais, mort il y a quelques années, Herbert Spencer, fut, dans son Pays, l'apôtre le plus convaincu de la Culture physique. Il eut le grand courage de dire à ses contemporains qu'il lui paraissait illogique qu'ils donnassent tant de soins à l'élevage du cheval, du bœuf ou du porc, par exemple, et qu'ils laissassent grandir, sans culture et sans attention leurs propres enfants. « Soigner, entourer de précautions les petits des bêtes pour les mettre à même de réaliser le plus complètement possible les services que nous attendons d'eux est bien, disait-il, mais accorder aux petits des hommes des soins aux moins égaux nous parait encore mieux et plus urgent ».

C'est principalement de la poussée de ce puissant esprit qu'est parti, en Angleterre, le magnifique mouvement de régénération humaine dont ce grand pays donne encore, aujourd'hui, l'exemple et le modèle.

Tous ceux qui croient que l'avenir et la grandeur de notre Pays comme aussi les causes de progrès social tiennent à la valeur des individus, ne peuvent manquer de nous apporter leur approbation.

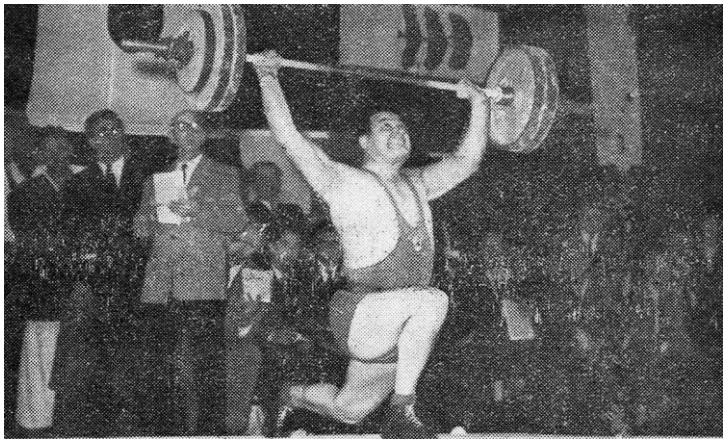

Koutsenko (U.R.S.S.) Champion d'Europe Poids Lourds 1950, 2e du Championnat du Monde. *(Photo Arax.)*

Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1951

Le Critérium National Haltérophile est réservé aux athlètes amateurs de *nationalité française.*

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement :

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région, entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1950-51, n'ayant jamais été classés dans les trois premiers d'un Championnat de France Seniors.

Les résultats des performances accomplies par les concurrents seront transmis, *avec l'indication du numéro de leur licence ainsi que de leur poids de corps*, à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 4, rue d'Argenson, à Paris, par les soins des Comités régionaux. Ils devront mentionner l'heure et le lieu de l'épreuve et être signés par le ou les arbitres.

Le Comité de la Fédération retiendra, pour prendre part à l'épreuve finale qui aura lieu le dimanche 18 février 1951, dans une salle parisienne désignée ultérieurement par la F.F.H.C., *les quatre premiers pour toute France de chaque catégorie.*

Mouvements imposés :

1. Arraché à deux bras ;
2. Développé à deux bras ;
3. Épaulé et jeté à deux bras.

Éliminatoires :

Les éliminatoires du Critérium sont fixées pour toute la France au *dimanche* 21 *janvier* 1951. La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 25 janvier. Il ne sera pas tenu compte des résultats qui parviendront après cette date.

Les mineurs participant au Critérium devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat donnant la date de leur naissance et signé de leurs parents ou tuteurs et s'ils sont en possession du certificat médical d'aptitude aux sports.

Les athlètes qui ne satisferont pas à ces conditions, ainsi que ceux qui, dans l'épreuve finale, ne réaliseront pas des les performances suffisantes, ne seront, en aucun cas, indemnisés, ni remboursés de leurs frais de voyage.

Frais de déplacement :

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents de la finale nationale dans les conditions suivantes : 1° Elle les couvrira du prix de, leur voyage aller-retour en 3e classe ; 2° Elle leur allouera une somme forfaitaire à titre d'indemnité de nourriture et de logement.

Catégorie des concurrents :

Poids	*coqs*, jusqu'à 56 k.
—	*plumes*, de 56 k à 60 k.
—	*légers*, de 60 k à 67 k 500
—	*moyens*, de 67 k 500 à 75 k.
—	*mi-lourds*, de 75 k à 82 k 500
—	*lourds* au-dessus de 82 k 500

Nombre d'essais :

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pesage :

La formalité du pesage aura lieu le jour même de l'épreuve, à 10 heures du matin. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel :

Le Comité d'organisation assurera un matériel de barres qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium.

Pénalités :

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements: tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium ; tout concurrent abandonnant le concours pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations :

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec l'arbitre et les membres du Comité de la F.F.H.C., la réclamation séance tenante.

Responsabilités :

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium.

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL CULTURISTE 1951

Le Critérium National Culturiste est réservé aux athlètes amateurs *de nationalité française.*

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement :

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1950-51. Les participants doivent répondre aux conditions ci-après :

1. N'avoir pas été classés dans les six premiers du Concours du Plus Bel Athlète de France de la F.F.H.C. ;
2. Être possesseurs du Brevet de Culturiste 2e degré ;
3. Avoir satisfait à l'examen médical que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme :

1. *Présentation des concurrents,* analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire : appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. *Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.*
2. *Présentation individuelle, sur les quatre faces, dans la position du garde-à-vous.* Cotation de 0 à 20.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

3. *Pose imposée individuelle* (variable chaque année). Pose imposée pour le Critérium Culturiste 1951 : Corps dans la verticale, pied gauche légèrement avancé, mains sur tes hanches, face et dos. Cotation de 0 à10.
4. *Exercices d'agilité au sol* avec, obligatoirement, une roue et un équilibre sur les mains avec élan. Durée maximum : une minute. Cotation de 0 à 5.
5. Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme.

Catégories de concurrents :

Deux catégories sont prévues :

- ✓ Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
- ✓ Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Éliminatoires :

Les Éliminatoires du Critérium National Culturiste, sont fixées pour toute la France au *samedi* 10 *janvier* 1951. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 25 janvier. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury et le nom du Médecin qui aura été chargé de l'examen médical des concurrents.

Les mineurs participant au Critérium devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat donnant la date de leur naissance et signé de leurs parents ou tuteurs.

Finale Nationale :

La Fédération Française Haltérophile - et Culturiste retiendra, pour prendre part à l'épreuve finale oui aura lieu le *samedi* 17 *février* 1951 dans une salle parisienne, le meilleur athlète de chaque Comité régional de l'une ou de l'autre catégorie de taille. Il appartiendra au Comité régional de choisir, parmi les deux athlètes classés premiers de chaque catégorie, celui qui le représentera à la Finale Nationale, la préférence devant cependant être donnée à celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

La F.F.H.C. pourra qualifier également l'athlète classé second, suivant le nombre d'athlètes ayant participé aux éliminatoires.

Elle pourra de même prendre en considération les candidatures de concurrents classés premiers ou deuxièmes d'une catégorie, non qualifiés pour la finale et dont les frais de déplacement seront payés par le Comité régional ou par le Club auquel appartient l'athlète.

Pesée et mensurations :

Il sera procédé le jour même de la Finale Nationale, à 18 heures, à la pesée des concurrents ainsi qu'à la prise de leurs mensurations. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à la Finale.

Frais de déplacement :

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1° Elle leur allouera une prime de 2 francs par kilomètre sur le trajet de leur domicile à Paris et retour ;

2° Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Centre qui sera désigné ultérieurement.

Jury :

Le Jury devra être composé de cinq personnes et comprendra obligatoirement un Professeur de Culture Physique ou un Gymnaste Médical, un Médecin, un Sculpteur ou Peintre, deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury de la Finale comprendra trois membres provinciaux et deux parisiens.

Les membres du Jury, tant des Éliminatoires que de la Finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un Club présentant des concurrents au Critérium. Ils devront être séparés les uns des autres de telle façon qu'ils ne puissent communiquer entre eux au cours de la compétition.

Pénalités :

Sera disqualifié de la F.F.H.C, et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium ; tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations :

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Bureau de la F.F.H.C. la réclamation séance tenante

Responsabilités :

Le Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium.

UNE MISE AU POINT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

J'ai entendu et lu bien des critiques concernant l'arbitrage du Championnat du Monde 1950 et certaines décisions dit d'Appel, de même que me sont parvenues plusieurs lettres de Fédérations affiliées sur le même sujet.

En ma qualité de Secrétaire général de la F.I.H.C., je tiens à faire une mise au point de ces incidents, à dire que je ne me suis pas rendu solidaire de certaines erreurs de ce Jury et à prouver que la marche du Championnat et de plusieurs épreuves a surtout été faussée par la méconnaissance et la mauvaise interprétation des règlements.

La composition du Jury d'Appel n'était pas réglementaire. Ledit Jury devait être formé : du Président de la F.I.H.C., du Secrétaire général (qui doit connaître les règlements et les tenir à disposition pour être interrogé) et de trois Membres (décision de Vienne), ces trois Membres devant être choisis parmi les délégués ou arbitres, connus et compétents, désignés par un vote.

Lorsque, au cours d'une épreuve, un arbitre se montre incompétent, il peut être remplacé, sur avis du Jury d'Appel (*décision de Vienne*). Ledit Jury peut d'ailleurs être alerté par le chef de plateau ou un arbitre. Il y a des précédents et moi-même, aux Jeux de Berlin, en 1936, j'ai refusé de quitter le plateau dans l'attente du changement d'un des arbitres.

Une des lettres que j'ai reçues suggère la réunion de la Commission des Arbitres avant un Championnat. De telles réunions, qui comportaient des explications et démonstrations des mouvements durant parfois plusieurs heures, ont eu lieu à Los Angeles, Berlin, Paris, Vienne, mais j'ai pu constater que le contraire de ce qui venait d'être discuté et décidé était précisément appliqué par certains arbitres quelques heures après.

A mon avis, la principale recommandation à faire aux arbitres est d'avoir une parfaite connaissance des règlements et de les observer. Toutes les démonstrations sont inutiles si elles restent lettre morte.

Bien que l'impartialité des arbitres ne puisse être mise en doute, il me semble parfaitement logique qu'un chef de plateau n'exerce pas dans une catégorie où un athlète de son Pays est susceptible de se classer dans les trois premiers. Cette question n déjà été discutée et doit être mise en vigueur.

Le règlement dit : « *que ne doivent se trouver, sur le ring, que les personnes absolument indispensables, que les allées et venues ne peuvent être tolérées* ». Les articles 3 et 31 des Statuts actuels disent également que les décisions des arbitres ne peuvent être examinées que sur réclamation écrite du délégué de la Fédération de l'athlète. Il n'a été tenu aucun compte de ces règles.

Dans le cas de Davis qui avait touché le sol du genou (c'était visible puisqu'il avait une empreinte de la grosseur d'une pièce de cinq francs sur sa peau brune) deux arbitres ont donné le mouvement « *bon* » et le troisième « *essai* ». Il n'y avait pas matière à discussion si le règlement avait été appliqué. Celui-ci précise que : « *si l'un des juges ou le chef de plateau voit une faute grave* (genou à terre, etc.), *il peut se lever pour explication de la faute constatée et faire arrêter le mouvement* ». L'arbitre n'ayant pas pris cette initiative, il devait simplement être interrogé et la confirmation du motif de sa décision supprimait toute discussion.

Dans le passé, l'arbitrage était fait par un seul arbitre. Il a été reconnu que cet unique arbitre, quelles que soient ses qualités, ne pouvait à la fois surveiller les bras, le dos, le genou et les pieds. Il fut donc créé l'arbitrage à trois, les trois juges, installés sur le plateau, se partageant la surveillance ; à la fin du mouvement, le chef de plateau interrogeait ses assesseurs et donnait sa décision suivant leurs observations.

L'apparition du système des lampes pour faire connaître les décisions des trois arbitres a supprimé cette consultation ; c'est la raison pour laquelle il a été admis, au Congrès de Vienne, qu'un seul arbitre voyant une faute grave peut faire arrêter le mouvement, de même qu'un mouvement doit être arrêté, si, dés le début, une faute est commise ; il est en effet complètement inutile de laisser l'athlète poursuivre un exercice si ladite faute entraîne un essai dès l'épaulé.

Sur réclamation de M. Barrs (Grande-Bretagne), une autre discussion (*ce qui est désastreux au point de vue public*) s'est engagée sur la validité du record de Mahgoub, un arbitre ayant donné essai. J'ai été interrogé à différentes reprises sur l'article 38 des Statuts et j'ai donné toutes explications à ce sujet à M. Taylor, Secrétaire de la Fédération Britannique, le 21 septembre 1949, à la suite du Championnat de La Haye et, précisément, après une réclamation de son collègue, M. Barrs.

L'article 38 de la Constitution dit bien : « *Seront seuls reconnus les records ayant été constatés par trois arbitres officiels d'une Fédération affiliée* » Il faut, en effet, *trois* arbitres pour constater un record du monde et signer le procès-verbal, comme il faut trois arbitres dans toutes les compétitions internationales ; mais cela ne veut pas dire que la façon d'appliquer les décisions des juges soit changée ; elle est toujours la même deux et trois lampes blanches, le mouvement est déclaré bon ; deux et trois lampes rouges, il est déclaré essai. Il serait inadmissible de proclamer champion un athlète arbitré de cette façon et de lui refuser le record qu'il vient de battre et qui le classe premier parce qu'il n'a pas réuni l'unanimité dans la décision.

Autre incident lors de la pesée de l'athlète et de la barre, après le record de Mahgoub. Une quantité de gens entourait la bascule, sauf ceux qui auraient dû s'y trouver, et ne parvenaient pas à se frayer un chemin. Il est cependant admis que doivent assister à la pesée, après un record battu : le chef de plateau qui pèse, les deux arbitres, le Président de la F.F.H.C., le Secrétaire général chargé d'homologuer la performance et le délégué de la Fédération à laquelle appartient l'athlète.

Autre constatation d'arbitrage certains chefs de plateau donnent la claque de façon différente. Or, le règlement dit que la claque doit être donnée deux secondes après l'arrêt de la barre sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond. En cas d'infraction, il appartient au Jury d'Appel de rappeler à l'ordre le Chef de plateau fautif.

Tenant compte des objections qui m'ont été faites et des vœux reçus, nous allons essayer de mettre au point des règlements qui, nous l'espérons, ne permettront pas les interprétations et qui, groupés dans un livret, seront plus faciles à consulter.

Le Secrétaire général :

E. GOULEAU.

Les nouveaux insignes de la F.F.H.C. sont en vente aux prix suivants : Insigne argenté, 50 fr. ; Insigne doré, 60 francs.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement. Adresser le montant de la commande au Compte Chèques Postaux de la F.F.H.C. Paris 1304-82, en y ajoutant la somme de 50 francs pour frais d'expédition, quel que soit le nombre des insignes que l'on désire.

Toutes les photos du Championnat du Monde et Concours du Plus Bel Athlète du Monde de 1950, sont en vente au Studio Arax, 31, boulevard Raspail, Paris.

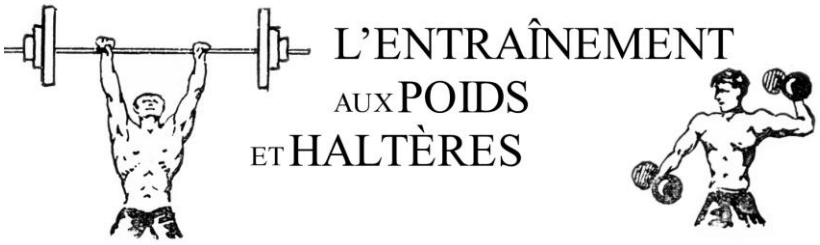

L'ENTRAÎNEMENT AU DÉVELOPPÉ

Considérations générales

Profitons du Championnat du Monde encore si récent dans notre mémoire pour faire quelques constatations sur l'entraînement au développé des internationaux au cours des séances qui ont eu lieu soit à la Société Athlétique Montmartroise, soit au Gymnase Municipal de Montrouge, avant les manifestations du Palais de Chaillot.

Stanczyk pratiquait par séries de 5 développés consécutifs avec 100 et 105 kgs, puis 110 kgs 4 fois de suite, 115 kgs trois fois, 120 kgs trois fois, 125 kgs une fois et même, quelquefois, 130 kgs. Donc, Stanczyk utilisait approximativement la gamme 5 - 4 - 3 - 2 - 1 que je préconisais dans l'article paru dans le numéro d'avril 1950 du Bulletin fédéral, la gamme montante et descendante plus intense restant réservée à la mise en forme.

Stanczyk reste, à mon avis, le plus beau sujet d'expérimentation des divers types d'entraînement car, ayant été successivement Champion du Monde des Poids Légers, Moyens et Mi-Lourds, avec une progression régulière en performances et en poids de corps, on peut considérer que ses résultats sont, comme je l'ai déjà écrit, le fruit d'un entraînement on ne peut plus efficace.

Davis n'aime pas beaucoup tripler ses barres ; cela doit, certainement, lui paraître trop fatigant. Il procède en séries de doublés à 12 ou 15 kgs du maximum mais, par contre, après ses séries olympiques, il n'hésite pas à exécuter des développés, couche sur un banc – *prises de mains assez larges* – avec 150 kgs répétés en triplés ou quadruplés.

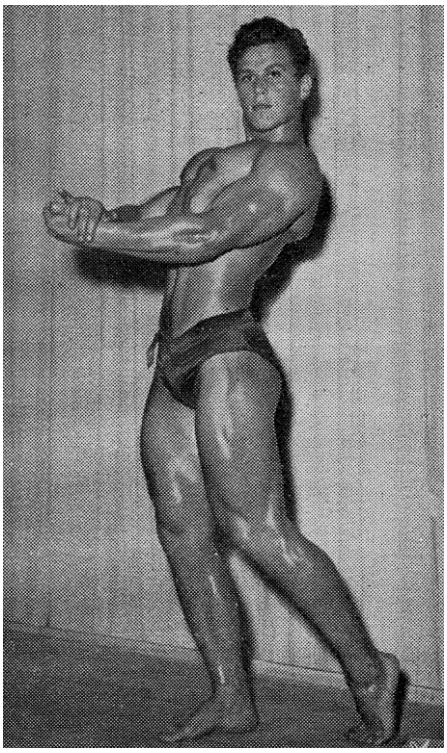

Kleyniak (Belgique) 3e du Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1950, *ex æquo* avec R. Marchal (France).

Sur la photo de gauche : Stanczyk (États-Unis) au cours du Championnat du Monde 1946, alors qu'il était Poids Léger.

Sur la photo de droite, le même athlète au Championnat du Monde 1950 où il remporta le titre des Poids Mi-Lourds.

(On peut se rendre compte de la différence de musculature.)

(Photos Arax).

Pittman, George et de Pietro affectionnent, au contraire, la série en triplé. Ils cherchent même à établir une performance dans ce domaine, c'est-à-dire qu'ils essaient de « *pousser* » trois fois de suite un poids maximum, ce qui est une preuve de progression.

George a développé, au Championnat du Monde, 107 k 500 au deuxième essai, alors que son maximum est de 110, poids qu'il avait réussi en 1949 à La Haye. Dans l'article paru dans lé précédent numéro de *l'Haltérophile Moderne*, j'ai écrit qu'il m'était apparu hors de forme avant la compétition ; c'est plutôt à court d'entraînement que j'aurais dû dire. Il a fait un beau match, grâce à son cran extraordinaire, mais aussi en mettant les bouchées doubles aux ultimes séances de préparation. Ce procédé lui a permis d'être lui-même ; pour un autre, il aurait pu être l'anéantissement. Mais là intervient la question du tempérament et des facultés de récupération de chacun.

Voici à peu près ce que fut l'entraînement du Poids Moyen américain au cours des dernières séances : après avoir terminé ses séries sur les mouvements olympiques, développé y compris, et pratiqué des flexions extensions sur les jambes avec une barre lourde, il recommençait des séries de triplé avec 80, 85 et 90 k. au moins sept fois et cela trois fois par semaine. Les autres jours étant réservés aux Égyptiens, George venait pratiquer des séries de développé

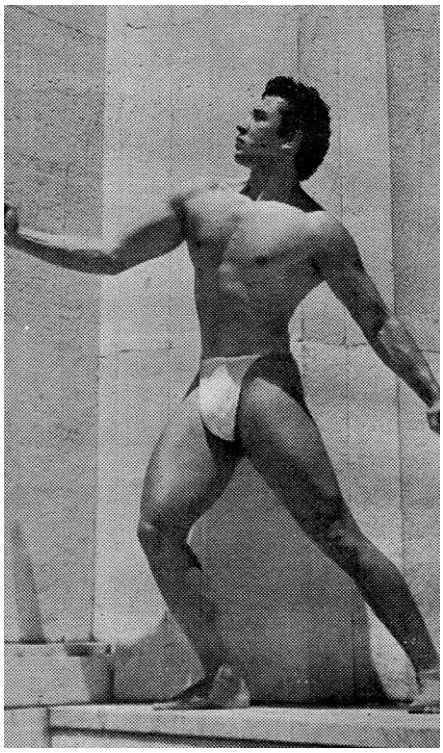

J. Baptista (Brésil) 5e du Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1950.

(Photo Arax.)

5, 4, 3, 2, 1 pendant plus d'une heure. C'est certainement ce nombre considérable de développés qu'il a effectué dans la dernière quinzaine de préparation qui lui a permis de réaliser correctement 107 k 500, ce qui ne l'a pas empêché d'arracher 125 k et de jeter 157 k 500, confirmant mon opinion que l'on peut s'entraîner beaucoup au développé, progresser dans cet exercice et ne pas être dominé en détente, bien au contraire (*voir : Considérations Générales, Bulletin Avril* 1950).

L'extraordinaire Égyptien Touny, le développeur le plus correct du Championnat, s'est entraîné lui aussi en gamme montante au développé. Nosseir, entraîneur de l'Équipe, est très partisan des répétitions 5, 4, 3, 2, 1, mais on peut, si l'on veut, répéter par exemple, au même poids : 2 fois 5, 2 fois 4, 2 fois 3, 2 fois 2 et 2 fois 1, ce qui fait 10 séries au lieu de 5.

J'ai vu Touny tirer léger dans une séance composée par Nosseir car il a personnellement tendance, à l'approche d'un grand match, à forcer trop. Il effectua dix séries de triplés à 80 k, dont deux développés devant et le troisième essai derrière la nuque, et cela répété à chaque série. Il procède souvent de la sorte jusqu'à 110 ou 115 k.

Les Russes se sont entraînés en séries, doublés ou triplés.., comme tout le monde. Toutefois, Koutsenko a essayé de pousser avec temps de jambes jusqu'à 150 k. Ce procédé est recommandé avec 5 ou 7 k de moins que le maximum visé pour prendre confiance et s'adapter à un poids plus lourd ; mais attention de ne pas conserver le défaut de départ des jambes.

D'une façon générale, la répétition au développé avec poids variables à chaque essai ou presque est une formule employée dans la plupart des pays (*Bulletin d'avril* 1950).

Autres constatations

Les derniers entrainements, c'est-à-dire de la période de la grande forme, s'effectuent avec des barres plutôt lourdes sur tous les mouvements olympiques, à l'exclusion ou presque de tous autres exercices de musculation, et cela à raison de trois entraînements par semaine, les autres jours étant consacrés à un repos maximum (*Plan d'entraînement, Période de forme, Bulletin juin* 1948).

Parlons maintenant un peu *technique*.

J'écrivais, dans l'article d'avril 1950, que la musculature de la partie supérieure du tronc et des bras avait une action dominante dans le développé mais qu'elle n'est pas « *tout* ». En effet, nous pouvons remarquer chez certains athlètes culturistes une très puissante musculature d'épaules, de bras, de pectoraux, sans pour cela qu'ils soient de très forts développeurs. Je parle du développé classique en station debout. Dans d'autres positions avec appui dorsal, sur un banc ou sur un plan incliné, ils sont très forts, presque toujours supérieurs à des haltérophiles qui ont négligé ce mode de travail. « *Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde* », a dit Archimède. Mais, soit pour raison esthétique « *à la mode* », soit par gout ou par ignorance, ces athlètes recherchent un tour de ceinture et de hanches le plus mince possible pour pouvoir mettre en valeur, au maximum la musculature des épaules. De ce fait, ils négligent de développer la musculature lombaire, sacro-lombaire, les obliques et les muscles fessiers, proportionnellement aux autres muscles du tronc. Cette orientation de l'entraînement culturiste est une des causes de leur faiblesse dans les exercices d'épaulé, d'arraché et même de développé.

Si puissante soit la musculature du tronc, son efficacité ne peut s'extérioriser que lorsqu'elle a, au moment de l'effort, un point d'appui, même artificiel : banc, plan incliné, coussins ou large ceinture. Dans le développé en station debout, il n'y a pas de point d'appui, hormis celui obtenu grâce à une *solide musculature lombaire et fessière*, supportée par des jambes non moins solides (*Technique, voir article de décembre* 1948).

Si les haltérophiles rompus aux exercices d'entraînement olympiques pratiquent les mouvements des culturistes avec point d'appui, ils progressent au développé car ils possèdent déjà la technique, la musculature lombaire, le sens du calage et des points d'appui. D'autre part, si les culturistes veulent se mettre à la pratique des exercices d'épaulés et d'arrachés, nous ne tarderons pas à voir nos records toujours et encore bouleversés.

(A suivre.) R. CHAPUT,
Moniteur National.

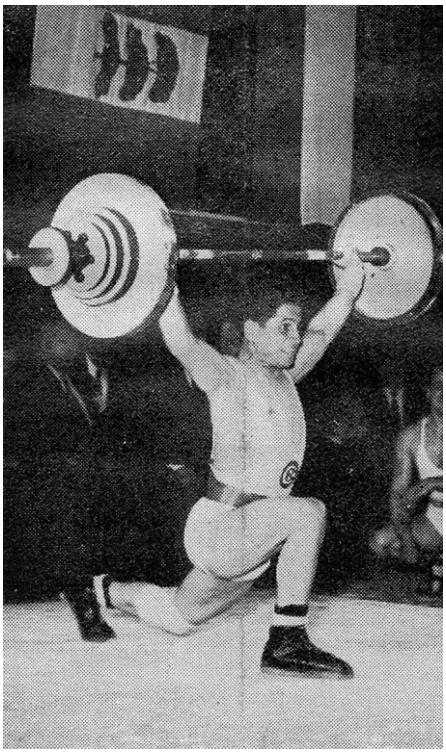

Fayad (Égypte) Champion du Monde Poids Plumes 1950.

(Photos Arax.)

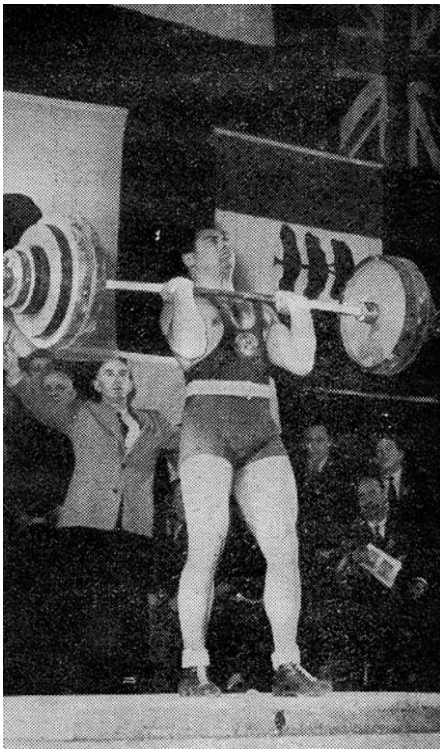

Vorobiev (U.R.S.S.) Champion d'Europe Mi-Lourds 1950, 2e du Championnat du Monde, a égalité de performances avec Stanczyk.

NOS INFORMATIONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE 1951

Les minima du Championnat de France Juniors 1951 (qui se disputera dans la même séance que le Championnat Seniors) restent les mêmes que pour 1950, c'est-à-dire :

Poids	Coqs	220 k.
-	Plumes.....	240 k.
-	Légers.....	260 k.
-	Moyens.....	275 k.
-	Mi-Lourds	290 k.
-	Lourds	300 k.

En ce qui concerne le Championnat de France Seniors, il a été décidé d'y adjoindre la nouvelle catégorie adoptée par la Fédération Internationale.

En conséquence, les minima sont modifiés comme suit :

Poids	Coqs	220 k.
-	Plumes.....	240 k.
-	Légers.....	260 k.
-	Moyens.....	275 k.
-	Mi-Lourds	290 k.
-	Lourds-Légers	350 k.
-	Lourds	365 k.

Rappelons que la catégorie Lourds-Légers est réservée aux athlètes pesant de 82 k 500 à 90 k.

CONCOURS D'AFFICHES ET DE DIPLÔMES

Pour le Concours d'Affiches organisé par la F.F.H.C. à l'occasion du Championnat du Monde, trois concurrents ont été primés : MM. Guermonprez, de Lille ; M. Bôle, de Nice, et M. Léon Truguet. Ce dernier est prié de bien vouloir nous rappeler son adresse pour envoi de son prix.

***

M. Bôle, de Nice, recevra également une Coupe offerte par la F.F.H.C. en récompense des trois maquettes qu'il nous a fait parvenir pour le Concours de Diplômes.

MATCH TCHÉCOSLOVAQUIE - HONGRIE à Prague, le 11 Novembre 1950

Tchécoslovaquie

Poids Coqs : Saitl, 77,5 + 82,5 + 107,5 = 267,5.

Poids Plumes : Vavricka, 85 + 77,5 + 105 = 267,5.

Poids Légers : Belza, 90 + 95 + 125 = 307,5.

Poids Moyens : Psenicka jr, 95 + 102,5 + 135 = 332,5.

Poids Mi-Lourds : Hantych, 92,5 + 110 + 140 = 342,5.

Poids Lourds : Becvar 105 + 102,5 + 140 = 347,5.

Hongrie

Poids Coqs : Porubski, 75 + 90 + 107,5 = 272,5.

Poids Plumes : Nagy, 87,5 + 90 + 110 = 287,5.

Poids Légers : Ambrozi, 92,5 + 90 + 122,5 = 305.

Poids Moyens : Varga, 95 + 95 + 125 = 315.

Poids Mi-*Lourds* : Buronyi, 102,5 + 110 + 140 = *352,5*.

Poids Lourds : Soos, 110 + 107,5 + 140 = 357,5.

Hongrie : 4 points ; Tchécoslovaquie 2 points.

Chefs de plateau : Jezek (Tchécoslovaquie), Keleti (Hongrie).

Juges : Vechet (Tchécoslovaquie), Simon (Hongrie).

Protocole : K. Hajek.

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS D'ITALIE disputés à Naples le 12 Novembre

Poids Coqs : 1. Amati Ettore (237,5) ; 2. Maurizio Edoardo (235) ; 3. Baraldi Edgardo (227,5).

Poids Plumes : 1. Caruso Antonino (260) ; 2. Bucolo Angelo (250) ; 3. Beltrame Osvaldo (245).

Poids Légers : 1. Pignatti Ermanno (312,5) ; 2. Canti Alfonso (305) ; 3. Durante Spartaco (270).

Poids Moyens : 1. Fiorentini Augusto (327,5) ; 2. Indelicato Francesco (317,5) ; 3. Fornaciari Rinaldo (297,5).

Poids Mi-Lourds : 1. Conrado Domenico (325) ; 2. Lizzio Salvatore (320) ; 3. Savonuzzi Giorgio (302,5).

Poids Lourds : 1. Mancinelli Adelfino (350) ; 2. Bertacchi Pasquale (337,5) ; 3. Zardi Luciano (325).

Nos joies, nos peines...

Naissances

Notre ancien champion Jules Meese, maintenant dévoué dirigeant d'un club haltérophile, est grand-père d'une petite fille qui a reçu le nom de Joëlle. Elle est la fille d'Henri Meese, lui-même pratiquant haltérophile.

***

M. Ch. Watel, Secrétaire de l'Haltérophile Club de Boulogne, nous fait part de la naissance de son fils, Alain.

***

Renée Tessier, fille de M. René Tessier, Secrétaire de l'Haltérophile Club de Calais, nous annonce la naissance de sa petite sœur, Catherine.

A tous nous adressons nos bien sincères compliments et nos vœux de prospérité.

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. A. Vandenabele, Poids Moyen de l'Équipe des Flandres avec Mlle Madeleine Lecourt, sœur de l'espoir haltérophile Poids Coq, Gérard Lecourt.

Compliments et vœux bien sincères.

Nécrologie

Nous apprenons le décès de Mme Cognard, mère de M. Cognard, Vice-président du Comité de Normandie et animateur de la Section Haltérophile de l'AS. Augustin Normand du Havre.

Nos bien vives condoléances.

Mauvaise foi

Un hebdomadaire sportif, confidentiel et au surplus dénué de la plus stricte honnêteté, a écrit, avant le déroulement du Championnat du Monde Haltérophile, des lignes d'une telle indélicatesse à l'égard de notre Fédération et de ses dirigeants naturellement, que nous avons pensé, malgré l'importance à peu près nulle de cet organe, devoir y apporter une réponse.

« *Malgré l'interdiction gouvernementale* », écrit en titre le courageux rédacteur anonyme de ce journal, « *les haltérophiles organisent le Concours du Plus Bel Athlète du Monde et les Championnats du Monde* ». Ainsi, à l'en croire, le Gouvernement nous interdisait même le Championnat du Monde Haltérophile. Quant au Concours du Plus Bel Athlète du Monde, dont il se targue d'être l'organisateur type et à vie en France, la Fédération Française chargée de présenter les Championnats du Monde d'Haltérophilie avait aussi le devoir d'y joindre le Concours du Plus Bel Athlète puisqu'elle s'est également donnée pour mission de propager et d'encourager la Culture Physique, et que la Fédération Internationale Haltérophile au cours de son dernier Congrès a décidé de faire de même. Ainsi, l'Italie chargée des prochains Championnats du Monde y joindra celui du Plus Bel Athlète du Monde sans que notre rédacteur anonyme n'y puisse rien.

Mais ceci n'a qu'une importance relative. Il a écrit encore : « *Se découvrant un tel estomac, les organisateurs, qui ne risquent pas un seul de leurs propres sous, etc. … Déficit ou non, de nombreux déjeunes et dîners seront organisés... Le plus fort serait que le tout se passât à l'aide d'une subvention gouvernementale dont la nécessité semble devoir s'imposer... Nous suivrons cette question qui nous tient à cœur...* ». Et ceci est un raccourci.

A ce rigide censeur anonyme, nous dirons que la Fédération n'a reçu aucune subvention gouvernementale ; qu'elle s'est trouvée parfois dans des moments difficiles mais que les gens de grande foi qui la dirigent, auxquels s'est joint un ami dévoué, ont sorti 800.000 francs de leurs deniers personnels pour continuer d'assurer la marche régulière de leur organisation.

Cela devait être dit à cet inutile délateur anonyme.

Le Président :
C. HARASSE.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

5e ANNÉE. – N° 51

organe officiel mensuel paraissant le 1er de – CHAQUE MOIS –

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France	**200 Fr.**
Étranger	**225 Fr.**
Clubs affiliés	**150 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le service du Bulletin ne sera plus fait à partir du numéro de Décembre aux Clubs n'ayant pas acquitté leur cotisation fédérale.

COMITE ANJOU-BRETAGNE
Classement du Challenge A. Projean

Les athlètes « Juniors et Seniors » réalisant les minima imposés ont : le 1er, 5 points ; le 2e, 4 ; le 3e, 3 ; le 4e, 2 ; le 5e, 1.

1. C. A. Nantais, 16 ; 2. Angers B.S., 14 ; 3. A.C.B.L. Nantes, 7 ; 4. C.A. Vannetais, 7 ; 5. P.L. Lorient, 7 ; 6. C.S.I. Cholet, 5 ; 7. R.A.C.C. Nantes, 5 ; 8. A.S. Servannaise, 5 ; 9. S.G. Angers, 5 ; 10. S.N.O.S., 5 ; 11. Brestoise, 2.

M. Fégard, de Paimpol, a été admis à l'examen d'arbitre régional par M. Bernier, arbitre fédéral.

***

Records Juniors Anjou-Bretagne

Développé
Coqs : Couprie (Vertou), 72 k 500.
Plumes : Lesbats (Nantes), 67 k 500.
Légers : Cormerais (Nantes), 75 kgs.
Moyens : Jarnoux (Nantes), 77 k 500.
Mi-Lourds : Mahieu (Nantes), 77 k 500.
Lourds : (à établir sur les 3 mouvements).

Arraché
Coqs : Chochard (Nantes), 62 k 500.
Plumes : Guillemot (Vannes), 67 k 500.
Légers : Picard (Nantes), 85 kgs.
Moyens : Heïssat (Nantes), 90 kgs.
Mi-Lourds : Ferra (Angers), 95 kgs.

Jeté
Coqs : Chochard (Nantes), 80 kgs.
Plumes : Buord (Nantes), 90 kgs.
Légers : Cormerais (Nantes), 107 k 500.
Moyens : Heïssat (Nantes), 115 kgs.
Mi-Lourds : Ferra (Angers), 125 kgs.

***

COMITE DAUPHINE-SAVOIE
Calendrier de la saison 1950-1951

27, 28, 29 *Octobre :* Brevets culturistes 1er, 2e et 3e degrés Haltérophile : le 27 au Gymnase Municipal. Athlétisme : les 28 et 29 au Stade Militaire.

Octobre : Éliminatoires de salle du 1er Pas.

5 *Novembre* 1950 : Premier Pas Haltérophile et Premier Pas Culturiste (finales régionales à Grenoble).

10 *Décembre* 1950 : Prix d'Encouragement Haltérophile, à Grenoble.

17 *Décembre* 1950 : Challenge Donnadieu, à Bourg-de-Péage.

21 *Janvier* 1951 : Éliminatoires du Critérium Haltérophile et Culturiste, à Grenoble.

4 *Février* 1951 : Challenge Navis, à Grenoble.

18 *Février* 1951 : Finale du Critérium Haltérophile et Culturiste.

25 *Février* 1951 : Championnat « Drome-Ardèche », à Bourg-de-Péage.

4 *Mars* 1951 : Brevet Culturiste 1er, 2e, 3e degrés ; Challenge Patrick-Amodru, à Voiron.

11 *Mars* 1951, à Grenoble Championnats « Dauphiné-Savoie » Haltérophile Éliminatoires du Championnat de France Haltérophile ; Concours du Plus Bel Athlète de France ; Coupe « Charles Lomet » ; Challenge du Nombre Culturiste.

1er *Avril* 1951 : Finale des Championnats de France Haltérophile et du Concours du Plus Bel Athlète de France, à Paris.

10 *Juin* 1951 : Challenge « Ulysse-Vinay », à Crest (Drôme).

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
Calendrier 1950-1951

5-11-50 : 1er Pas Culturiste (Gobelins). Arb. : Goharel, Lagache. Match 8 h 30.

5-11-50 : 1er Pas Haltérophile (S.A.M.). Arb. : Heilès. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

12-11-50 : Championnat de Paris 3e série : Coq, Léger, Mi-lourd (S.M.M.). Arb. : Rousseau. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

19-11-50 : Championnat de Paris 3e série : Plume, Moyen, Lourd (S.M.M.). Arb. : Ciolina. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

26-11-50 : Championnat de Paris 2e série (Gondolo). Arb. : Babiller. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

3-12-50 : Chal. Gondolo 1er tour (tirage au sort).

10-12-50 : Prix d'Encouragement (Gobelins). Arb. : Morin. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

17-12-50 : Brevets Culturistes 1er, 2e, 3e degrés (Choisy-le-Roi). Pesée : 8 h 30. Match : 9 h.

17-12-50 : Chal. Ch.-Rigoulot 1re, 2e, 3e séries par équipe (Choisy). Arb. : Buisson, Leblond, Vibert. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

7-1-51 : Chal. Roger-François 2e, 3e séries handicap (S.M.M.). Arb. : Leveler. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

14-1-51 : Chal. Gondolo 2e tour (tirage au sort).

20-1-51 : Élim. Critérium National Culturiste (Gobelins). Arb. : Duverger, Duchesne, Goharel, Lagache, Rolet. Match : 20 h 30.

21-1-51 : Élim. Critérium National Haltérophile (S.M.M.). Arb. : Rolet. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

28-1-51 Chal. Martine 1res, séries handicap (Gondolo) .Arb. : Duverger, Leblond, Lagache. Pesée : 14 h. Match : 14 heures 30.

4-2-51 : Chal. Gondolo 3e tour (tirage au sort).

11-2-51 : Brevets Culturistes 1er, 2e, 3e degrés (Choisy-le-Roi). Pesée : 8 h 30. Match : 9 heures.

11-2-51 : Chal. Gondolo 4e tour (tirage au sort).

18-2-51 : Fin. Critérium National Culturiste-Haltérophile (F.F.H.C.).

25-2-51 : Championnat de Paris 1re, 2e, 3e séries par équipe (U.S.M.T.). Arb. : Reis, Morin, Rolet. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

3-3-51 : Élim. Culturiste de l'Île-de-France (S.A.M.). Arb. : à désigner. Match : 20 h 30.

4-3-51 : Chal. Gondolo 5e tour (tirage au sort).

11-3-51 : Championnat de Paris 1re série. Élim., du Concours du Plus Bel Athlète de France (Salle Iéna). Arb. : Cayeux, Morin, Buisson. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

18-3-51 : Chal. Gondolo 6e tour (tirage au sort).

1-4-51 : Championnat de France. C. du P.B.A. de France (F.F.H.C.).

15-4-51 : Chal., de la Police, Haltérophilie (S.A.M.). Arb. : Rousseau, Lagache, Ciolina. Pesée : 14 h. Match : 14 h 30.

27-5-51 : Chal., de la Police, Athlétisme (Stade de Pantin), Arb. : A.S.P.P. Match : 14 h 30.

Le Comité rappelle aux arbitres désignés qu'ils doivent assister à la pesée avant chaque épreuve pour laquelle ils sont désignés.

Pour toutes ces épreuves les engagements doivent parvenir avant le jeudi précédant l'épreuve, à M. Rousseaux, 5, rue des Bas-Rogers, Puteaux.

Tous les athlètes participant à ces compétitions doivent être obligatoirement licenciés au C.I.F. Pour les licences, s'adresser à M. Vignier, 45, rue de Richelieu, Paris (1er).

Minima imposés aux 1re *et* 2e *Séries*

C. I. F.

1re Série. – Poids Coq : 240 k ; Poids Plume : 265 k ; Poids Léger : 285 k ; Poids Moyen : 305 k ; Poids Mi-lourd : 320 k ; Poids Lourd : 330 k.

2e Série. – Poids Coq : 220 k ; Poids Plume : 245 k ; Poids Léger : 265 k ; Poids Moyen : 285 k ; Poids Mi-lourd : 300 k ; Poids Lourd : 310 k.

Brevets Culturistes

Les brevets de l'haltérophile culturiste seront exigés dès cette saison pour participer aux différents concours culturistes (Critérium National, Plus Bel Athlète de I' Île-de-France, Plus Bel Athlète de France).

Le Comité de l'Île-de-France a prévu dans son calendrier 1950-1951, deux sessions de brevets : le 17 décembre 1950 et le 11 février 1951.

Brevet 1er degré

- Course de 60 m :9" 4.
- Saut en long, sans élan : 2 m. 20.
- Développé à deux bras : Poids de l'athlète x 0,7.
- Épaulé et jeté à deux bras : Pds de l'athlète x 1,1.

Brevet 2e degré

- Course de 80 m : 11" 2.
- Saut en long, sans élan : 2 m. 30.
- Développé à deux bras : Pds de l'athlète x 0,8.
- Épaulé et jeté à deux bras : Pds de l'athlète x 1,2.

Brevet 3e degré

- Course de 100 m : 13" 4.
- Saut en long, sans élan 2 m. 40.
- Développé à deux bras : Pds de l'athlète x 0,9.
- Épaulé et jeté à deux bras : Pds de l'athlète x 1,3.

Les candidats devront, en outre, parcourir une distance de 50 mètres nage libre, sans limite de temps.

Ces deux sessions auront lieu au Stade Municipal de Choisy-le-Roi, rue Jean-Boum, Choisy-le-Roi (descendre gare de Choisy). Pesée à 8 h 30.

***

COMITE DE LORRAINE
Assemblée générale

Résumé des décisions prises

1. Le bureau est élu à l'unanimité.
2. Compte rendu moral et financier adopté.
3. Il est procédé à l'organisation de rencontres interclubs entre les clubs des groupes Nord et Sud, servant d'éliminatoires aux Championnats de Lorraine.

Groupe Nord : Verdun, Jœuf, Rombas, Sainte-Fontaine. L'éliminatoire aller a eu lieu le 29 octobre à Sainte-Fontaine. L'éliminatoire retour aura lieu à Montois, le 19 novembre. Pesée à 14 h 30. Éliminatoire 15 h 30 précises.

Groupe Sud : Commercy, Nancy, Neuves-Maisons, Lunéville. Éliminatoire aller à Neuves-Maisons. Éliminatoire retour, date à désigner, au plus tard 26 novembre. L'épreuve du Premier Pas Haltérophile se disputera au cours des éliminatoires aller. Résultat pour le 13 novembre, dernier délai.

Les éliminatoires retour doivent être terminées pour le 30 novembre, et les résultats doivent parvenir au comité régional pour le 1er décembre 1950, délai de rigueur.

Chaque éliminatoire doit être contrôlée par deux arbitres régionaux, au minimum

4° La finale des Championnats de Lorraine aura lieu à Neuves-Maisons en 1951.

Les finalistes participant au Championnat de Lorraine seront désignés par le comité régional suivant les performances minima obtenues aux éliminatoires.

Important : Nul ne pourra être qualifié en finale s'il n'a pas pris part aux éliminatoires, au moins au match retour.

5. Les équipes de sélection A et B seront désignées à la suite du Championnat de Lorraine.
6. La rencontre sélection Lorraine-Alsace aura lieu à Lunéville en 1951.
7. Tous les clubs affiliés doivent-acquitter leur cotisation fédérale (650 fr.), les licences haltérophiles et culturistes (50 fr.) pour le 15 novembre, délai de rigueur, au Comité Régional. C. Ch. 650-92 Nancy.

Les demandes de licences et renouvellements doivent être envoyés au Comité Régional, avec enveloppe timbrée pour le retour

8. Il est recommandé, d'une façon instante, de faire passer la visite médicale aux membres des diverses sections.
9. Les présidents des sections doivent encourager leurs membres à s'abonner a « L'Haltérophile Moderne » (200 fr. par an). S'adresser au Comité Régional.
10. Aucun club ne doit engager des rencontres avec des clubs étrangers au Comité Régional sans avoir demandé, au préalable, l'autorisation au Comité Régional.

Le Président : J. JUNG.

***

COMITE DU POITOU
Assemblée générale
du 5 novembre 1950

La composition du nouveau Bureau est la suivante : président : Maurice Bosquet ; vice-présidents : Maurice Dumont, André Tricoche ; secrétaire : Gérard Hiquet ; trésorier : Pierre Didier ; membres : Robert Moreau, Dr Roger Tavera, Paul Robineau, Albert Chartier.'

***

COMITE DE TUNISIE

Le Comité de Tunisie, réuni le 13 novembre dernier, a constitué comme suit son nouveau Bureau :

Président : M. le Dr. Renaud ; vice-présidents : MM. Bouchakour et Coeytaux ; secrétaire général : M. M. Casanova ; trésorier : M. Pontillo ; assesseurs : MM. Privat, Beugnon, Boil, Margot.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE 13, 14 ET 15 OCTOBRE 1950, AU PALAIS DE CHAILLOT, PARIS.

Noms des concurrents	Nationalité	Poids du corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé-jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (14 octobre, après-midi) :						
1. Tchimichkian	U.R.S.S.	56, -	87,500	97,500	120, -	305, -
2. Olofsson	Suède	56, -	80, -	85, -	110, -	275, -
3. Thévenet	France	55,550	85, -	80, -	107,500	272,500
4. Megennis	Grande-Bretagne	55,800	77,500	77,500	107,500	262,500
5. Magnenat	Suisse	54,800	65, -	75, -	92,500	232,500
Poids Plumes (13 octobre, soirée) :						
1. Lopatine	U.R.S.S.	59,800	92,500	100, -	125,	317,500
2. Creus	Grande-Bretagne	59,930	87,500	95, -	122,500	305, -
3. Eriksson	Suède	59,600	87,500	92,500	115, -	295, -
4. Héral	France	59,500	80, -	90, -	120, -	290, -
5. Schiess	Suisse	60, -	65, -	77,500	95, -	237,500
Poids Légers (14 octobre, après-midi) :						
1. Svetilko	U.R.S.S.	66,330	102,500	105, -	140, -	347,500
2. Le Guillerm	France	64,750	97,500	95, -	130, -	322,500
3. Pignatti (1)	Italie	67,300	82,500	100, -	125, -	307,500
4. Persson (1)	Suède	67,300	90, -	92,500	125, -	307,500
5. Rubini	Suisse	67, -	80, -	95, -	122,500	297,500
Poids Moyens (14 octobre, soirée) :						
1. Pouchkarev	U.R.S.S.	74,850	110, -	122,500	152,500	385, -
2. Kinnunen	Suède	74,450	105, -	112,500	140, -	357,500
3. Dochy	France	74,100	102,500	107,500	140, -	350, -
4. Smeekens	Hollande	74,100	100, -	110, -	137,500	347,500
5. Teraskari	Finlande	74,450	100, -	107,500	130, -	337,500
6. Moritzen	Danemark	73,950	97,500	100, -	137,500	335, -
7. Fiorentini	Italie	74,780	97,500	105, -	130, -	332,500
8. Tauchner	Autriche	69,100	95, -	97,500	125, -	317,500
Poids Mi-Lourds (15 octobre, après-midi) :						
1. Vorobiev	U.R.S.S.	81,950	122,500	132,500	165, -	420, -
2. Nelson	Suède	80,750	100, -	115, -	142,500	357,500
3. Roe	Grande-Bretagne	82,300	105, -	112,500	140, -	357,500
4. Vellamo	Finlande	81,020	102,500	115, -	135, -	352,500
5. Flenner	Autriche	82,200	100, -	110, -	142,500	352,500
6. Stahlecker	Hollande	81,100	100, -	105, -	140, -	345, -
7. Mortensen	Danemark	81,500	87,500	100, -	125, -	312,500
Poids Lourds (15 octobre, soirée) :						
1. Koutsenko	U.R.S.S.	110,400	137,500	130, -	155, -	422,500
2. Barnett	Grande-Bretagne	96,125	125, -	117,500	157,500	400, -
3. Anderson	Suède	115,905	132,500	110, -	150, -	392,500
4. Allart	Belgique	99,800	125, -	115, -	145, -	385, -
5. Herbaux	France	93,700	115, -	112,500	145, -	372,500
6. Holbl	Autriche	110,550	105, -	110, -	150, -	365, -
–. Charite	Hollande	99,700	120, -	112,500	0, -	non classé

Classement des Nations : 1re U.R.S.S., 30 points ; 2e Suède, 11 points ; 3e Grande-Bretagne, 7 points ; 4e France, 5 points ; 5e Italie, 1 point.

(1) Pignatti (Italie) et Persson (Suède) étant à égalité de performances et de poids de corps, une deuxième pesée fut effectuée : Pignatti, 67 kgs 130 ; Persson, 67 kgs 200.

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal 4e trimestre 1950. Imp. H. et Guyot, 20, r. Gerbert, Paris - 15e.

© RLPZ (2019)

BULLETIN MENSUEL *5e ANNÉE* **DÉCEMBRE 1950 – N° 52**

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

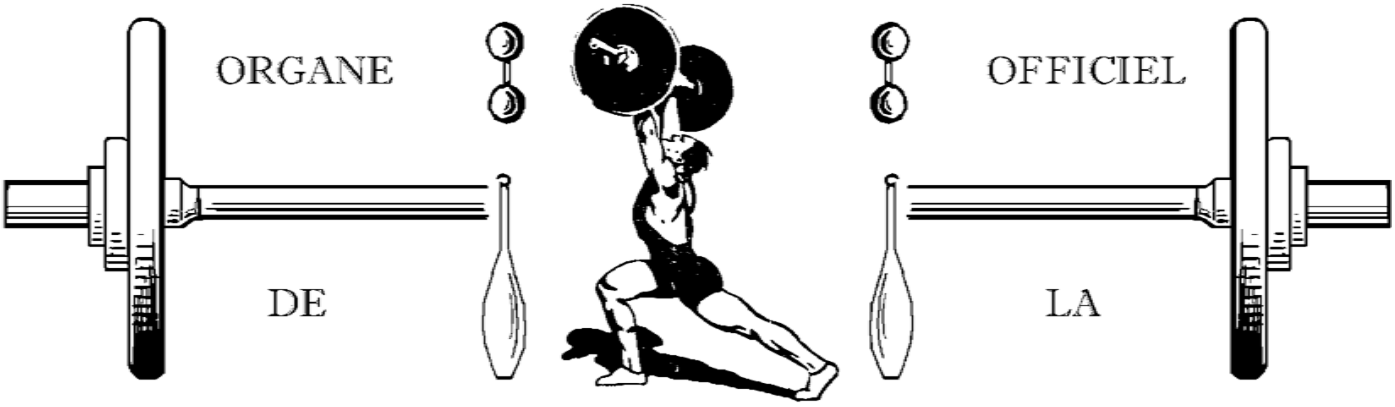

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

BILAN D'UNE ANNÉE

Il est coutume, à la fin d'une année, de faire son « *bilan* » en même temps qu'une prévision pour celle qui vient.

Pour le Sport haltérophile, ce bilan et cette prévision sont constitués, d'une part, par les résultats acquis ou les déceptions subies et, d'autre part, par les espérances à venir.

1950 aura été, pour notre Fédération, une année chargée, du fait de l'organisation du Championnat du Monde d'Haltérophilie et du Concours du Plus Bel Athlète du Monde qui lui avait été confiée.

Ce Championnat aura été un grand succès, tant par l'affluence de spectateurs, inaccoutumée dans notre sport, qu'il aura suscitée que par la qualité des participants, les meilleurs haltérophiles du monde entier se trouvant réunis sur la scène du Palais de Chaillot. Cette réussite fut, j'en suis sûr, la meilleure récompense pour celui qui fut l'âme de cette organisation : notre secrétaire général, Jean Dame - qui y consacra le meilleur de lui-même et pour sa collaboratrice, Mme Delvaux.

Du coté français, il semble que le bilan de cette manifestation mondiale puisse se traduire par des déceptions compensées par des satisfactions.

Déception que certains de nos haltérophiles ne possèdent pas cette foi el cette volonté qui animent les Équipes étrangères. Trop de défections se sont produites chez nous lors de la réunion de sélection à l'issue de laquelle l'Équipe de France devait être constituée ; forfait d'athlètes notoires, qui pouvaient prétendre à l'honneur de défendre les couleurs nationales mais qui, faute d'enthousiasme, ont dédaigné ce privilège si ardemment convoité dans les autres pays.

Déception encore de la non participation au Championnat du Monde de notre Poids Mi-lourd Debuf dont l'objectif unique aurait dû être sa préparation à cette épreuve et qui, sans doute imprudent, a compromis irrémédiablement ses chances. Cette place de troisième qui devait être la sienne et qui nous a échappé, prive du même coup la France d'un classement au tableau des Nations.

Par contre, le comportement de nos sélectionnés fut pour nous un sujet de satisfaction. Chacun d'eux doit être félicité des performances accomplies et des progrès réalisés surtout lorsqu'ou connait, comme le souligne d'autre part notre Collège Julien Duchesne, les conditions difficiles dans lesquelles s'entrainent nos haltérophiles et les sacrifices qu'ils doivent faire pour se présenter au mieux de leur forme. Héral, par exemple, n'avait pu obtenir de congé pour se préparer à cette dure compétition et c'est presque à la descente du train qu'il se présenta au Palais de Chaillot pour participer aux épreuves de sa catégorie qui se disputaient le soir de l'ouverture. Il en fut de même pour Le Guillerm qui quitta son travail la veille du Championnat. Remercions les donc tous pour leur courage et leur énergie, souhaitons-leur des performances toujours meilleures.

Une autre déception est, pour moi en particulier, l'annulation de la finale de la Coupe de France 1950, faute de moyens financiers. Cette épreuve me tient particulièrement à cœur car elle constitue une compétition par équipes dans un sport essentiellement individuel. Au moins, les éliminatoires avaient-elles pu en être disputées et un classement sur le papier déterminer les vainqueurs. Pour 1951, hélas, toujours pour les mêmes motifs, la Coupe de France a complètement disparu du calendrier fédéral et nul ne peut dire quand elle pourra être reprise.

Par contre, nous pouvons inscrire à l'actif de l'année qui se termine, une excellente réalisation : le voyage de propagande de l'Équipe de la Métropole à Alger. Il est dommage que ces déplacements soient si onéreux et, de ce fait, nous privent de contacts plus suivis.

Faisons une prévision d'espérance pour l'année qui va s'ouvrir, puisque deux grandes compétitions sont envisagées : le Championnat du Monde en Italie et aussi les Jeux Méditerranéens au Caire. Nous pensons que si nos représentants font preuve de volonté et de combativité, ils devraient, dans cette dernière épreuve, donner à la France la deuxième place au classement par Nations.

C'est le vœu que je forme pour la gloire de notre Fédération et aussi pour les joies que procure toujours un succès sportif.

J'adresse à tous nos dirigeants, toujours si dévoués, à nos athlètes, à nos amis, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 1951.

Le Président :
C. HARASSE.

Document original : Raymond Lopez

PARTIE OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 21 NOVEMBRE 1950

Présents : MM. Gouleau, Morin, Rosset, Rolet, Cayeux, Duverger, Goharel, Clutier, Jean Dame.

Assistait à la réunion : M. P. Buisson.

Excusés : MM. Piou et Hue.

Présidence de M, Harasse, président de la F.F.H.C.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club Vasseur sous le n° 3.150.

Règlement du Critérium National Culturiste. - Le projet de règlement du Critérium National Culturiste, élaboré par la Commission de Culture physique, est approuvé par le Bureau. Il est précisé toutefois que la visite médicale prévue pour les concurrents avant les éliminatoires ne constituera pas un examen médical complet, mais permettra au Médecin régional de se rendre compte que le sujet ne présente aucune anomalie apparente.

Le Bureau décide également que la finale du Critérium National Culturiste aura lieu la veille de la finale du Critérium Nationa1 Haltérophile, c'est-à-dire le 17 février et que l'une et l'autre se dérouleront à Paris pour réduire au maximum les frais de voyage et de séjour.

Il sera examiné la possibilité de mettre sur pied un programme artistique et sportif à l'occasion de l'organisation de la finale du Critérium Culturiste afin de servir d'intermède entre chaque présentation des concurrents.

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS. - Après un échange de vues, le Bureau décide que le Championnat de France Juniors se disputera dans la même séance que le Championnat de France Seniors.

Les minima du Championnat de France Juniors 1951 seront les mêmes qu'en 1950.

En ce qui concerne le Championnat de France Seniors, il y sera inclus la nouvelle catégorie : Lourds-Légers adoptée par la Fédération Internationale au cours du Congrès de Paris avec comme minima : 350 k. Pour la catégorie poids Lourds (athlètes au dessus de 90 k.) les minima imposés seront de 365 k.

RAPPORT SUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE 1950. - M. Jean Dame, commissaire général du Championnat du Monde, donne lecture du rapport qu'il a établi et qui fait apparaître que le bilan financier des manifestations du Palais de Chaillot s'équilibre à quelques milliers de francs près.

Le président se fait l'interprète de ses collègues pour féliciter M. Jean Dame pour le beau succès qu'il a obtenu, tant au point de vue réalisation technique que résultat financier et l'en remercie au nom de tous.

Il profite de ce que la question du Championnat du Monde est à l'ordre du jour pour regretter certaines décisions prises par le Jury d'Appel qui, dans la circonstance, est sorti de son rôle et a outrepasse ses attributions et ses droits. Il cite notamment, parmi ces décisions, celle qui a infirmé un jugement d'arbitrage rendu par deux arbitres sur trois, sans que les dits arbitres aient été consultés.

Il propose qu'une lettre de protestation soit adressée, à ce sujet, à la Fédération Internationale Haltérophile, en même temps qu'il lui sera demandé d'établir des règlements clairs et précis qui ne pourront être interprétés.

Il en est ainsi décidé.

En ce qui concerne la garantie de déficit affectée par la Direction Générale des Sports au Championnat du Monde et à laquelle la F.F.H.C. n'aura pas il recourir, il sera demandé à la dite Direction générale de bien vouloir l'attribuer à la Fédération sous forme de subvention pour l'organisation d'une épreuve de masse et le déplacement d'une équipe métropolitaine au Maroc dont la résidence souhaite la venue dans les prochains mois.

NOMINATION D'ARBITRE. - Sur la proposition du Comité de Tunisie, le Bureau homologue la nomination, comme arbitre fédéral, de M. André Privat.

COMMUNICATIONS DIVERSES EL CORRESPONDANCE. - Le Bureau est de nouveau saisi de la proposition de collaboration de la revue Apollon-Vénus.

Une discussion s'engage à l'issue de laquelle le secrétaire est chargé de faire connaître à la dite revue le point de vue du Bureau sur le projet qu'elle a bien voulu lui présenter.

L'Haltérophile Moderne

Adresse à ses abonnés et à ses amis ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 1951

Lettre du Comité des Flandres, concernant l'organisation de la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France, à Boulogne-sur-Mer, sans que le Comité des Flandres en ait été officiellement informé par la F.F.H.C.

Le secrétaire général fait connaître qu'une lettre dans ce sens lui a été adressée précédemment par M. Vandeputte, membre du Comité de Direction de la F.F.H.C., lettre à laquelle il a l'épandu.

Une réponse de même nature sera faite au Comité des Flandres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général
Jean DAME.

CLASSEMENT NATIONAL DU 1er PAS HALTÉROPHILE 1950-51

Catégorie moins de 20 ans

Poids Coqs :

1. Duplan (50,6), E. S. Grand-Combe, 142,5 ; 2. Alefrandi (55), Club Naval La Ciotat, 137,5 ; 3. Bousquet (54,3), U.A. Cognac, 135 ; 4. Jeanneret (56), C.H. Mantais, 135 ; 4. Bardaji (56), U.S. Stade St-Gaudens, 135 ; 6. Roucoule (56), U. S. Stade St-Gaudens, 132,5 ; 7. Arnal (52,4), Frontignan A. C., 130 ; 8. Vanrechem (53,6), A. S. Lilloise, 130 ; 9. Salem (54,5), Patriote d'Alger, 130 ; 10. Diez (56), L'Oranaise, 130 ; 11. Vas (56), A.S. Joeuf, 130 ; 12. Douillard (51), A.C. Bretons de la Loire, 127,5 ; 13. Castrataro (55,4), A.S. Bourse, 127,5 ; 14. Vera (55,4), U.S. Métro-Transports, 127,5 ; 15. Guéret (56), Club Formation Multisports, 127,5 ; 15. Poujade (56), Sté Halt. Rochelaise, 127,5 ; 17. Keuleujan (54,2), Voltaire H.C., 125 ; 18. Confais (47,4), Dreux A.C., 122,5 ; 19. Bulté (53), L'Oranaise, 122,5 ; 20. Geay (55), R.C. Vichy, 117,5) ; 21. Allard (52,2), U.S. Tours, 115 ; 22. Dezeuze (52,4), H.C. Montpellier, 115 ; 23. Ouaniche (53), Concorde d'Oran, 115 ; 24. Steinmetz (54,5), Énergie Haguenau, 112,5 ; 25. Ferry (55,5), C.H. Reyland, 112 ; 26. Garçon (54), La Brestoise, 110 ; 27. Jaeger (51,5), Énergie Haguenau, 107,5 ; 27. Roche (51,5), A.C. Bretons de la Loire, 107,5 ; 29. Dupon (50), Stade Mun. Petite-Synthe, 102,5 ; 29. Dauwe (56), C.A. Rosendaël, 102,5 ; 31. Deprieck (55), Stade Mun. Petite-Synthe, 100 ; 32. Evrard (54), A.S. Chem. Dunkerque, 97,5 ; 32. Daumas (56), A.S. Gaillon-Aubevoye, 97,5 ; 34. Vermeulen (54,5), A.S. Cheminots Dunkerque, 95 ; 35. Giraud (52,6), R.C. Vichy, 92,5 ; 36. Lamy (54), C.H. Reyland, 92,5.

Poids Plumes

1. Gardvici (59,8), S.A. Montmartroise, 160 ; 2. Bétoulle (60), Red Star Limoges, 147,5 ; 3. Trouillon (57,8), Voltaire H.C., 145 ; 4. Bisaccioni (57,5), La Niçoise, 142,5 ; 5. Hermet (59,8), A.C. Montpellier, 142,5 ; 6. Geiller (61,5), A.S.P.O. Midi, 140 ; 7. Viala (58), H.C. Témouchentois, 137,5 ; 8. Decottignies (58,7), Union Gym. Péageoise, 137,5 ; 9. Cadrieu (59), U.A. Tarbaise, 137,5 ; 10. Michel (58), Énergie Haguenau, 135 ; 11. Paquis (60), La Commercienne, 135 ; 11. Jéas (60), U.S. Tours, 135 ; 13. Grange (59), R.C. Vichy, 132,5 ; l4. Laurent (60), E.S. Neuves-Maisons, 132,5 ; 14. Fastlé (60), Union Halluinoise, 132,5 ; 16. Lasonie (56,6), Am. Laïque Écully, 130 ; 17. Durand (57,6), Voltaire H.C., 130 ; 18. Borie (60), A.S. Montferrandaise, 130 ; 18. Vanchot (60), Lorraine Lunéville, 130 ; 18. Perez (60), L'Oranaise, 130 ; 18. Icart (60), H.C. Nice, 130 ; 22. Duthoit (57,2), Travailleurs de Comines, 127,5 ; 23. Castrataro (58,7), A.S. Bourse, 127,5 ; 24. Thomaré (59,5), A.C. Bretons de la Loire, 127,5 ; 25. Nepote (60), E.S. Neuves-Maisons, 127,5 ; 25. Girold (60), S.A. Koenigshoffen, 127,5 ; 27. Olivaud (57,5), Saint-Nazaire O.S., 125 ; 28. Allo (60), A.S. Gournaisienne, 125 ; 29. Touzeau (60), C.A. Nantais, 122,5 ; 30. Hauss (57), S.A. Koenigshoffen, 120 ; 31. Chabot (58,3), Sté Halt. Rochelaise, 120 ; 32. Guiho (59), St-Nazaire O.S., 120 ; 33. Colin (60), C.H. Reyland, 120 ; 34. Delebarre (59), Stade Mun. Petite-Synthe, 117,5 ; 35. Platel (56,5), C.A., Rosendaël, 112,5 ; 36. Manet (60), E.S. Neuves-Maisons, 102,5 ; 37. Chavonnet (57), La Brestoise, 100 ; 38. Touche (58,7), R. A. Cheminots Nantes, 100 ; 39. Clou J. (59), C.A. Rosendaël, 100 ; 40. Halbwachs (59,5), Énergie Haguenau, 95 ; 41. Ypteeuw (59), C.A. Rosendaël, 77,5.

Poids Légers :

1. Sanchez (63,6), A.C. Montpellier, 172,5 ; 2. Barun (67), Ste-Fontaine, 167,5 ; 3. Greco (66,7) Salle Vincent-Ferrari, 165 ; 4. Blonde (62,5), H.C. Lillois, 162,5 ; 5. Lévy (65,5), Pro Patria d'Alger, 162,5 ; 6. Wemelle (67), Red Star Limoges, 162,5 ; 7. Hauss R. (62), S.A. Koenigshoffen, 160 ; 8. Braicchi (65), Ralliement de Mustapha, 160 ; 9. Merzlikine (66,3), C.H. Troyen, 157,5 ; 10. Hitrop (63), St-Nazaire O.S., 152,5 ; 11. Scapotta (65), A.S. Cheminots Vénissieux 152,5 ; 12. Raynard (62,4), Vaillante de Vertou, 150 ; 13. Audouy (63,8), C.A.S.M. Limoux, 150 ; 14. Riera (66,3), H.C. Biterrois, 150 ; 15. Duflot (67), A.S. Cheminots Hellemmes, 150 ; 16. Formica (62), H.C. Nice, 147,5 ; 17. Barraud (66,5), Gauloise de Vaise, 147,5 ; 18. Bernardi (62,2), Maarif A.S., 145 ; 19. Cattiana (63), Gymnaste Club d'Alger, 145 ; 20. Denvaux (66,6), Travailleurs Comines, 145 ; 21. Le Gall (67,4), A.C. Trélazéen, 145 ; 22. Olivier (64,7), Travailleurs Comines, 142,5 ; 23. Baron (66,5), A. C. Chalonnais, 142,5 ; 24. Henrio (66,6), Patr. Laïque de Lorient, 142,5 ; 25. Caillé (67), A.C. Bretons de la Loire, 142 ,5 ; 26. Genet (67,5), Lorraine de Lunéville, 142,5 ; 27. Kaddouch (64,4), Pro Patria d'Alger, 140 ; 28. Bouer (67), Pro Patria d'Alger, 140 ; 29. Mercky (61,2), Union Gymn. Chalonnaise, 137,5 ; 30. Devos (62), C.A. Rosendaël, 137,5 ; 31. Marchand (64.2), S.C. Langeais, 137,5 ; 32. Houneau (66 ,8), S.A. Tarbaise, 137,5 ; 33. Hauw (67), A.S. Cheminots de Dunkerque, 137,5 ; 34. Farina (62,9), R.C. Vichy, 135 ; 35. Tisserant (65), C.H. Reyland, 135 ; 36. Levanic (65,5), Patr. Laïque de Lorient, 135 ; 37. Pichot (66,8), S.A. Montmartroise, 135 ; 38. Bouquet (67,5), Fraternelle de Louviers, 135 ; 39. Nagel (63), Énergie Haguenau, 132,5 ; 40. Martinez (67,5), C.A.S.M. Limoux, 132,5 ; 41. Granjean (62), France Lyonnaise, 130 ; 42. Derue (62,5), C.A. Rosendaël, 130 ; 43. Graça (61), C.O. Casablancais, 127,5 ; 44. Simon (61,3), St-Nazaire O.S., 127,5 ; 45. Biguet (62,1), C.A. Nantais, 127,5 ; 46. Levavasseur (64), C.O. Casablancais, 127,5 ; 46. Bécume (64), Stade Mun. Petite-Synthe, 127,5 ; 48. Boméa (65), U.S. Crestoise, 127,5 ; 49. Barbay(67,5), Club Naut., et Ath. Rouen, 127,5 ; 50. Dufour (67,5), Alliance Ste-Savine, 127,5 ; 50. Duhaut (67,5), E.S. Neuves-Maisons, 127,5 ; 52. Morin (61), A.C. Bretons de la Loire, 125 ; 53. Aziza (64), Concorde d'Oran, 125 ; 54. Forget (67), Française de Lyon, 125 ; 55. Adij (63), Pro Patria d'Alger, 122,5 ; 56. Guillemot (64,4), Énergie Troyenne, 122,5 ; 57. Mango (65), C.A. Rosendaël, 122,5 ; 58. Jacob (65,2), Patr. Laïque de Lorient, 122,5 ; 59. Bernard (63,1), C.A. Nantais, 120 ; 60. Breton (64,5), C.H. Reyland, 120 ; 61. Lassire (67,5), Club Form. Multisports, 120 ; 62. Thurlings (62,5), A.S.P.T.T. Strasbourg, 117,5 ; 63. Lechat (66,2), C.A. Nantais, 117,5 ; 64. Maldgian (66,4), Française de Lyon, 117,5 ; 65. Dupuis (67,5), Lorraine de Lunéville, 117,5 ; 66. Toulouse (63) C.R. Rosendaël, 115 ; 67. Cousin (63,3), Alliance Ste-Savine, 115 ; 68. Le Breton (64), La Brestoise, 112,5 ; 69. Lebrun (67,2), Club Gymn, Haubourdinois, 112,5 ; 70. Figarella (67,5), La Niçoise, 112,5 ; 71. Vautrin (63), C.H. Reyland, 110 ; 72. Clou R (60,5), C.A. Rosendaël, 107,5 ; 73. Picard (66,5), La Vaillante d'Autun. 105 ; 74. Munch (62), S.A. Strasbourgeoise, 100 ; 75. Conrad (67), S.A. Strasbourgeoise, 100 ; 76. Mania (63,1), S.A. Strasbourgeoise, 90.

Poids Moyens :

1. Coppens (71,4), H.C. Lillois, 190 ; 2. Govaert (73,3), H.C. Lillois, 190 ; 3. Ichbia (69), S.A. Montmartroise, 170 ; 4. Neige (69,9), C.A. La Varaine, 170 ; 5. Badin (72), A.C. Trélazéen, 170 ; 6. Gabas (73,7), U.A. Tarbaise, 170 ; 7. Ravotte (72,2), A.S. Police Lyonnaise, 167,5 ; 8. Attia (72,3), Gymnaste Club d'Alger, 160 ; 9. Romaire (73,7), S.A. Montmartroise, 160 ; 10. Levaillant (75), Club Form. Multisports, 160 ; 11. Thévin (70), Sté. Halt. Rochelaise, 155 ; 12. Fedrikine (73), C.H. Mantais, 152,5 ; 13. Grandidier (68), C.H. Reyland, 150 ; 14. Larèpe (70,4), A.C. Chalonnais, 150 ; 15. Delin (71,3), C.S. Sautter-Harlé, 150 ; 16. Laumers (72,7), Union Tourquennoise, 150 ; 17. Devleesschumer (73,7), Union Tourquennoise, 150 ; 18. Le Boux (74,5), C.A. Vannetais, 150 ; 19. Orsier (68,9), A.C. Chalonnais, 147,5 ; 20. Verpdort (7 0,5), Union Halluinoise, 147,5 ; 21. Breton (71), C.H. Mantais, 147,5 ; 22. Ratieuville (75), A.S. Gournaisienne, 147,5 ; 23. Lefranc (72), H.C. Boulogne, 145 ; 24. Cousin (75), Culturistes Rochelais, 145 ; 25. Graça Joseph (70), C.O. Casablancais, 142,5 ; 26. Woussen (68,2), Un. Roubaisienne, 140 ; 27. Lachère (71), H.C. Boulogne, 140 ; 28. Magnier (75), Lorraine d e Lunéville, 137,5 ; 29. Bengouzi (70), Concorde d'Oran, 135 ; 30. Montreuil (75), Club Form. Multisports, 135 ; 31. Romans (70,2), C.A. Nantais, 132,5 ; 32. Blain (70), A.S. Cheminots Vénissieux, 127,5 ; 33. Chante (74,3), Moto Club Villefranche, 127,5 ; 34. Calvignac (74,1), U.S. Manuf. Châtellerault, 125 ; 35. Gross (75), Sainte Fontaine, 125 ; 36. Canet (68,5), Club Naval La Ciotat, 117,5 ; 37. Vinsoneau (73,8), C.A. Nantais, 117,5 ; 38. Guennou (74), La Brestoise, 115 ; 39. Gartier (72,1), ASPTT Strasbourg, 112,5.

Poids Mi-lourds :

1. Chevalier (81,6), Stade Mun. Montrouge, 175 ; 2. Allard (78), S.A. Montmartroise, 172,5 ; 3. Martin (76), La Brestoise, 167,5 ; 4. Mouilleron (76,8), Culturistes Rochelais, 165 ; 5. Malnourri (81,5), Ste. Fontaine, 160 ; 6. Delet (82), H.C. Boulogne, 160 ; 7. Larotonde (76,7), A.C. Montpellier, 157,5 ; 8. Pécheur (79, 2), C.H. Troyen, 155 ; 9. Lellouch (82,5), Bravoure de Bougie, 155 ; 10. Thoisy (79), Énergie Troyenne, 152,5 ; 11. Doerkel (79), Union Lorraine Rombas, 150 ; 12. Chatelet (76), A.C. Chalonnais, 145 ; 13. Pharamond (77), H.C. Montpellier, 135 ; 14. Peyroux (81), C.H. Reyland, 135 ; 15. Depalle (77), R.C. Vichy, 115.

Poids Lourds :

1. Drion (88,1), Alliance Sainte-Savine, 180 ; 2. Clais (86), Union Roubaisienne, 175 ; 3. Dugast (86,4), C.A. Nantais, 147,5 ; 4. Valet (87,4), Sté. Halt. Rochelaise, 142,5 ; 5. Chambon (84), U.S. Crestoise, 132,5 ; 6. Gibier (93,6), Alliance Ste-Savine, 122,5 ; 7. Killian (94,1), A.S.P.T.T. Strasbourg, 110.

Catégorie plus de 20 ans

Poids Coqs :

1. Bretagne (55,1), S.A. Montmartroise, 152,5 ; 2. Deffontis (56), L'Oranaise, 142,5 ; 3. Adjadj (56), Ralliement de Mustapha, 140 ; 4. Sumesdel (55), Union Haubourdinoise, 137,5 ; 5. Aréna (52,8), E.S. Grand Combe 135 ; 6. Clément (55,5), H.C. Marseille, 132,5 ; 7. Lemaître (53,6), S.A. Montmartroise, 127,5 ; 8. Toussaint (54,4), U.S. Tours, 127,5 ; 9. Choiselat (55,2), C.H. Troyen, 127,5 ; 10. Garcia (50,5), Maarif A.S., 125 ; 11. Boissonnet (53), H.C. Vichy, 122,5 ; 12. Deshoulière (50,2), U.S. Manuf. Châtellerault, 117,5 ; 13. Lattard (53,9), Française de Lyon, 115 ; 14. Dômes (51,6), U.A. Tarbaise, 107,5 ; 15. Froumenty (53), U.A. Tarbaise, 107,5 ; 16. Expert (52), Red Star Limoges, 105 ; 17. Chavonnet (56), R.A. Cheminots Nantes, 105.

Poids Plumes :

1. Anseaume (60), Fraternelle de Louviers, 160 ; 2. Brissaud (59,7), A.C. Montpellier, 157,5 ; 3. Passaro (60), Gymnaste Club d'Alger, 157,5 ; 4. Djourado (59,6), S.A. Montmartroise, 150 ; 5. Gavoni (59,7), S.A. Montmartroise, 147,5 ; 6. Presta (60), Salle Vincent Ferrari, 147,5 ; 7. Piétri (59), H.C. Marseille, 145 ; 8. Azéma (59,4), H.C. Marseille, 142,5 ; 9. Adelino (57,4), Frontignan A.C., 140 ; 10. Reynaud (58), Girondins A. S. du Port, 140 ; 11. Becker (59,6), C.H. Reyland, 137,5 ; 12. Haber (60), Énergie Haguenau, 135 ; 13. Fecomme (60), Fraternelle Louviers, 132,5 ; 14. Fruh (57,3, Alliance Ste-Savine, 130 ; 15. Hervé(58), R.A. Cheminots Nantes, 127,5 ; 16. Dartois (56,9), Club Gym. Haubourdinois, 125 ; 17. Toutain (59,5), C.A. Nantais, 125.

Poids Légers :

1. Ferrier (63,3), Courbevoie Sports, 182,5 ; 2. Faisy (65,2), S.A. Enghien, 180 ; 3. Boutakour (67,4), Sport France Radio, 180 ; 4. Gautier (67,5), U.S. Tours, 172,5 ; 5. Guyavarch (66,2), C.A. Gobelins, 170 ; 6. Attelan (67,5), Patriote d'Alger, 170 ; 7. Montoya (67,2), Toulouse H.C., 167,5 ; 8. Desplantes (67,5), Fraternelle Louviers, 167,5 ; 9. Métier (64), H.C. Marseille, 165 ; 10. Guariati (66,3), C.A. La Varenne, 162,5 ; 11. Estève (66,6), Frontignan A.C., 160 ; 12. Duval (67,5), G.C. Bihorel, 160 ; 13. Walter (65), S.A. Koenigshoffen, 157,5 ; l4. Munoz (66), U.S. Stade St-Gaudens, 157,5 ; 15. Courant (67,5), G.A. Vannetais, 157,5 ; 16. Laurent (62), Alliance Ste-Savine, 155 ; 17. Lavigne (66,7), U.A. Tarbaise, 155 ; 18. Pelaez (67), U.A. Tarbaise, 155 ; 19. Dubuc (67,5), C.H. Pontaudemérien, 155 ; 20. Blin (61,1), A.C. Bretons de la Loire, 152,5 ; 21. Huberty (64,9), U.S. Métro-Transports, 152,5 ; 22. Michon (67,5), Amicale Laïque d'Écully, 152,5 ; 23. Raymond (62), C.H. Reyland, 150 ; 24. Leroux (66), Sté Halt. Rochelaise, 150 ; 25. Neyrial (62,2), A.S. Montferrandaise, 147,5 ; 26. Franco (67), Red Star de Limoges, 147,5 ; 27. Bettan (66), Concorde d'Oran, 145 ; 27. Bonnaud (66), Red Star de Limoges, 145 ; 29. Sauze (67,5), A.S. Gaillon-Aubevoye, 145 ; 29. Denis (67,5), C.N.A. Rouen, 145 ; 31. Hémon (66,5), C.A. Vannetais, 142,5 ; 32. Bensamoun(67), Concorde d'Oran, 142,5 ; 32. Ryckewaert (67), A.S. Cheminots de Dunkerque, 142,5 ; 32. Grumelec (67), C.A. Vannetais, 142,5 ; 35. Perez (64), L'Oranaise, 140 ; 36. Brélivet (65,3), La Brestoise, 140 ; 37. Leroy (66,6), C.H. Troyen, 140 ; 38. Cohen (67,4), Gymnaste Club d'Alger, 140 ; 39. Abgrall (63), R.A. Cheminot Nantes, 137,5 ; 40. Lux (65,5), Énergie Haguenau, 137,5 ; 41. Ounouna (66), Concorde d'Oran, 137,5 ; 42. Rivière (66,3), Française de Lyon, 137,5 ; 43. Juin (66,6), A.C. Bretons de la Loire, 137,5 ; 44. Mahé (67,3), St-Nazaire O.S., 137,5 ; 45. Fabris (63,4), A.C. Chalonnais, 135 ; 46. Ferrer (64,3), C.A.S.M. Limoux, 135 ; 47. Bonie (67,4), Gymnaste Club d'Alger, 135 ; 48. Rougier (62,6), Moto Club Villefranche, 132,5 ; 49. Violin (63,2), C.A. Nantais, 132,5 ; 50. Founta (63,7), R.A. Cheminots de Nantes, 132,5 ; 51. Goulard (65,7), R.A. Cheminots de Nantes, 132,5 ; 52. Godet (66,5), H.C. Marseille, 132,5 ; 53. Pastor (61,5), A.S. Police Casablanca, 130 ; 54. Philippi (63,5), Union Lorraine Rombas, 130 ; 55. Battagli (65), S.C. Navis, 130 ; 55. Dembeck (65), Ste-Fontaine, 130 ; 55. Dubois (65), U.S. Tours, 130 ; 58. Zaziva (62,7), S.C. Navis, 125 ; 59. Lucas(66,1), Culturistes Rochelais. 122,5 ; 60. Combe (62,5), Pat. Laïque Lorientais, 120 ; 61. Martini (63,8), S.C. Navis, 120 ; 62. Géneau (65,5), A.S. Cheminots Dunkerque, 117,5 ; 63. Makara (67,4), U.S. Manuf. Châtellerault, 117,5 ; 64. Garsale (61,5), R.A. Cheminots Nantes, 115 ; 65. Deschepper(62), A.S. Cheminots Dunkerque,

115 ; 66. Falude (66,8), A.S.P.T.T. Strasbourg, 112,5 ; 67. Fauchoit (64), A.S. Cheminots Dunkerque, 110 : 68. Bourigaud (64,5), R.A. Cheminots Nantes, 110 : 69. Lecosse(62,3), R.A. Cheminots Nantes, 107,5 : 70. Mercière (66), R.A. Cheminots Nantes, 107,5 : 71. Ehlinger (63), C.H. Reyland, 100.

Poids Moyens :

1. Decoetlogon (71,1), S.A. Montmartroise, 192,5 ; 2. Degioannini (75), A.S. Police Casablanca, 192,5 ; 3. Coulavin (72), Française de Lyon, 187,5 ; 4. Bego (69,8), A.S. Police Casablanca, 185 ; 5. Erstein (71,2), Ed. Phys. Pop. Gervaisienne, 170 ; 6. Bayle (72), C.A. Nantais, 170 ; 7. Ansquer (74,1), C.A. Nantais, 170 ; 8. Cavalli (74,7), H.C. Grenoble, 170 ; 9. Le Meitour (75), C.A. Vannetais, 170 ; 10. Valor (72), C.O. Casablancais, 167,5 ; 11. Pollet (73 ,5), H.C. Boulogne, 165 ; 12. Rigal (71,9), U.S. Métro-Transports, 162,5 ; 13. Mazier (72,3), Moto Club Villefranche, 160 ; 14. Streit (72,4), Gauloise de Vaise, 160 ; 15. Martinez (74), L'Oranaise, 160 ; 16. Mangin (71), C.H. Reyland, 157,5 ; 17. Werner (74,8), Red Star de Limoges, 157,5 ; 18. Le Lay (72), A.C. Bretons de la Loire, 155 ; 19. Vidal (73), C.A. Béglais, 155 ; 20. Magna (74), France Lyonnaise, 155 ; 21. Rousseau (74,2), C.H. Mantais, 155 ; 22. Tomas (74,2), Gymnaste Club d'Alger, 152,5 ; 23. Darnère (68,3), Culturistes Rochelais, 150 ; 24. Kaddour (69), H.C. Témouchentois, 150 ; 25. Lacotte (75), Red Star de Limoges, 150 ; 26. Nasgben (69,4), Dreux A.C., 147,5 ; 27. Vidal (71), C. H. Reyland, 147,5 ; 28. Meunier (71,2), C.S. Sautter-Harlé, 147,5 ; 29. Leguédé (75), C.A. Pont-Audemer, 147,5 ; 30. Pradel (67,8), C.A.S. Limoux, 145 ; 31. Sivault (69,5), U.S. Manuf. Châtellerault, 145 ; 32. Georget (71,2), Maarif A.S., 145 ; 33. Derwyn (72,5), Stade Mun. Petite-Synthe, 145 ; 34. Boisson (73,1), U.A. Cognac, 145 ; 35. Tricoche (71,4), U.S. Manuf. Châtellerault, 145 ; 36. Grataud (73,8), A.S. Ste-Savine, 145 ; 37. Joachim (71), Énergie Haguenau, 140 ; 38. Graton (73,9), Sté Halt. Rochelaise, 140 ; 39. Kienert (71,1), Maarif A.S., 137,5 ; 40. Béthune (75), E.S. Neuves-Maisons, 137,5 ; 41. Adduard (72,7), Amicale Laïque d'Écully, 135 ; 42. Burckel (70), S.A. Koenigshoffen, 132,5 ; 43. Petit (72,3), Française de Lyon, 130 ; 44. Madouna (69), C.H. Reyland, 127,5 ; 45. Cobich (69,5), Sainte Fontaine, 127,5 ; 46. Lamy (72), C.H. Reyland, 127,5 ; 47. Pierre (70,3), Alliance Ste. Savine, 125 ; 48. Guillot (69), U.S. Crestoise, 112,5.

Poids Mi-Lourds :

1. Eckert (81,6), U.S. Métro-Transports, 192,5 ; 2. Danet (76,1), S.A. Montmartroise, l90 ; 3. Dikranian (81,2), C.A. Gobelins, 185 ; 4. Lellbach (80), L'Oranaise, 172,5 ; 5. Cryszka (77,5), Sainte-Fontaine, 170 ; 6. Domaison (81,2), A.S. Montferrandaise, 170 ; 7. Aveta (79,7), H.C. Grenoblois, 167,5 ; 8. Brice (80), C.S. Sautter-Harlé, 165 ; 8. Blévennec (80), C.A. Vannetais, 165 ; 10. Arnaud (81), La Niçoise, 160 ; 11. Cottet (77,4), Amicale Laïque Écully, 160 ; 12. Boissonnay (78), Amicale Laïque Écully, 145 ; 13. Dumas (80), H.C. Vichy, 142,5 ; 14. Tursic (80), Sainte-Fontaine, 140 ; 15. Vion (76,3), Club Gym. Haubourdinois, 130.

Poids Lourds :

1. Hébert (96), S.A. Montmartroise, 182,5 ; 2. Dadoun (99), Maarif A.S., 182,5 ; 3. Giniez (88), Frontignan A.C., 180 ; 4. Croci (91,1), U.A. Tarbaise, 175 ; 5. Fojud (92,5), Ste-Fontaine, 175 ; 6. Laffont (105), Lorraine Rabat, 175 ; 7. Bigay (85,1), A.S. Montferrandaise, 170 ; 8. Gonzalez (84), L'Oranaise, 157,5 ; 9. Gérard (86,4), U.S. Métro- Transports, 150 ; 10. Perrin (?) La Commercienne, 150.

CLASSEMENT NATIONAL DU 1er PAS CULTURISTE 1950-51

Catégorie moins de 20 ans.

1ers *ex æquo* : Bisaccioni (La Niçoise), 40 – Figarella (La Niçoise), 40 – Keller (Stade Mun. Petite-Synthe), 40 – Vanson (Haltérophile Club Boulogne), 40 – Le Carrer (St-Nazaire O.S.), 40.
6e *ex æquo* : Hitrop (St-Nazaire O.S.), 39 – Olivaud (St-Nazaire O.S.), 39 – Bonnet (Club Olympique des Sablons), 39 – Alefrandi (Club Naval La Ciotat), 39 – Icart (H.C. Nice), 39 – Formica (H.C. Nice), 39 – Canet (Club Naval La Ciotat), 39.
13e Thomas (Haltérophile Club Boulogne), 38,50.
14es *ex æquo :* Siegrist (C.A. Gobelins), 37,50 – Dauwe (C.A. Rosendaël), 37,50.
16e *ex æquo :* Bernard (Club Olympique des Sablons), 37 – Richard (Sté Athlétique D'Enghien), 37 – Chaib (C.A. Gobelins), 37.
19es *ex æquo :* Coppens (H.C. Lillois), 36,50 – Cely (Haltérophile Club Boulogne), 36,50.
21es *ex æquo :* Assuied (Sté Athlétique Montmartroise), 36 – Dupon (Stade Mun. Petite Synthe), 36 – Borie (A.S. Montferrandaise), 36.
24es *ex æquo :* Devos (C.A. Rosendaël), 35,50 – Longuet (C.A. Gobelins), 35,50.
26es *ex æquo :* Platel (C.A. Rosendaël), 35 – Glasser (C.A. Gobelins), 35 – Dondi (Club Olympique des Sablons), 35.
29es Lauvergnad (Sté Athlétique Montmartroise), 34,50.
30e Wausen (Un. Roubaisienne), 34,25.
31es *ex æquo :* Corroyer (Patriotes Agenais), 33 – Kerhoas (Club Olympique des Sablons), 33 – Delenclos (Haltérophile Club Boulogne), 33.
34e Douillard (A.C. Bretons de la Loire), 32.25.
35es *ex æquo* : Clais (Union Roubaisienne), 32 – Kersse (Union Roubaisienne), 32 – Strzempek (H.C. Lillois), 32 – Martial (Salle Vincent Ferrari), 32.
39es *ex æquo :* Jarnoux (C.A. Nantais), 31,50 – Devoldère (Club Gym. Haubourdinois), 31,50.
41es *ex æquo :* Depuydt (Stade Mun. Petite-Synthe), 31 – Hermet (A.C. Montpellier), 31.
43e Bernard (C.A. Nantais), 30,50.
44e Koulakoff (A.S. Montferrandaise), 29,50.
45e Bompieyre (S.O. Carcassonnais), 29.
46es *ex æquo :* Bernard (A.S. Montferrandaise), 28 – Dutat (Union Roubaisienne), 28.
48es *ex æquo :* Roman (C.A. Nantais), 27,50 – Viral (A.S. Montferrandaise), 27,50.
50e Blonde (H.C. Lillois), 27,25.
51e Emmanuel (A.C. Montpellier), 26.
52e Chapou (A.S. Montferrand), 25,50.
53es *ex æquo :* Garcia (Frontignan A.C.), 25 – Audouy (C.A.S. Limoux), 25 – Graca Joseph (C.O. Casablancais), 25.
56es *ex æquo :* Graca Jean (C.O. Casablancais), 24 – André (A .C. Servannais), 24.
58e Bellat (A.S. Montferrandaise), 23,50.
59e Sauvestre (A.S. Montferrand), 23.
60e Pécheur (C.H. Troyen), 22.
61e Cousin (Alliance Ste-Savine), 21.

Catégorie plus de 20 ans

1ers *ex æquo* : Clément (H.C. Marseille), 40 – Piétri (H.C. Marseille), 40 – Degioannini (A.S. Police Nice), 40 – Albert (Club Naval La Ciotat), 40 – Sartoris (Club (Club Naval La Ciotat), 40 – Le Mauff (Saint Nazaire O.S.), 40 – Ferouelle (Voltaire Athlétic Club), 40.
8es *ex æquo* : Lanux (C.H. Mantais), 39,50 – Hembert (H.C. Boulogne), 39,50.
10es *ex æquo* : Mahé (St-Nazaire O.S.), 39 – Métier (H.C. Marseille), 39 – Arnaud (La Niçoise), 39 – Danoyau (Club Naval La Ciotat), 39.
14es *ex æquo* : Mollier (A.C. Servannais), 38,50 – 14. Perrault (H.C. Boulogne), 38,50.
16e Halgand (St -Nazaire O.S.), 38,25.
17e Cornet (St-Nazaire O.S.), 38,15.
18es *ex æquo* : Godet (H.C. Marseille), 38 – Azéma (H.C. Marseille), 38.
20e Bouvron (St-Nazaire O.S.), 37,80.
21e Mario (St-Nazaire O.S.), 37,65.
22e *ex æquo* : Vincent (A.S. Montferrandaise), 37,50 – Harduin (H.C. Boulogne), 37,50.
24e Jehanno (St-Nazaire O.S.), 36,75.
25e Domaison (A.S. Montferrandaise), 35,50
26e Mandoche (Club Olympique des Sablons), 35.
27e Bayle (C.A. Nantais), 34,75.
28e Chirouze (Cl. 01. des Sablons), 34,50.
29e Elisabeth (U. Tourquennoise), 33,75.
30es *ex æquo* : Dréano (A.C. Servannais), 33 – Azé A.C. Servannais), 33 – Clément (Union Tourquennoise), 33.
33e Rouxel (C.A. Nantais), 32,60.
34es *ex æquo* : Dartois (Club Gym. Haubourdinois), 32,25 – Vandemoortelle (A.S. Lilloise), 32,25.
36es *ex æquo* : Blin (A. C. Bretons de la Loire), 32,10 – Gareau (C.A. Nantais), 32,1 0.
38es *ex æquo* : Tertre (A.C. Servannais), 32 – Honoré (Union Tourquennoise), 32 – Martial (Salle Vincent Ferrari), 32.
41e Gilet (A.C. Bretons de la Loire), 31,60.
42e *ex æquo* : Fontaine (H. C. Lillois), 3l,25 – Joly (A.C. Bretons de la Loire), 3l,25.
44e Hassens (H.C. Lillois), 31.
45e Simnesael (Union Haubourdinois), 30,75.
46es *ex æquo* : Le Lay (A.C. Bretons de la Loire), 30,25 – Muzio (A.S. Police Casablanca), 30,25.
48e Garcia (Maarif A.S.), 29,50.
49e Fomentin (Maarif A.S.), 29,25.
50e Houdin (Maarif A.S.), 29.
51e Sollelis (A.S. Montferrandaise). 28,50.
52e Ubaud (A.C. Montpellier), 28.
53e Valor (C.A. Casablancais), 27,75.
54e Grataud (Alliance Ste-Savine), 27.
55e Fuch (Alliance Ste-Savine), 24.
56e Sauvée (A.C. Servannais), 23.
57e Laurent (Alliance Ste-Savine), 22.
58e Franco (Maarif A.S.), 21.
59e Myara (A.S.P. Casablanca), 19,50.
60e Choiselat (Cercle Halt. Troyen), 17.
61e Hassan (A.S.P. Casablanca), l6,75.
62e Lechat (Maarif A.S.), 15,75.

NOS INFORMATIONS

LE CRITÉRIUM HALTÉROPHILE INTER-POLICES

Les Policiers Haltérophiles qui désirent participer au Critérium Haltérophile Inter-Polices doivent s'adresser à M. Poulain, entraîneur de l'A.S.P.P., 180, av. du Général-de-Gaulle, Le Perreux (Seine).

STAGES DE SKI

La Direction Générale des Sports vient d'informer la F.F.H.C. que des places pourraient être mises à la disposition de certains de ses athlètes de classe nationale, à l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme de Chamonix. Ces places sont réparties en deux périodes :

1. du 12 au 21 mars ;
2. du 22 au 30 mars.

Inscriptions à la F.F.H.C.

Les Français au Championnat du Monde

✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈✰≈

On a beaucoup parlé des Américains, des Égyptiens, des Russes et même des Iraniens et Libanais. On nous a parlé de leur départ, de leur arrivée, de leur entraînement. On a très justement vanté les magnifiques exploits qu'ils ont réalisés devant nous au Palais de Chaillot et même ceux qui ignoraient tout de l'haltérophilie connaissent maintenant les Davis, Stanczyk, Touny, Vorobiev et autre Namdjou.

Mais demandez voir à ces spectateurs nouvellement conquis de vous parler de Le Guillerm, de Dochy, de Thévenet. Je suis persuadé qu'ils auront complètement oublié leur nom. Et pourtant, ils les ont vus, ils les ont applaudis chaleureusement même, avec un peu de ce chauvinisme qui sommeille en chacun de nous. Mais hélas, les journaux se sont contentés de les nommer, ils n'ont pas insisté sur leurs performances, sur leurs mérites et leur nom s'est effacé comme s'il avait été écrit sur l'eau.

C'est que nos athlètes à nous ne sont pas placés dans les mêmes conditions que beaucoup d'autres. Ils travaillent pour assurer leur subsistance et celle de leur famille et les heures passées à l'usine ne sont pas sans laisser de trace. Il faut même aimer son sport pour aller s'entraîner après avoir passé huit heures devant un four, après être resté à piétiner toute une journée devant sa machine. Quelle différence avec ces athlètes fonctionnarisés auxquels on offre toutes les possibilités d'entraînement et qui, débarrassés de tous les soucis qui inquiètent les nôtres, peuvent concentrer toutes leurs pensées et tous leurs efforts sur le titre à atteindre ou le record à battre. L'équipe de France ne peut pas bénéficier d'un entraînement en commun avant un Championnat du Monde. Ses membres sont dispersés aux quatre coins de la France, ils ne peuvent sacrifier la moindre partie de leur salaire et la Fédération est, malheureusement, trop pauvre pour les indemniser de quelque façon que ce soit. Et, cependant, malgré cela, malgré les difficultés rencontrées, malgré les fatigues du travail quotidien, malgré sa dispersion, l'équipe de France existe ; elle a une âme et une volonté bien trempées ; ses membres sont liés par une solide amitié et l'accent méridional de notre Poids Plume, Héral, se marie fort bien à celui, pourtant si différent, des nordistes Dochy et Herbaux. Tous savent faire les sacrifices nécessaires, tous savent lutter avec le maximum d'énergie pour défendre nos trois couleurs et prouver que l'haltérophilie Française, non seulement ne renonce pas, mais est en pleine résurrection.

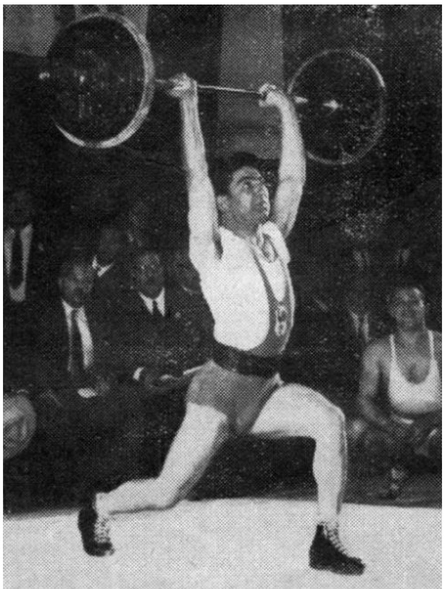

Max Héral (Poids Plume)
au cours du Championnat du Monde 1950.

Oui, nos athlètes ont bien tiré lors de ce dernier Championnat du Monde et si notre Mi-lourd Debuf, dont le désespoir était émouvant, n'avait pas été écarté de la compétition par une grave blessure, la France aurait obtenu une des médailles qui récompensent les trois premiers, exploit dont bien peu de pays peuvent se vanter, en dehors des « trois Grands ».

Notre Poids Coq, Thévenet, commença le développé à 82 k 500, mais insuffisamment échauffé sans doute, il marqua un petit temps d'arrêt et les arbitres, plus sévères pour lui que pour beaucoup d'autres, déclarèrent le mouvement « essai ». Fort sagement, notre Limousin reprit la même barre et la réussit avec une facilité dérisoire. Il commit alors une petite faute, à mon avis, en ne prenant pas 87 k 500 qu'il aurait sûrement réussis et en se contentant, par prudence de 85 k, qu'il développa à la perfection. Parti pour développer 90, il aurait dû réaliser 87 k 500, surtout que sa forme était excellente comme il le prouva ensuite en réussissant tous ses essais, faisant successivement 72 k 500, 77 k 500 et 80 à l'Arraché, 100, 105, 107 k 500 au Jeté. Total : 272 k 500, possibilité du jour : 275. Classement : 6e, Or, je rappelle que Thévenet fut Champion d'Europe en 1949 avec seulement 26 k 500 et qu'il est encore, cette fois-ci, le troisième européen derrière le russe Tchimickian, 305, et le suédois Olofsson, 275. Si les russes s'étaient abstenus comme d'habitude et si Thévenet avait développé 8 k 500, il conservait sa première place européenne et on ne peut, par conséquent, lui faire aucun reproche.

Notre Poids Plume Héral fut moins brillant qu'à l'habitude, mais il donna son maximum et seul son travail pénible est responsable de ses performances relativement faibles. Il débuta à 80 au Développé, mais ne put réussir cette barre ; il fut obligé de la reprendre pour échouer encore à 85 au troisième essai. A mon avis, vu sa forme du moment, Héral commença trop haut. A l'Arraché, il réussit à la perfection 85 et 90 et ne manqua 92 k 500 que de fort peu, s'étant légèrement décalé. Au Jeté, il réussit difficilement 115 et 120 grâce à son énergie, mais échoua à 125 au troisième essai. Total : 290 k, possibilité du jour : 295, classement : 6e. L'an dernier. Héral s'était classé 3e avec 302 k 500 et 2e Européen derrière le danois Runge. Cette année, il est seulement 4e Européen derrière le russe Lopatine : 317 k 500, l'anglais Creuss : 305, et le suédois Eriksson : 295.

Notre Poids Léger Le Guillerm fut tout simplement merveilleux. Calme et sûr de lui, il ne rata qu'un seul essai et battit ses records personnels. Au Développé, 90, 95, 97 k 500 d'une manière parfaite, A l'Arraché, son point faible, il réussit successivement 90, 95 et manqua 97 k 500. Quant au Jeté, il fit à la perfection 120, 125 et 130, Total : 322 k 500, possibilité du jour, 322 k 500, classement : 5e. N'oublions pas que Le Guillerm est un petit Léger et qu'il se présenta au Championnat au poids de 64 k 750, de loin le plus léger de sa catégorie. Il est tout de même deuxième européen derrière le russe Svetilko. L'an dernier, il ne participa pas au Championnat du Monde, mais avec 322 k 500, il se serait classé 3e et aurait été proclamé Champion d'Europe. C'est un athlète méritant qu'on ne saurait trop louer et qui fait toujours honneur à l'Haltérophilie française.

Notre Poids Moyen, Dochy, faisait ses

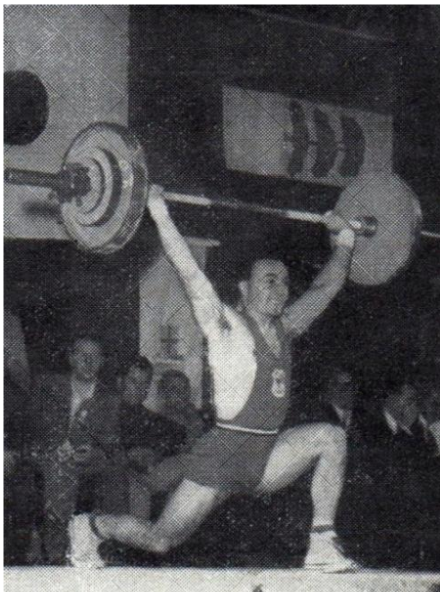

André Le Guillerm (Poids Léger)
au cours du même Championnat

débuts en compétition internationale et, pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Bien que légèrement ému par l'importance de l'épreuve (*on le serait à moins*) notre jeune espoir développa successivement 95, 100 et 102 k 500. A l'Arraché, il manqua de bien peu 110, après avoir réussi 102 k 500 et 107 k 500. Au Jeté, commençant à 135, il dut s'y reprendre à deux fois pour réussir 140, mais je pense qu'il doit pouvoir faire mieux. Total : 350 k, possibilité du jour, 355, classement : 6e. Avec ce total, l'an dernier, Dochy eut été 3e et Champion d'Europe. Cette année, il est le 3e européen derrière le russe Pouchkarev 385 k, et le suédois Kinnunen 357 k 500. Vu son âge et sa passion pour le sport haltérophile, c'est à l'heure actuelle notre plus sérieux espoir.

Notre Mi-lourd, Debuf, ne put malheureusement prendre part à la compétition. Sérieusement blessé, il dut se contenter d'encourager ses camarades et c'est la mort dans l'âme qu'il vit lui échapper une troisième place qu'il aurait sans doute enlevée facilement, de même d'ailleurs que Ferrari s'il avait participé à la compétition. C'est donc une belle médaille et une 2e place européenne qui nous ont malencontreusement échappé.

Notre Poids Lourd, Herbaux, se présente à 93 k 700, légèrement enveloppé mais en belle forme. Au Développé, il réussit ses trois essais avec 107 k 500, 112 k 500 et l15 k, ce dernier un peu sur les reins. A l'Arraché, 105, 110 et 112 k 500. Au Jeté, 140 et 145 k mais, malheureusement, il ne put terminer son Championnat sans rien rater et il échoua à 150 k à son 3e essai. Total : 372 k 500, possibilité du jour, 375 k, classement : 7e. L'an dernier, Herbaux s'était classé 4e et 3e européen avec, seulement, 365 k. Il est donc nettement en progrès et s'il ne se classe que 5e européen, c'est surtout en raison du nombre beaucoup plus grand de compétiteurs présents sur la scène du Palais de Chaillot.

En résumé, une place de 5e, trois de 6e, et une de 7e, et nous pouvons compter moralement la place de 3e que nous aurait amenée Debuf. Cela peut paraître bien faible et inférieur aux résultats de l'an dernier, mais il ne faut pas oublier qu'au Palais de Chaillot, il y avait l'élite des haltérophiles du monde entier et que, rarement, même aux Jeux Olympiques, on avait réuni autant de Nations. Ces résultats sont, au contraire, plus qu'honorables et montrent la vitalité du sport haltérophile français.

Si les russes s'étaient abstenus comme en 1948 et en 1949, nous aurions, en nous plaçant sur le plan strictement européen : 1 titre de Champion d'Europe : Le Guillerm ; un autre titre moral : Debuf ; deux places de 2e : Thévenet et Dochy ; une place de 3e : Héral, et une place de 4e : Herbaux. Je pense que cela suffit pour nous accorder la deuxième place européenne derrière l'immense Russie qui bénéficie d'un recrutement autrement important que le nôtre.

L'Haltérophilie française n'est pas morte. Elle remonte au contraire la pente qu'elle avait un moment descendue. La voici arrivée au tout premier plan pour l'Europe. Il ne lui reste plus qu'à persévérer et nous sommes persuadés que malgré les difficultés énumérées au début de cet article, les haltérophiles français actuels et à venir sauront reprendre, dans le monde, la place qu'avaient su conquérir leurs aînés.

Julien DUCHESNE.

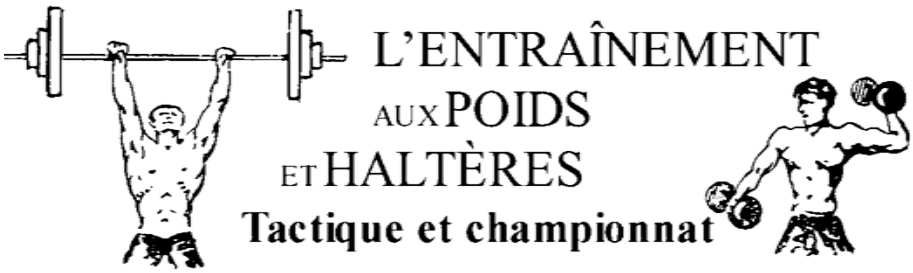

La technique du sport haltérophile est relativement facile à assimiler si nous la comparons à celles de la gymnastique aux agrès, de l'escrime ou de la boxe, par exemple. La sobriété des gestes, leur répétition et leur évolution dans un plan toujours identique, leur nombre restreint en Championnat (*trois exercices olympiques*) permettent une adaptation rapide. La réalisation des performances étant, ici comme ailleurs, une question de valeur et de ..., patience.

Si la technique est sobre, il y un élément tactique en Championnat qui n'est pas très difficile à comprendre mais qui, malgré sa simplicité, ne se révèle souvent à nos esprits qu'après de longues années d'expérience, acquise non seulement à nos dépens, mais en regardant travailler les autres.

Je voudrais, aujourd'hui, me servir des Championnats du Monde 1949 et 1950 pour dresser un tableau comparatif d'erreurs de tactique commises par les adversaires en présence ayant provoqué de lourdes défaites et aussi de décisions heureuses ayant servi la victoire.

L'étude de l'Histoire est pédagogiquement et incontestablement la meilleure formation philosophique des individus. L'Histoire du Sport haltérophile n'échappe pas à cette loi. J'espère que la narration de ces matches vécus vaudra mieux pour vous, chers lecteurs, qu'une énumération indigeste d'un règlement qui reste bien imprécis et qui ne pourra vous guider suffisamment dans le domaine de la « tactique ».

Comment les U.S.A. perdirent le Championnat du Monde 1949

Nous savons que le classement par nation se fait de la façon suivante : 5 points à l'homme classé 1er de sa catégorie, 3 points au second et 1 point au troisième.

La lutte pour la première, place par équipes se disputa âprement entre l'Égypte et l'Amérique. Voici le décompte des points :

Égypte

Coq : Mahgoub, 2e :	3 points.
Plume : Fayad, 1er :	5 points.
Léger : Chams, 1er :	5 points.
Moyen : Touny, 1er :	5 points.
Mi-Lourds :.....	0 point.
Lourd :.....	0 points.
Total :.....	18 points.

U.S.A.

Coq : di Pietro, 3e :	1 point.
Plume :.....	0 point.
Leger : Pitman, 2e :	3 points.
Moyen : George, 2e :	3 points.
Mi-Lourds : Stanczyk, 1er :....	5 points
Lourd : Davis, 1er	5 points.
Total :	17 points.

Nosseir ne manque pas le défaut de la cuirasse

C'est en poids Coq que Nosseir, l'entraîneur égyptien, gagna son Championnat. Bob Hoffman, malgré sa longue expérience, avait encore à apprendre au moins deux choses :

1) surveiller le poids de corps de son athlète et essayer de le présenter plus léger que l'adversaire ;
2) ne pas sous-estimer les possibilités de Mahgoub qui, jeune venu, a créé la surprise en battant di Pietro au poids de corps.

Règlement

1) La pesée a lieu une heure avant le match, Aucune dérogation n'est faite, même de 50 grammes. Seule cette pesée compte pour le classement, c'est-à-dire qu'on ne repese pas les hommes après le match en cas d'égalité de performances, sauf si leur poids de corps était absolument identique ;
2) s'il y a égalité entre deux hommes au total des kilos soulevés, c'est l'homme le plus léger qui gagne.

Tableau du match

Les chiffres en italique barré sont les essais non valables.

☞ De Pietro (55,700). Développé : 95, 100, ~~*102,5*~~ ; Arraché : 80, 85, 87,5 ; … Épaulé et Jeté : 102, ~~*107,5*~~, 107,5. Total : 295.

Mahgoub (55,6), Développé : 75, 80, ~~82,5~~ ; Arraché : 85, 90, 92,5 ; Épaulé et Jeté : 110, ~~122,5~~, 122,5. Total : 295.

L'homme le plus léger a déjà, au départ du match « *soulevé* » 2 k 500 de plus que l'adversaire ; cette avance est acquise car, pour gagner, cet adversaire doit soulever 2 k 500 de plus que lui au total final. Il faut donc bien au départ d'un match voir la chose sous cet angle et régler les essais de manière à ne pas perdre bêtement cet avantage important ; c'est-à-dire qu'il n'y aura pas lieu de « *prendre des risques* » inconsidérés, dans le cas où vous êtes le champion consacré. Mais lorsque vous êtes le « *challenger* » et c'était le cas de Mahgoub, l'avantage est double car, en plus du bénéfice mathématique du poids, il y a une force morale accrue et un risque pris là où il le faut vous assure le succès.

A l'Épaulé-jeté, Mahgoub avait 15 k de retard sur di Pietro qui termine à 107 k 500. Mahgoub demande 110 k au premier essai. Il réussit. Son retard est réduit à 12 k 500. Il saute à 122 k 500 au deuxième essai. Pourquoi ce risque ? Il a tout à y gagner car, à 110 k, son total est de 282 k 500, la 3e place lui est donc acquise. Avec 122 k 500, il totalise 295 k, égalise avec di Pietro et gagne 3 points pour son pays au lieu d'un puisqu'il est plus léger que l'Américain.

Pourquoi tout de suite 122 k 500 ? N'est-ce pas beaucoup 12 k 500 entre le premier et le second essai, surtout pour un Coq ? Eh bien, simplement pour avoir deux essais au lieu d'un sur ce poids. Effectivement, Mahgoub manqua 122 k 500 une fois pour les réussir magnifiquement au troisième essai. L'Amérique était « *battu* » car la suite du match était prévue comme elle s'est déroulée.

Bob Hoffman a commis les deux erreurs en une seule, il n'attendait pas Mahgoub et comptait sur les 3 points de di Pietro ; s'il avait pensé à un adversaire aussi dangereux, son athlète aurait certainement pesé 55,500 au lieu de 55,700.

Conclusion

100 grammes de poids de corps en plus à un homme privèrent les U.S.A. d'un titre envié de Champion du Monde par Nations.

***

Comment les U.S.A. gagnèrent le Championnat du Monde 1950

Décompte des points :

U.S.A.

Coqs : di Pietro, 4e :	0 point.
Plumes : Tomita, 5e :	0 point.
Légers : Pitman, 1er :	5 points.
Moyens : George, 2e :	3 points.
Mi-Lourds : Stanczyk, 1er :	5 points.
Lourds : Davis, 1er :	5 points.
Total :	18 points.

Égypte

Coqs : Mahgoub, 3e :	1 point.
Plumes : Fayad, 1er :	5 points.
Légers : Hamouda, 2e :	3 points.
Moyens : Touny, 1er :	5 points.
Mi-lourd : Awad, 3e :	1 point.
Lourds : Geissa, 5e :	0 point.
Total :	15 points.

Bob Hoffman ne se laisse pas aller aux mêmes erreurs qu'en 1949. ... Il en commit d'autres qui, heureusement, ne furent pas funestes.

En Coqs, di Pietro pesait, cette fois, 55 k 250 alors que Mahgoub accusait 55,440. Et, s'il fut battu, ce fut au total de kgs. Il était très difficile de pronostiquer le vainqueur des Poids Légers, les trois hommes de tête étant sensiblement de même valeur. La victoire de Pitman fut une heureuse conjoncture pour son pays.

Habituellement, Stanczyk dominait de la tête et des épaules. Seul, Novak aurait pu le battre. Vorobiev était l'inconnu de ce Championnat et si Stanczyk commit l'imprudence de partir à 125 au développé, il avait eu, par contre, la sagesse de s'assurer au préalable le bénéfice du poids de corps : 81,100 contre 81,950 a Vorobiev. Il se pesa à 14 h 22, à la « *dernière minute* » ayant le match, s'étant fait maigrir lorsqu'il connut le poids de son adversaire. Cette petite ruse fait partie de tout un arsenal qui permet de déjouer le règlement, qui ne précise pas, d'ailleurs, que l'on doit « enfermer » tous les concurrents dans le local de la pesée à l'heure « H » et ne laisser sortir pour se faire maigrir que ceux qui pèseraient au dessus de leur catégorie et à qui on accorde, en général, trois pesées successives pour leur permettre de se mettre au poids ayant le match.

Si Stanczyk s'était pesé à 82 k, c'en était fait du titre Mi-lourd et par équipes du team américain car il ne l'emporta qu'au poids de corps sur un Vorobiev nullement impressionné par le palmarès de son adversaire.

Les Américains ont gagné ce Championnat grâce au souci du poids de corps de leurs hommes.

Le fait de ne pas avoir fait jouer cette arme pour le Léger Pitman, qui était le plus lourd des trois leaders est, en plus d'une imprudence, la preuve qu'ils ne pensaient pas suffisamment au titre dans cette catégorie.

Les risques à courir

Nous avons vu Mahgoub, en 1949, sauter de 110 à 122,500 pour risquer et gagner la seconde place. Lors du même Championnat, nous avons souvenance du match mémorable Touny - George.

☞ Touny (74,800). Développé : 120, ~~125~~, ~~125~~ ; Arraché : 115, 120, ~~122,5~~ ; Épaulé et Jeté : 150, 155, 157,5. Total: 397 k 500.

☞ George (73,800). Développé : 102,5, l07,5, 110 ; Arraché : 117,5, 122,5, 125 ; Épaulé et Jeté : 150, ~~162,5~~, ~~162,5~~. Total : 385 k.

George, plus léger que Touny et à qui la seconde place ne pouvait échapper, tira deux fois sur 162 k 500 pour tenter de le battre, ayant eu comme premier essai 150 k.

Toujours en 1949, le match des Plumes, pour la troisième place : Salmassi (Iran), Héral (France).

☞ Salmassi (59,700). Développé : 87,5, 92,5, ~~97,5~~ ; Arraché : 85, ~~92,5~~, 92,5 ; Épaulé et Jeté : ~~110~~, 110, ~~115~~. Total : 295 k.

☞ Héral (58,900). Développé : ~~77,5~~, 82,5, 85 ; Arraché : 82,5, 87,5, 92,5 ; Épaulé et Jeté : 115, 120, 125. Total : 302 k 500.

Salmassi fut mené comme un débutant. Héral prit la précaution, conseillé par MM. Dame et Cayeux, d'être d'abord le plus léger ; puis, à l'Épaulé et Jeté, le problème suivant s'est posé : prendre 117 k 500 au 2e essai, ce qui supprimait le 3e essai. L'Épaulé-jeté de Héral à 115 avait semblé pénible. A 117 k 500, il égalisait et gagnait au poids de corps. Mais il y avait l'incertitude de l'essai « *sec* ». Une émotion, un pied qui glisse sur le plateau et c'en était fait de cette place d'honneur.

Le président Harasse, MM. Dame et Cayeux se concertèrent et décidèrent qu'il était préférable d'avoir deux essais sur 120 k qu'un seul à 117 k 500. Héral, magnifique de discipline et de courage, les réussit facilement, puis surclassa Salmassi en jetant 125 au 3e essai, devenant ainsi le deuxième jeteur mondial de sa catégorie. Mais nous avions eu chaud !

Le choix des essais ou les risques à ne pas courir

1950 : di Pietro - Mahgoub.

☞ di Pietro (55,250). Développé : 100, ~~105~~, ~~105~~ ; Arraché : 85, 90, ~~92,5~~ ; Épaulé et Jeté : 105, ~~110~~, ~~110~~. Total: 295.

☞ Mahgoub (55,440). Développé : 80, ~~85~~, ~~85~~ ; Arraché : 90, 95, 97,5 ; Épaulé et Jeté : ~~120~~, 120, ~~127,5~~. Total : 297,500.

Avantage du poids de corps à di Pietro, gâché par une tactique de présomptueux. Car Mahgoub ne fut pas des plus prudents et resta à 80 k au Développé. Pourquoi di Pietro commença-t-il alors à 100 k, son propre record étant 106 k 500 ? Ce n'était pas un risque à courir, Mahgoub n'ayant réussi que 80 k…, 97,5 puis 102,5, lui faisaient gagner 2 k 500 et peut-être même aurait-il réussi 105 au 3e essai. 107 k 5 à l'Épaule et Jeté lui aurait assuré 300 k au total, ce qui aurait obligé Mahgoub, le plus lourd, à tirer 302,500, alors qu'ayant eu un mauvais départ au développé, il n'aurait certainement pas réussi 125 k au Jeté.

Touny, en 1949, sut faire sagement ses trois essais à 150, 155 et 157 k 500, sachant qu'il obligeait George à tirer sur le poids problématique de 162 k 500 pour le battre et il eut raison car lui, de toute façon, ne pouvait mieux faire.

Assurer toujours le 2e essai

Ceci est une bonne règle, chère à Louis Hostin, Duverger et à tant d'autres glorieux champions. Au cours du Championnat 1950, Lopatine, *Plume*, développe 92 k 500 au premier essai et y reste, alors qu'en trois essais, il aurait pu assurer 97 k 500 correctement. Svetiko, Léger, développe 102 k 500 au premier essai et y reste, alors qu'il était le plus léger des trois hommes de tête et pouvait gagner.

☞ Pitman (66,750). Développé : 100, 105, ~~107,5~~ ; Arraché : 102,5, 107,5, ~~110~~ ; Épaulé et Jeté : 135, ~~140~~, 140. Total : 352 k 500.

☞ Hamouda (66,550). Développé : 100, 105, ~~107,5~~ ; Arraché : 102,5, ~~107,5~~, ~~107,5~~ ; Épaulé et Jeté : 135, ~~140~~, 142,5. Total : 350.

☞ Svetilko (66,330). Développé : 102,5, ~~107,5~~, ~~107,5~~ ; Arraché : ~~105~~, 105, ~~107,5~~ ; Épaulé et Jeté : ~~135~~, 135, 140. Total : 347,500.

Le match de Pitman fut le plus proportionné à ses moyens et le plus sage.

Svetilko pouvait assurer au 2e essai 105 au Développé, à l'Arraché, en commençant à 102 k 500 puis 107 k 500, lui donnant la victoire.

Règle générale. - Un départ trop élevé barre toujours le match d'un homme, je le répète, et ce fut bien le défaut des Coq, Plume, Léger Russes ainsi que de certains Iraniens.

Tirer à son tour

Le règlement spécifie simplement que la barre est chargée progressivement de 2 k 500 en 2 k 500 et qu'elle n'est jamais redescendue de poids au cours d'une catégorie, l'homme tirant le plus léger passant le premier.

D'aucuns prétendent que celui qui finit le dernier dans un exercice ne doit pas tirer le premier dans l'exercice suivant. Si les deux hommes commencent au même poids, je ne vois pas pourquoi. Celui qui finit le dernier a certainement commencé plus lourd que l'autre. C'est la seule règle. A l'exercice suivant, seul le tirage au sort est valable pour décider du départ de l'un ou de l'autre. Au dernier exercice, le même processus est valable.

Entraîneurs et athlètes, faites respecter vos droits. Tirez à votre tour, réglementairement, car si vous n'êtes pas attentionnés sur cette question, vous perdrez ce bénéfice moral et tactique du match, l'homme qui commence le premier étant toujours désavantagé.

Il y aurait légion d'autres exemples à citer dans l'art de la tactique. Nous y reviendrons, mais je pense que mon article est déjà bien long et qu'il est sage d'en rester là pour aujourd'hui. R. CHAPUT

COMITÉ DU LYONNAIS

Assemblée Générale 1950

Présents : MM. Arthaud et Verhlé (La Française de Lyon) ; Fourneau et H. Gourhand (La Gauloise de Vaise) ; Guillot et Lt Legras (A.S. Sapeurs-Pompiers) ; P. Ghizzo (U.S. Dardilly) ; Gouéry (A.S. Cheminots de Vénissieux) ; Médicci et Rodet (A.S. Police Lyonnaise) ; H. Gourhand (Amicale Laïque de Roanne) ; Janinet (Union Mâconnaise) ; Vachaud (L'Élan) ; Poyet (Enfants de l'Avenir) ; (O.S.C. Saint-Etienne).

MM. Martin, Ghizzo, Duverger, Peyre, Levet, Gelottier, Poussard, Gianella, L. Faure, Babay (Office Municipal des Sports).

Élection du Bureau. - Le Bureau, pour 1950-51, est élu comme suit :

- *Présidents d'honneur* : M. le Docteur Exaltier, M. Gelottier.
- *Président actif* : M. Martin Ghizzo.
- *Vice-présidents* : M. René Poussard, M. Louis Levet.
- *Secrétaire général* : M. Roger Gourhand.
- *Secrétaire adjoint* : M. Pierre Duverger.
- *Trésorier général* : M. François Peyre.
- *Trésorier adjoint* : M. Paul Ghizzo.
- *Arbitres régionaux* : MM. Martin (Saint-Etienne), Poussard, Roger Gourhand, Fourneaux, Vachaud.
- *Arbitres fédéraux* : MM. Dutrième, Levet, Gianella, Martin Ghizzo, Henri Gourhand, L. Faure.

Compte rendu moral de la saison 1949-50

Messieurs et chers Camarades.

Je suis chargé, comme chaque année, de vous exposer un compte rendu moral de la situation du Comité du Lyonnais.

L'année qui vient de s'écouler a été, si l'on peut s'exprimer ainsi, une bonne année, bonne au point de vue résultats.

Notre Comité, qui groupe 20 sociétés et compte 300 licenciés, arrive en tête des groupements régionaux.

Avant de commenter le palmarès de 1950, j'ai le plaisir de vous faire connaître qu'un futur haltérophile est né en la personne de Kati, fils de notre trésorier adjoint, Paul Ghizzo, à qui nous présentons ici nos félicitations. A côté des joies, nous avons aussi, hélas, des peines. Notre ami, Valtre, a perdu son Père. Nous lui adressons, ici, nos condoléances amicales.

(A suivre.)

COMITE D'ALSACE

Assemblée générale du 1er octobre 1950, à Sélestat

L'assemblée est ouverte à 9 h 30 par le président d'honneur, M. Hueber (Mulhouse) qui souhaite la bienvenue aux membres présents.

Sociétés représentées : Société Athlétique Strasbourgeoise (MM. Rofritsch et Lœffler) ; S.A. Koenigshoffen (MM. Klein René et Soulier) ; A.S.P.T.T. Strasbourg (M. Schmitt Eugène) ; S.A. Énergie Haguenau (MM. Stresser Albert et Stresser Marcel) ; S.A. Alsatia Sélestat (MM. Sengelin Charles et Kracher Eugène) ; Sport Athlétique Mulhouse (M. Walter León) ; U.S. Wittenheim (MM. Wermelinger et Lidolf) ; Espoir Guebwiller (M. Imbach Jean) ; Union Guebwiller (M. Braun Eugène).

Cotisations et licences. - Il est rappelé de nouveau à toutes les sociétés que la cotisation fédérale se montant à 650 frs par an est à verser à la F.F.H.C. avant le 1er octobre de chaque année.

En outre, une liste nominative des membres actifs à licencier pour la saison à venir doit être remise au Trésorier général le jour de l'assemblée générale au plus tard.

Procès-verbal et rapports. - Le Président donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 1949, à Mulhouse, qui est adopté à l'unanimité. En sa qualité d'haltérophile expérimenté, le Moniteur en chef, M. Denny, donne aux délégués quelques conseils au sujet de l'entraînement des athlètes. Il recommande à tous les membres actifs de s'abonner au Bulletin officiel l'« *Haltérophile Moderne* », et d'y lire attentivement les articles publiés par le moniteur national, M. Chaput, sur l'entraînement aux Poids et Haltères.

Dans son rapport le Président, M. Clauss, informe les Délégués du classement des haltérophiles dans les compétitions fédérales et régionales de la saison passée. Il félicite les athlètes de leurs belles performances et les remercie tout spécialement de leur tenue correcte et très sportive dans les divers matches et championnats.

Situation financière. - Le Trésorier général, M. Haguenauer, fournit à l'assemblée un exposé détaillé de la situation financière du Comité, compte rendu dont une copie est remise à chaque délégué. Le bilan, à la fin de l'année sportive écoulée, est le suivant :

Recettes : 28.410 frs ; dépenses : 23.469 francs ; solde en caisse : 4.941 francs.

Le rapport des reviseurs de caisse (Mme. David et M. A. Stresser) prouve que le livre de caisse est tenu très correctement. Le Président d'honneur, M. Hueber, félicite M. Haguenauer et le remercie de son travail impeccable pendant les dernières années.

(A suivre.)

COMITE DE NORMANDIE

Assemblée générale du 1er octobre 1950

Sont présents : MM. François, Président ; Camier, secrétaire-trésorier ; Quéval et Galay, membres.

MM. Demeules et Cognard sont excusés et représentés par M. Witibsky (Le Havre), et Quéval (Le Houlme).

M. François, président, remercie les délégués des Clubs présents à cette réunion, la première qu'il préside en tant que président. Il dit sa satisfaction de voir presque tous les Clubs représentés et félicite les athlètes pour leurs excellentes performances pendant cette saison, en particulier le Club Athlétique Pont-Audemer pour sa brillante tenue aux Championnats de France, ceci au détriment de la modestie de son excellent professeur Perquier.

Il termine en disant sa grande satisfaction pour la belle victoire de l'Équipe de Normandie aux éliminatoires de la Coupe de France.

Il demande aux athlètes de continuer dans cette voie et insiste pour que les champions, dans chaque catégorie, répondent présents pour n'importe quelle compétition officielle.

M. François donne alors la parole à M. Camier qui donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et de la situation financière actuelle. Tous deux sont acceptés à l'unanimité.

Après élections, le Bureau est élu comme suit : président, M. François (A.S. Gournay) ; vice-présidents, MM. Demeules (H.C. Houlmois), et Cognard (A.S.A.N. Le Havre) ; secrétaire-trésorier, M. Camier (A.S. Gournay) ; membres, MM. Levillain (Stade Sottevillais), Gallay (G.C. Bihorel), Perquier (H.C. Pont-Audemer), Depoix (C.N.A. Rouen), Anseaume (Fraternelle de Louviers), Quéval (H.C. Houlmois).

(A, suivre.)

L'HALTÉROPHILE MODERNE

5e ANNÉE. — N° 52

Organe officiel mensuel
Paraissant le 1er de

— CHAQUE MOIS —

DIRECTION — RÉDACTION ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS — 8e
Téléphone : Anj. 54-63

Abonnement :

France	**200 Fr.**
Étranger	**225 Fr.**
Clubs affiliés	**150 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois

Le Gérant : Jean DAME. Dépôt légal, 4e trimestre 1950. Imp. H. et GUYOT, 20, r. Gerbert, Paris-15e.